

ROGER DUVAL

# CONCEPTION ARCHITECTURALE DU JARDIN

- ◆ Style
- ◆ Structuration
- ◆ Ornementation
- ◆ Étapes techniques



Arts appliqués

EYROLLES



**Cet ouvrage accompagnera le professionnel et le particulier motivé dans tous les types de projets paysagers, du simple réagencement à une réalisation ex nihilo, en leur donnant du caractère, un style et un dynamisme particuliers.**

# CONCEPTION ARCHITECTURALE DU JARDIN

Comment créer une unité architecturale d'ensemble en lien avec le paysage environnemental, en ménageant des points d'intérêt lisibles et harmonieusement intégrés ?

Comment concilier plaisirs des sens, esthétique et fonctionnalité ?

Quelles sont les spécificités de l'esthétique paysagère ?

Comment créer une « intrigue » au jardin ?

Enfin quelle méthodologie suivre, du relevé au plan de plantation ?

Ce livre d'une grande richesse aussi bien technique que théorique répond à toutes ces questions, en ne perdant jamais de vue ce qui fait l'essence même du paysagisme : donner à tout jardin un supplément d'âme en en faisant un lieu de découvertes, de bien-être et de ressourcement.

[www.editions-eyrolles.com](http://www.editions-eyrolles.com)



CONCEPTION  
ARCHITECTURALE  
**DU JARDIN**



## Crédits

Sauf mentions ci-dessous, les visuels figurant dans cet ouvrage sont de l'auteur : (h) = en haut ; (b) = en bas ; (c) = au centre ; (d) = à droite ; (g) = à gauche.

Appletree Garden Designs : p. 55 (h) ; dreamuplight/Fotolia : p. 38 ; Fiorellino paysagiste : p. 59 (h) (c) ; Fotografia Inc./iStock by Getty Images : p. 133 (h) ; Olivier FRANCOIS – [www.paysagiste-jura.fr](http://www.paysagiste-jura.fr) : p. 59 (b) ; Hannahmariah/Shutterstock : p. 55 (b) ; V. J. Matthew/Shutterstock : p. 44 ; Mathieu Périn : dessins p. 141, 143 à 145, 155 (d) ; Photographee.eu/Fotolia : p. 133 (b) ; F. Schmidt/Fotolia : p. 132

L'éditeur a fait tout son possible pour identifier les ayants droit des visuels présentés. Si toutefois l'un d'eux avait été oublié, il est invité à se mettre en contact avec les éditions Eyrolles.

Révision : Marie-Alexandre Perraud

Conception graphique et mise en pages : Claire Fauvain

© 2016, Groupe Eyrolles

61, bd Saint-Germain

75240 Paris Cedex 05

[www.editions-eyrolles.com](http://www.editions-eyrolles.com)

ISBN : 978-2-212-14074-3

Tous droits réservés.

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins 75006 Paris.

# CONCEPTION ARCHITECTURALE **DU JARDIN**

Roger Duval

**EYROLLES**





# SOMMAIRE

## 5 INTRODUCTION

### 12 L'ESTHÉTIQUE DU JARDIN

13 *Table des matières de la première partie*

14 La règle de proportionnalité

16 La notion de géométrie du paysage

32 L'ambiance du paysage

46 Identifier un faisceau d'interactions des éléments paysagers

47 Les thèmes du jardin

### 74 APPRÉHENDER L'ORGANISATION ET LA DÉCORATION

75 *Table des matières de la deuxième partie*

76 Les principes de conception

92 Les composantes paysagères

### 134 DU RÊVE À L'ÉLABORATION

135 *Table des matières de la troisième partie*

136 Le climat et le sol

137 Les besoins de l'utilisateur et les spécificités du terrain

139 L'intérêt d'un plan général

140 Le relevé de l'existant

143 Les méthodes de relevé et de report

146 L'implantation de la résidence

148 Le schéma d'aménagement

151 L'avant-projet

154 Le projet

156 Les plans techniques

158 Conseils de mise en œuvre et d'entretien

## 171 CONCLUSION

### 173 ANNEXES

173 Bibliographie

173 Jardins visités

174 Remerciements

# INTRODUCTION



L'histoire de l'art et du paysage à travers les siècles a toujours été le reflet des cultures. Les jardins, les parcs et les paysages sont empreints de notre passé, de notre vécu et de notre expérience. Par conséquent, la nature d'un vrai jardin sera toujours marquée par la sensibilité mais aussi par la culture du résident ou du concepteur. Ainsi, au cours des <sup>xix</sup><sup>e</sup> et <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècles, le goût pour les nouveautés et les innovations techniques s'est manifesté dans tous les domaines, même les plus domestiques. Pendant longtemps, le contenu du jardin et les techniques de jardinage, comme démonstration de savoir et de savoir-faire, ont donc prévalu sur l'effet créé. À l'inverse, aujourd'hui, le rythme et le stress de la vie quotidienne sont tels que l'on cherche instinctivement à s'en protéger et que l'on aspire à une vie plus spirituelle. On tend donc à donner au jardin actuel une troisième dimension

en y apportant du sens, un «supplément d'âme». C'est là toute l'essence du paysagisme.

Pour atteindre cet objectif, on crée dans le jardin plusieurs centres d'intérêt (floraisons, architecture végétale, ornements, espaces de jeux, aménagements d'un style particulier...) qui s'articulent harmonieusement dans une unité architecturale et conceptuelle, tout en s'intégrant dans le paysage environnemental. On lui confère un caractère, un style, un dynamisme particuliers... On en fait un coin de paradis ménageant plaisirs des sens, intimité et quotidienneté. On veille à ce que le projet respecte la configuration initiale du lieu tout en apportant l'esthétisme et la fonctionnalité attendus. On respecte un certain nombre de contraintes environnementales – architecturales, écologiques et urbanistiques – que la société prend désormais en compte.

▼ Jardin du pays d'Auge



▼ Arboretum des Grandes Bruyères







Jardin des Grandes Vignes

## DES RÉSIDENCES INACHEVÉES

**D**e très nombreuses maisons sont « posées » sur un terrain ceinturé d'une haie taillée et planté d'un arbre au centre de la pelouse. Sur invitation d'heureux propriétaires, il m'est arrivé d'être subjugué par la beauté de la demeure et la qualité de la décoration intérieure. Puis guidé vers la terrasse extérieure, je me suis trouvé soudainement face à un espace désertique dépouillé de tout intérêt, sans style, sans caractère et sans âme, supposé être le jardin.

Contraste saisissant ! Alors que les espaces intérieurs sont magnifiquement aménagés, avec une recherche de luminosité et de fonctionnalité en accord avec la

culture et la vie du propriétaire, un pas de plus et on se trouve soudainement face à un grand vide. Cette dissemblance voire cette discordance donne le sentiment d'avoir devant soi une propriété inachevée.

La pauvreté de l'espace extérieur est souvent liée à la méconnaissance de la valeur d'un jardin, à un manque de conseils avisés. Pourtant, pour l'embellir et le paysager, il suffirait quelquefois d'un peu d'ingéniosité et de très peu de moyens.

J'ai donc souhaité par ce livre accompagner tous les types de projets, d'un réagencement minime à la réalisation entière d'un jardin...



## L'INTÉRÊT PAYSAGER ET ÉCONOMIQUE DU JARDIN

De nombreux quartiers résidentiels sont dépourvus de la présence végétale qui pourtant constitue une contrepartie aux architectures des demeures environnantes et à la prégnance minérale du milieu urbain. Il faut garder à l'esprit que la propriété privée est un moyen d'afficher son statut social. Souvent le propriétaire rechigne à planter des végétaux parce qu'il pense qu'ils vont masquer l'architecture de sa résidence, et d'une certaine manière empêcher sa propriété de jouer son rôle d'indicateur social. Pourtant, le végétal adoucit les incohérences esthétiques dues à la proximité d'architectures de style disparate. La volumétrie végétale unifie l'ensemble si l'on parvient à créer un cadre paysagé équilibré et harmonieux. La présence du végétal améliore non seulement le cadre environnemental personnel mais contribue à embellir et à véhiculer une image positive d'un lieu-dit, du paysage urbain de chaque quartier, voire d'une ville entière.

De très nombreux citadins sont enclins à choisir leur résidence dans telle rue ou tel quartier parce que ceux-ci bénéficient d'un cadre paysagé agréable, principalement constitué d'une importante végétation arborée sur le domaine tant public que privé. On voit que l'aménagement du jardin non seulement valorise la propriété, mais répond à cette recherche d'un environnement élargi apaisant. Il intéresse donc un très grand nombre de locataires ou de futurs acquéreurs.

Pour s'en convaincre, il suffit d'observer les publicités réalisées par les promoteurs pour la construction de petits et grands collectifs. La perspective de la future résidence présentée sur l'affiche publicitaire met souvent en évidence la fonction architecturale et esthétique du végétal, présenté en premier et en arrière-plan de la plus belle des façades du bâtiment. L'objectif est «d'adoucir» la rigueur architecturale du bâtiment (formes angulaires,

façades «glacées»...) et de l'intégrer dans un cadre environnemental enviable. Cette belle image verdoyante permet de flatter les futurs investisseurs y percevant là une valeur ou un environnement en adéquation avec leur personnalité et leur choix de vie. Néanmoins il est intéressant d'observer que, pour une grande majorité des projets réalisés, la végétation visible sur l'image est très rarement au rendez-vous sur le terrain. La présentation de ces futures résidences dans un cadre paysagé n'est pas innocente et constitue bel et bien un argument de vente: le végétal est censé garantir la qualité environnementale du bâti pour le futur acquéreur ou locataire de la propriété.

## UNE ACTION BIENFAISANTE SUR L'ÉQUILIBRE PERSONNEL ET FAMILIAL

Les bienfaits d'un jardin sont multiples et, en de nombreuses façons, cet espace participe à notre équilibre. Dans notre société où le travail réclame de moins en moins d'efforts physiques, l'activité nécessaire à la construction et à l'entretien d'un jardin permet de répondre à ce besoin physiologique du corps humain. Le simple fait de vivre dans un cadre verdoyant en adéquation avec nous-mêmes permet d'agir sur notre psychisme, de réduire notre rythme cardiaque et notre tension nerveuse pour finalement nous apaiser lors de nos déambulations. La végétation présente dans le jardin en modifie profondément les ambiances physiques (lumière, chaleur, vent, humidité), assainit l'atmosphère en captant une partie des microparticules de poussières en suspension et oxygène le cadre de vie. Les animations saisonnières du printemps, de l'été et de l'automne, le mouvement des insectes (abeilles, scarabées, papillons...) et aussi des oiseaux, hérissons, écureuils..., tout cela génère une dynamique, fournit de nombreuses vibrations et constitue une attraction quotidienne. Cette activité dans le jardin est également d'un grand intérêt pédagogique pour les enfants. Ils peuvent y découvrir la «naissance» d'une plante, la beauté et l'existence de la vie floristique et faunique du jardin, le plaisir de cueillir

et de déguster des fruits, des légumes frais ou bien simplement celui d'offrir un petit bouquet à leur maman. Toute cette source d'émerveillement est primordiale pour l'apprentissage du respect de la vie de cette flore et de cette faune ainsi que pour le développement sensoriel et l'équilibre général de l'enfant.

Pour les adultes, le jardin est un moyen de se découvrir et de découvrir le milieu naturel. La réalisation et l'entretien de cet espace, les cultures, les récoltes de fruits et de légumes, la cueillette de fleurs, la contemplation... sont autant d'étapes au cours desquelles nous renouons le contact avec la nature, avec le terroir, avec des valeurs simples et saines, celles de nos racines et de nos ancêtres. Tout cela est une source d'apaisement fondamentale, indispensable au bien-être de chacun.

Le contact avec la nature permet de dissiper ses soucis, de retrouver la paix, d'être à nouveau ressource pour faire face aux problèmes du quotidien. Sur ce plan, un jardin procure le même bénéfice qu'une promenade en forêt, une baignade en mer ou en rivière, une randonnée...

## UNE ACTION CLIMATIQUE

Le réchauffement climatique, sujet de spéculation voilà environ une décennie, est devenu une réalité et une préoccupation d'intérêt général. La production de chaleur consécutive à la morphologie des tissus urbains et à l'intense activité anthropique, associée au réchauffement climatique, risque de créer des îlots de chaleur de surface portant à conséquence en termes d'écologie, d'économie et de santé publique. En effet, certains matériaux, dont l'indice de réflectance est faible, possèdent une forte conductivité qui engendre une accumulation de l'énergie solaire. L'énergie ainsi capturée par ces matériaux rayonne à son tour et vient s'ajouter à l'énergie solaire, entraînant une amplification de l'élévation de la température ambiante. Certains pays ont déjà pris conscience de cette problématique et favorisent la reconquête du végétal sur les surfaces revêtues de ces matériaux.

Des études scientifiques ont démontré qu'en été le feuillage capte entre 70 et 80% du rayonnement solaire incident et, consécutivement, diminue l'échauffement des surfaces sous-jacentes qui, de fait, rayonnent moins le jour et la nuit. Aussi, la présence du végétal en lieu et place, ou sur, des espaces minéraux (cours, rues, places...) et sur des bâtiments (façades, toitures, balcons, terrasses...) réduit considérablement l'amplitude thermique des matériaux de la voirie et des architectures ainsi protégées de l'énergie solaire. Si cette fonction de climatiseur exercée par le végétal est un moyen d'abaisser la température ambiante, c'est également un moyen d'amoindrir l'effet de l'élévation de la température due au réchauffement climatique et à la conductivité de certains minéraux et matériaux dans les îlots urbains. Cette fonction s'ajoute à celles de purificateur (fixation des poussières en suspension), d'oxygénateur et d'humidificateur (fraîcheur obtenue par l'évapotranspiration) de l'air, sans oublier celles de consommateur et de stockeur du gaz carbonique.

Ainsi, les centaines de milliers d'hectares de jardins représentent un potentiel non négligeable dans la participation à l'abaissement des températures, à la dépollution atmosphérique, notamment dans le milieu urbain, et à la préservation de la biodiversité. Mais ce potentiel dépend avant tout des actions individuelles.

## COMMENT ABORDER UN PROJET DE JARDIN ?

**A**vant de se lancer dans l'aventure, le concepteur doit se poser quelques questions élémentaires en matière de paysage, sur la manière de vivre le jardin au quotidien, sur les moyens financiers disponibles pour la réalisation du projet et, au-delà, pour l'acquisition du matériel d'entretien, mais également sur le temps hebdomadaire que le propriétaire peut consacrer à la gestion de son jardin.



## PREMIER AXE DE RÉFLEXION

Quels sont les goûts du propriétaire en matière de jardin ?

- › Le potager et le verger seront-ils les pièces maîtresses du jardin ?
- › Le jardin de collection avec des plantes rares est-il une priorité ?
- › Le jardin nature correspond-il plus à l'esprit recherché ?
- › Le jardin structuré et maîtrisé, pourvu de belles et nombreuses plantes hybrides, conviendra-t-il mieux ?
- › Un mixage de ces types d'aménagements serait-il plus approprié et pédagogique pour les enfants ?

## DEUXIÈME AXE DE RÉFLEXION

Comment est-il envisagé de « vivre » le jardin ?

- › En le contemplant de l'intérieur comme un simple tableau, par les embrasures des pièces de vie (cuisine, salon, salle à manger...) ?
- › En l'admirant au cours de déambulations fréquentes ou quotidiennes afin de vivre pleinement cette vie, d'observer l'évolution de la faune et de la flore, de se délecter de la beauté des éléments et des parfums enivrants ?
- › En faisant du jardin une extension des pièces à vivre par l'aménagement d'une superbe terrasse accompagnée d'un bassin avec des poissons ou d'une fontaine pour le plaisir d'écouter le clapotis de l'eau en mouvement ?
- › En mixant ces différentes façons afin de vivre le jardin avec passion ?

## TROISIÈME AXE DE RÉFLEXION

Quelles sont les ressources humaines et financières dont on dispose pour :

- › l'aménagement,
- › le matériel d'entretien (tondeuse, motobinette, débroussailleuse, petit outillage, fertilisant organique...) et le local d'entrepôt (entre 4 et 8 m<sup>2</sup> selon l'équipement),
- › la gestion à long terme du jardin ? Un membre

de la famille sera-t-il suffisamment investi ou doit-on prévoir un budget pour faire intervenir un professionnel sur la base d'un contrat d'entretien annuel ou uniquement pour les interventions ponctuelles nécessitant du matériel et des capacités physiques spécifiques ?

## AFFIRMER SON STYLE

Que vous soyez un particulier ou un professionnel, il est indispensable de découvrir et d'affirmer votre style en matière d'aménagements de jardins. Pour déterminer celui-ci, votre propre analyse de jardins de caractères distincts sera l'enseignement le plus concret. Vous identifierez les configurations, les compositions et les éléments qui vous attirent, vous parlent, vous émeuvent. Si toute une littérature spécialisée peut vous apporter de nombreuses idées, il est souhaitable d'associer et de confronter celles-ci à celles que suscitera la visite des jardins de votre région ou de votre lieu de vacances. Ces deux sources d'inspiration permettent d'observer différentes manières de vivre le jardin à travers des exemples concrets d'aménagements paysagers et d'identifier sa propre philosophie en la matière. Il faut analyser son environnement, être à l'écoute de son ressenti afin de discerner le lien entre soi-même et le lieu : une approche sensorielle qui n'est pas toujours évidente mais qui permet d'appréhender tous les éléments susceptibles de constituer la spécificité d'un style personnel.

Pour que cette démarche soit riche en enseignements, on se libérera momentanément de ses préjugés afin d'analyser l'espace visité avec un œil neuf. Si soudainement, on ressent un bien-être, une vibration, on prendra le temps de s'interroger sur ce ressenti. On décrypte la perspective, le massif, le muret... qu'on observe, pour comprendre quels éléments précisément agissent sur soi. S'agit-il des composants (végétaux, matériaux), de l'échelle appliquée à l'espace... ? Ce massif me fait vibrer, mais quels éléments m'émeuvent ? Sa ou ses formes,

ses textures, ses couleurs... ? Cette terrasse me plaît mais pourquoi ? Est-ce à cause de son revêtement, de son échelle, de son orientation sud-ouest, de l'intimité du lieu... ? Cette perspective est sublime mais pourquoi ? Est-ce dû à la profondeur de ses différents plans, au rythme, aux alternances, aux lignes et aux volumes, au choix végétal... ou à ma position dominante ?

Au cours de cette démarche analytique, vous constaterez que certains éléments de géométrie et d'ambiance vous font régulièrement vibrer. Notez-les, voire dessinez-les de manière schématique, ainsi que toutes les astuces de camouflage, de mise en valeur... susceptibles d'être utilisées dans un projet. Ces constantes remarquées et appréciées, ayant invariablement vaincu votre impassibilité au cours de la découverte de compositions ou de jardins divers, sont le reflet des expériences et des représentations corrélées à votre sensibilité. Ces constantes, en adéquation avec votre personnalité, caractériseront votre style et seront employées, reconsidérées, revisitées et adaptées, selon votre réceptivité, à la configuration du lieu et aux desideratas des résidents.

Cette approche est très productive. Dès lors qu'on sait déterminer dans les grandes lignes ce qui résonne en soi, on trouve l'inspiration indispensable à la réalisation d'un projet.

Attention, se référer à des motifs d'aménagement ne veut pas dire faire des copier/coller. Ce serait une erreur, et ce pour deux raisons essentielles :

- › la reproduction ne reflétera pas votre philosophie, votre personnalité et donc ne caractérisera pas votre style en tant que concepteur ;
- › la scénographie ne s'intégrera pas au contexte (elle ne sera pas adaptée à la géologie, au climat, à la topographie, à l'environnement architectural et paysager).

Adapter les motifs d'aménagement observés à la philosophie des résidents et à la situation contextuelle du jardin constitue une démarche fondamentale. L'appréhension de l'univers des résidents conduit à des choix d'aménagements définissant un ordonnancement des relations spatiales entre les

objets, les masses végétales, les équipements.... Cet ordonnancement général doit être convaincant, c'est-à-dire lisible. C'est lui qui donne son identité à chaque jardin et c'est d'ailleurs cette unicité qui fait la richesse et l'originalité de l'art paysager.

Cette démarche nourrit l'imagination et passe par l'appréciation de l'esthétique du jardin et la lecture de l'expressivité liée à l'interaction des éléments paysagers.

L'art du jardin est comme l'art de la table, il n'existe pas de recette figée. Le choix de la conception architecturale et du style résultera tout naturellement des réponses obtenues selon les trois axes de réflexion énumérés plus haut. Aussi, je vous propose tout un ensemble d'ingrédients, d'épices, de condiments, associés à quelques petites astuces, qu'il me semble utile de connaître pour développer son sens de l'observation, sa capacité d'analyse, son imagination et sa créativité. Ils vous permettront de réaliser votre propre « recette » en fonction de vos émotions et de vos moyens, ou de ceux de votre commanditaire, pour élaborer le projet et réaliser l'univers recherché. En la circonstance, l'adage « réfléchir avant d'agir » sera le fil rouge de cette aventure.





# L'ESTHÉTIQUE **DU JARDIN**

**14 La règle de proportionnalité**

**16 La notion de géométrie du paysage**

- 16 L'échelle
- 18 Les plans
- 20 Les axes
- 22 Les lignes
- 24 Les points
- 26 Les volumes
- 28 Les masses
- 30 Les rythmes

**32 L'ambiance du paysage**

- 32 Les formes
- 34 Les vides
- 36 Les textures
- 38 Les couleurs
- 40 Les alternances
- 40 Les transparences et l'opacité
- 42 Le mouvement et la sonorité
- 44 Les arômes et les parfums

**46 Identifier un faisceau d'interactions des éléments paysagers**

**47 Les thèmes du jardin**

- 47 Le jardin fondé sur le naturel (informel)
- 52 Le jardin fondé sur la géométrie (formel)
- 54 Le jardin fondé dans les petits espaces en ville
- 56 Le jardin fondé sur le formel et l'informel
- 58 Le jardin fondé avec une terrasse
- 62 Le jardin humide
- 62 Le jardin fondé sur la présence d'eaux dormantes
- 64 Le jardin fondé sur la présence d'eaux vives
- 68 Le jardin fondé sur la présence d'eaux invisibles
- 69 La composition générale du jardin humide
- 70 Le jardin fondé dans les zones d'ombre
- 72 Le jardin fondé sur terrain sec et pauvre



Souvent l'appréciation de l'esthétique d'un jardin se limite à un *j'aime* ou un *je n'aime pas*, qui n'explique pas clairement ce qui plaît ou déplaît et ne permet donc pas d'extraire l'essence des éléments existants pour comprendre et se faire comprendre. La beauté de la nature peut sembler consensuelle, pourtant la définition de cette beauté est propre à chacun en raison de la part de subjectivité contenue dans tout jugement esthétique. Le sentiment du beau naît d'une relation émotionnelle entre le spectateur et les composants de l'objet ou d'une scène paysagère. Cet «échange»

sensible résulte de la somme des émotions et expériences antérieures vécues dans l'environnement social, familial et professionnel, qui construisent la sensibilité de tout un chacun. Néanmoins, le jugement esthétique repose aussi sur une pluralité de données objectives – ou, du moins, faisant consensus – comme la luminosité, l'expressivité des proportions respectives des hauteurs, des volumes, de l'harmonie des couleurs, du jeu des contrastes... Je vous propose donc d'étudier à la suite les principaux paramètres de l'esthétique d'un jardin, de sa configuration plurisensorielle.

## LA RÈGLE DE PROPORTIONNALITÉ

Cette règle fait appel à la notion d'échelle proportionnelle des éléments intégrés dans une scène paysagère ou dans le jardin dans son ensemble (attention, cette règle ne doit pas, pour autant, s'opposer à la fonctionnalité des lieux). La présence d'un élément disproportionné dégrade la poésie, l'harmonie d'un espace au point de créer un sentiment de malaise dû à ce déséquilibre. Prenons l'exemple d'un bassin, d'une piscine ou d'un arbre qui couvre les trois quarts ou plus, d'un terrain. Sa présence est plus que dominante; elle devient écrasante, étouffante, et rend les éléments de second plan dérisoires au point de les effacer complètement de la lecture de la scène. Les «forces» en présence ne se contrebalancent pas et desservent l'ambiance romantique et rassurante, si essentielle à ce lieu de vie qu'est aussi le jardin.

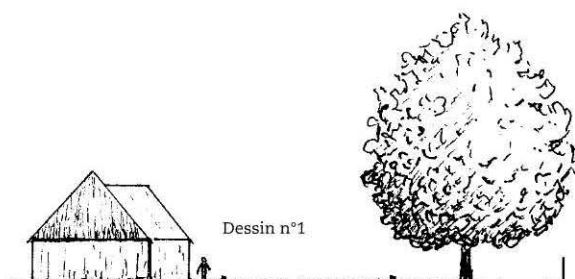
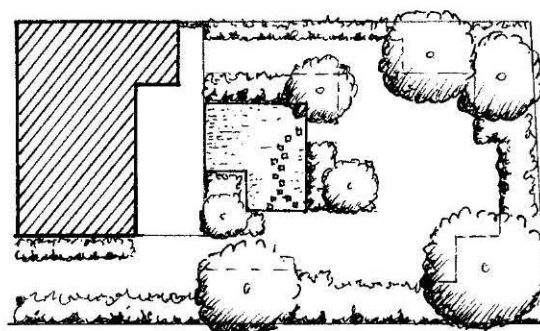
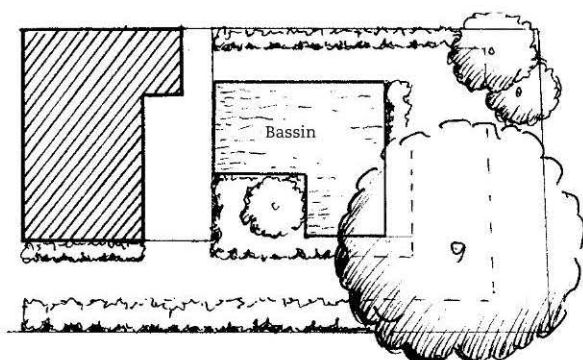
La règle la plus élémentaire est celle des «un tiers deux tiers». Il s'agit d'une version très simplifiée de la règle du nombre d'or, qui permet de mettre en valeur le ou les sujets dans une scène tout en respectant des proportions harmonieuses. Par exemple, pour un bouquet, la hauteur et la largeur globale vase/bouquet, doivent être réparties en un tiers deux tiers, un tiers pour le vase et deux tiers pour le bouquet ou vice versa. Cette proportion peut également être adoptée pour la répartition

des couleurs d'une composition florale, pour l'arrangement des surfaces de massifs et de pelouse par rapport à la profondeur ou la largeur du jardin, pour l'association des hauteurs et des volumes de végétaux, pour la répartition des strates arborées, arbustives et herbacées d'un massif et pour l'ensemble du jardin... La répartition selon cette règle des arbustes à feuillage persistant et des arbustes à feuillage caduc au sein d'un massif unique ou de l'ensemble des massifs apportera une dynamique plus forte aux compositions.

Le respect de cette règle de base est une garantie d'un relatif équilibre. Bien évidemment, on peut y déroger, notamment lorsque son application dans les compositions exige de solides compétences professionnelles et artistiques, sous peine de dégrader l'ensemble de la scène qu'on souhaite mettre en œuvre; mais il faudra alors le faire avec circonspection, et en fonction de la situation.

On observera que cette règle de proportionnalité est très souvent respectée dans les hauteurs, les volumes, les masses, les profondeurs... des scènes paysagères qui paraissent agréables à l'œil.

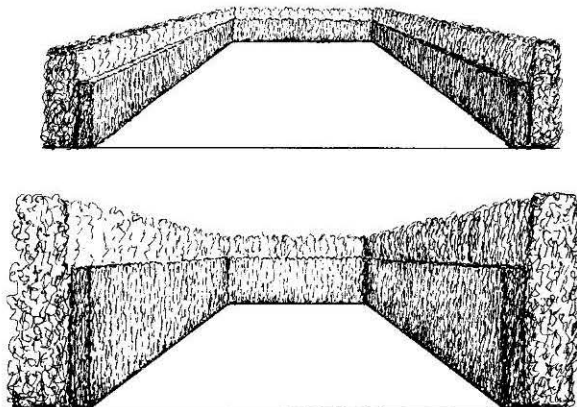




La proportion est un rapport d'échelle entre l'espace et ses composants. Sur le dessin n°1, l'emprise de l'arbre et la superficie du bassin sont démesurées par rapport à celle du jardin, de même que le volume et la hauteur de l'arbre par rapport à la résidence et à l'espace jardin. Le dessin n°2 fait apparaître un bon équilibre des proportions entre la résidence et l'espace jardin.



Les volumes et les masses apparaissent bien équilibrées tant dans leur hauteur que dans l'accompagnement longitudinal du bâtiment. (Jardins des Renaudies)



Le regard établit un rapport entre les dimensions du terrain et celles des éléments existants. Plus la hauteur des éléments est importante, plus le terrain paraît petit. C'est pour cela que, dans cet exemple, l'un des espaces semble plus petit que l'autre, alors qu'ils sont identiques.



La géométrie du paysage s'invite partout dans le jardin. D'une part, les éléments minéraux et les éléments végétaux, statiques par essence, s'animent et sont dynamisés par leur propre géométrie bi et tridimensionnelle. D'autre part, l'utilisation d'un certain nombre de codes visuels définit la géométrie spatiale de l'ensemble paysagé : l'échelle, les plans, les axes, les lignes, les points, les volumes, les masses, les rythmes. Tous ces éléments de géométrie se combinent pour donner son ossature à l'agencement de différents aménagements. Aussi, lorsque vous observez un aménagement paysager, essayez de rechercher et d'identifier chacun d'eux, puis étudiez-les dans leur ensemble pour tenter de comprendre leur action systémique, qui mène à l'esthétique, à la poésie et au style paysager du jardin. L'aspect architectural ainsi observé peut correspondre à votre personnalité, mais son adaptabilité à la configuration d'un terrain implique de déterminer sous quelles conditions. Rappelons que l'observation et l'analyse de jardins nourrissent progressivement l'imagination et fournissent une à une les pierres nécessaires à l'édifice d'un style personnel.

### L'ÉCHELLE

L'échelle et la proportion sont combinées et indissociables. Néanmoins, dans le jardin, l'échelle fait plus référence à la « dimension humaine ». Elle est un rapport de taille entre l'homme et les éléments par rapport à la fonction du lieu et à l'ambiance qu'on souhaite lui donner. Le surdimensionnement d'un aménagement peut procurer un sentiment d'isolement et de mal-être. Inversement, une échelle adaptée génère une sensation de confort, en termes d'accessibilité et de fonctionnalité du site (terrasse, pergola...), ou d'harmonie visuelle, grâce à une association judicieuse des masses, des volumes, des surfaces, etc., dans les perspectives, ou à une bonne intégration scénographique du jardin dans le paysage environnant.

L'échelle monumentale est exclue du jardin d'agrément, qui requiert un rapport de mesures usuelles et familières adapté au taux de fréquentation et aux activités humaines réservées à chacun des espaces considérés. Un dîner en tête-à-tête sera bien plus chaleureux et intime dans un espace de 5 à 7 m<sup>2</sup> pourvu d'une petite table pour deux, que dans un espace de 15 à 20 m<sup>2</sup> avec une grande table de salon de jardin de 8/10 personnes. Le cadre d'un repas d'ordre privé devra être rassurant, à la fois léger, transparent et protecteur, délicatement ventilé et ombragé si nécessaire, mais en aucun cas sombre, opaque ou inquiétant. Au contraire, une grande table nécessite une ambiance beaucoup plus ouverte.

La fonction et l'ambiance qu'on souhaite mettre en œuvre déterminent l'échelle spatiale de chaque site, de chaque perspective et du jardin dans sa globalité. Ainsi, la fonction détermine l'échelle bidimensionnelle de chaque surface qui, à son tour, définit l'échelle tridimensionnelle de ses éléments structurels (ornements, structures, végétaux...). Lorsque ce rapport d'échelle est à la mesure de l'objectif, il facilite l'intégration d'un aménagement spécifique dans son environnement, conforte l'ambiance recherchée et le sens du lieu.

Dans le jardin, ce rapport d'échelles spatiales est déterminant dans la répartition géographique et dans la volumétrie des espaces utilitaires, conviviaux et de contemplation.





*Un espace adapté à la présence de quatre convives.  
(Jardin de la Pellerine)*



*La situation (à l'écart et en contrebas du cheminement principal) et le dimensionnement de cette petite terrasse ombragée lui confèrent un caractère hospitalier en adéquation avec sa fonction.  
(Jardin des grandes vignes)*



*Cette perspective se veut résolument ouverte et lumineuse. L'allée engazonnée, bordée de part et d'autre de plates-bandes de vivaces, ouvre l'espace au visiteur. Elle s'accompagne d'éléments structurants qui animent, charpentent cet espace, et dont les dimensions et volumes correspondent à l'échelle spatiale de l'allée et de la perspective globale. (Jardins du Botrain)*

*Les volumes de buis et de berberis taillés en boule, sont proportionnés aux volumes des colonnes de taxus. Celles-ci cadrent la perspective et sont placées suffisamment en retrait pour ne pas donner un sentiment d'étreinte. Leur hauteur est volontairement limitée pour ne pas écraser cet espace ouvert. Elles rythment également la perspective dans sa profondeur et leur hauteur crée un relais visuel avec la frondaison des arbres du jardin. La proportionnalité des éléments majeurs (pelouse, plates-bandes, topiaires), à la fois dans leur largeur et dans leur hauteur, est proche des un tiers deux tiers. Cette spatialité présente un bon rapport d'échelle avec l'humain, qui trouve ici toutes les conditions requises pour apprécier le romantisme des compositions en toute sérénité.*



## LES PLANS

La beauté d'un paysage est également appréciée selon une lecture de sa profondeur en différents plans. La technique de construction d'une image selon trois plans, les premier, second et troisième plans, est employée par le photographe comme par le peintre, qui souvent l'associe à la règle des un tiers deux tiers aux niveaux horizontal et vertical. C'est ainsi que, très souvent, on a en premier plan l'élément (unité ou ensemble) sur lequel on zoome, celui-ci est assez proche de l'observateur. Puis, juste en seconde observation, le regard transite sur le deuxième plan qui correspond en général à l'élément majeur de «l'image». Le troisième plan, le plus éloigné de l'observateur, permet au regard de glisser du second plan vers l'horizon ou vers un «point d'appel» laissant entrevoir l'existence d'un point d'intérêt. Cette succession de plans crée la profondeur de la perspective, et donc le dyna-

misme et l'expressivité de l'image observée. En effet, le premier plan constitue un puissant point d'accroche du regard, lequel établit automatiquement un rapport d'échelle entre ce plan et les deux autres. Le regard se libère, ricoche de plan en plan, puis se déplace dans l'espace pour explorer ensuite tout naturellement le reste de la composition dans la profondeur, en découvrir les détails et apprécier l'esthétique et la poétique de «l'image». C'est pour cela qu'on veillera à créer ces différents plans à partir des points d'observation essentiels, notamment les embrasures de portes ou de fenêtres, les départs d'axes et les perspectives importantes. Tout en étant associée à la règle de proportionnalité des masses, volumes, profondeurs..., cette technique permet à l'observateur d'apprécier l'esthétique et la richesse d'une composition paysagère dans sa spatialité.



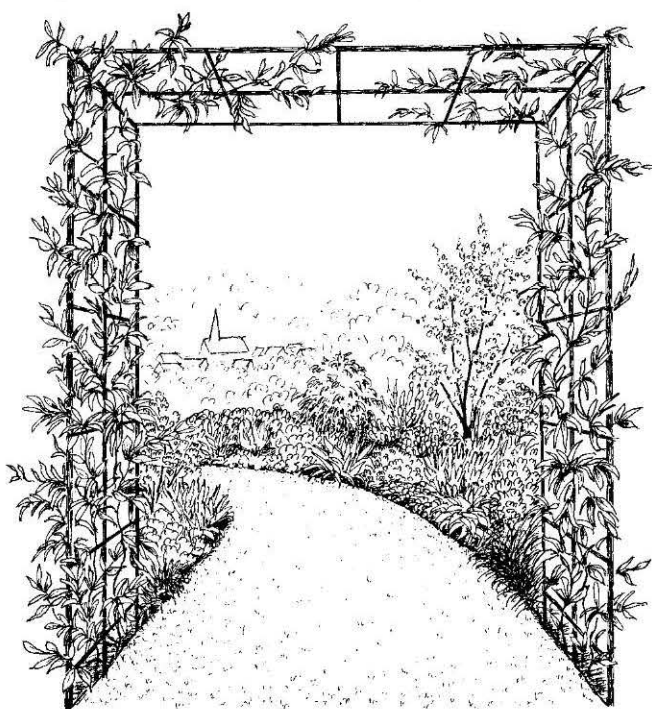
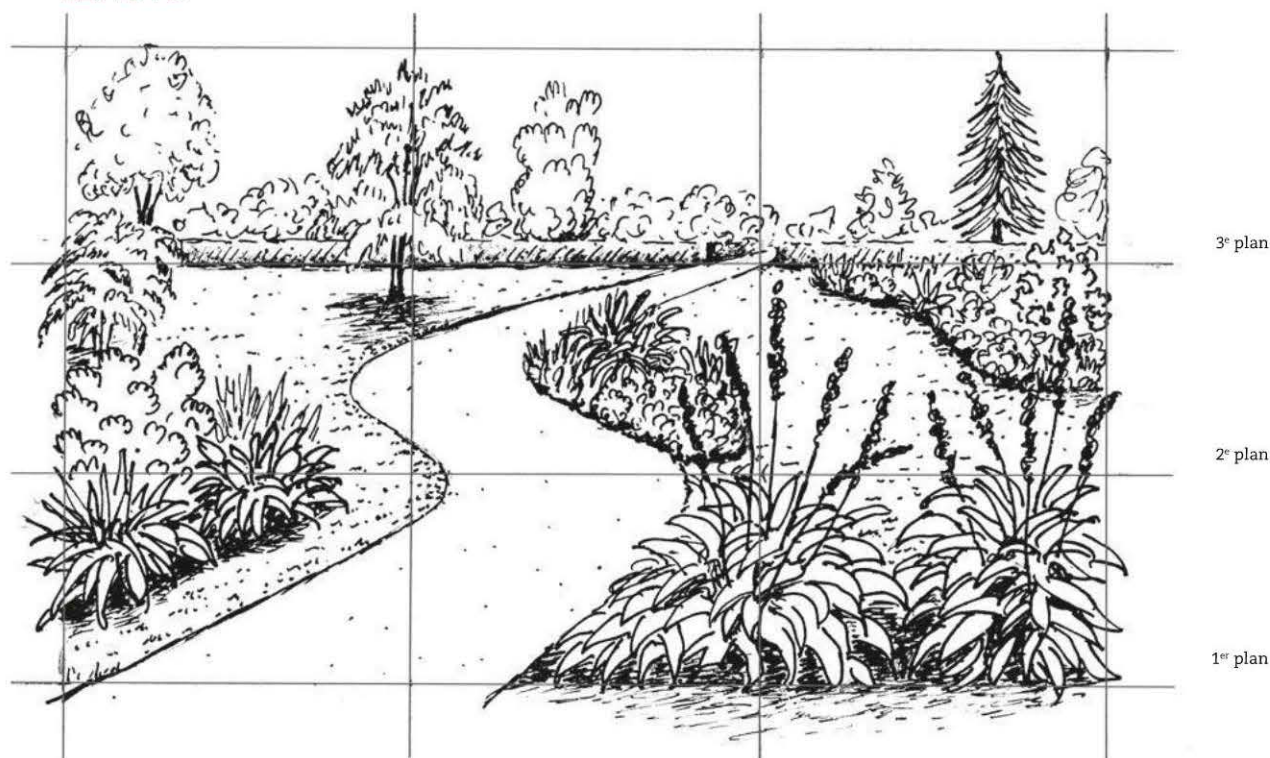
Premier plan : les bambous panachés ; second plan : hêtre pleureur, étang et marronnier rouge ; troisième plan : tout ce qui se situe derrière le marronnier. (Jardins des Renaudies)



La première masse végétale forme le premier plan, ensuite les plates-bandes jusqu'aux iris bleus constituent le second plan, puis la partie sombre et profonde crée le troisième plan. (Jardins de la Pellerine)



## LES PLANS



▲ Les artistes (photographes et peintres) utilisent couramment le principe des plans pour dynamiser et créer de la profondeur au paysage photographié ou peint. Soit on positionne l'horizon entre les premier et second plans, soit entre les deuxième et troisième plans. L'effet de « brouillage » consécutif à l'éloignement du troisième plan, plus ou moins affecté par la brume atmosphérique, fait qu'il coïncide en général avec la ligne d'horizon.

◀ La lecture se fait selon l'ordre d'éloignement des éléments par rapport à l'observateur. Ici, on regarde d'abord l'arche végétalisée, puis les massifs et l'allée, ensuite le regard se dirige vers le village. Ou inversement, on parcourt la scène du regard en scrutant le village pour revenir vers les massifs puis vers l'arche. Ainsi, par rapport au premier plan, l'œil établit le rapport d'échelle entre les éléments observés.



## LES AXES

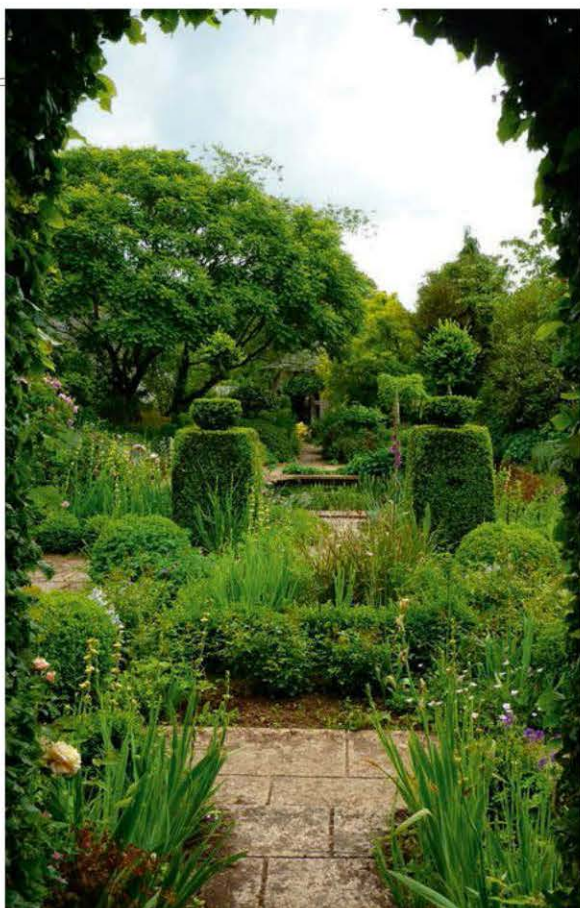
Les axes conduisent d'ordinaire le regard vers l'infini ou un point d'intérêt. Ils constituent un élément fondamental de la composition du jardin, qu'il s'agisse d'axes de symétrie ou d'asymétrie. Ils servent de colonne vertébrale à toute une répartition régulière ou irrégulière d'éléments de part et d'autre d'eux-mêmes.

Un axe peut correspondre à une surface, telle une plate-bande engazonnée ou une allée minéralisée, une ligne fictive construite sur le prolongement focal du regard à partir d'un poste d'observation, un espace entre deux lignes obliques dont la convergence inachevée vous guide vers un point d'intérêt, un ruisseau ou un **talweg**. Sous forme de lignes ima-

ginaires, droites, brisées ou courbes, les axes sont les postes privilégiés du promeneur d'où il observera, contempera et appréciera l'architecture et la poésie des scénographies qui s'offrent à lui.

Un talweg correspond à la ligne qui rejoint les points les plus bas d'un vallonnement ou d'une simple dépression du sol.

C'est à partir des axes que le jardinier concepteur se « met en situation », anticipant le cheminement de l'œil du visiteur, afin de décider de la répartition géographique et structurelle des composants de sa scénographie.



▲ Le style est donné par ces deux sculptures végétales placées à l'entrée de l'axe. Celui-ci ne dévoile que très peu d'éléments et constitue de ce fait un point d'appel très fort. (Jardins de Castillon)

◀ De cette arche, on devine deux à trois chambres de verdure placées dans cet axe qui traverse une partie du jardin. Les deux topiaires sous forme de colonnes coiffées de sphères sont les pièces majeures de cette perspective. En guidant le regard vers l'arrière-plan, elles constituent un relais visuel, tout en créant un rapport d'échelle entre l'arche du premier plan et la végétation du dernier plan; et tout cela, sans encombrer l'espace. (Jardin de la Pellerine)





▲ Cet axe comporte de très nombreux atouts. La haie de charmilles cadre le regard et crée l'intrigue, largement confortée par trois allées transversales que l'on devine. La petite aire gravillonnée bordée de plessis couvre un petit pont au-dessus d'un ruisseau et constitue une invitation à la découverte. Une zone ombragée offre de la fraîcheur au visiteur, donne de la profondeur à la perspective et accentue la luminosité du dernier espace engazonné. Celui-ci apparaît très ouvert et devient un véritable point d'appel, renforcé par la présence de l'escalier fleuri qui retient le regard. (Jardins de mon Moulin)

◀ De ce banc, on observe un axe engazonné constituant une croisée de chemins, véritable puits de lumière où de nombreux volumes et textures viennent enrichir l'architecture globale de la perspective. (Jardin de Landon)



## LES LIGNES

Les lignes imaginaires (axes) ou réelles structurent fortement le paysage et suscitent de nombreuses émotions :

- › *horizontales*, perpendiculaires à l'observateur, elles cadencent la profondeur du paysage, telles les différentes cultures dans la plaine, et expriment le calme, la mélancolie voire l'ennui;
- › *verticales*, elles donnent de la noblesse à l'espace en le dilatant en hauteur et suscitent chez l'observateur un sentiment d'humilité parce qu'il se sent petit à côté;
- › *obliques*, elles peuvent générer de l'inquiétude, de la tension mais également l'idée de quête et donc de dynamisme;
- › *courbes*, elles évoquent une douceur plus ou moins ferme selon leur degré de « tension », tel un serpent qui se faufile de-ci, de-là en se jouant des obstacles rencontrés.

À titre d'exemples, une haie champêtre avec une végétation diffuse constitue dans son ensemble une ligne horizontale, oblique ou courbe selon son tracé axial, la topographie et la position de l'observateur; le bord d'une pelouse reproduisant la courbe d'un massif forme une ligne de délimitation, dont l'orientation apportera plus ou moins de rigueur, créera un effet d'optique ou guidera le regard vers un autre point.

Qu'elles soient parallèles, convergentes ou croisées, les lignes jouent un rôle crucial dans la géométrie de l'espace. Elles caractérisent les formes et constituent l'ossature du jardin. Elles déterminent donc la force architecturale et l'esthétique de chaque composition et, consécutivement, le ressenti de l'observateur.



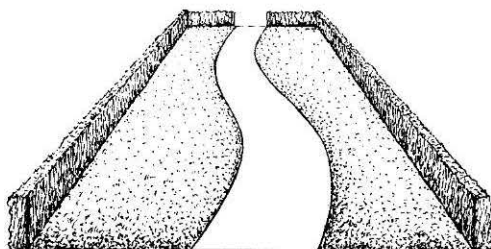
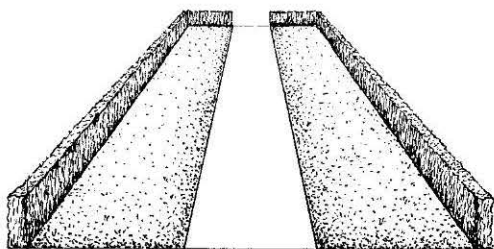
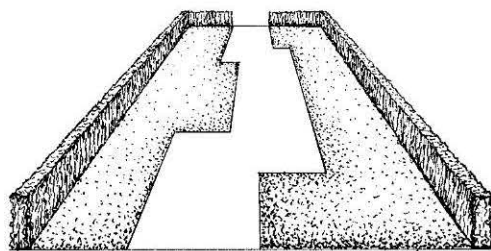
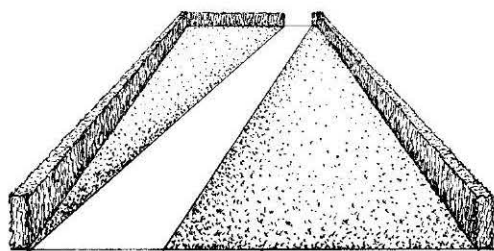
► Les lignes courbes du massif de bruyère sont confrontées à la verticalité des troncs, encore accentuée par un port plutôt érigé des arbres du premier plan. (Arboretum des Grandes Bruyères)

▲ L'imposante arche végétale, l'épaisseur des haies, les haies basses formant comme des contreforts, tout cela suggère une porte fortifiée. L'angularité des haies renforce leur fonction défensive. (Jardins du prieuré Notre-Dame d'Orsan)

◀ Les courbes des boules de buis contrastent avec la verticalité des lignes formées par les colonnes d'ifs, qui s'associent à celles des troncs d'arbres. La présence de lignes courbes contrarie et adoucit la rigidité des droites. (Jardins du Botrain)



## LES LIGNES



Le dessin des lignes, ici des allées, va conditionner la forme des espaces à aménager et consécutivement la répartition des masses végétales et leur volumétrie. Les lignes droites ou obliques tendent vers un point et conduisent le visiteur à accélérer le pas. Les lignes courbes l'amènent à ralentir, adoucissent le déplacement et évoquent plus de liberté. Les lignes brisées tendent à cadencer la progression et apportent plus de rigueur.



L'élégance de ces courbes mouvantes est renforcée par les volumes ombrés et le vert tendre des feuilles printanières. Elles conduisent en douceur le regard vers une fenêtre dans une haie de charmilles. (Jardins de Castillon)



La verticalité des poteaux vient contrarier l'horizontalité des bandes du pavage au sol et des barres transversales de la pergola. Malgré un alignement végétatif irrégulier, il se dégage du bord de la plate-bande une ligne oblique, parallèle à celle formée par l'alignement des poteaux. Cette oblique, accentuée par l'effet de profondeur de la perspective, crée une légère tension et dynamise la prise de vue. (Jardins de mon Moulin)



## LES POINTS

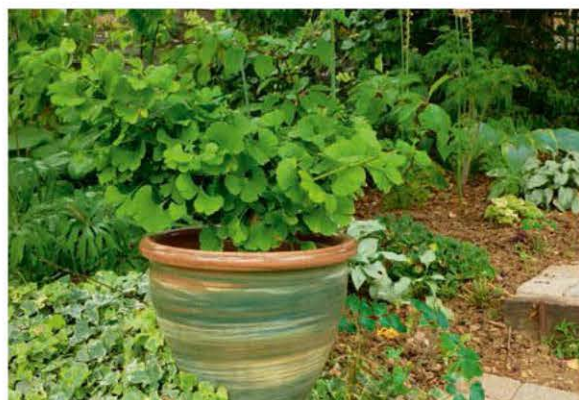
Il s'agit de points dits points repères ou points d'intérêt dans le jardin. Ils peuvent correspondre à de véritables points, tels les croisements de lignes, ou être matérialisés par des éléments sculpturaux originaux, chargés ou non d'histoire, de symboles. Leur présence est importante à nos yeux, en raison de leur attrait, et de la plus-value qu'ils apportent au jardin. Les œuvres d'art appartiennent à cette catégorie de même que des œuvres de la nature, comme un superbe chêne, arbre légendaire s'il en est, ou tout autre élément insolite (rocher, souche, tronc...).



Ici, on découvre un indéniable point d'intérêt : un rucher datant du XVIII<sup>e</sup> siècle. Un authentique témoin du passé dont on ne peut que regretter qu'il n'ait pas été remis en service. (Jardins de Botrain)

D'autres sont virtuels et donc imaginés par le prolongement focal du regard, conduit par des lignes fictives ou réelles vers des éléments qui suscitent chez le visiteur inquiétude, incertitude et curiosité. La suggestivité de ces points dits d'appel est puissante. Ils focalisent l'attention, aiguissent la curiosité, excitent l'imagination, attirent et conduisent finalement le promeneur vers l'élément à découvrir. Quelques exemples de création de ces points d'appel qui encouragent à connaître « l'après » : les lignes d'une petite allée qui se perd dans un bois, la présence inquiétante de la cavité d'une grotte au fond d'un jardin ; la transparence d'éléments dans une perspective laissant entrevoir l'existence d'une autre scène sans la dévoiler ; un mouvement de sol, telle une pelouse qui s'incurve pour disparaître au détour d'un chemin ou d'un massif opaque ; une ouverture dans un mur ou dans une haie, qui exerce toujours une forte attraction sur le promeneur.

Observées de loin, dans un jardin dont quelques topiaires viennent contrarier le caractère plutôt champêtre, ces belles poteries couronnées de boules de buis conduisent le visiteur à s'interroger sur les raisons de leur présence. Ce dernier découvre alors un joli banc sous une tonnelle recouverte d'un rosier liane. Les poteries forment un point d'appel et l'ensemble, un point d'intérêt. (Jardins de Landon)



Si cette belle poterie s'intègre harmonieusement, on ne peut s'empêcher de s'interroger sur les raisons d'un choix végétal aussi original : le ginkgo biloba. Cet ensemble devient donc un point d'intérêt. (Jardin des grandes vignes)



## LES POINTS



Cette belle perspective d'arches végétales mène à un escalier qui conduit le regard sur une fenêtre ouverte du bâtiment. Cette ouverture intrigue le visiteur et donne encore plus de profondeur à la perspective. (Jardins du prieuré Notre-Dame d'Orsan)



Cette arche laisse entrevoir une autre scénographie. D'un point d'appel, elle se transforme en un point de repère lorsqu'on visite le jardin constitué de plusieurs chambres de verdure. (Jardins de la Pellerine)



Placé perpendiculairement à l'axe qui traverse trois jardins successifs, une haie forme un véritable mur végétal et ferme la perspective. Dans cette haie et face à cet axe, une fenêtre offre un peu d'espoir au visiteur et se transforme instantanément en un véritable point d'appel. Arrivé à proximité et, une fois passée la surprise d'un changement radical de style par rapport aux jardins précédents, il découvre un nouveau point d'intérêt, là où les haies se croisent et semblent s'entrelacer (elles forment un petit labyrinthe). (Jardins de Castillon)



## LES VOLUMES

L'importance d'un volume varie selon le rapport d'échelle qui existe entre lui et les éléments architecturaux qui composent son environnement immédiat. Un platane de 20 m de diamètre et de 30 m de hauteur apparaît gigantesque dans un jardin de 200 m<sup>2</sup> et oppresse le visiteur. Au contraire, il semble moyennement grand devant un immeuble de 20 étages et minuscule au pied d'un gratte-ciel. Les volumes sont employés pour gérer l'équilibre et l'harmonie dans la géométrie variable et globale d'une composition ou d'une perspective. Ils servent à ponctuer un angle de massif, rythmer une plate-bande linéaire, accompagner une œuvre d'art (fontaine, statue...), masquer un élément, fermer une perspective afin d'orienter le regard vers un point d'intérêt et, de manière générale, animer

l'ensemble des aménagements selon les règles de proportionnalité relative à l'espace (surface et hauteur). Les volumes ont donc un rôle important dans l'ambiance de chaque espace et de l'ensemble du jardin. Si, dans nos esprits, il est souvent synonyme d'opacité, le volume peut être transparent tout en occupant une surface et un espace aérien : une clôture grillagée et partiellement végétalisée, un arbuste ou un arbre dont le **houppier** est aéré sont autant de volumes susceptibles d'offrir une certaine transparence au regard.

Le houppier est la partie de l'arbre constituée de l'ensemble des branches, rameaux et feuillages situés au sommet du tronc.



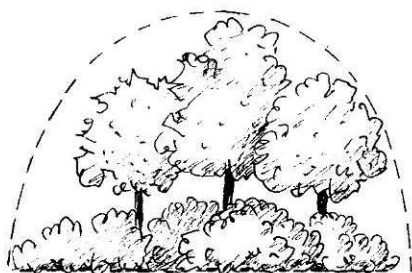
► Les volumes sont clairement définis en raison des différences de textures et de couleurs. (Parc botanique de la Haute-Bretagne)

▲ Sur la gauche, quelques volumes se distinguent et animent cette composition. (Jardins de mon Moulin)

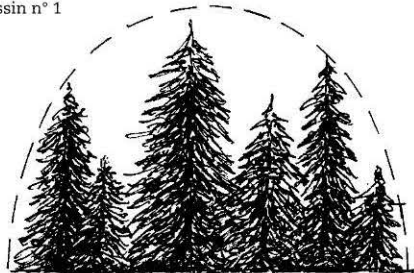
◄ Grâce à la différence des textures et à la distance entre chaque unité, les arbres se détachent de la haie bocagère située en arrière-plan. (Jardins des Renaudies)



## LES VOLUMES



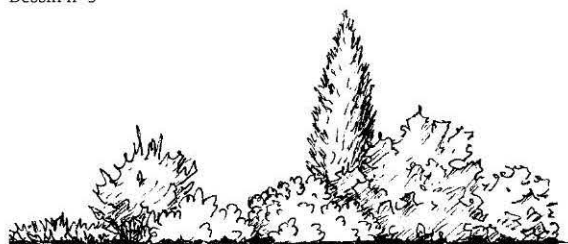
Dessin n° 1



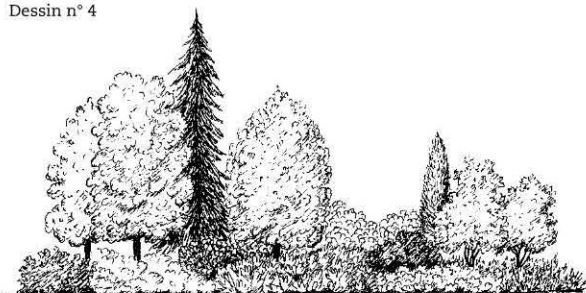
Dessin n° 2



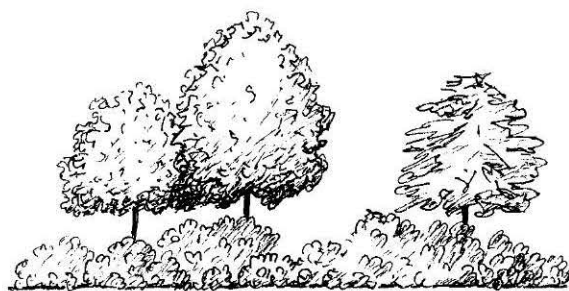
Dessin n° 3



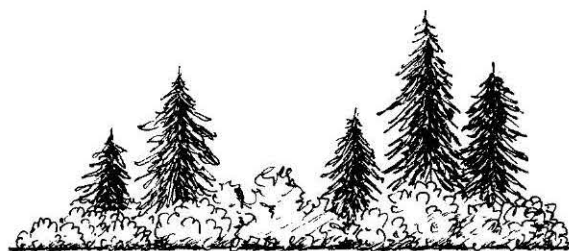
Dessin n° 4



Dessin n° 5



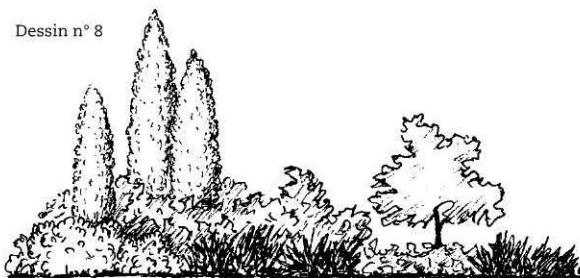
Dessin n° 6



Dessin n° 7



Dessin n° 8



Dessin n° 9

*Le groupement serré de volumes arbustifs et/ou arborés similaires dans un massif élimine l'animation architecturale et sera perçu comme un seul volume de forme circulaire ou ovoïde (dessin 1 et 2).*

*Pour captiver le regard, le profil général des plantations est donc étudié en fonction de l'arrière-plan, afin que de nombreuses silhouettes se détachent et soient mises en valeur dans chacun des massifs. En plus des animations saisonnières relativement éphémères, ces associations de formes, de volumes et de textures distincts, ainsi mises en évidence, vont dynamiser la composition tout au long de l'année et forger le caractère architectural du jardin (dessins 3 à 9).*



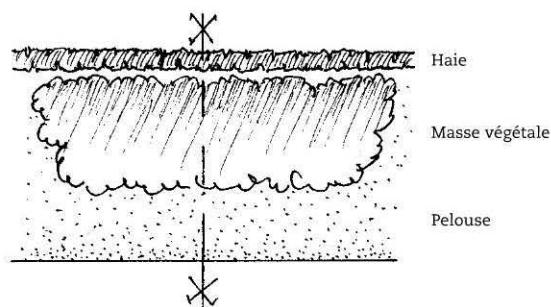
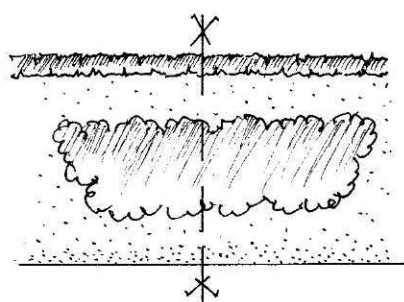
## LES MASSES

En termes de paysage, cette notion est très importante et fait appel à un rapport d'échelle : une masse végétale est un espace occupé par l'ensemble surface (sol) / volume (végétation) – hormis dans le cas de la strate arborée qui, dans une grande majorité sur haute tige, est avant tout une masse aérienne dans la mesure où elle permet la végétalisation de la surface sous-jacente à son volume.

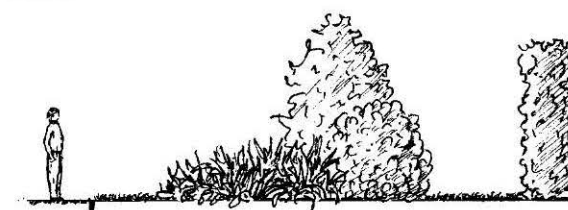
Dès l'instant où le volume occupe une surface, l'ensemble crée une masse végétale. C'est ainsi qu'à l'échelle du jardin on parle de la masse arborée, de la masse arbustive et de la masse herbacée (pelouse, vivaces...) pour évoquer les surfaces occupées par chacune de ces gammes végétales sur l'ensemble du projet.

À l'intérieur de ces masses, on décline d'autres masses, chacune composée d'une espèce ou d'une variété de la gamme végétale correspondante. Cette répartition de masses, plus ou moins étendues dans les massifs, permet de proportionner, rythmer, ponctuer et structurer en répartissant les formes, les volumes, les textures (feuillages, floraisons...) selon l'objectif de l'aménagement envisagé.

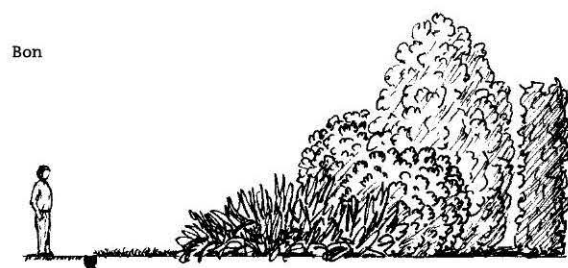
Cette technique est très utilisée dans la conception de plates-bandes de plantes vivaces afin d'élaborer la trame structurale et la répartition des animations saisonnières (floraisons, couleurs automnales...).



Mauvais



Bon



*L'emplacement d'une masse végétale (massif) est déterminant. Très souvent, les masses sont implantées au centre d'un espace avec, en arrière-plan, une haie ou un mur. Ce positionnement conduit à garder un intervalle inutile entre la masse végétale et l'arrière-plan : on se prive ainsi d'une volumétrie végétale beaucoup plus intéressante en termes d'expression et de qualité paysagère.*



## LES MASSES



*Ici, les masses de plantes vivaces accompagnent le visiteur dans son déplacement et bordent un petit étang sur la droite.  
(Jardins de la Pellerine)*



*Cette plate-bande, composée de masses de plantes vivaces, borde les arbustes et simule la masse herbacée qu'on observe dans un milieu naturel en lisière d'une haie ou d'un bois.  
(Jardins des Renaudies)*



*Dans cette composition, on observe une progression graduelle : la masse arborée est suivie de la masse arbustive, puis de la masse herbacée.  
(Jardins des Renaudies)*



## LES RYTHMES

Le rythme peut être obtenu par des lignes droites ou courbes et par des surfaces constituant une sorte de maillage du paysage observé. Au printemps, les paysages de la plaine sont émaillés de parcelles de cultures (colza, céréales et terre fraîchement labourée) aux couleurs contrastées, qui apportent une vibration ou créent un mouvement. Si ces cultures parallèles sont perpendiculaires à l'observateur, elles forment plusieurs plans successifs et cadencent la perspective dans sa profondeur.

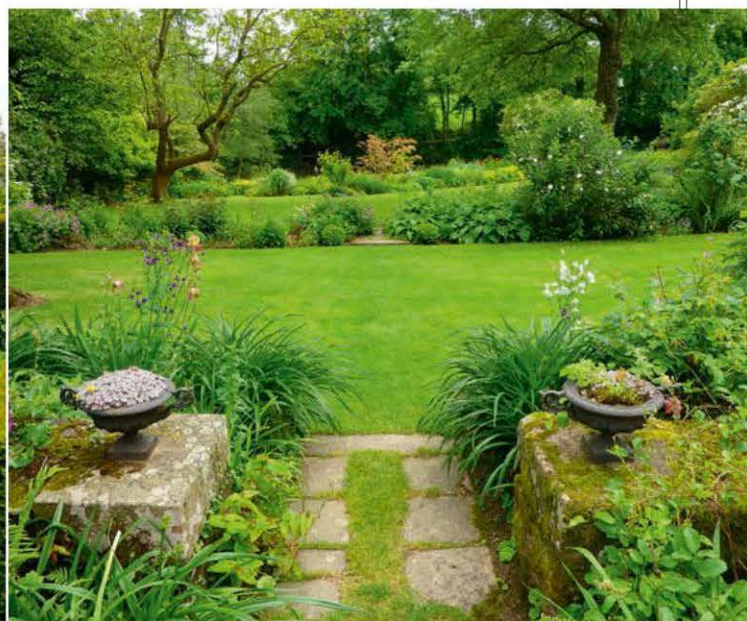
Selon la profondeur de chacune des parcelles ainsi observées, les plans successifs réduisent ou augmentent l'éloignement de l'horizon par un effet d'optique. Les vignobles offrent également un paysage rythmé et en mouvement soit par le parcellaire, soit par le parallélisme des lignes droites formées par les rangs de vignes qui, en

épousant les mouvements topographiques du sol, apparaissent en courbe pour « fuir » vers l'horizon ou se confronter à d'autres parcelles aux orientations opposées. Ces rythmes permettent de créer certains effets d'optique pour accentuer l'effet de profondeur des petits jardins, pour accompagner le visiteur, ou pour appuyer une dénivelée naturelle du sol en soulignant et en renforçant le mouvement général.

Avant d'intégrer le rythme dans un jardin, il faut donc en étudier l'effet dans les perspectives et dans les axes afin de savoir s'il constitue une plus-value dans l'accompagnement focal de l'observateur, dans le déplacement du visiteur et dans la lecture de la scénographie du jardin. Là aussi, l'analyse de scènes paysagères vous aidera à mieux saisir l'intérêt de sa présence dans un jardin.



*Les haies d'ifs séparent les espaces de verdure et en interdisent l'accès au regard. Ainsi, elles rythment cette perspective dans la profondeur et incitent le visiteur à progresser pour y découvrir les compositions. (Jardins de la Pellerine)*



*Les trois plates-bandes présentes rythment la perspective dans sa profondeur, tout en masquant partiellement d'autres compositions ainsi qu'un petit étang. (Jardins de la Pellerine)*





Ici, les boules de buis et de berbérises cadencent la profondeur de cette allée engazonnée. (Jardins de Botrain)



En bordure, des masses d'alchémilles rythment le premier plan végétal de la plate-bande. (Jardins de Castillon)



La profondeur de cette allée engazonnée est rythmée par les emmarchements. (Jardins du pays d'Auge)



Les éléments de géométrie structurelle que nous venons de passer en revue participent, avec tous les autres éléments de composition du jardin, à son « ambiance », ressentie aussi à travers l'expression des rythmes, des formes, des textures, avec leurs jeux de lumière et leurs couleurs, associée à l'essence parfumée de certains végétaux. En effet l'action systémique de ces expressions du visible et de l'invisible peut créer une atmosphère paradisiaque ou au contraire générer une sensation de mal-être, elle influe sur le psychisme de l'observateur.

Notez que l'utilisation d'éléments visuels aux effets qui s'affrontent (le contraste) ou se combinent (l'harmonie), contribue activement à l'élaboration d'une ambiance et que, si celle-ci est également instrumentée par la présence du minéral, de l'eau, de structures et d'ornements, le végétal y joue un rôle de médiateur et de chef d'orchestre.

### LES FORMES

Les éléments structurels d'un végétal, avec ou sans feuilles, lui confèrent une silhouette qui le caractérise. Les principales formes végétales pour les plantes couvre-sol sont dites « prostrées » (en forme de petit dôme aux branches retombantes), horizontales (hauteur comprise entre 30 cm et 1 m), tapisantes (végétation au ras du sol) ; pour les arbustes, on observe des formes en touffe, érigées, évasées, ovales, coniques... ; pour les arbres et conifères, on trouve, en plus des formes colonnaires, des formes dites « fastigiées » (en forme de fuseau), tabulaires (dont le branchage forme des « plateaux » horizontaux comme le cèdre du Liban), étagées (tel le *Cornus controversa* 'Variegata' ou cornouiller des pagodes panaché)... Viennent ensuite les **topiaires** aux formes déterminées et contrôlées, voire sculpturales. Ces végétaux de différentes formes seront utilisés isolés ou regroupés, en recherchant l'harmonie ou le contraste, dans les compositions, dans l'architecture des espaces, dans l'animation et la

création de l'ambiance du jardin. L'association de formes arrondies et élancées permet de créer un contraste. Celle qui est arrondie évoque douceur, calme et protection alors que la forme élancée stimule. Si vous recherchez de l'ombre pour vous reposer et que vous êtes face à un ensemble composé d'un arbre parasol, comme un pin, et d'un groupe de végétaux colonnaires (calocèdre, peuplier d'Italie) offrant la même ombre portée, instinctivement vous irez vers le pin dont la silhouette est rassurante et protectrice. Mais vous négligerez complètement l'ombre offerte par cet ensemble de colonnes dont l'expression est opposée à votre aspiration. Chaque forme convient ou s'oppose aux besoins du moment, voire à la personnalité de chaque humain, et suscite chez lui un ressenti particulier.

Les végétaux taillés en topiaires, aux formes géométriques denses et maîtrisées, s'opposent aux formes libres plus aériennes et naturelles. Par exemple, la rigidité d'une haie taillée tranche avec la grâce, la légèreté et le mouvement d'un massif de graminées. Ces associations contrastées génèrent une mise en valeur réciproque des textures et des formes, participent à l'animation et au dynamisme des compositions.

Les topiaires sont des arbres et arbustes taillés dans un but décoratif. L'art topiaire se pratique couramment sur le buis et l'if pour obtenir des formes géométriques simples (sphères, spirales, rectangles, etc.), mais de nombreuses autres espèces peuvent s'y prêter et les réalisations prendre des formes véritablement sculpturales.

Les formes ou silhouettes aériennes sont également associées au relief et aux dessins formés par les limites de massifs, de pelouses et d'allées (dont le revêtement a également un impact sur



le ressenti de l'observateur). On peut exploiter la forme de ces tracés pour créer des effets d'optique (augmentation ou au contraire diminution de la profondeur d'une perspective), pour apporter du mouvement et pour créer des points d'appel. L'association des formes bidimensionnelles (dessins au

sol) et tridimensionnelles (volumes aériens) constitue le fondement de l'ambiance, qu'on agrémenté par différentes notes, en jouant avec la luminosité, les sonorités, les parfums (voir «Le mouvement et la sonorité», page 42, «Les arômes et les parfums», page 44), et des fantaisies...



*Face à une scénographie végétale d'un style très souple, le caractère géométrique de la terrasse et du bassin devait être atténué. La forme du bassin a été rendue octogonale, et une végétalisation judicieuse des angles de la placette et en bordure du bassin simule la reconquête du minéral par le végétal, contribuant à l'intégration de cette rigueur géométrique dans le cadre général. (Jardins de la Pellerine)*



*La géométrie face au diffus, le guindé face au naturel, la rigidité face à la souplesse. (Jardins de Castillon)*



*Dans cette scène majoritairement composée de conifères, on observe différentes formes : horizontale, conique, ovale... (Jardins des Renaudies)*

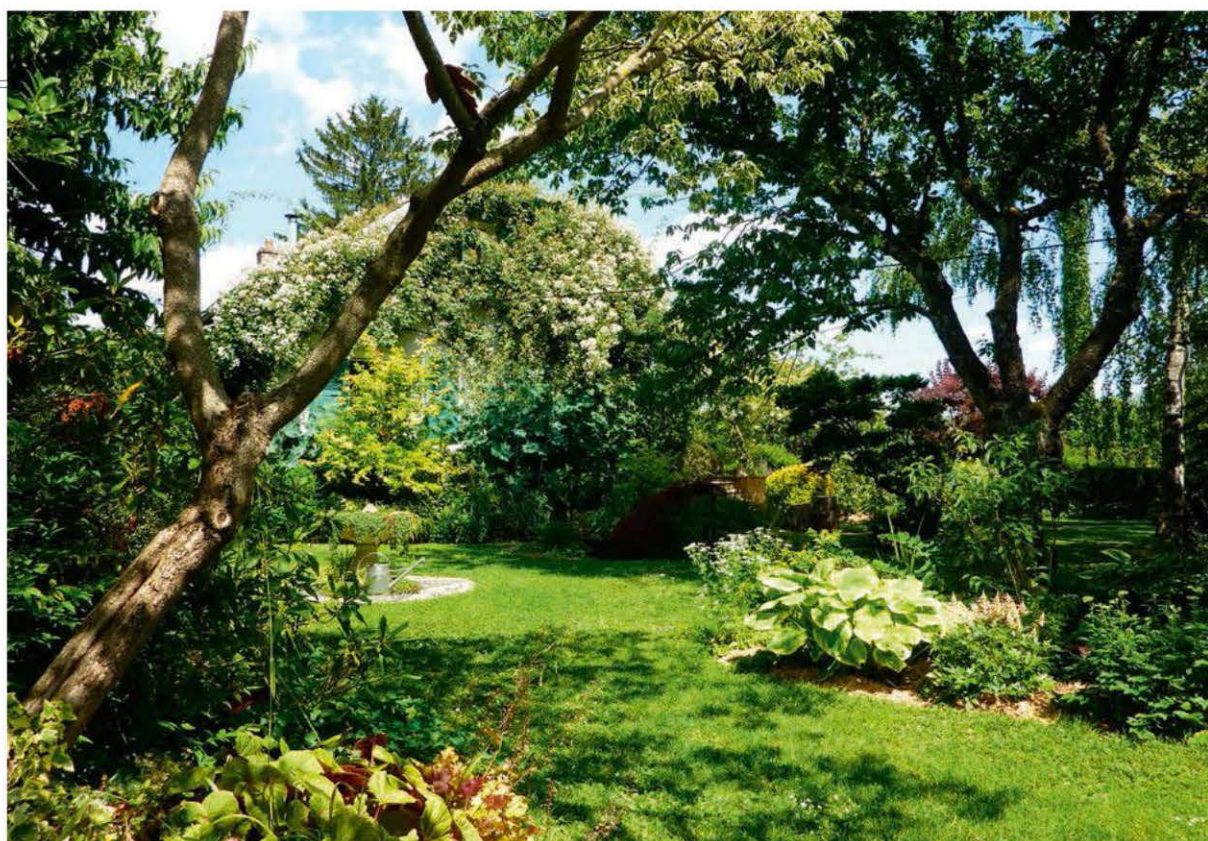


## LES VIDES

L'observation des vides ménagés dans une scénographie permet d'apprécier l'importance de leur rôle dans l'animation et la luminosité des scènes. La mise en place de vides est un moyen de valoriser l'architecture végétale et structurelle du jardin, de dynamiser la lecture des masses et des volumes existants. Ils représentent de véritables puits de lumière qui vont rayonner sur les volumes environnants. Leur présence éclaire les différentes textures et en modifie l'impact dans les compositions. Ils sont les artisans des jeux de lumière et d'ombre, soulignent les formes, les silhouettes, mettent en évidence les caractéristiques architecturales et valorisent l'esthétique des matériaux et des végétaux.

Ils jouent un rôle particulièrement important dans la dynamique apportée par les variations de luminosité journalières et saisonnières. Sans eux, les particularités de chaque unité, masse ou volume, disparaîtraient sous un imbroglio volumétrique et textural qui empêcherait totalement leur lecture.

Les vides correspondent à des surfaces minérales, aux pelouses, mais résultent également de l'association de formes et de volumes dissemblables de végétaux (voir les paragraphes sur les volumes et les strates végétales) ou de minéraux (enrochements). Leur fonction est donc fondamentale dans la construction de l'architecture générale d'un jardin.



*Les vides invitent la lumière à exacerber les volumes, les opacités, les transparences, les couleurs, les formes... (jardins de Landon)*

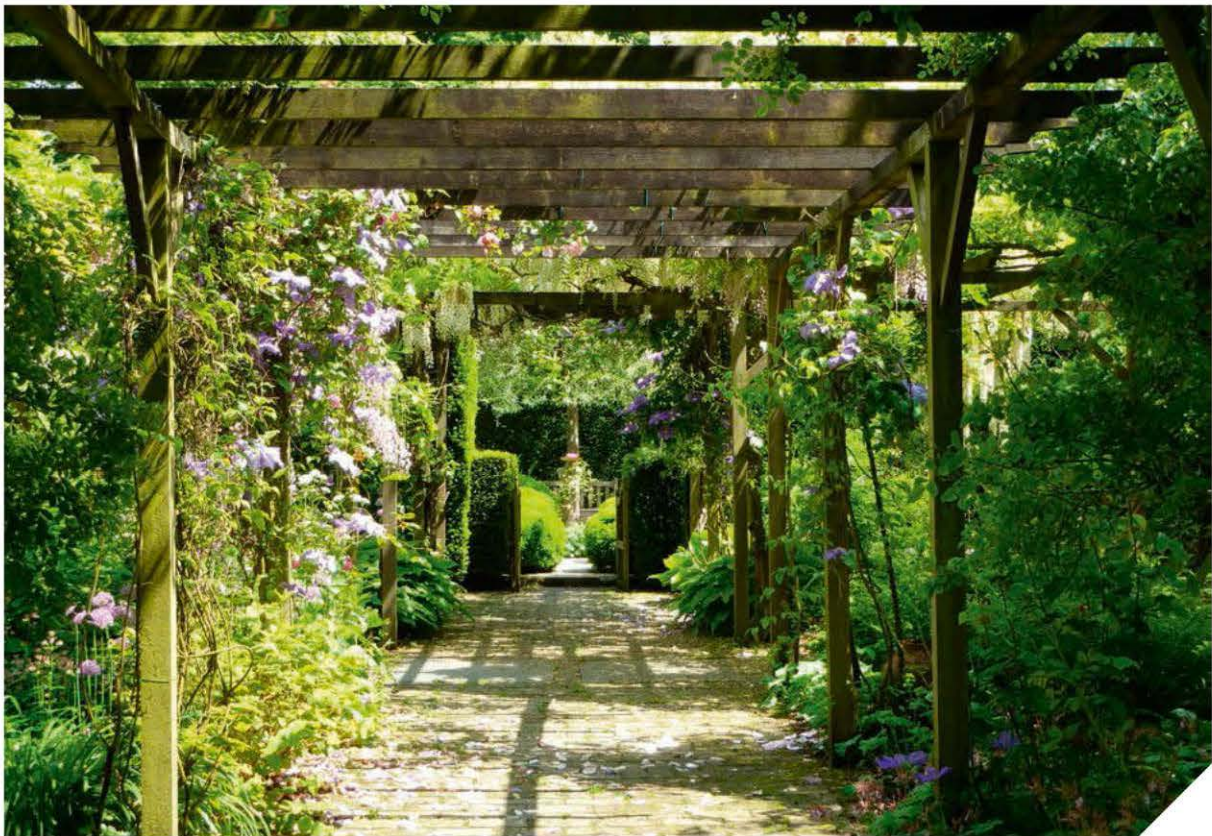


## LES VIDES



◀ L'alternance de zones ombragées et ensoleillées résulte de la présence de vides dans la strate arborée. Cela permet d'animer cette allée dans sa profondeur et de rythmer la progression du visiteur. (Arboretum des Grandes Bruyères)

▼ Le recouvrement partiel de cette pergola permet d'obtenir un ombrage suffisant à une déambulation romantique, tout en préservant un espace ouvert. (Jardins de Castillon)





## LES TEXTURES

Les faces d'une pierre de taille, bien qu'étant de même nature et de même densité, offrent des expressions différentes si le parement est brut, taillé au marteau taillant ou piqué au poinçon. Selon la couleur, le grain du matériau, l'agencement et la taille des éléments (moellons, pierres, briques...) d'un appareillage utilisé pour le parement global d'un mur, on peut obtenir des textures très différentes et créer des contrastes ou des harmonies. S'il en est ainsi pour toutes les catégories de matériaux, il en est de même pour le végétal. Les troncs d'arbres comme le chêne, le platane, le châtaignier... présentent tous des textures reconnaissables. En effet selon la teinte, la densité, la taille, l'orientation du feuillage et du branchage d'un volume aérien, la lumière est «absorbée» ou «reflétée» et transmet au regard une trame plus ou moins sombre, une texture qui le rend identifiable à moyenne distance. Ainsi le feuillage d'un laurier Otto Luyken vert foncé contraste avec celui d'une

symphorine rampante au petit feuillage vert clair. L'artémise, au feuillage fin et clair, forme un fort contraste au côté d'une acanthe qui arbore un gros feuillage vert foncé luisant.

En dehors de ces associations, les évolutions saisonnières modifient les textures et le graphisme général du jardin, adoucissant ou accentuant certains contrastes, ou au contraire transformant une association harmonieuse en un contraste. L'aspect d'une haie est différent en hiver avec son branchage mis à nu ou habillé d'un feuillage marcescent; les jeunes pousses printanières et les feuillages automnaux sont de différentes teintes; la taille en topiaire de végétaux à feuillage caduc ou persistant produit une texture distincte de celle du port naturel de la plante. Par la disparité de leurs expressions identitaires, les textures de végétaux s'harmonisent ou s'opposent dans les compositions, contribuent à la dynamique des scénographies et forgent ainsi le caractère paysager.



*Le contraste des textures et des couleurs anime cet ensemble.  
(Jardins de Landon)*



*Dans cette scène paysagère, la disparité des textures permet  
une lecture des volumes occupés par chaque espèce.  
(Jardins des Renaudies)*







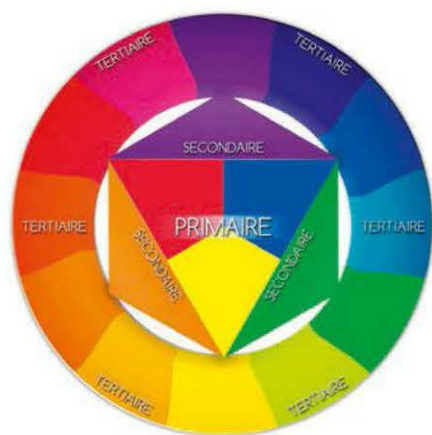
## LES COULEURS

La couleur chatoyante (rouge-orangé) d'un feuillage automnal situé dans une frondaison verte forme un contraste, un point d'intérêt et une animation. De tels éclats de beauté, faits de contrastes et d'harmonies, ont toujours captivé le regard de l'homme. Certes il existe une lecture subjective de la couleur, liée à des sensations chromatiques gravées dans la mémoire de chacun.

De manière succincte, les couleurs du cercle chromatique qui vont du vert-jaune jusqu'au rouge, en passant par le jaune et l'orangé, sont dites chaudes et stimulantes, et celles allant du vert au rouge violacé, en passant par le bleu, sont regardées comme froides et apaisantes. Le blanc, le gris et le noir sont considérés comme neutres.

Dans ce cercle, les couleurs se déclinent sous trois catégories :

- › les couleurs primaires composées du magenta, du jaune et du cyan ;
- › les couleurs secondaires qui s'obtiennent par un mélange égal de deux primaires ;
- › les couleurs tertiaires qui sont obtenues par le mélange à quantité égale d'une primaire et d'une secondaire qui lui sont adjacentes.



En dehors des contrastes nés des couleurs primaires, entre le chaud et le froid, le stimulant et l'apaisant, on observe également d'autres contrastes : celui lié à la qualité d'une couleur, entre une teinte pure et

lumineuse et une teinte saturée et ternie ; celui lié à la clarté et l'obscurité, comme le blanc et le noir, le gris clair et foncé, le jaune et le violet foncé ; mais également le contraste lié aux teintes des textures de volumes et de surfaces végétales ou minérales. Les scènes associant des couleurs dites « complémentaires », ou des camaïeux, forment également de belles compositions harmonieuses. Une couleur complémentaire est celle diamétralement opposée à une autre couleur du cercle chromatique : le cyan est ainsi la couleur complémentaire de l'orange. Chaque complémentaire se décline en une palette de tons nuancés (couleur augmentée de blanc) ou ombrés (couleur augmentée de noir). L'association de deux couleurs complémentaires (par exemple, bleu et orange) dont la teinte est sélectionnée dans les tons nuancés ou ombrés de leur palette respective, avec une complémentaire adjacente (dite analogue) à l'une d'entre elles, au ton suffisamment distinct de ceux des complémentaires, fournit une polychromie esthétique, à condition toutefois que l'une des couleurs soit dominante, voire contrastante, pour « structurer » l'association.

En effet, une répartition à part égale de couleurs distinctes peut nuire à la composition et donc à la réception du message exprimé. Alors qu'une teinte dominante, par sa vivacité ou sa quantité dans une palette composée de trois à cinq teintes utilisées à parts inégales, rehausse les valeurs de chaque couleur et donc leurs expressions respectives. Mais cet effet est aussi possible dans un ensemble monochrome tel un camaïeu de bleus, de roses, de jaunes, de blancs... dans lequel on emploie toujours une dominante. Dans un jardin, celle-ci sera présente sous la forme de fleurs aux silhouettes et aux volumes vraiment dissemblables afin de structurer et d'animer la composition. Le nombre de combinaisons est illimité et permet ainsi à chacun de composer « son bouquet ».

L'association de couleurs contrastées ou harmonieuses, qui forment une palette de sensations telles que l'énergie, la vigueur, la douceur..., permet de souligner la poésie d'une scène.



Le regard va ainsi appréhender ce langage invisible et délivrer une lecture de l'atmosphère d'un jardin, qui sera différente d'un observateur à l'autre.

Mais l'harmonie peut aussi être constituée d'autant de dissemblances que de ressemblances, et elle s'amuse du contraste. Ainsi, l'harmonie des couleurs présentes dans une composition florale faite d'innombrables petites fleurs légères et d'un lys imposant et sublime à la fois permettra d'estomper en grande partie le contraste. Celui-ci, dû au « volume » du lys, est donc adouci sans être gommé,

valorisant la composition sans en dénaturer l'harmonie.

De fait, le contraste est l'opposition des expressions alors que l'harmonie n'est que convergence, quoique la notion de contraste soit relative, dans la mesure où celui-ci peut momentanément concorder avec les goûts ou l'état d'esprit de chacun. Il est indispensable, car, employé à bon escient et avec parcimonie, le contraste anime les compositions florales et paysagères, et participe également à l'harmonie de celles-ci en les rehaussant.



*La magnificence de la floraison des rhododendrons illumine le printemps. (Jardins des Renaudies)*



*Une clématite prend d'assaut son voisin le rosier pour créer cette belle et tendre association de couleurs. (Jardins de Botrain)*



## LES ALTERNANCES

L'alternance de volumes, de masses, de couloirs et d'espaces ouverts, d'espaces ensoleillés et de zones ombragées... sont autant de contrastes d'ambiance et d'animations paysagères, faits d'oppositions et de convergences qui rythment l'évolution spatiale et les sensations du promeneur au cours de son cheminement. L'alternance peut également résulter d'éléments rythmiques (végétal, ornement...) placés là pour accompagner le regard dans la contemplation d'une perspective et le guider vers un point d'intérêt. L'alternance contrarie la monotonie et participe activement à la dynamique du jardin.

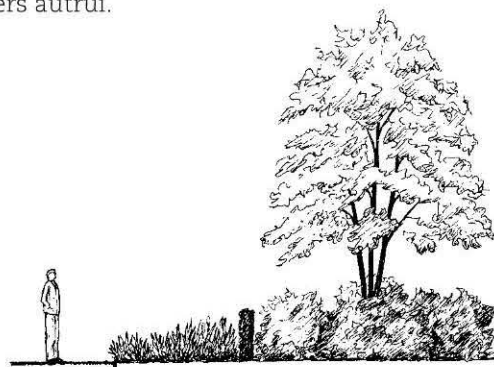
*Dans cette perspective, les berbéris taillés en boules alternent avec les buis. (Jardins de Botrain)*



## LES TRANSPARENCES ET L'OPACITÉ

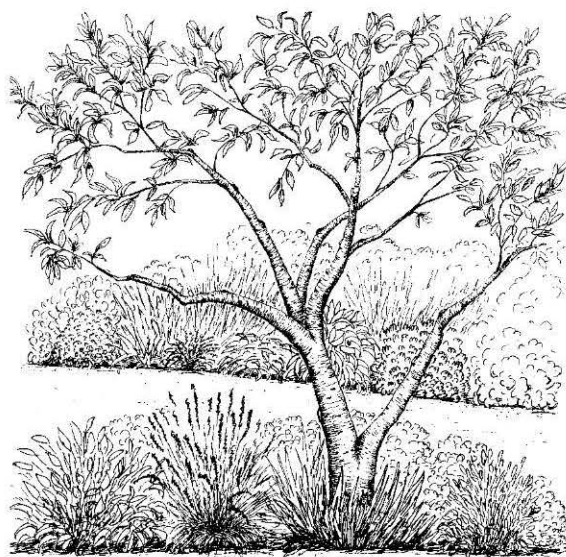
L'opacité est nécessaire pour masquer les perspectives inesthétiques mais elle peut également fermer l'espace et conduire à un sentiment d'isolement, de solitude, de claustrophobie. Si certaines textures de végétaux interdisent au regard de voir au-delà, d'autres permettent de percevoir par transparence, sans en dévoiler l'entière identité, un point d'intérêt. Ces transparences aiguïssent la curiosité et incitent le visiteur à se rendre vers les scènes paysagères partiellement masquées pour en découvrir la nature et l'ambiance. Elles constituent de véritables points d'appel et peuvent être obtenues par la sélection d'un végétal, l'agencement des masses et volumes ou le choix de structures moins opaques. Un treillage habillé de végétaux aux feuillages légers et peu denses (clématites, rosiers...) favorise une certaine transparence, en opposition à la densité d'un lierre grimpant par exemple. La taille de certaines branches à l'intérieur des volumes de cépées d'arbres, de touffes d'arbustes, génère cette transparence, met en valeur l'architecture du branchage et confère au végétal une autre dimension et une nouvelle fonction dans une composition.

Utiliser les caractéristiques de transparence et d'opacité des textures originelles des végétaux est un bon moyen pour animer l'atmosphère générale de jeux de lumière et d'ombre. L'opacité assombrit, alourdit l'ambiance si elle est excessive et tend à l'isolement, mais elle est utile pour créer des contrastes, donner de la profondeur aux massifs ou agencer des destinations secrètes et retirées, alors que la transparence est faite de légèreté, de luminosité et génère l'ouverture vers l'extérieur, vers autrui.



*Le rehaussement des branches basses d'un arbre permet d'organiser sous son emprise un massif végétal de mi-ombre ou d'ombre et d'apercevoir, par transparence, la scène qui se déroule plus loin.*

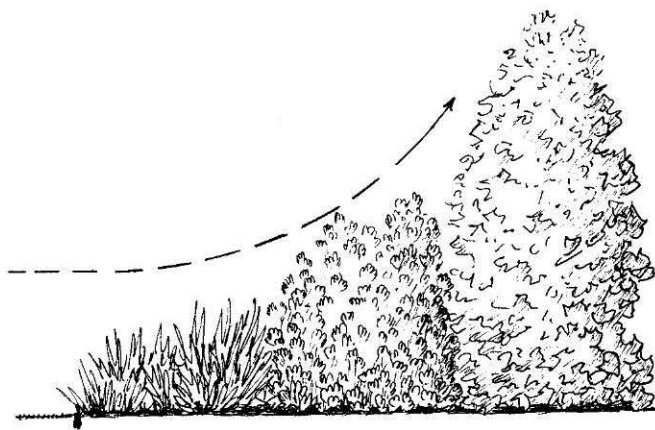
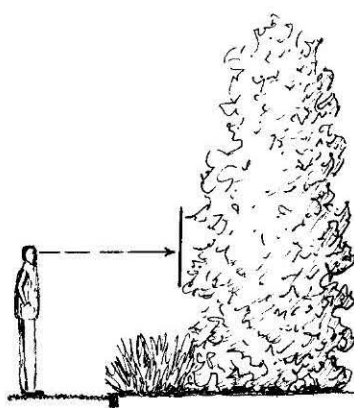




▲ La suppression de quelques branches basses associée à l'éclaircissage du houppier met en valeur l'aspect tourmenté et architectural du tronc et des branches charpentières. Cela permet également d'obtenir une meilleure luminosité sous le couvert végétal pour y installer une plus grande variété de plantes.

▼ Ici, on mesure l'impact d'une opacité dans une scène, d'autant que celle-ci est renforcée par le puits de lumière de l'arrière-plan. (Arboretum des Grandes Bruyères)

◀ Le rehaussement de la couronne d'un vieux savonnier permet de savourer la scène paysagère qui est offerte. (Jardins de la Pellerine)



L'opacité varie selon l'intensité du feuillage. Sa présence est souvent nécessaire ou utile, mais l'œil s'en détache très rapidement et recherche des mises en scène qui ne renvoient pas un « refus » au regard, avide de découverte et d'intérêt. C'est pour cela qu'une progression graduelle du volume des végétaux sera préférable à la verticalité d'un mur végétal.



## LE MOUVEMENT ET LA SONORITÉ

Chaque végétal réagit différemment face à l'action du vent. Dans les zones fraîches et humides des milieux naturels, on rencontre couramment le peuplier tremble (*Populus tremula*), dont le feuillage frémit aux premiers soupirs du vent. La position et la forme du feuillage de ce peuplier le rendent particulièrement sensible et font que, sous un faible souffle, il s'agite en se riant des autres arbres incapables de s'animer. La flexibilité des tiges (saules, eucalyptus, bambous...) ou la souplesse et la légèreté des feuillages qui ondoient en bruissant permettent à certains végétaux (les graminées entre autres) de s'animer sous l'action du moindre courant d'air et leur confèrent un incontestable rôle dans l'ambiance

d'un jardin. Malgré la rigidité de leur port, sous l'action du vent, les pins, tels le pin sylvestre, le pin noir laricio ou le pin noir d'Autriche produisent également un bruissement très particulier et fort agréable, dû à la densité, à la forme et à la disposition de leurs aiguilles. L'introduction de sculptures mouvantes (carillons...) est un autre moyen d'apporter du son, d'émoustiller la curiosité et de donner du plaisir.

Cette approche de l'ambiance du jardin par le mouvement et le son participe à l'émulation des sens, offre un spectacle animé et une petite note mystérieuse faite de chuchotements subtils que l'on perçoit en temps réel avec le souci d'en identifier la source.



*L'absence d'angle dans la partie supérieure et la fluctuation de leur hauteur, associées à leur flottement ondulatoire entre les arbres, donnent une telle légèreté à ces haies, qu'on ressent leur mouvement au point d'espérer que ce miracle se produise. (Jardins de Castillon)*





▲▲ La légèreté et la souplesse des graminées leur donnent la capacité de se mouvoir sous la moindre action du vent.

▲ Cet échassier charge son bec d'eau qui, sous l'action du poids, s'ouvre et la déverse périodiquement dans le bassin. Ici, le mouvement et le bruit sont furtifs, mais ils créent la surprise et suffisent à l'animation de cet espace intimiste. (Jardins de Castillon)

▲▲ Ici, le mouvement est de l'ordre de l'illusion. La courbe de l'allée oriente le visiteur vers un vieil arbre dont la forme et l'inclinaison l'invitent à poursuivre son chemin vers la demeure. La dynamique de la courbe s'associe à celle de l'arbre pour conduire le promeneur. (Jardins de la Pellerine)

▲ Le visiteur ne peut s'empêcher de répondre à l'appel du clapotis de cette petite fontaine dissimulée dans la végétation. (Jardin contemporain « Intérieur à ciel ouvert »)



## LES ARÔMES ET LES PARFUMS

Parmi les « expressions sensorielles » nées du visible, de l'auditif et du tactile, celles émanant de l'olfactif sont sans nul doute des plus émouvantes. Quel est ce véritable pouvoir enivrant que peut exercer telle ou telle odeur ? Pourquoi lui vouons-nous une telle attention ? Quelle est cette influence mystérieuse qui nous invite à nous rendre chaque jour près de cette plante pour recevoir cette émotion profonde et indescriptible que procure son effluve ?

Depuis l'Antiquité, où l'encens est apparu comme le premier parfum, les peuples ont développé les qualités odoriférantes des molécules végétales. Qu'ils émanent de la fleur, du fruit, de l'écorce, du feuillage, de la racine..., les arômes et parfums sont employés à des finalités religieuses, médicales, hygiéniques, cosmétiques, culinaires, et comme artifice de séduction.

Si les couleurs ont la capacité de nous hypnotiser, les parfums ont le privilège de nous offrir une vraie communion avec la plante émettrice, une union des plus sensuelles provoquée par cette séduisante inhalation de son essence.

Les sensations procurées par le sens de l'odorat sont vécues de manière plus consciente, donc plus intense, que celles liées aux sens du toucher, de la vue et de l'ouïe. Alors que le pouvoir des formes, des volumes, des textures ou des couleurs influence

notre comportement sans que nous en ayons conscience. Ces vagues odorantes qui parcourent l'atmosphère émulent notre approche sensorielle du jardin et nous incitent à le parcourir pour nous enivrer en toute plénitude de ce plaisir furtif et insaisissable mais si envoûtant. On ne peut donc que les intégrer dans le projet d'aménagement pour embaumer l'ambiance du jardin et bénéficier de ces inhalations captivantes.

D'autres éléments participent activement à l'ambiance d'un jardin comme les ornements (statues, fragments architecturaux...) qui rehaussent l'architecture, la qualité et l'expression des scènes observées à condition que leur intégration soit réussie. Les matériaux peuvent aussi avoir une influence positive ou négative sur l'ambiance du jardin, ou encore les structures, qui constituent une véritable plus-value sous réserve que leur aspect sculptural et leur situation favorisent leur intégration et leur mise en valeur. Enfin l'eau anime les scènes et leur apporte un certain romantisme. Je vous invite à vous reporter aux pages 62 à 69 où ces thèmes sont largement développés.



*L'harmonie des couleurs associée aux effluves du rosier fournit à cet espace une ambiance apaisante et parfumée en parfaite adéquation avec sa fonction (tête-à-tête, séance de bronzage ou petit farniente).*





▲ Dans cette allée, tout un ensemble d'effluves enivrent les sens au fur et à mesure de la déambulation. (Roseraie départementale de l'Haÿ-les-Roses)

◀ Rose Pierre de Ronsard.



## IDENTIFIER UN FAISCEAU D'INTERACTIONS DES ÉLÉMENTS PAYSAGERS

L'architecture générale en synergie avec les éléments de géométrie et d'ambiance, les forces du visible et de l'invisible, crée une relation très complexe entre soi, la poétique et l'esthétique du jardin, des compositions, des massifs... Cette «connexion» génère des émotions négatives ou positives qui donnent un sens au lieu, le rendent magique ou non, selon la philosophie, les références culturelle et la sensibilité du visiteur.

Il ne suffit pas de dupliquer les éléments observés pour obtenir le même résultat dans un jardin. La nature et la disposition des structures, des ornements et des matériaux, l'association, la présentation des végétaux entre eux et avec les structures, selon l'harmonie ou le contraste souhaité, doivent être ajustées et en adéquation avec leur environnement. L'adaptation d'éléments ou de scènes paysagères qu'on souhaite intégrer dans un jardin est directement reliée à la sensibilité et au goût de chacun. Pour que cette adaptation soit réussie, il faut saisir l'essence de la scène observée, qui découle naturellement de la fonction, de l'architecture, de la nature et de l'expression des composants de celle-ci. Une allée bordée de pavés en grès n'aura pas la même expression qu'une allée délimitée par des briques. Cette même allée, selon sa largeur, sa longueur, son inclinaison, sa forme et la nature de son environnement immédiat (pelouse, plantes vivaces ou arbustes...) exprimera plus ou moins de dynamisme et de romantisme, sera perçue comme un «guide» si elle accompagne une plate-bande ou considérée comme une «invitation» si elle disparaît rapidement derrière un bosquet. Deux arbustes de la même espèce, dont le développement, la texture et la floraison sont identiques, n'auront pas pour chacun le même «signifié» si l'un d'entre eux émet un parfum ou se colore à l'automne. La texture d'un feuillage caduc n'aura pas le même effet s'il est observé de près ou de loin, s'il est exposé au soleil ou à l'ombre, ou encore s'il est encadré d'ar-

bustes à feuillage caduc ou persistant, et ainsi de suite pour tous les éléments.

L'expression des éléments d'un jardin évolue selon la «note sensible» émise par chacun d'entre eux, laquelle résulte de l'action synergique des «signifiés» (froideur, chaleur, douceur, vivacité, rigidité, souplesse...), de leur nature, de leur forme et de leur situation contextuelle.

La lecture de cette expression diverge selon la sensibilité de chacun. Mais l'objectif ne sera atteint que si votre approche sensible vous a permis d'appréhender ce faisceau regroupant les nombreuses et subtiles interactions majeures, émanant des éléments de géométrie et d'ambiance, pour l'adapter à la situation, tout en lui conférant l'expression souhaitée, elle-même en adéquation avec le contexte environnemental. C'est à cette condition, avec les pièces du puzzle que vous aurez choisi d'intégrer, que vous parviendrez à mettre en œuvre l'expression et l'ambiance projetée.

Cette analyse d'éléments de géométrie et d'ambiance demande beaucoup d'énergie. Mais cette démarche est particulièrement stimulante, car elle permet au concepteur d'éviter certaines erreurs de débutant et d'élaborer son propre style. De là, il fera valoir son savoir et son savoir-faire, dans la concrétisation de «paradis» qui sont le théâtre d'interactions où s'exposent les choix de styles et penchants culturels de chaque résident.



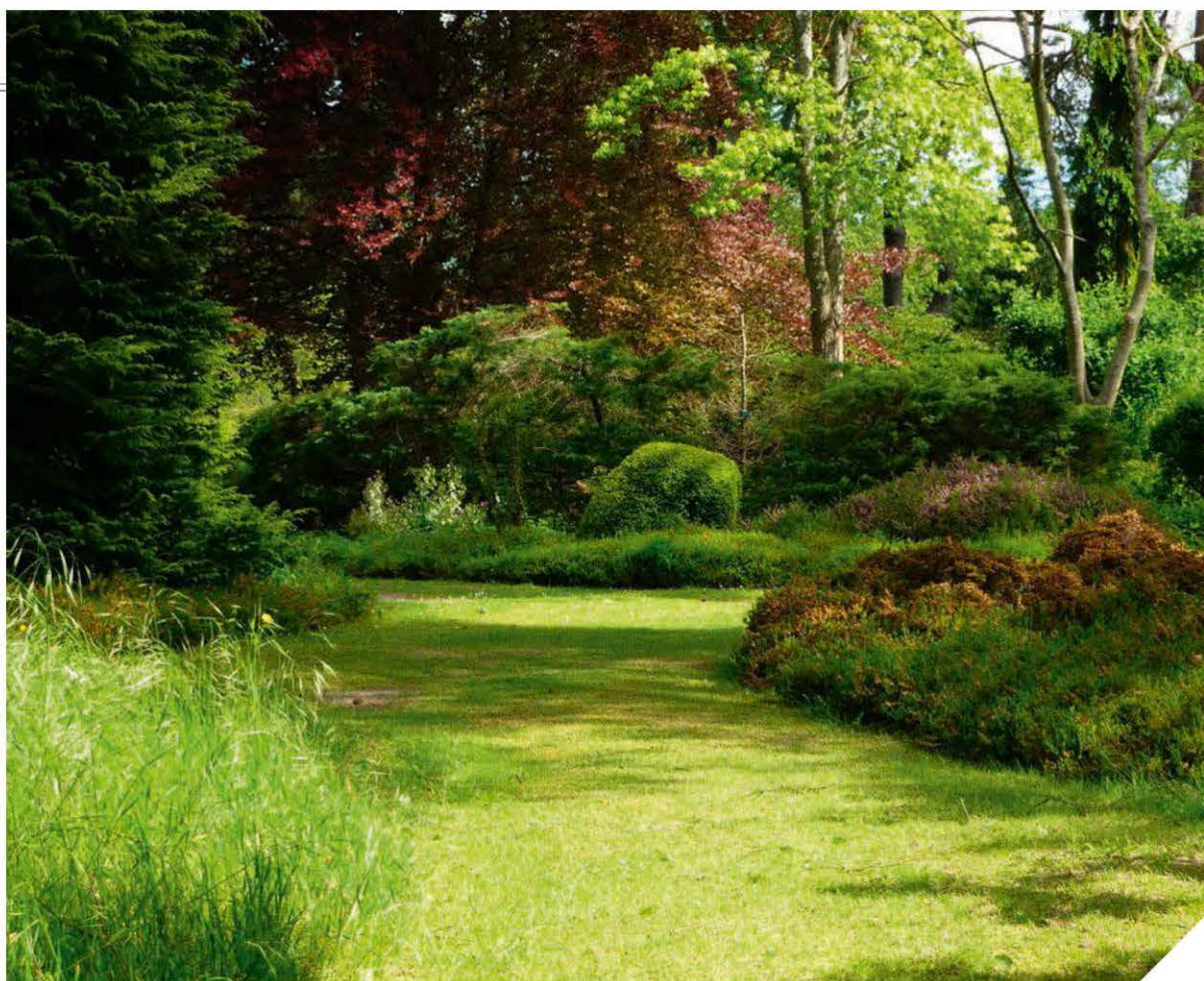
## LES THÈMES DU JARDIN

**B**ien que la liste ne soit pas exhaustive, les thèmes présentés ci-après, accompagnés de quelques observations et conseils, sont susceptibles de faciliter l'analyse et la compréhension des scènes de jardins que vous observerez.

La juxtaposition de styles d'aménagements est une source de découverte et d'intérêt et forme

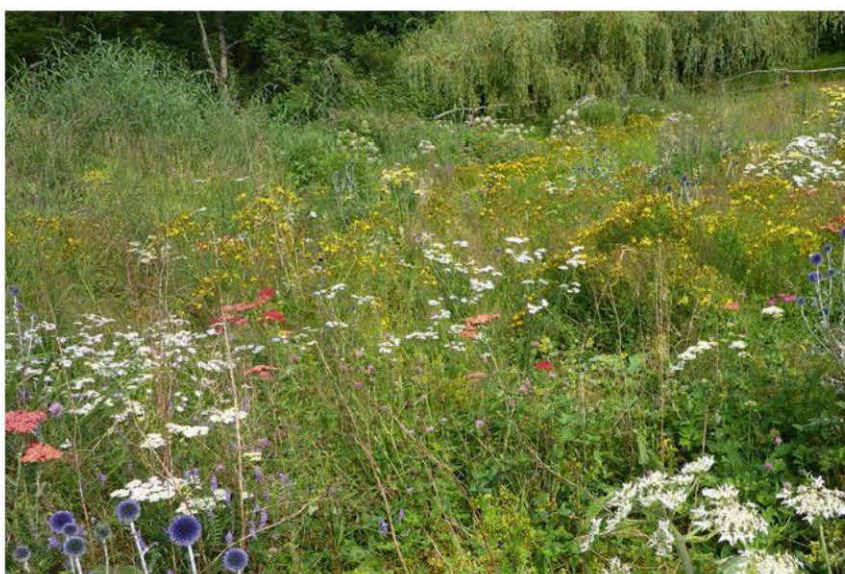
la richesse d'un jardin. Ces thèmes répondent à de nombreuses situations et peuvent fort bien se côtoyer et se compléter dans un jardin à condition, bien sûr, que chacun d'eux corresponde à la nature et à la fonction du lieu tout en étant en parfaite cohérence avec son environnement.

### LE JARDIN FONDÉ SUR LE NATUREL (INFORMEL)



*La strate arborée indigène (pins) préservée lors de l'aménagement du parc, associée au choix du traitement appliqué à la strate basse sur l'ensemble de sa superficie (bruyères ou prairies naturelles), donne au jardin un aspect très naturel. (Arboretum des Grandes Bruyères)*





Plusieurs années ont été nécessaires pour élaborer cette prairie fleurie semi-naturelle appelée « jardin bohémien » où les plantes vagabondent à leur gré, où les plantes indigènes côtoient des végétaux plus horticoles. Ces derniers sont sélectionnés pour leur aspect « naturel » afin que leur présence ne semble pas trop artificielle. (Jardin de Berchigranges)





*Une belle et grande allée engazonnée permet de pénétrer dans cette riche palette colorée, digne d'un tableau impressionniste. En bordure de celle-ci, la strate herbacée judicieusement coiffée, crée le lien entre la pelouse et la strate fleurie plus élevée, tout en ouvrant l'espace de l'allée. Un exemple d'embellissement à suivre pour accompagner les arbustes et les arbres en dehors des espaces engazonnés ou minéralisés du jardin naturel. (Jardin de Berchigranges)*

Ce type de jardin, simple et naturel, offre des occasions de se relaxer, contempler et découvrir. On y privilégie l'expression de la nature afin que sa dynamique spontanée engendre le développement d'une grande diversité végétale et animale. La présence de cette biodiversité peut ainsi être obtenue de manière naturelle, en laissant libre cours à l'évolution de divers sites mis en place ou aux différents **biotopes** préservés.

Un biotope est une petite ou grande aire dont les caractéristiques physico-chimiques et biologiques permettent d'héberger une biocénose (ensemble d'espèces végétales et animales vivant en équilibre) concordant avec ces caractéristiques et formant ainsi un écosystème.

## La création

À condition d'être patient, l'adoption de ce concept permet d'obtenir un véritable jardin, en y consacrant peu d'argent et un minimum de temps. Ce style n'est pas très répandu dans les jardins privés. Cependant, si cette orientation peut paraître plus adaptée aux jardins de la campagne, elle peut aisément se décliner dans les jardins de banlieue ou de ville. Il suffit pour cela de disposer d'un peu d'espace et d'adapter le niveau d'entretien à la situation.

L'intérêt de ce jardin réside dans la simplicité et la diversité de l'aménagement. Selon l'espace, on cherche à mettre en scène ou à mettre en valeur différents milieux naturels, tels une zone humide, une mare, un sous-bois, une haie bocagère, une prairie naturelle à l'orée d'un bois, une prairie fleurie... Ces biotopes sont constitués majoritairement de plantes autochtones, susceptibles de conforter les écosystèmes locaux et régionaux. Un tel jardin permet de s'affranchir de l'utilisation de plantes d'une faible rusticité et gourmandes en matière organique ou en fertilisant.

Ici, seuls les abords immédiats de la résidence (point d'accueil extérieur, terrasse...) peuvent être traités de manière plus ordonnée. Les surfaces minérales (parking et allées) seront strictement réservées à la liaison des points stratégiques.

Au-delà de cette scénographie mise en place à proximité de la maison, les autres espaces ont une apparence de spontanéité, subtilement mise en œuvre dans l'agencement général. Les additions de matériaux, d'ornements et d'une végétation importée parmi les plantes indigènes, doivent conforter ce style naturel.

Afin de favoriser la biodiversité, on veille à restaurer ou à favoriser des micro-habitats et des microclimats utiles à la diversité des espèces animales et végétales. Pour cela, on instaure les trois strates végétales



régulièrement observées dans les milieux naturels :

- › les arbres simulent les espaces boisés ;
- › les arbustes forment des buissons ;
- › la prairie naturelle est réservée aux espaces dégagés de l'influence végétative des masses arborées et arbustives.

Par ailleurs, des espaces simplement traités en pelouse tondue sont réservés aux activités et cheminements nécessaires aux occupations familiales faites de jeux, de farniente ou encore de contemplation...

Ainsi, dans le cas d'un terrain engazonné et dépourvu de végétation arbustive et arborée, on effectue les plantations arbustives et arborées dans la pelouse en l'état. Puis on la laisse évoluer en prairie naturelle, sous les massifs constitués et en leurs lisières. Les aires d'activités et cheminements sont tondus. À la plantation, les soins traditionnels sont effectués (décompactage, amendements et fertilisations organiques, habillage, taille...) et complétés par un paillage au pied des jeunes plants dans le but d'éviter une concurrence déloyale (racinaire et aérienne) avec la prairie naturelle. Dès que le développement des végétaux aura inversé cette concurrence, le paillage ne sera plus indispensable. Dans le cas d'un jardin déjà végétalisé, présentant des bosquets d'arbres (petits bois à l'échelle du jardin), des massifs d'arbustes et de la pelouse, on applique la même démarche en laissant les sols nus des massifs se reconvertir en une zone naturelle proche d'un sous-bois. En lisière des massifs, on laisse la pelouse se transformer en une prairie naturelle. D'année en année, la composition végétale des sols, sous le couvert des végétaux ligneux (arbres et arbustes), et de la pelouse initiale conduite en prairie va très vite se modifier. De nombreuses plantes autochtones viennent enrichir la palette végétale et créer au fil des saisons une formidable animation florale, pour le plus grand plaisir du résident.

Outre les prairies naturelles situées hors du couvert végétal, il faut accompagner l'évolution floristique des différents biotopes (prairies sèches ou humides, sous-bois, zones humides ou marécageuses) en implantant ou facilitant le développement de la flore sauvage adaptée à ces milieux et sélectionnée pour

offrir le gîte et le couvert à de nombreux invertébrés et petits vertébrés (oiseaux, hérissons...). D'autres espaces se prêtant au développement d'un écosystème spécifique peuvent être prévus.

Des arbres fruitiers peuvent être dispersés dans les massifs, ou regroupés dans une prairie naturelle selon l'archétype du verger.

Ces milieux naturels peuvent également être pourvus de plantes médicinales ou comestibles.

Il convient de ne pas contrarier le caractère de cette libre représentation du jardin naturel. On veille donc à ce qu'aucun végétal isolé (arbre ou arbuste) ne soit placé au centre d'une surface ou distribué de façon symétrique par rapport à une allée ou une zone de jeux, ou alors de manière très accidentelle. La distribution des masses arbustives et arborées est asymétrique, voire désordonnée, par rapport à l'ordonnement des espaces traités en pelouse.

## L'évolution et l'entretien

La diversité d'un jardin naturel composé de plantes rustiques et indigènes est une incontestable source de découverte et d'émerveillement grâce à l'évolution de la morphologie de ce milieu.

Dans ces espaces naturels, économie est faite de fastidieux bêquillages et désherbages du sol mais également de nombreuses tontes et du ramassage des feuilles mortes qui se trouvent piégées dans la strate herbacée. L'action combinée des invertébrés recycleurs et des micro-organismes du sol transforme cette matière organique en éléments fertilisants pour venir alimenter les végétaux du jardin.

Cette simplicité apparente de style crée cependant une vraie dynamique au jardin. D'année en année, des plantes indigènes dont vous ne soupçonniez pas l'existence vont apparaître. En effet, l'évolution des facteurs bioclimatiques, liée au développement des différentes strates végétales, entraîne une modification intrinsèque du milieu sous l'emprise et aux abords de chacune de ces strates. Cette modification comprend une évolution des caractéristiques physico-chimiques du sol, consécutive au développement racinaire et à l'humus fourni par les débris végétaux (feuilles mortes, etc.) de chaque strate. La luminosité sous le couvert végétal, l'hygrométrie



du sol et de l'air ambiant sont également modifiées. Tous ces facteurs induisent la disparition progressive de la prairie présente sous de jeunes arbres ou arbustes, au fur et à mesure de leur développement, et l'apparition de la flore adaptée aux nouvelles conditions de vie, proches de celles d'un biotope de sous-bois.

Cette évolution floristique entraîne en parallèle d'autres dynamiques, notamment celle de la faune : s'installe tout un monde d'invertébrés et de petits vertébrés dépendant de la nouvelle flore et indispensables à l'équilibre du milieu.

Ces dynamiques floristiques et fauniques, émanant d'une évolution spatio-temporelle des éléments, procurent de nombreuses surprises, savoureuses, mais requièrent malgré tout une certaine attention. Si, dans ce concept, on choisit de ne pas sacrifier la liberté de la nature, il convient néanmoins de la contrôler. Son entretien ne réclame pas autant d'application et de temps qu'un jardin dit horticole, structuré et animé de plantes « exotiques », mais il nécessite de la réflexion pour agir avec circonspection au regard de la ou des dynamiques engagées. Toutefois, les interventions seront plus aisément différées et planifiées dans le temps laissé disponible par la vie professionnelle et familiale.

Cet entretien réside avant tout dans l'accompagnement de la végétation au cours de ses déplacements (consécutifs aux modifications des éléments de bioclimatologie liées à l'évolution des volumes et masses végétales). Telle plante indigène disparaîtra d'un site pour réapparaître ailleurs. Telle plante semi-indigène importée par vos soins pour enrichir la palette végétale, va soudainement disparaître ou bien se naturaliser au point que dans certains cas vous devrez en contrôler le déploiement. Plus le jardin devient « mature », plus on y découvre ces dynamiques faites de disparitions et d'apparitions, de déplacements et de naturalisations d'espèces végétales.

Si le niveau d'entretien est fonction des exigences de chacun en termes de netteté, je suggère néanmoins que certaines interventions soient réalisées afin d'éviter un aspect broussailleux susceptible de donner un sentiment d'abandon.

La végétation ligneuse (arbustes et arbres) reçoit une taille adaptée aux volumes qu'on souhaite maintenir. Sous le couvert végétal, on favorise le développement des plantes répondant aux conditions de végétation du lieu considéré (fougère, lierre, cyclamen, muscari, primevère, violette, muguet...).

L'ensemble des prairies doit faire l'objet d'un suivi annuel. Un premier fauchage entre 15 et 20 cm de hauteur est effectué vers la fin du mois de juin, juste avant que les inflorescences ne soient complètement sèches. Un second est réalisé, à la même hauteur, vers la fin juillet ou début août, puis un troisième voire un quatrième entre la mi-septembre et la fin novembre. Le développement des plantes jugées trop envahissantes est contrôlé au moyen d'une pioche, d'une houe ou d'une binette afin que leur déploiement ne nuise pas à la diversité florale de la prairie. Les produits de fauchage sont laissés sur place ou compostés. Dans le cas d'une plante dite invasive (espèce exogène susceptible d'apporter des nuisances environnementales aux écosystèmes locaux), soit on procède à son éradication, soit on contrôle rigoureusement son déploiement et on supprime systématiquement ses organes reproductifs (fleurs). Les produits de son entretien sont brûlés ou évacués.

Si le sol est pauvre, ces prairies peuvent être agrémentées de plantes à fleurs pour se transformer progressivement en prairies fleuries naturelles. Ces espaces fourniront ainsi l'opportunité de cueillir un bouquet champêtre.

Par ailleurs, des floraisons printanières composées de narcisses, perce-neige, crocus... peuvent avantageusement napper ces prairies naturelles. Dans ce cas, on adapte la hauteur du dernier fauchage (en fin d'automne ou en cours d'hiver) des espaces pourvus de bulbes afin de valoriser leur floraison. Le développement de ces bulbes n'est nullement dérangé, grâce au premier fauchage printanier tardif.

Ce type de jardin exige beaucoup de patience et ne demande que très peu de moyens. Au fil de sa maturation, il gagne en personnalité et en opulence et procure énormément de plaisir.



## LE JARDIN FONDÉ SUR LA GÉOMÉTRIE (FORMEL)

Du modèle de base du jardin médiéval jusqu'aux jardins d'aujourd'hui, en passant par les jardins de la Renaissance, la géométrie répond à un besoin de contrôler, de domestiquer la végétation tout en se réservant un certain confort spatial et en construisant un cadre agréable. Ce style géométrique, d'une conception plutôt directionnelle, est adapté aux jardins urbains faits d'espaces ouverts, dégagés ou non de la prégnance des propriétés adjacentes, ou situés devant la maison comme espace d'accueil. Mais il peut également être mis en œuvre dans un jardin de banlieue, de campagne et plus particulièrement en accompagnement d'espaces adjacents à la résidence (cour d'entrée, porche, terrasse...), où les formes sont dictées par celles de l'architecture environnante. La tendance aujourd'hui est d'adoucir la rigueur traditionnelle en invitant des formes végétales très libres, diffuses et légères.

Ce type de jardin répond en général à un désir de contrôle, de netteté, et exige un choix végétal très précis, avec un ordonnancement qui ne laisse que peu de place à l'imprévu. Son architecture répond à des besoins d'esthétique et de fonctionnalité souvent liés à la volonté d'accueillir le visiteur dans un cadre idyllique. Des espaces interdépendants aux formes géométriques diverses couvrent une partie ou l'ensemble du jardin et font écho au caractère architectural de la résidence, dans un souci d'unité. Des dessins aux lignes anguleuses, de formes géométriques caractérisées et bordurées, accompagnés d'allées pavées ou dallées, constituent un ensemble dont la force spatiale donne un sentiment d'ordre et de contrôle. Les structures, ornements et contenants divers sont sélectionnés pour leurs qualités esthétiques et sculpturales afin d'apporter une note de fantaisie à la rigueur de ce style, on restera toutefois attentif à leur intégration.

Le concept exige que le sol des massifs soit travaillé régulièrement dans son **horizon supérieur** ou bien recouvert de plantes couvre-sol ou d'un paillis. La pelouse, constituée d'un gazon haut de gamme, est dépourvue de plantes adventices, de même que les

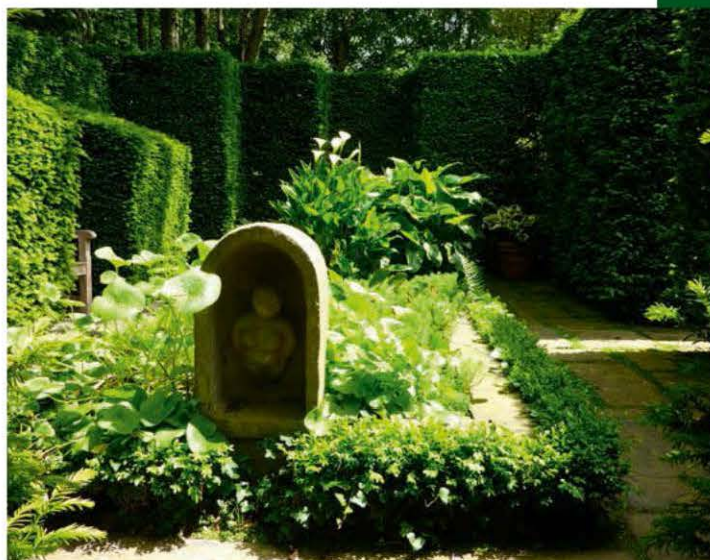
plates-bandes. La gamme végétale comprend de nombreux parterres plantés de plantes hybrides aux floraisons luxuriantes et aux feuillages colorés, de petits végétaux conduits sur tige ou en topiaire, des plantes de collection, rares ou exotiques. Les massifs, parterres et plates-bandes pourvus de ces arbustes, plantes annuelles, bisannuelles et vivaces, sont accompagnés d'une végétation arborée sélectionnée pour son originalité (forme tabulaire...) ou pour sa noblesse (cèdre, chêne...).

Le sol se présente en général sur trois niveaux : en surface, la terre arable d'une épaisseur comprise entre 0 et 25 à 30 cm ; le premier sous-sol situé entre 25 et 50 à 60 cm de profondeur ; puis le second sous-sol entre 55 et 100 à 120 cm. Chacun de ces niveaux formant une couche de matériaux relativement homogène est considéré comme un « horizon ». L'horizon supérieur correspond à la terre arable.

La flore est sous contrôle permanent et strictement contenue dans un volume choisi tout en offrant un cadre fort agréable. La présence de plantes indigènes est possible à condition que ces dernières soient subtilement intégrées et relativement discrètes. Tout cela exige une certaine rigueur dans la périodicité et la qualité des prestations d'entretien afin de gérer cet aspect très ordonné du concept où l'originalité possède, malgré tout, toute sa place.



## LE JARDIN FONDÉ SUR LA GÉOMÉTRIE (FORMEL)



▲▲ Ici, le carré se décline à plusieurs échelles et sous divers aspects : le jardin, la pelouse, chaque plate-bande avec en son centre une topiaire carrée. Ces formes angulaires sont adoucies par d'autres, plus ou moins rondes ou ovales. Les topiaires et les dessins au sol sont les principaux éléments structurants qui demeurent en période hivernale. Différentes textures colorent agréablement ce jardin qui, à la belle saison, s'illumine de gerbes de fleurs colorées. (Jardins de Kerdalo)

▲ Un jardin géométrique très épuré avec en son centre un bassin octogonal dont chaque angle est orné d'une belle poterie plantée d'agapanthes. (Jardins de Castillon)

▲▲ Parfaite symétrie des végétaux et des dessins rectilignes répartis de part et d'autre de l'axe du miroir d'eau. Les teintes rouges des berbérises et des tuiles pilées qui nappent ces plates-bandes s'harmonisent avec le liseré rouge du bassin. L'ensemble crée une belle unité paysagère. (Atelier jardin)

▲ Couvert de plantes hydrophytes et héliophytes, un bassin rectangulaire trône au centre de ce salon de verdure. Isolé par d'importantes haies d'ifs et équipé d'un banc, ce lieu est un bel espace de lecture ou de méditation. (Jardins de Botrain)



## LE JARDIN FONDÉ DANS LES PETITS ESPACES EN VILLE

Souvent à l'abri du tumulte urbain, les délaissés de terrain offrent la possibilité d'installer de petits coins de paradis. Proche du jardin géométrique dans sa conception, ce type s'en distingue par l'assouplissement des lignes et des formes mais également par la mise en place d'une végétation plus généreuse et plus libre, avec des formes plus diffuses et moins rigoureuses. L'objectif est en effet de contrecarrer la prégnance minérale et angulaire de l'environnement et des édifices contigus. Sa conception, plutôt orientée vers la méditation et la contemplation, le distingue du jardin-terrasse par l'absence de pièce de vie extérieure.

Les zones ombragées et ensoleillées induites par la végétation et le bâti existants déterminent pour chaque site l'agencement des scènes paysagères (structures, éléments décoratifs, strates arborées...) qu'il convient de mettre en œuvre pour favoriser l'exposition au soleil ou s'en préserver, générer des perspectives, se protéger des regards indiscrets, etc. La situation de la parcelle présente quelquefois des difficultés d'accès et d'approvisionnement. Cette problématique – que l'on rencontre dans tous les petits jardins citadins (terrasse-jardin, etc.) – peut être amoindrie en réalisant une étude préalable afin d'adapter le projet aux obstacles à surmonter en tenant compte des moyens humains, matériels et financiers dont on dispose pour réaliser les travaux. Les contraintes d'accessibilité rendent en effet l'apport des fournitures (matériaux, matériels et végétaux) plus délicat, exigent des protections et créent de nombreuses manutentions supplémentaires. L'emploi de tapis roulants ou d'une petite grue pour ravitailler le chantier peut s'avérer plus économique. On cherchera à économiser les terrassements pénibles ou les apports de matériaux qui ne seraient pas indispensables, sans pour autant avoir d'impact négatif sur le résultat final. Par exemple, une simple surélévation des massifs fait économiser les travaux de déblai préalables à l'apport de la terre végétale. On peut également réaliser de grands bacs surélevés pour fournir un important

volume de terre arable aux grandes végétations, et se contenter d'un amendement pour les secteurs garnis de plantes moins exigeantes. Il existe toujours une solution au problème rencontré.

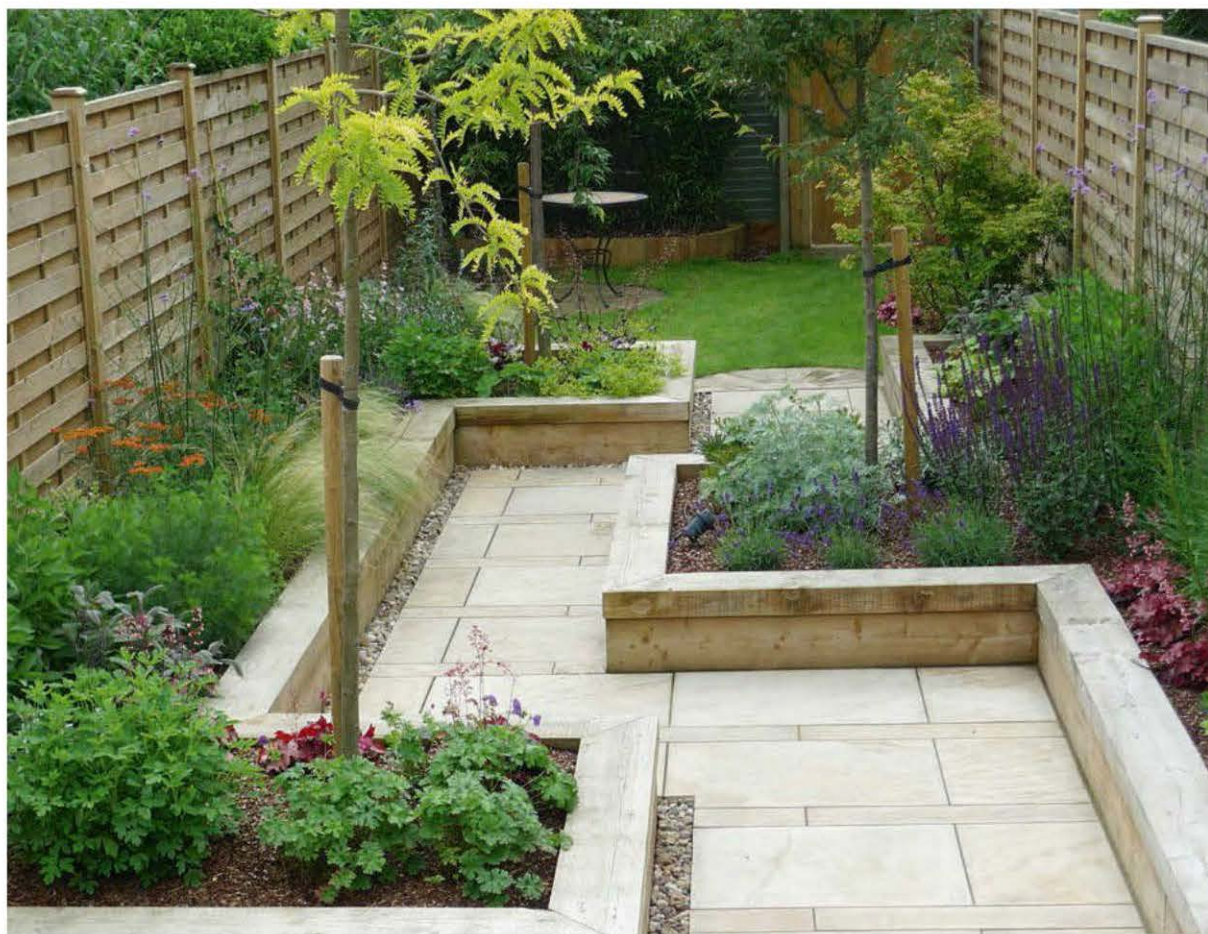
L'implantation de petits arbres (4 à 6 m de hauteur environ) ou, en l'absence d'espace suffisant, de pergolas ou de tonnelles habillées de plantes grimpantes, permet de camoufler une perspective extérieure inopportune, d'estomper la présence imposante d'un édifice adjacent ou d'assurer une intimité. Cette végétation haute (mais proportionnée à l'espace), placée en pourtour, fait oublier ces désagréments et conduit le regard vers l'intérieur du jardin qui est pourvu d'une profusion de verdure au niveau du sol et devant ou sur les parois verticales et murs disgracieux.

On amoindrit l'effet de couloir d'une parcelle étroite ou, à l'inverse, on donne une sensation de profondeur à un espace carré en jouant sur les formes, les volumes et sur la dynamique des allées ou du dessin des massifs. Les contenants mobiles et décoratifs accompagnent agréablement ces petits espaces et offrent la possibilité de modifier les scènes à volonté.

Parfois, le microclimat de ces espaces offre la possibilité de se concocter un décor de rêve très envié par les amis ! En effet, la protection dont bénéficient ces petits espaces améliore les conditions climatiques du lieu qui devient favorable à l'installation de nombreuses plantes dont la fragilité interdit la présence dans les autres jardins de la région. Pour compenser la faible luminosité de certains lieux, on emploiera les artifices du jardin d'ombre (voir page 70).

Les difficultés rencontrées pour élaborer un tel jardin s'effacent rapidement face aux plaisirs raffinés de la méditation, de la contemplation, des moments offerts par ce havre de paix protégé de l'hostilité du milieu urbain.





▲ Ce petit espace est préservé des regards indiscrets par des claustras qui seront partiellement masqués par la végétation. De jeunes arbres dont le développement sera proportionnel à l'espace produiront de l'ombre à l'allée sans opprimer le visiteur. Le dessin de l'allée cadence la perspective dans sa profondeur et réduit l'effet couloir du jardin.

◀ Ce petit jardin intimiste est harmonieux et joliment agrémenté de contenants. L'escalier et le portillon (même s'il est fictif) placés en son axe donnent de la profondeur et gommement l'impression de claustration que peut provoquer la petitesse d'un jardin.



## LE JARDIN FONDÉ SUR LE FORMEL ET L'INFORMEL

Cette conception intermédiaire permet d'associer un jardin naturel à un jardin géométrique, une nature libre (mais contrôlée) à une nature maîtrisée. C'est également l'adaptation du style à la fonction de chaque espace considéré : les abords de la demeure et des constructions récréatives sont traités de manière structurée et horticole, tandis que les espaces plus éloignés sont aménagés, à divers degrés, selon le concept du jardin naturel. Ce choix semble bien adapté aux espaces offerts par les jardins de banlieue ou de campagne et répond à plusieurs attentes.

### Les plantes horticoles et exotiques

Cette végétation, placée aux abords de la maison, s'efface au fur et à mesure que l'on s'en éloigne. Elle est employée dans la décoration du perron, de l'accès piéton de la demeure, mais également côté terrasse ou encore aux abords de la piscine. Ainsi, ces espaces seront des plus luxuriants grâce aux textures, aux couleurs et à l'architecture végétale. Ces plantes ne peuvent échapper au regard et développent la curiosité tout en suscitant l'intérêt. L'exotisme des végétaux permet de rêver et de voyager vers les pays d'origine de ces plantes. Même si elles ne doivent pas être majoritaires dans les massifs, les plantes importées à l'occasion de voyages acquièrent une dimension sentimentale et deviennent source de récits et de rêves à partager avec ses amis (attention, l'importation de végétaux doit être autorisée et accompagnée d'un certificat phytosanitaire). Les nombreuses **plantes hybrides** aux floraisons abondantes et colorées, ou munies d'un feuillage opulent, fournissent l'essentiel des animations paysagères de ces espaces contigus à la demeure et aux autres lieux de vie.

### Un jardin adapté aux moyens et à la disponibilité

Les plantes dites exotiques ont souvent des exigences agronomiques et climatiques incompatibles avec la nature du sol et le climat de la région. De

même que la plupart des plantes dites horticoles, leur emploi implique souvent de nombreuses adaptations et réclame beaucoup d'attention tout au long de l'année. La décision de traiter certains espaces de manière naturelle réduit le temps d'entretien tout en garantissant l'intérêt et le caractère paysager du jardin. Ainsi, des végétaux indigènes et autres plantes hybrides mais robustes, susceptibles de s'intégrer dans le milieu naturel, sont employés dans la conception des massifs. La rusticité et les exigences physiologiques des végétaux sélectionnés concordent avec la nature du sol, l'exposition et le climat. Leur grande diversité offre de nombreuses possibilités de compositions, ce qui permet de proposer de superbes scénographies et perspectives dans le jardin sans pour autant exclure une note d'originalité. Ces plantes sont donc employées dans tous les espaces éloignés de l'habitation pour former un cadre verdoyant original et dynamique, similaire au concept du jardin naturel.

### Un souci écologique et une démarche pédagogique

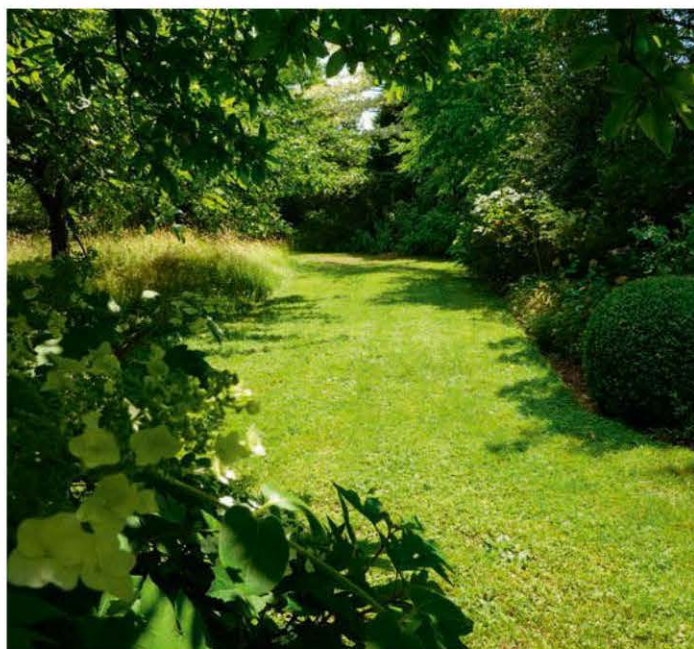
La décision d'aménager des espaces naturels est un choix personnel basé sur la volonté de réduire les pollutions consécutives à l'entretien, d'offrir de nombreux gîtes et couverts à la faune (invertébrés et vertébrés) ou tout simplement de préserver un biotope déjà existant (milieu humide, mare, sous-bois...). Ces espaces renferment une grande diversité floristique et faunique dont la présence improbable dans le milieu urbain crée la surprise et suscite l'intérêt du visiteur. L'existence de cette nature au seuil de sa porte est également l'occasion d'une démarche pédagogique visant à enseigner la connaissance de cette diversité, aux enfants en particulier. Une nature plus sauvage dans un jardin revêt deux rôles très importants : enseigner le respect de cette vie par l'émerveillement et la découverte à chaque saison et favoriser le renforcement des écosystèmes locaux et régionaux dont la productivité a permis les conditions de vie que nous connaissons sur terre.



La plante hybride est issue de croisement d'espèces du même genre ou d'espèces de genres différents et, par extension, elle désigne tous les produits d'une fécondation entre parents génétiquement différents. Quelquefois moins rustique, elle offre en général des qualités ornementales distinctes de celles des parents et plus affirmées.

*Ce jardin est structuré et d'une belle richesse botanique, mais son caractère champêtre fait partie de son charme et on y voit les topiaires côtoyer les prairies naturelles.*  
(Jardin de Landon) ►

*Un espace assez formalisé, placé dans un ensemble paysager à caractère forestier. (Arboretum des Grandes Bruyères) ▼*





## LE JARDIN FONDÉ AVEC UNE TERRASSE

Ce lieu de convivialité peut être réalisé dans un petit jardin clos en ville, une cour d'entrée ou une arrière-cour transformée en un ensemble terrasse-jardin, ou tout simplement consister en un espace de liaison entre la demeure et le jardin. Ce lieu concentre de nombreuses fonctions : la restauration, lorsqu'on profite de la tiédeur des soirées estivales, le salon de lecture, le lieu de réunion et de convivialité ou tout simplement de farniente en plein air. Ces activités récréatives et familiales sont soit réunies en un même espace, soit compartimentées dans le jardin ou sur la terrasse selon les exigences de chacune des activités et la configuration générale du site.

Malheureusement, très souvent les terrasses sont désertées en raison de l'absence d'intimité et de modération des températures. Aussi, pour avoir le

plaisir d'y séjourner régulièrement, l'agencement et l'équipement de cet espace de vie polyvalent requièrent toute l'attention.

Les facteurs climatiques doivent impérativement être pris en considération dans l'étude d'agencement, donc en premier lieu la position des points cardinaux par rapport à la configuration de l'aire. Les lieux face à l'est se réchauffent vite au printemps ; ceux exposés à l'ouest profitent des couchers de soleil et sont donc propices à d'agréables soirées en fin de printemps et à l'automne. En complément de tous les équipements aux formes géométriques simples, fixes ou mobiles, végétalisés ou non, on peut envisager l'installation de stores et de tentures réglables afin d'affiner la régulation de la température.

### La terrasse-jardin

Hors-sol, à l'étage ou sur un toit, elle se substitue à un ensemble cour et jardin. Cette terrasse est une véritable extension du logement, permet une vie à l'extérieur pour saisir des moments de liberté et de détente, respirer et vivre l'envoûtement des saisons malgré l'urbanisation environnante.

Son aménagement est réfléchi en fonction de l'exposition de la terrasse et du climat régional, du mode de vie et des goûts de chacun. Elle peut être constituée d'espaces compartimentés, aux fonctions distinctes et à l'ameublement spécifique. On gardera à l'esprit que la scénographie doit être agréable de l'intérieur du logement comme de l'extérieur, surtout lorsque le lieu est observable d'édifices externes, notamment s'il s'agit d'un balcon. On aménage l'ensemble de manière à se protéger du soleil ou à favoriser sa présence afin d'élargir les plages horaires de la fréquentation des lieux.

Le revêtement du sol (en pierre, bois ou matériau composite) doit être facile d'entretien et offrir tout le confort nécessaire aux différents modes de déplacement (pieds nus ou chaussés, avec ou sans talons).

Des écrans protecteurs faits de panneaux en bois, en Plexiglas, en bambous... font office de cloisons pour apporter tout le confort nécessaire aux différents espaces. Ce rôle peut également être rempli par de grands contenants végétalisés (vasques, jardinières...), à la fois décoratifs et fonctionnels, avec ou sans équipement intégré (réserve d'eau, support végétatif vertical, banquette...). Le choix de ces derniers tient compte du style et de la nature de la façade, du revêtement du sol et du mobilier (salon de jardin). Il est essentiel de disposer des plateaux de rétention suffisamment grands pour réceptionner le surplus des eaux d'arrosage afin d'éviter la souillure du sol et la chute de l'eau sur le balcon de l'étage inférieur ou sur l'espace public situé en dessous.

La végétation est composée de petits et moyens développements et d'animations saisonnières faites de floraisons odoriférantes et de colorations automnales. Elle fournit l'ombre, la protection physique et l'intimité requises par l'exposition et par la fonction de chaque espace.



## LE JARDIN FONDÉ AVEC UNE TERRASSE



▲ ◀ Très bel ensemble où le « vert » et les lignes courbes présentes au sol et dans les volumes, prédominent et viennent contrecarrer l'angularité et l'austérité environnementales. Cette unité de style confère à ce micro-jardin suspendu dans l'espace une ambiance apaisante et relaxante au point de faire oublier le milieu urbain et ce malgré la présence de cette grande et belle symbolique parisienne.

◀ Orné de cette lucarne ronde, ce jardin en toit-terrasse est compartimenté au moyen de nombreuses jardinières surélevées, offrant ainsi à la fois des assises et des circuits distincts qui conduisent le visiteur à poser son regard sur les différentes perspectives du panorama. La présence du bois dans la construction des jardinières et du revêtement des allées, ainsi que celle de petits conifères dans la végétation existante, relie cette terrasse-jardin au caractère forestier du paysage.



## Le jardin-terrasse

Il répond à l'aménagement de petits espaces clos (cour, patio) souvent contigus à des immeubles. Ces petits jardins permettent de goûter la sérénité dans un milieu citadin stressant.

Très proche dans sa conception de la terrasse-jardin et ses espaces compartimentés, il s'en différencie par une végétation dite de pleine terre et par l'inversion du rapport entre surfaces végétalisées et minéralisées. En général, l'accès au jardin-terrasse permet plus aisément l'apport de matériaux extérieurs et la présence du sol naturel favorise des développements végétatifs plus importants et plus luxuriants que dans le cas de la terrasse-jardin. La surface revêtue, perméable ou imperméable, est limitée aux zones fonctionnelles et de déplacement, et laisse place à une surface végétalisée beaucoup plus importante. Les bacs fixes, surélevés, maçonnés ou non et de grand volume, sont si possible sans fond pour permettre l'exploration racinaire et favoriser la capillarité naturelle du sol. Des contenants mobiles et décoratifs complètent la scénographie générale.

Les grands murs d'enceinte sont en partie masqués par une végétation de petit et moyen

développement pour adoucir l'effet minéral et constituer un cadre verdoyant. L'aménagement tient compte du climat et du choix de vie. Sous un climat méditerranéen, on réalise de préférence des espaces ombragés et ventilés, tandis que sous un climat océanique on favorise un endroit protégé des vents et mi-ombragé.

La présence de plantes des jardins avoisinants est un véritable atout pour ce type d'espace. En effet, la prise en considération de cette végétation existante dans la composition de la perspective d'une scène peut accroître considérablement la taille apparente du jardin-terrasse. Qu'elle soit limitrophe où à quelques dizaines de mètres, et à condition d'être attentif aux volumes végétatifs mis en place, cette végétation vient se lier visuellement à celle de votre jardin. Ainsi, le regard du visiteur ricoche du premier plan de votre aménagement au dernier plan de la perspective, constitué de ces plantes parfois lointaines, et l'intègre dans la composition générale du jardin. Cette appartenance est renforcée s'il existe dans votre jardin une plante de la même espèce (mais pas nécessairement de la même variété) que celle du jardin voisin.



*Ce jardin-terrasse à caractère géométrique s'appuie sur la frondaison des arbres de la propriété voisine et s'ouvre volontairement vers un parc. Il offre des espaces fonctionnels vers des perspectives distinctes. La présence d'un petit bassin et le clapotis de la chute d'eau viennent animer cet ensemble paysagé.*



*Cette petite cour-terrasse agréablement ornée est en liaison directe avec la partie jardin.*



## La terrasse, le porche, la véranda



De belles plates-bandes de vivaces accompagnent et formalisent l'espace terrasse. (Jardins de la Pellerine)

Cette catégorie d'espace constitue une articulation dans la relation fonctionnelle entre le jardin et la demeure. En plein air ou couverte, partiellement ou totalement ombragée, la terrasse –la véranda– bénéficie souvent d'une position dominante par rapport au jardin. Elle invite le spectateur à en contempler la scénographie mais ne doit pas en permettre une lecture complète. Quelques scènes non dévoilées, dont la présence est simplement suggérée, doivent susciter l'intérêt et inciter le spectateur à abandonner le confort de sa position pour parcourir le jardin. Couramment pourvu de contenants végétalisés et accompagnée d'une végétation de pleine terre, cet espace permet de goûter le plein air et de profiter de la dynamique de l'extérieur en ayant le sentiment d'être sorti du foyer sans avoir mis un pied dans le jardin. C'est une aire où l'on

se sent tiraillé entre intérieur et extérieur mais qui est pleinement satisfaisante puisqu'elle permet de profiter des avantages de l'un et de l'autre.

Comme pour tout espace de vie, il convient d'être attentif au confort qu'exige chacune des fonctions. Le dimensionnement doit offrir toute l'aisance nécessaire à la fréquentation du lieu et pour cela sa profondeur (largeur) ne sera pas inférieure à 3 m. Si le confort matériel est important, l'ambiance créée est primordiale pour profiter de ce bien-être matériel. Aussi, les relations de cet espace de vie avec les pièces intérieures et avec le jardin, l'orientation de l'ensemble par rapport aux points cardinaux ainsi que sa protection aux vents dominants doivent être soigneusement étudiées. Ces choix doivent être en adéquation avec la philosophie de vie personnelle et familiale.



## LE JARDIN HUMIDE

Depuis des millénaires, l'eau est associée aux jardins et parcs paysagers, apportant en ces lieux mystère, romantisme ou simplement plaisir acoustique. L'intérêt de cet élément réside dans sa richesse visuelle et sonore (animation de reflets et éclats, clapotis et murmures) mais également dans l'existence d'une flore et d'une faune inhérentes aux milieux humides.

Le jardin humide est destiné à se trouver aux points topographiques les moins élevés d'un terrain, là où

l'accumulation (ou le jaillissement dans le cas d'une eau vive, voir page 64) de l'eau paraît le plus évident. Cela n'est pourtant pas une nécessité absolue, mais sa position doit être convaincante. Le traitement paysager et la configuration générale du site doivent confirmer « l'authenticité » de sa présence, dénuée de toutes traces artificielles qui trop souvent détruisent le charme de ces milieux humides.

## LE JARDIN FONDÉ SUR LA PRÉSENCE D'EAUX DORMANTES

Dans la nature, l'accumulation de l'eau se fait dans une dépression naturelle résultant de mouvements géologiques et de l'érosion, située à flanc ou en pied de colline. Il suffit donc de réduire ce principe à l'échelle du terrain. Située dans un vallonement, au pied d'un escalier, d'une rocaille, d'une terrasse, cette eau dormante est accompagnée d'une végétation des milieux humides, pour embellir les contours et abords immédiats.

### Les mares

Une mare naturelle ou artificielle, sans vie apparente, est avant tout un lieu de quiétude où chacun se laisse volontiers submerger par une multitude de sentiments en s'abandonnant à la contemplation des miroitements. L'aspect de cette eau dormante intrigue le visiteur. Le recouvrement de l'eau par une végétation aquatique, souvent associée à une masse végétative en pourtour de la mare, pousse à s'interroger sur l'emplacement des rives, sur la profondeur et sur la vie qui se cache sous cette végétation.

En l'absence de végétation aquatique, le visiteur contemple le sage miroitement des reflets du ciel ou des compositions végétales environnantes qui pourtant lui interdisent de découvrir la vie sous cette surface. Car l'absence de végétation signifie souvent une plus grande profondeur, donc la présence d'une vie aquatique des plus secrètes.

Ainsi, le visiteur est subjugué devant cette eau dormante qui de toute évidence ne lui confie pas tous ses secrets.

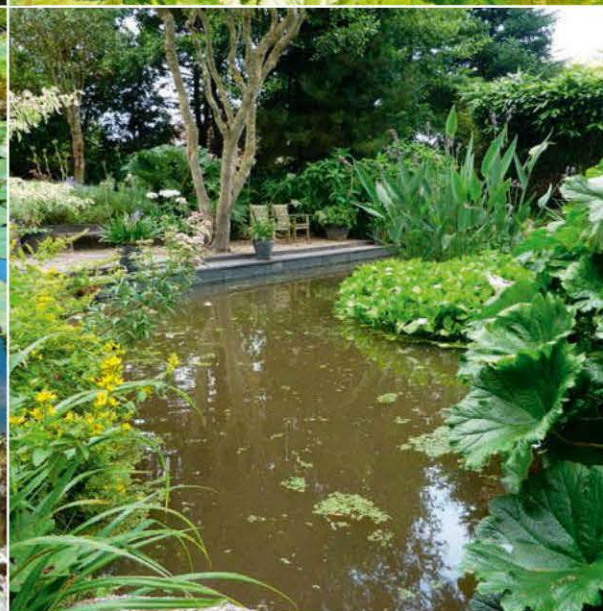
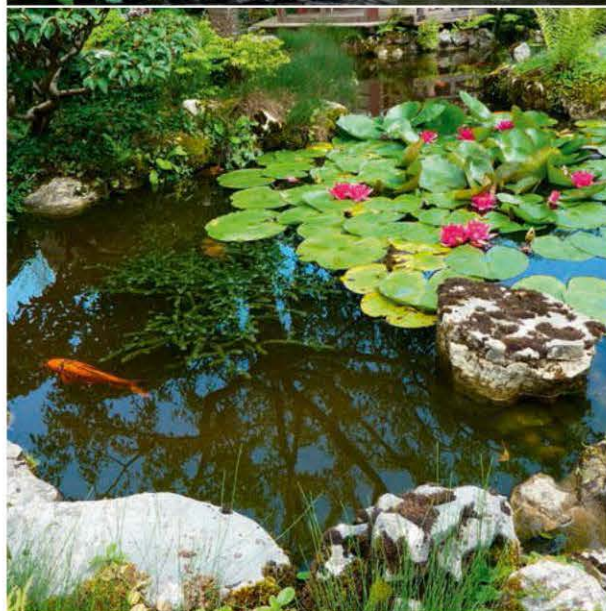
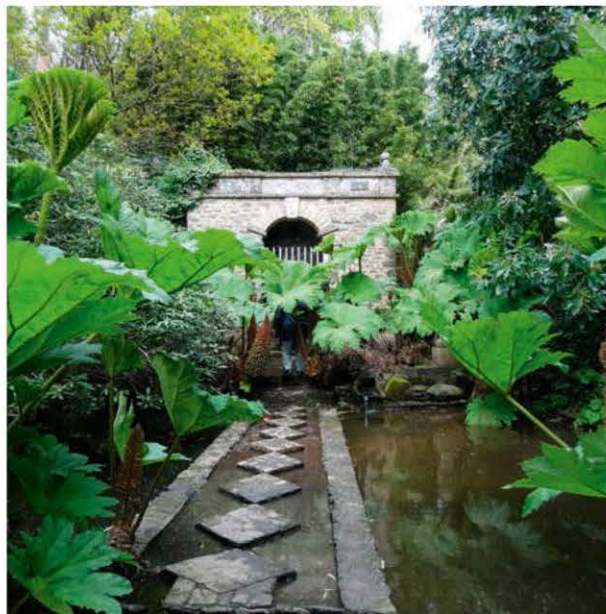
Ces petits plans d'eau sont souvent accompagnés de zones marécageuses ou humides où toute une végétation **d'hygrophytes** prolifère.

Les plantes dites hydrophytes sont immergées ou affleurent le miroir d'eau, celles dites héliophytes vivent les racines dans l'eau, mais leur appareil végétatif est aérien et les hygrophytes, quant à elles, aiment un sol humide.

### Les bassins

Les bassins formels, aux formes géométriques ceinturées de margelles, renferment également des eaux dormantes. Qu'ils soient octogonaux, rectangulaires, ronds ou carrés, ils sont placés sur les axes ou les intersections de perspectives, de circulations, afin de dynamiser ces espaces paysagers et de susciter l'intérêt du visiteur. Ces bassins sont enrichis d'une végétation aquatique qui vient gommer en partie leur forme artificielle et adoucir l'aspect angulaire et rigide du dessin ou de la maçonnerie ; à moins que la petitesse du volume d'eau ne le permette pas ou que la volonté soit de créer un superbe miroir d'eau, parfaitement pur.





▲▲ Un passage à gué enserré dans deux bordures donne l'illusion d'une allée et fournit une belle occasion de marcher sur l'eau. (Jardins de Kerdalo)

▲ Le mouvement des carpes koï, les nénuphars, les reflets du ciel et des végétaux dans l'eau limpide rendent ce petit bassin séduisant et captivant. (Atelier jardin)

▲▲ La diversité et la répartition végétales associées au charme du bassin confèrent à cet espace une atmosphère reposante et relaxante. (Jardins de Castillon)

▲ Une jolie terrasse permet d'apprécier et de vivre l'ambiance apaisante qu'offrent le plan d'eau et sa végétation luxuriante. (Jardin contemporain Intérieur à ciel ouvert)



## LE JARDIN FONDÉ SUR LA PRÉSENCE D'EAUX VIVES

Authentique trésor qu'il est proscrit de souiller ou de gaspiller, l'eau n'appartient à personne. Si le terrain a la chance de bénéficier d'une source ou d'un ruisseau naturel, son écoulement ne doit absolument pas être détourné de son parcours d'origine en sortie de propriété.

### Les ruisseaux naturels

Un ruisseau naturel dans un jardin est un véritable joyau. Cependant, sa réalisation exige un traitement paysager à la fois soigné et naturel qui présente certaines difficultés, notamment celle de l'intégration du ruisseau sur les plans topographique et végétatif. L'agencement du **lit** doit paraître naturel et pour cela il est préférable de le construire avec des matériaux locaux (argile, gravillons, rochers, sable...). Des branches, troncs et vieilles souches peuvent remplacer avantageusement les enrochements habituellement mis en œuvre. L'eau affecte différemment les rives en fonction de la résistance physique des matériaux face à son action. Aussi, chaque mouvement de rive, changement de direction du lit ou création de chute d'eau doit être justifié par la vivacité de l'eau consécutive à la présence d'obstacles, d'un dénivelé soudain ou de tout autre élément naturel.

Hormis le traitement de ces sinuosités horizontales et verticales du ruisseau, la configuration du lit majeur est assujettie au débit de l'eau, lui-même corrélé à l'animation recherchée afin d'obtenir un minimum d'intérêt. Selon la dynamique souhaitée, le profil du lit est étroit et creux, pour les courants rapides, ou plus large et plus évasé, pour les courants plus calmes. Dans ce dernier cas, les berges s'ouvrent de part et d'autre vers des concavités aménagées en petites plages alluvionnaires (constituées de gravillons et de sable dont le niveau affleure celui de l'eau) ou bien en zones humides plantées de végétaux hélophytes. En d'autres cas, on peut jouer de l'étrangeté de la disparition de l'écoulement de l'eau sous des enrochements ou de la végétation, et d'une réapparition quelques mètres plus loin.

Le lit d'un cours d'eau désigne l'espace où l'eau s'écoule. On distingue le lit mineur, occupé continuellement, du lit majeur, investi en période de crue.

Le ruisseau peut également être canalisé et fait d'angles droits. Ainsi domestiqué et donc détourné de son cheminement naturel, sa situation topographique importe peu. Il est alors nécessairement voué à une fonction bien déterminée, par exemple :

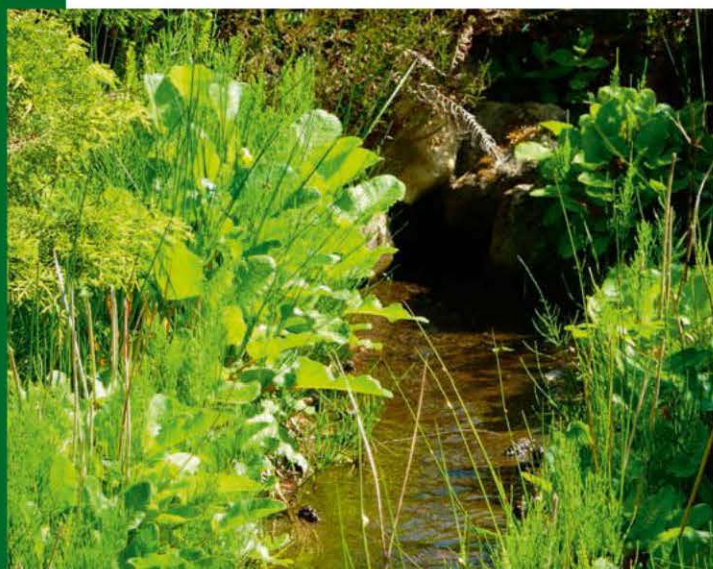
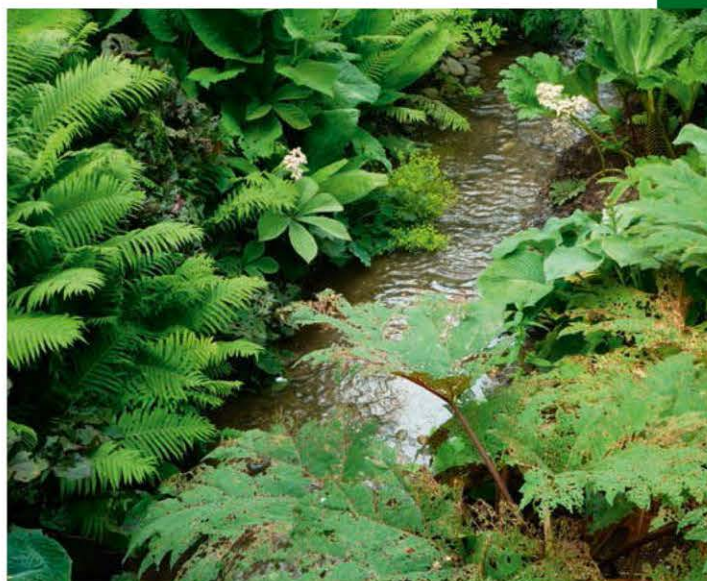
- › il alimente une petite auge pour l'arrosage du potager ;
- › il est transformé en cascade sous forme de bassins ou de canaux étroits et successifs ;
- › il accompagne une allée géométrique, constitue une limite entre deux espaces ou tient tout autre rôle dans l'agencement structurel d'un jardin dont le dessin est plus ou moins rigoureux.

Que le ruisseau soit naturel ou canalisé, l'eau bruit, ruisselle, s'égrène et fait danser la lumière. Par son mouvement et sa sonorité, elle dynamise l'ambiance du jardin.

### Les sources

La source, dans le milieu naturel, alimente généralement une petite mare et deux cas de figure se présentent : l'arrivée d'eau a lieu par le fond d'une cavité de la mare ou bien par une émergence sous forme de suintement ou de jaillissement depuis un point situé en surplomb. Dans cette dernière configuration, la source surgit d'un talus (avec ou sans enrochement) ou bien au niveau du sol et, dans ce cas, elle est nécessairement au fond ou sur le flanc d'une petite cavité consécutive à l'érosion due au jaillissement de l'eau. Cette cavité n'est pas forcément présente dans le cas d'une émergence faite de suintements ruisselants ou de multiples petits filets d'eau convergeant vers une mare ou formant un ruisseau.





▲▲ L'enrochement du lit contraint l'eau à s'animer et à faire entendre son clapotis. (Jardins de mon Moulin)

▲ L'eau jaillit du sol sous un enrochement. (Arboretum des Grandes Bruyères)

▲▲ Une riche végétation de rhubarbes, fougères et rodgersias escorte ce ruisseau. (Jardin des Faïenciers)

▲ Le clapotis du filet d'eau d'une source canalisée agrmente ce bassin. (Jardins de Castillon)





◀▲ La présence d'une gargouille (humaine ou animale) vient affirmer le caractère du bassin. (Jardins de la Mansonière et jardins de Castillon)



Le point d'eau du potager, simple robinet, présenté comme une fontaine. (Jardins du prieuré Notre-Dame d'Orsan)



De fins jets d'eau ajoutent éclat et musique à ce bassin déjà riche de végétation. (Parc botanique de la Haute-Bretagne)



On aura donc le souci de respecter ces notions élémentaires de configuration naturelle afin d'oc-troyer à la mise en scène un véritable statut de source. L'éruption peut être discrète ou mise en valeur, selon l'animation souhaitée.

Dans tous les cas, les abords de cette éruption seront particulièrement soignés et pourvus d'une végétation des milieux frais ou humides. Cette présence végétale est indispensable pour que cette source trouve une certaine légitimité.

## Les fontaines

La fontaine au jardin suppose qu'une source natu-relle a été captée et domestiquée. Par conséquent, l'emplacement d'une fontaine est assujetti à son rôle et non pas à la configuration du terrain.

Un filet d'eau sortant d'un tuyau en cuivre et cap-turé par une auge attribue à cette fontaine une notion de service alors que ce même filet émanant d'une gargouille ornée d'une fantaisie et capturé par un bassin maçonné avec de superbes margelles lui octroie une fonction de décor et d'animation. Que ce soit un rôle de service, de décor ou les deux à la fois, chaque fontaine suggère une histoire qui doit nécessairement faire écho à celle racontée par les éléments qui l'entourent (vieux pavages, murs, bâtiments, végétaux...). C'est donc dans cet esprit que son style, son architecture et son emplacement sont choisis pour lui donner un passé, une véritable authenticité.



Des cascades peuvent animer les bassins for-mels, maçonnés et ceinturés d'une margelle. Elles résultent du déversement d'un bassin dans un autre bassin ou d'une source artificielle à fort débit qui, domestiquée, se déverse en cascade dans le bassin.

Les jets d'eau sont un autre moyen, beaucoup plus souple dans le choix du style et du débit, pour ani-mer ces bassins. Qu'ils émanent de la surface de l'eau ou de sculptures disposées de part et d'autre du plan d'eau, ils sont conçus pour donner vie aux bassins et adoucir leur rigueur géométrique. Cette animation peut n'être qu'une petite éruption de quelques dizaines de centimètres de hauteur ou bien un puissant jet vertical ou oblique au-dessus du bassin. Sa dimension doit respecter une propor-tionnalité adéquate et ne pas occasionner d'import-antes projections à l'extérieur du bassin par grand vent. Ce ou ces jets, figés dans leur orientation ou réguliers dans leur mouvement, retombent sous forme de gouttelettes accompagnées de clapotis. Cette animation, entourée de la brumisation provo-quée par le souffle de l'air et riche de scintillements aux couleurs de l'arc-en-ciel, capte l'attention, force l'admiration, fournit une délicieuse fraîcheur et un plaisir inépuisable.

Le caractère artificiel des jets d'eau ne fait que contra-rier l'aspect naturel des bassins informels (mares...). Aussi, pour de tels bassins on préférera une anima-tion par le biais de l'écoulement d'une source arti-ficielle (assuré par l'installation d'un circuit fermé, lui-même alimenté par une pompe immergée). Selon l'orientation et le débit, son animation sera vive et bruyante ou douce et murmurante.

*Au cœur des monuments historiques du prieuré d'Orsan, des jardins d'inspiration monastique médiévale abritent un cloître composé de quatre carrés plantés de vigne et orné en son centre de cette superbe fontaine. (Jardins du prieuré Notre-Dame d'Orsan)*



## LE JARDIN FONDÉ SUR LA PRÉSENCE D'EAUX INVISIBLES

Les zones naturelles d'eau invisible, zones humides voire marécageuses, sont en général liées à la présence d'une nappe phréatique proche de la surface ou à la résurgence d'une source naturelle dont les eaux suintent ou ruissellent périodiquement en surface. Si tel est le cas dans votre jardin, il ne faut absolument pas drainer cet espace mais l'exploiter pour composer un jardin humide qui permet d'offrir une richesse floristique et faunique supplémentaire.

Ces zones humides peuvent être construites de toutes pièces ou simplement suggérées par la présence de plantes hygrophytes. Dans les zones inondées artificiellement, une étanchéisation est mise en œuvre à l'interface du sol et du sous-sol afin de réduire les pertes d'eau. Une couche d'argile ou une bâche, dont le profil est fait de dépressions, laissera ou non échapper le trop-plein des eaux stagnantes, en fonction des exigences de la végétation prévue dans chaque espace.



Les végétaux observés suffisent à signaler un lieu humide.  
(Jardins du Botrain)



La présence d'un échassier factice (héron) parmi des plantes de biotope frais ou humide contribue à l'interprétation du jardin humide. (Atelier jardin)



## LA COMPOSITION GÉNÉRALE DU JARDIN HUMIDE



*De belles plantes hygrophytes se saisissent de l'eau fournie par l'écoulement d'un petit ruisseau. (Jardins de Berchigranges)*

L'association de ces trois aspects de l'eau permet une multitude de compositions. La présence conjuguée d'une source, d'un ruisseau, d'une mare, d'un bassin et de zones humides, avec la myriade de plantes caractéristiques du milieu humide, transporte le visiteur dans un autre univers. Même un ruisseau naturel asséché ou encore un seul point d'eau – petite mare entourée de sous-rives ou bassin surélevé évoquant un puits – suffisent, si la composition est accompagnée de la végétation spécifique, à suggérer l'image d'un jardin humide.

Le choix d'aménagement appartient à chacun, mais il faut veiller à bien proportionner les divers éléments mis en place afin qu'ils n'apparaissent pas trop petits ou trop grands par rapport à la composition globale et que l'ensemble s'intègre naturellement dans l'environnement.

Avant d'engager l'ouverture de petites ou grandes cavités, on doit s'interroger sur la destination du matériau excavé : est-il évacué du chantier, réutilisé sur place ou en un autre lieu du jardin ? Les cotes de niveau du fond de forme, du trop-plein, des rives et des paliers intermédiaires le long de celles-ci, seront régulièrement contrôlées lors de la mise en œuvre

afin que les hauteurs d'eau s'avèrent conformes au projet. On utilise un niveau de chantier avec lunette optique pour établir avec précision ces cotes altimétriques. Par ailleurs, le débit de l'alimentation en eau entraîne inévitablement une montée en charge du plan d'eau situé en amont de l'évacuation, quel qu'en soit le dimensionnement. Cette montée en charge varie d'un à quelques centimètres au-dessus de la cote théorique de l'évacuation et doit donc être prise en compte dans la cotation du niveau des rives. Par ailleurs, afin de préserver l'aspect naturel de l'aménagement, on veille à ce que les bâches d'étanchéité ne soient pas apparentes.

La simplicité est une règle d'or, ici comme pour tout autre décor, à la fois dans le choix du style, des matériaux et des formes. Cela conduit le plus souvent à l'emploi d'éléments et de matériaux locaux qui s'harmonisent naturellement avec leur environnement. Ces matériaux sont employés dans la construction de ponts, passages à gué en pierres ou encore platelage, afin de permettre au visiteur de franchir l'élément liquide et de se fondre dans l'exubérance végétative de ces lieux pour en apprécier la magie.



## LE JARDIN FONDÉ DANS LES ZONES D'OMBRE

Ces jardins sont en général réservés à de petits espaces bien souvent entourés de murs, tels des courettes, des patios ou des passages étroits. Les sous-bois permettent également de créer des jardins d'ombre et leur atmosphère si particulière nous enveloppe et se modifie au gré du temps, des jours et des saisons. Quels qu'ils soient, l'ombrage et la fraîcheur de ces espaces en font des lieux privilégiés pendant la période estivale. Le choix végétal, qui doit tenir compte du taux de luminosité existant, se fera dans la panoplie de végétaux d'ombre et mi-ombre adaptée à ces milieux, qu'ils soient frais ou secs.

La faible intensité lumineuse de ces espaces mérite, selon les cas, d'être partiellement corrigée par une réduction de l'influence du couvert végétal ou par la mise en scène de subterfuges tendant à rectifier cette insuffisance. On songera en particulier à la mise en place de teintes claires, pastel et chaudes (colorations automnales), pourvoyeuses de lumière. Le contraste issu de cette association du sombre et du clair rend ces teintes plus captivantes et beaucoup plus lumineuses, ainsi elles rééquilibrent et ravivent l'ambiance générale.

Pour se convaincre de ce phénomène il suffit d'observer une floraison blanche ou un feuillage d'automne jaune-orangé à deux périodes distinctes de la journée : en début d'après-midi et à l'orée de la nuit. On constate la saisissante différence d'intensité lumineuse de ces couleurs entre ces deux moments. À la tombée de la nuit, le blanc semble soudainement éclairer la nuit et le jaune-orangé donne la sensation qu'il a capté le feu du soleil de la journée. Voici quelques plantes dont la luminance du feuillage ou des floraisons est adaptée aux zones d'ombre ou de mi-ombre : l'aucuba et les érables (acers) japonais, les hostas, hortensias, azalées, roses de Noël (héllebore), perce-neige, crocus, narcisses, iphéions... Les couleurs viendront réveiller ces espaces aux saisons où la luminosité naturelle est encore faible. L'emploi d'arbustes aux ramures

colorées (cornouillers...) réveille également ces espaces pendant l'hiver.

Dans le cas extrême d'une strate arborée très dense qui assombrit excessivement l'espace, on peut envisager de procéder à l'abattage d'un ou de quelques sujets pour créer des puits de lumière. Mais une méthode plus raisonnable consiste à éliminer quelques branches à l'intérieur des houppiers. Cette technique apporte une certaine transparence aux frondaisons et vient augmenter suffisamment l'intensité lumineuse sous le couvert de ces arbres. Le choix de teintes claires et chaudes pour les ornements, les revêtements de sol, l'enduit ou la peinture des murs environnants permet également de rehausser la luminosité ambiante.

Dans le cas où l'on prévoit d'arborer des espaces situés à l'ombre quasi constante d'édifices environnants, on sélectionne de préférence des arbres dont la frondaison fournit une ombre légère – *Cercis siliquastrum*, *Betula utilis*, *Acer palmatum* *Osakazuki*, *Acer buergerianum* (*trifidum*), *Prunus serrulata*, *Albizia*... Plus l'ombre portée est légère, plus on intensifie et ravive la luminosité et la chaleur ambiante de ces espaces. La présence de zones d'ombre est un des facteurs clés de la réussite d'un jardin, car ces espaces, offrent le privilège de goûter pleinement un moment de lecture ou une douce oisiveté au cours des heures les plus chaudes de la journée.



## LE JARDIN FONDÉ DANS LES ZONES D'OMBRE



*Des couleurs claires animent ce petit sous-bois. (Jardins du Botrain)*



*Les panachures des feuillages et les floraisons claires sont employées dans l'animation des zones ombragées. (Jardins de Castillon)*



*La blancheur des troncs de bouleaux (*Betula utilis*) réveille cette partie ombragée. Un éclairage nocturne des troncs au moyen de projecteurs exacerberait ce blanc au-delà encore de l'effet produit par les rayons du soleil. (Jardin de Landon)*



*Un bel exemple de plante (*Hydrangea arborescens* 'Annabelle') pouvant éclairer les espaces ombragés ou mi-ombragés. (Atelier Jardin)*



## LE JARDIN FONDÉ SUR TERRAIN SEC ET PAUVRE



*Une belle composition de plantes peu exigeantes en eau.  
(Jardins de Kerdalo)*



*Ce petit talus aménagé en rocaille est doté de nombreux sédums,  
joubarbes, œillets... (Jardins de mon Moulin)*

L'objectif est d'aménager un espace paysager sans avoir à combattre la sécheresse ou un sol drainant. En cela, les jardins secs ne sont absolument pas réservés à la région méditerranéenne. Ils sont pertinents dans de très nombreuses régions dès l'instant où l'exposition est ensoleillée, le sol drainant et la rusticité des plantes adaptée au climat. Pourtant, au même titre que le jardin naturel, ce concept reste très peu usité.

Dans le milieu urbain, l'adoption d'un jardin sec peut présenter de nombreux atouts : éviter ou réduire les apports de terre végétale (démarche particulièrement judicieuse dans les lieux dont l'accès est malaisé), économiser de nombreux arrosages, répondre aux conditions climatiques d'un espace très spécifique, embellir une terrasse-jardin dont la structure n'accepte pas une importante charge de terre...

Le jardin sec est une reproduction de scènes naturelles dans lesquelles la palette végétale résulte de difficiles conditions pour la croissance végétale

(steppe...). On y réunira donc de nombreuses plantes d'origine montagnarde et méditerranéenne adaptées à des situations pédologiques et climatiques particulières.

Au fil de l'évolution, certaines plantes se sont adaptées à la rudesse de leurs conditions de vie en développant en particulier des systèmes pour emmagasiner ou retenir l'eau, ou bien pour réduire leur transpiration afin de mieux résister aux insulations et aux périodes de sécheresse. Elles ont donc la capacité de végétaliser des lieux arides mais, bien évidemment, leur végétation n'a pas l'exubérance de celle d'une rhubarbe géante qui exige un sol très riche et très frais. Pourtant, leurs formes, volumes, textures et floraisons témoignent d'innombrables particularités et originalités qui ouvrent une grande richesse de compositions végétales.

Cette végétation peu gourmande en eau, destinée aux expositions ensoleillées, peut globalement être classée en deux catégories.



## La végétation de sol naturel et drainant

Une épaisseur de sol variant de 25 à 50 cm, selon la végétation mise en place, suffit à accueillir ces plantes, sous réserve que le sous-sol ait une nature plutôt drainante. Le mélange doit être constitué d'argile, de matière organique, de sable et de gravillons roulés (provenant de carrières alluvionnaires). Pour les grandes jardinières d'une terrasse-jardin, des minéraux de faible densité (roche volcanique, billes d'argile...) sont employés dans la constitution du sol drainant afin de gagner en volume tout en respectant la charge autorisée par la structure de la terrasse ou du balcon.

Voici une liste non-exhaustive de plantes susceptibles de répondre aux exigences d'un jardin sec :

*Pinus, Quercus ilex, Tamarix, Cercis siliquastrum, Lavandula, Iris, Achillea, Phlomis, Phormium, Rosmarinus, Thymus, Armeria, Artemisia, Centaurea, Ceanothus, Cistus, Frankenia, Helianthemum, Oenothera, Origanum, Nerium oleander, Pittosporum, Hypericum, Perovskia, Gaura, Arbutus, Juniperus, Myrtus, Stipa, Festuca, Yucca, Santolina, Dianthus, Agapanthus, Saxifraga, Lithodora diffusa, Coronilla, Callistemon, Grevillea rosmarinifolia, Pennisetum, Helichrysum italicum, Liriope muscari 'Majestic'...*

## La végétation de sol minéral

Un sol minéral est pierreux, sablonneux ou rocheux, avec peu ou pas de terre. Certaines plantes sont adaptées à ces conditions extrêmes et survivent aux longues périodes de sécheresse. Ce qui leur permet d'exister là où une très grande majorité de végétaux ne peut pas résister. On les rencontre dans les pierriers, les interstices d'enrochements, sur les sols ingrats constitués à 90 % d'agrégats minéraux, etc. Souvent, dans les vieux jardins, on peut observer un bouquet de jubarbes vivant depuis plusieurs années dans un petit contenant posé sur un pilier sans aucun arrosage ni fertilisation.

Les toitures végétalisées sont un bel exemple de telles implantations puisqu'on parvient à couvrir ces espaces de végétaux adaptés à un support minéral en y apportant un entretien minimum. Le principe est simple : il suffit que les conditions

de végétation soient insupportables sauf pour les espèces volontairement implantées dont la prédominance végétale anéantira toutes les rebelles éventuelles.

Les *Portulaca*, *Malephora*, *Osteospermum*, *Sedum* et *Sempervivum* sauront défier les conditions de végétation les plus pénibles et orner de nombreux espaces rocaillieux et sablonneux, là où une grande majorité de plantes ne peut survivre.

## L'installation du jardin sec

Les exigences des plantes sélectionnées doivent concorder avec le climat – rusticité et adéquation entre leur résistance à la sécheresse et à la pluviosité – et le sol (acidité ou alcalinité) de la région. Pour faciliter la reprise des plantes adaptées aux sols naturels et drainants, on choisit des plants de petite taille qu'on installe en fin d'été ou au début de l'automne afin qu'ils bénéficient d'un sol chaud et des premières pluies pour s'installer avant l'hiver. De belles cuvettes d'arrosage permettront des arrosages copieux mais espacés dans le temps, pour favoriser le développement racinaire en profondeur. Cette attention sera portée pendant deux ou trois ans.

L'installation d'un paillis minéral réalisé avec des gravillons de petite granulométrie (provenant si possible d'une gravière régionale pour des raisons écologiques) est un moyen de réduire l'érosion du sol en cas de forte déclivité, mais également de limiter l'évaporation de l'eau et donc les arrosages. Le jardin sec permet d'embellir des situations ingrates ou inadaptées aux plantes gourmandes et de minimiser les engagements financiers et physiques nécessaires à l'élaboration et à l'entretien d'un jardin.





APPRÉHENDER  
**L'ORGANISATION ET  
LA DÉCORATION**



**76 Les principes de conception**

- 76 L'unité de style
- 80 L'intrigue au jardin
- 82 La lisibilité
- 86 La simplicité
- 88 L'emprunt au paysage périphérique
- 90 Le lien avec le contexte

**92 Les composantes paysagères**

- 92 Les logiques végétatives
- 94 Le port et la forme des végétaux
- 96 La fonction et la répartition des végétaux
- 98 La dynamique végétale
- 100 La proportionnalité des masses et des volumes végétaux
- 102 La lisibilité des masses végétales
- 104 L'enrochement
- 108 La conception des aires et circulations
- 108 Les cheminements piétons
- 112 Les escaliers
- 116 Les voies de circulation motorisée
- 118 Les murets et clôtures
- 122 Les structures
- 126 Les ornements
- 128 Les sièges
- 130 Les matériaux
- 132 L'éclairage



## LES PRINCIPES DE CONCEPTION

**B**ien que chaque concepteur dispose d'une grande liberté de création, en matière de jardin comme pour tout agencement spatial, certaines données sont à prendre en considération : projets ou envies des usagers, configuration du terrain et climat.

Mais, outre ces données spécifiques à chaque projet (voir troisième partie), quelques grandes règles devant guider la conception peuvent être énoncées. L'observation de ces principes dans la composition générale comme dans la combinaison de toutes les parties (végétal, circulation, ornementation, etc.) est garante de la réussite du projet et de sa pérennité. Le respect des données de l'environnement proche et, plus largement, du contexte régional, historique, architectural, est comme un leitmotiv tout au long du projet d'agencement, qu'il s'agisse du végétal, du minéral (matériaux rapportés) ou encore des logiques paysagères (morphologie du paysage, agencements naturels environnants...).

### L'UNITÉ DE STYLE

Le projet doit être fondé, si possible, sur la configuration et le contexte du lieu. L'unité de style doit quant à elle non seulement s'intégrer à la spécificité du lieu mais également se préserver de toute anomalie, ineptie artistique et paysagère, qui viendrait en totale inadéquation avec le concept général. L'unité de style résulte de la congruence entre les composants du jardin, résidant à la fois dans :

- La cohérence des bi et tridimensionnalités (dessin et volume) avec l'échelle du lieu. Il s'agit là de la proportionnalité des masses de massifs, de pelouses, de la strate arborée et des aires minéralisées, ainsi que des volumes engendrés par cette présence par rapport à l'espace-jardin et à l'architecture de la demeure (voir aussi page 100).
- La cohésion de l'agencement général et des masses végétales avec les équipements et les formes géométriques des allées et autres aires

minéralisées. La répartition, l'articulation et le caractère des éléments doivent être en accord avec l'environnement, avec le style choisi pour le jardin et l'architecture de la maison. Par exemple, des massifs aux formes géométriques (carrés, rectangles ou autres formes à angles aigus) sont inadaptés dans un jardin naturel ou aux abords d'une demeure dont l'empreinte est constituée de lignes courbes.

- La concordance du fil conducteur et de la sélection végétale, des proportions architecturales et spatiales des compositions végétales avec le style et l'architecture de la propriété, ainsi qu'avec le contexte plus large. Qui dit fil conducteur dit souvent prédominance d'une plante ou d'une gamme végétale. Quant à la sélection, elle résulte du contexte général et du choix d'aménagement.
- L'adéquation entre la nature et l'appareillage des matériaux ou des décors et leur univers architectural et environnemental (la présence d'un kiosque du XVIII<sup>e</sup> siècle près d'une maison du XX<sup>e</sup> est incohérente ; la totale opacité d'un portail constitué de tôle pleine est incongrue à côté d'une clôture grillagée ou à claire-voie...).

Il suffit d'un peu de bon sens pour éviter les effets contrastants de mauvais goût, en totale inadéquation avec le lieu, tels qu'une piscine au milieu d'un bois, l'emploi dans le jardin de matériaux dont la nature et la teinte sont en totale contradiction avec les murs de la maison, la plantation d'un bananier dans un environnement sylvestre ou d'un pin en bordure de ruisseau...

Bien évidemment, le respect de l'unité n'interdit pas d'intégrer quelques notes de fantaisie.



## L'UNITÉ DE STYLE

L'unité ou idée directrice – qui crée le style – s'exprime dans la cohérence du caractère, de la nature et des teintes des matériaux et des espèces végétales, de la proportionnalité bi et tridimensionnelle, avec le style d'aménagement, lui-même lié à la situation contextuelle (historique, architecturale, environnementale).

*L'unité paysagère peut également être créée ou renforcée par l'intégration de structures plus ou moins végétalisées. (Jardins du Botrain)*



*Réalisé au sein d'une forêt où les plus beaux pins ont été préservés, ce bel arboretum est parcouru d'un labyrinthe d'allées engazonnées. Elles serpentent parmi les massifs dont la strate basse et tapissante est composée en très grande majorité de bruyères (environ 500 variétés). Associées aux pins, ces masses de bruyères créent l'unité paysagère d'un ensemble végétal très diversifié. (Arboretum des Grandes Bruyères)*





▲ Dans cette réalisation où la géométrie prédomine, la gradation en trois niveaux du *Juniperus* taillé en plateaux (au centre du carré central) fait écho à celle des trois niveaux dessinés par le carré central et les deux haies situées en arrière-plan. Le port des *Cornus controversa* 'Variegata' s'accorde avec l'effet étagé de la composition. Les couleurs claires et chaudes du dallage, des oreilles d'ours et des *Cornus* équilibrent la froideur des topiaires et réchauffent l'ambiance générale. (Jardins de Castillon)

◀ L'unité paysagère est créée par ce bel ensemble de topiaires où les jeux de lumière soulignent les volumes. Le contraste entre les topiaires et les arbres (*Gleditsia*) réveille cet espace par deux biais : les couleurs et la compacité des topiaires face à la transparence et à la légèreté de la frondaison des arbres. (Jardins de Castillon)





▲ Dans ce jardin floral, le visiteur va de surprise en surprise, découvrant un méli-mélo de plantes, en apparence seulement non structuré. Les tracés et la répartition des éléments structurels (ossatures et végétaux) sont chahutés par un réensemencement naturel de plantes variées : roses trémières, ancolies... réparties dans une grande majorité des massifs.

Bien que les tracés initiaux des allées soient droits, leurs bords ne semblent plus définis et fluctuent au gré de la dynamique végétale, ce qui leur confère une tout autre allure. Le formel (tracé et éléments structurels), associé à l'informel (résultant d'une dispersion naturelle des plantes), constitue un choix de traitement paysager, tel un jardin de curé, qui crée son unité de style. (Jardins de Drulon)

◀ Cette roche posée sur un lit de galets n'a pas la légitimité qu'elle pourrait trouver dans cette mise en scène. Si l'intention créatrice était de simuler une rivière sèche, la nature et l'aspect angulaire de cette roche, associée à des galets d'une autre origine, détruisent l'unité de cet aménagement qui perd toute sa crédibilité.



## L'INTRIGUE AU JARDIN

Pour illustrer la notion d'intrigue, prenons un exemple, à une échelle monumentale : celui des jardins du château de Versailles. Placé dans l'axe des bassins du parterre d'eau, le visiteur découvre, face à lui, le bassin de Latone et ses parterres, puis l'allée royale (le Tapis vert) bordée d'arbres qui canalisent le regard vers le bassin d'Apollon pour ensuite le conduire vers le grand canal, cette longue et belle trouée lumineuse, bordée de l'ombrage de la frondaison des grands massifs arborés, qui mène enfin à l'horizon. On reste subjugué par le gigantisme et la beauté de cette perspective de lumière. Et, même initié à la dimension des jardins, on ne peut s'empêcher de s'interroger sur l'existence des bosquets : masqués par les grands massifs arborés, seuls quelques légers signes, au pourtour, suggèrent l'existence de trésors (bains d'Apollon, Salle de bal, Colonnade, bosquets du Dauphin, de la Reine, de l'Île aux enfants, de la girandole, de l'obélisque...). Le visiteur doit alors s'aventurer dans ce gigantesque et magnifique parc pour y faire des découvertes au fil de sa progression. Quelle déception si le jardin se résumait à cette perspective de lumière insérée dans un massif forestier...

Si, à l'échelle monumentale d'un grand parc, cette émotion suscitée par la découverte est primordiale, elle ne l'est pas moins dans un jardin plus modeste. L'intérêt du lieu dépend ici aussi des émotions offertes par un parcours de découverte.

L'approche émotionnelle s'additionne aux autres sensations (approches sensible et kinesthésique du jardin). Elle crée un puissant sentiment de vie qui caractérise ce lieu multisensoriel et le différencie d'une simple image, même parfaitement composée.

Le fractionnement spatial, tout en ménageant des transparences, crée du mystère, stimule la curiosité, conduit aux plaisirs de la découverte et de l'aventure, aussi humbles soient-elles. Dans un petit jardin constitué de plusieurs chambres de

verdure séparées visuellement, le visiteur ressent de nombreuses vibrations, est pénétré d'impressions variées, liées aux ambiances, aux curiosités, aux styles..., et repart avec la sensation d'avoir parcouru un vaste espace. Tandis qu'une lecture quasi complète du jardin en un coup d'œil le convertit en un simple tableau, conduit le spectateur à extrapoler et à ne pas trouver de raison pour explorer autrement que par ce simple regard.

Donc, pour jouir de l'enchantement que procurent des découvertes au fil des flâneries, l'agencement ne doit autoriser qu'une lecture partielle du jardin, à partir des entrées ou de l'embrasement des fenêtres, afin de créer cette dynamique des points d'appel qui incitent à la découverte.

Un élément dérobé à la plupart des perspectives générales est très vite oublié et sa découverte est un moment fort où s'établit une relation sensible entre le lieu et l'observateur. Ce phénomène est à l'image des apparitions saisonnières qui offrent des plaisirs renouvelés : la renaissance des bulbes (narcisses, crocus...) et des vivaces que l'hiver a fait oublier, ou bien le spectacle de l'abondante floraison estivale et automnale de certaines plantes.

Les points d'intérêt doivent être suggérés, on les devine seulement en raison du détour d'une allée, de l'existence d'une haie, de la transparence ou de l'opacité d'un bosquet, d'un végétal ou d'une structure. Dans un tout petit jardin, on fait en sorte de dissimuler une petite composition, un petit décor...



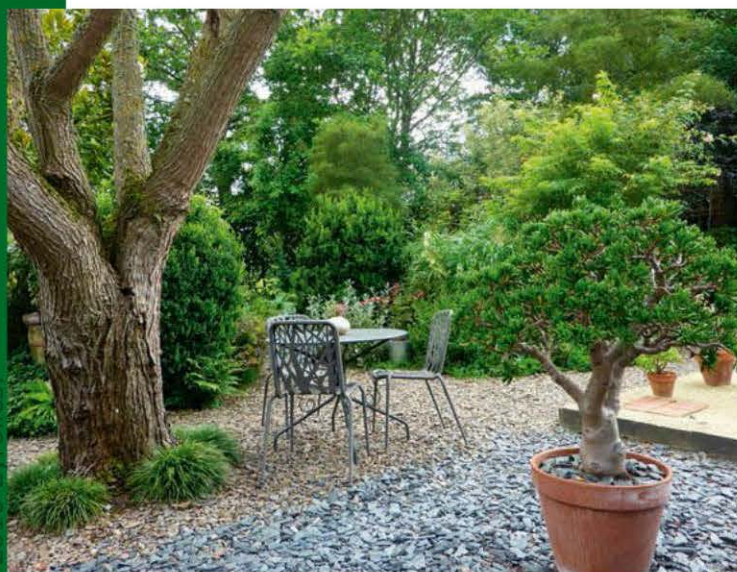


▼ Les arches végétales de cette galerie contraignent le visiteur à progresser pour découvrir la scène paysagère suivante. (Jardin de la Pellerine)

▲ Deux éléments nous incitent à emprunter cette petite allée : sa diversité végétale et le questionnement qu'elle génère sur sa destination. (Jardins de mon Moulin)

▲ La similitude architecturale entre le saule et le Crassula 'Golum' pousse à se demander lequel a souhaité imiter l'autre ! Cette projection, de la miniature vers l'échelle infiniment plus grande et vice versa, conduit à s'interroger sur ce mystère et crée une forme d'intrigue. (Jardin contemporain Intérieur à ciel ouvert)

▼ L'Acer palmatum placé dans la perspective de l'un des cheminements masque partiellement la présence de la source aménagée et contraint le visiteur à s'en approcher s'il souhaite satisfaire sa curiosité. (Jardin de la Pellerine)





## LA LISIBILITÉ

L'intelligibilité des scènes et des perspectives, tout comme celle des éléments isolés, fluidifie la lecture et la déambulation du promeneur, le délivrant de toute interrogation consciente ou inconsciente.

À l'évidence, les codes comportementaux de l'humain dans le milieu naturel sont retranscrits dans les règles conceptuelles du jardin. En effet, ce comportement – rapport sensible de l'humain avec la nature, la volumétrie et l'esthétique de son environnement – le conduit tout naturellement à rechercher les mêmes émotions dans les différentes scènes de son cadre de vie.

Un campeur cherche à bivouaquer ou à établir un feu de camp dans une clairière, à l'appui d'un massif arboré. Dans le cadre d'une simple promenade, le promeneur, même libéré de toute crainte ou contrainte, emprunte plus aisément les clairières ou les lisières dégagées de toute végétation pouvant être plus ou moins oppressante. Il chemine là où il profite d'une belle luminosité, où le rapport d'échelle entre lui-même et les volumes végétaux le tranquillise, où son regard se régale de la scénographie faite d'harmonie et de contraste. Il est aussi influencé par les masses végétales qui le conduisent ici où là, par le rocher ou le tronc d'un vieil arbre qui lui offre un microclimat, l'abrite des vents...

Nos jardins ne sont-ils pas constitués des mêmes strates végétales (arborée, arbustive et herbacée) ? La maison n'est-elle pas en bordure de la clairière (la pelouse), elle-même cernée de massifs arborés et arbustifs ? Les allées ne sont-elles pas en lisière de ces massifs ? Les dépressions du sol ne sont-elles pas la reproduction d'un vallonnement ?...

Instinctivement, nous sommes poussés à retranscrire les organisations du milieu naturel dans nos jardins afin de mettre en œuvre une lisibilité des éléments, celle-là même qui nous guide dans notre rapport sensible avec le milieu naturel.

## Lisibilité et légitimité

La lisibilité résulte des messages transmis par une forme, un tracé, une présence, et de leurs interactions. Une haie détermine une limite et suggère un espace à découvrir au-delà. Un portique entraperçu de la terrasse signale une entrée, un accès. L'allée qui disparaît derrière un bosquet inquiète sur sa destination, et sa réapparition plus loin rassure. Si cette allée s'oriente vers le portique, on en déduit qu'elle y conduit. Si un élément (plante, ornement) rythme les abords d'une allée, le visiteur se sent accompagné. Un sentier qui se faufile et se perd dans une végétation invite à la découverte. L'écart entre la lecture limpide d'une composition et son illisibilité tient à peu de chose ; tout est question de signification et de logique spatiale. Voici quelques exemples :

- › Le changement de direction d'une allée ou d'un sentier, justifié par la présence d'un massif ou d'un rocher est lisible. A contrario, un changement de direction sans raison apparente, injustifié, s'avère incompréhensible.
- › Le seul arbre du jardin, isolé au centre d'une pelouse, n'offre aucune lisibilité puisqu'on s'interroge sur sa raison d'être, sans trouver de réponse. Ce même arbre isolé mais à proximité d'un groupe d'arbres trouve sa justification dans son appartenance au bosquet.
- › Un massif de plantes vivaces dans une pelouse, éloigné de toute autre végétation arbustive ou arborée, est comparable à un objet posé et oublié, dont on n'explique pas la présence. Si ce même massif borde un ensemble arbustif, il trouve sa place et son identité en suggérant la lisière herbacée du bosquet.
- › Un crocus unique dans un gazon évoque une âme perdue au milieu du désert, alors qu'un ensemble de crocus plantés dans un massif, et qui se répandent de manière dégressive dans la pelouse, simule une propagation naturelle. Même si certains d'entre eux s'échappent dans la pelouse voire ont franchi une allée, ils appartiennent visuellement au groupe et sont donc justifiés.



## LA LISIBILITÉ



La position de ce massif conduit à s'interroger sur le choix de son emplacement, de sa forme et de sa composition : comme il est isolé, on ne l'associe pas aux masses végétales environnantes, sa forme ne correspond pas au style général du jardin et sa composition n'apparaît pas cohérente avec son environnement. Ce massif, venu de nulle part, posé là, est étranger à son environnement.



Des sphères métalliques de diverses tailles sont associées aux boules de buis. Leur positionnement produit un ensemble homogène et favorise l'intégration de ces ornements. (Jardin du Presbytère – Rumilly-lès-Vaudès)



L'intégration d'ornements se révèle souvent délicate. Ici, les échassiers semblent presque réels tant leur situation et leur position sont naturelles. Ce réalisme tient à l'adaptation des ornements au contexte. (Jardin privé)



- › La présence d'un vieux banc sous un arbre pluricentenaire lui confère un passé qu'il n'aura pas s'il est disposé seul au cœur d'une pelouse.
- › Un espace enclavé dans l'angle droit d'un bâtiment n'appelle pas à être fréquenté et sera systématiquement contourné par le piéton. Si cet espace est engazonné au même titre que l'aire de jeux du jardin, on crée un vide entièrement infondé. Par conséquent, dès lors que des éléments physiques éloignent le cheminement du visiteur d'un espace et qu'aucune autre activité n'y est envisageable, celui-ci doit être végétalisé.
- › Une oasis de verdure dans un désert implique l'existence d'eau, mais si aucune eau n'est apparente, la présence de cette oasis ne s'explique pas et ne paraît donc pas légitime. Il en va ainsi pour chaque élément isolé du jardin : son existence doit s'expliquer par un lien qui l'unifie à son environnement immédiat ou au contexte plus large.

La nature des matériaux employés dans les revêtements de voies de circulation ou d'allées ne doit pas contrarier le caractère de l'aménagement paysager et de l'architecture résidentielle (voir aussi pages 110 et 116).

La lisibilité est également fortement dépendante du fil conducteur (voir ci-dessous) et de l'unité de style de l'aménagement dans son ensemble (végétation, allées, ornements, matériaux, architecture...) et au regard du contexte.

### Lisibilité et fil conducteur

La végétalisation d'un espace, d'un jardin, doit comporter un fil conducteur perceptible dans les perspectives, qui unifie l'ensemble des massifs (arbrés, arbustifs et vivaces). Ce fil rouge peut être une gamme végétale (telle que des érables japonais, des conifères, des plantes méditerranéennes si le climat s'y prête, des plantes vivaces, etc.) dont la prédominance homogénéise les compositions et caractérise les choix d'aménagement d'un secteur ou de la totalité du jardin. Dans les petits jardins, une, deux ou trois espèces végétales (arbre, arbuste ou plante vivace selon les cas), disséminées en groupes et de façon isolée dans les massifs, peuvent constituer le fil conducteur en unifiant visuellement

l'ensemble des massifs. Dans un jardin naturel, la prairie naturelle et l'intégration d'une végétation indigène constituent le fil conducteur en apportant une homogénéité de style.

On peut également envisager un jardin compartimenté en deux ou plusieurs espaces de styles distincts. Un espace ordonné avec des plantes hybrides et exotiques, justifié par sa proximité immédiate avec l'habitat (point d'accueil, terrasse...), et un autre espace récréatif et de détente dont le style naturel est justifié par son éloignement de la demeure. Les deux styles sont reliés soit en douceur par un mixage végétal, soit par une haie taillée dont la fonction déterminante devient limpide.

La présence de certaines végétations éphémères (perce-neige, scilles...) dans l'ensemble des bosquets crée un lien complémentaire même s'il est fugace.

Quant aux ornements, ils doivent faire corps avec leur environnement, venir en écho à l'histoire de la demeure ou des coutumes régionales (voir aussi page 126). Toutefois, leur présence peut résulter de la volonté d'incorporer une note de fantaisie dans le jardin, ce qui bien évidemment assouplit les règles. Néanmoins, l'histoire racontée par cet ornement et sa teinte ne doit pas apparaître comme une ineptie par rapport au style du jardin.

En contrepoint à la lisibilité recherchée, il est intéressant de réserver une place à l'ambiguïté. L'élément dont la présence ne conduit pas à une lecture directe porte en effet à s'interroger, et prête à autant d'interprétations que le nombre de visiteurs. Ainsi cette présence anime l'imagination et suscite différemment l'intérêt.

La lisibilité rend compréhensible l'intention créatrice et s'inscrit dans la cohésion, la suggestion, l'intégration, l'imitation et l'expression, en aucun cas dans l'incompréhension de la présence d'un élément du puzzle.





La présence de cette structure en bois et des topiaires qui couronnent la haie est sans équivoque. (Jardins du prieuré Notre-Dame d'Orsan)



Dans ce jardin d'inspiration asiatique, la symbolique de cette pierre très érigée (la montagne qui symbolise l'élévation spirituelle) ne suffit pas à gommer l'important contraste de celle-ci avec son environnement composé en grande majorité de formes arrondies et d'harmonies. Mais la verticalité végétale de la prêle adoucit celle du minéral, ainsi on s'interroge moins et le regard finit par accepter la prééminence de ce rocher dans le décor général. (Atelier jardin)

La beauté de ce gazon et notamment le soin apporté au traitement de ses limites – les pierres semblent s'être rangées pour permettre au beau tapis vert de passer – donnent à cette allée un certain irréalisme, une artificialité face à l'aspect naturel de l'enrochement. Ce contraste dissocie cette allée de son environnement, le regard n'établit pas la liaison entre les deux éléments.



## LA SIMPLICITÉ

Le concepteur est tout naturellement tenté d'enrichir son œuvre et cherche donc à multiplier les fantaisies, à intégrer l'élément qui le distinguera des autres réalisations ; un peu à la manière d'un designer soucieux de l'harmonie de la ligne, du profil, de l'esthétique, du caractère de son modèle de banc, qu'il finalise en oubliant d'intégrer sa valeur essentielle : le confort. Or la valeur du jardin réside dans la construction de son âme au travers d'une architecture paysagère intégrée au contexte mais également dans sa durabilité. Quel que soit le style du jardin, la mise en œuvre d'un certain classicisme et d'une simplicité n'exclut ni le confort, ni la magnificence du lieu et surtout ne déçoit pas à long terme. Ce n'est pas la rareté du matériau ou du végétal qui crée l'intérêt de la composition mais sa présentation et sa mise en valeur. Et pour cela, le choix d'une palette végétale et de matériaux régionaux sera du meilleur effet.

On recherche donc la sobriété dans le choix végétal en sélectionnant des valeurs sûres, de même que dans le dessin général des allées et massifs en évitant une trop grande complexité d'agencements et de compositions. Il en va de même pour la sélection des matériaux, des ornements, présentés avec

beaucoup de simplicité et en laissant au temps le soin de les patiner pour les mettre en valeur.

Les formes géométriques des allées et des pelouses sont simplifiées au maximum. En particulier, on évite d'intégrer des angles aigus acceptant mal le développement circulaire d'un végétal (qui débordera inévitablement de part et d'autre). Leur forme engendre un espace inexploitable ou rogné par le visiteur qui cherche à raccourcir son parcours. Aussi, habituellement, toutes les lignes débutent perpendiculairement à l'habitat, à la terrasse ou aux abords de la piscine pour évoluer ensuite en des formes qui correspondent au style du jardin.

La simplicité n'est jamais synonyme de banalité mais plutôt d'une esthétique qui ne s'altère pas avec le temps, ne se démode pas, et qui en outre simplifie l'entretien.

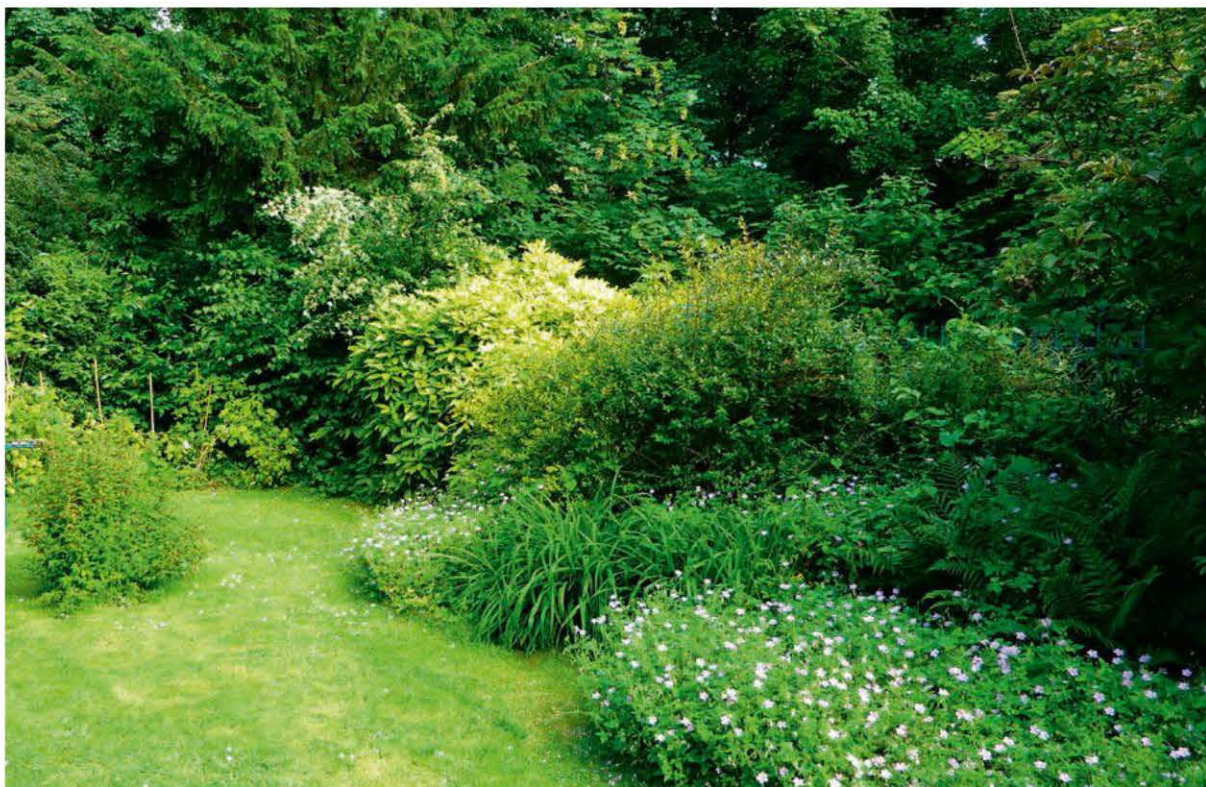
L'épure des lignes et des compositions donne à l'aménagement un trait de caractère puissant. Cette sobriété exige une profonde réflexion, mais elle est gage de durabilité et participe à la lisibilité.



Ce banc résulte de la reconversion de vieilles pierres sélectionnées pour obtenir une esthétique simple, en adéquation avec le style du jardin. (Jardins de mon Moulin)



## LA SIMPLICITÉ



*La grande simplicité conceptuelle de ce massif de plantes vivaces et d'arbustes renforce le lien avec le style naturel de la végétation du parc public qui borde ce jardin (en arrière-plan) et permet de respecter ce contexte. (Jardin privé)*



*Un bel exemple où la simplicité et un peu d'imagination conduisent à aménager de très belles scènes. (Jardin contemporain Intérieur à ciel ouvert)*



## L'EMPRUNT AU PAYSAGE PÉRIPHÉRIQUE

L'utilisation du paysage environnant, qu'il soit rural ou urbain, comme toile de fond de l'une des perspectives d'un jardin, permet au regard de s'évader. Soit par l'existence d'une perspective naturelle sur le panorama environnant (paysage), qui donne au jardin une autre dimension. Soit par l'intégration d'une scénographie végétale extérieure (composition, élément isolé...) qui accompagne les scènes du jardin pour former un ensemble paysager cohérent. Cet emprunt du paysage environnant présente de nombreux avantages : la couleur automnale ou la floraison printanière de grands arbustes ou d'arbres, les superbes silhouettes architecturales d'arbres d'essences nobles (chênes, cèdres, hêtres, pins, etc.), sont autant d'éléments qui viennent s'hybrider avec le jardin.

Si on a la chance de bénéficier d'un espace bordé de massifs d'arbustes ou d'arbres implantés sur les propriétés voisines, il faut s'interroger sur la possibilité d'utiliser cette végétation pour l'associer à l'une des compositions. Un grand et beau massif de bambous susceptible de servir de fond d'écran, un arbre adulte en mesure de fournir de l'ombre (pour une salle de repos ou pour composer un massif de plantes d'ombre) sont autant d'opportuni-

tés d'apporter immédiatement ce que l'on aurait obtenu après plusieurs années de patience voire quelques décennies ! L'agencement d'un jardin doit tenir compte de ces éléments extérieurs qui interviennent inévitablement sur le climat de cet espace. Leur influence peut s'avérer un véritable atout pour un terrain placé au milieu de rien. Il suffit d'en tenir compte dans l'étude de l'agencement du jardin et d'en extraire le meilleur parti.

Cette approche est l'occasion d'entrer en contact avec le voisin et de l'informer de l'intérêt que l'on porte à la présence de ses végétaux voire de lui préciser qu'il serait dommage de les éliminer ! Un premier contact positif pourra engendrer d'excellentes relations et amener à une gestion commune des végétaux limitrophes, dans un intérêt mutuel.

Lorsque le paysage environnant est composé d'une ou de deux espèces végétales majoritaires, qui marquent donc un caractère très spécifique, des végétaux de caractère similaire doivent être plantés dans le jardin. Cela permet à l'ensemble de la composition paysagère de gagner en unité, de fondre la scénographie du jardin dans le panorama tout en préservant le style souhaité.

Dans la même logique, un environnement urbain composé d'édifices, adjacents ou lointains, d'une valeur architecturale ou historique notable, constitue un privilège à mettre à profit dans une scénographie du jardin, pour créer une perspective unique et apporter une valeur ajoutée. L'emprunt d'une perspective panoramique, quelle qu'elle soit, vient se mêler aux scénographies du jardin et lui donne une autre dimension.



*Ici, le regard s'évade vers l'extérieur et associe la campagne environnante à la scène du jardin humide. (Jardins du Botrain)*





▲ Cette lucarne ronde, ou œil-de-bœuf, permet au regard de s'évader vers des scènes paysagères qui s'ajoutent à celles du jardin et deviennent de véritables centres d'intérêt pour le visiteur. (Jardin contemporain Intérieur à ciel ouvert)

◀ La bonne intégration du jardin dans le paysage et la discrétion de la gloriette sont indéniables. La présence d'un pin (à droite de la photo) reliant le jardin aux bosquets de pins du coteau situé en face, unifie celui-ci et son environnement. (Jardins de mon Moulin)



## LE LIEN AVEC LE CONTEXTE

Les notions d'unité, de lisibilité et de simplicité évoquées plus haut sont implicitement liées au contexte. État préexistant des lieux et de l'environnement, le contexte est dessiné par une situation locale d'ordre culturel, géographique, topographique, pédologique, climatique, architectural... On doit absolument en tenir compte, car l'ignorer reviendrait à refuser tout lien entre l'aménagement et son environnement.

Le non-respect du contexte, l'absence de cohérence entre l'aménagement et son environnement, aboutissent à un manque d'identité et de lisibilité ainsi qu'à la perte d'une plus-value qui aurait pu être fournie par le panorama ou une particularité paysagère.

Comme pour les autres grandes règles énoncées, si ce lien doit en général être respecté, le concepteur est bien évidemment en droit de s'accorder quelques entorses qui formeront les petits écarts indispensables au jardin.

Si la forme du terrain et son environnement suggèrent la composition du jardin, il convient de s'y plier en plaçant toutes les notes que l'on choisit d'y importer de manière à orchestrer l'ambiance générale. En effet, dans de nombreux cas de figure, le parti d'aménagement est directement dépendant de la surface disponible mais également des vues disgracieuses à masquer et de la nature des éléments environnants. On cherche donc à exalter l'esprit des lieux en instaurant une cohabitation harmonieuse entre les éléments importés et le contexte donné. Pour cela, on ne bouleverse pas à outrance le relief naturel du terrain, on tire profit de l'ambiance existante ou susceptible d'être procurée par la présence d'éléments existants : une végétation, de grosses et superbes roches, une source naturelle, un vieux verger, un petit bâti original, une architecture remarquable, une ruine (pour son histoire ou sa beauté), le panorama offert (urbain ou rural), la nature et le

relief du sol, un enrochement naturel... On pallie également les défauts en s'abritant des vents dominants et froids, en masquant la laideur d'une zone industrielle, de vieux murs sans intérêt, etc.

Certains éléments existants appellent un traitement évident pour leur intégration à l'aménagement du jardin : le circuit piétonnier qui emprunte un fort dénivelé exige la construction d'un escalier, un bel arbre centenaire implique un aménagement spécifique sous son emprise et en périphérie, l'orientation de la demeure détermine l'emplacement de la terrasse, un terrain calcaire contraint de choisir une gamme végétale calcicole... Ainsi, chaque donnée existante engendre un aménagement adapté qui à son tour en définit un autre, etc. C'est en quelque sorte le conceptuel qui chevauche le contextuel et crée la cohésion du parti d'aménagement avec les particularités spatiales et architecturales de la demeure, du terrain et de son environnement. Ce lien entre la démarche conceptuelle et la valeur sensible du lieu, par une intervention sans bouleversement, induit pour le jardin un rapport particulier avec son environnement, et constitue un gage de satisfaction et de réussite.

L'absence de lisibilité d'un aménagement placé hors contexte, comme l'image d'un objet posé là, venant de nulle part, désoriente le visiteur et l'empêche de se sentir relié à l'environnement observé. En revanche, un aménagement adapté au contexte élimine toute interrogation ou incompréhension, fluidifie la lecture, facilite la relation sensible avec le lieu pour apporter bien plus d'émotions au visiteur. Aussi, on tirera profit du potentiel disponible afin de ne pas détruire l'authenticité de la scène aménagée par l'absence d'harmonie entre celle-ci et son contexte. L'adéquation entre l'environnement, le caractère du jardin – ainsi intégré à *l'esprit du lieu* – et la philosophie de vie familiale apporte un formidable bien-être, un sentiment d'attachement et d'appartenance à son cadre de vie. Cela conduit à établir une relation durable avec cet espace et procure une véritable source d'apaisement avec d'infinis plaisirs jusque dans l'entretien de son jardin.





▲▲ Pour concevoir cet arboretum d'environ treize hectares au sein d'une forêt, les fondateurs ont préservé les plus beaux arbres (pins et chênes). Parmi eux, de grands massifs de bruyères ont été plantés, dans lesquels de nombreuses espèces botaniques sont intégrées. On a le sentiment que les allées engazonnées résultent d'un débroussaillage et que l'on a saisi l'opportunité de l'existence d'une grande clairière pour y réaliser l'arboretum. Le style paysager de cet aménagement respecte à tel point le contexte que le visiteur oublie qu'il déambule dans un arboretum aménagé. (Arboretum des Grandes Bruyères)

▲ Un bel exemple de reconversion du rez-de-chaussée d'un vieux bâtiment en une terrasse originale agrémentée d'une belle grille et de poteries plantées d'hortensias. (Jardin privé)

▲▲ Ici, quelques chênes centenaires ont donné lieu à l'aménagement d'un sous-bois où se côtoient camélias, érables japonais, azalées, hortensias... (Jardins du Botrain)

▲ Le choix du style médiéval pour ce jardin est en parfaite cohérence avec l'histoire du site. (Jardins du prieuré Notre-Dame d'Orsan)



## LES COMPOSANTES PAYSAGÈRES

Le choix d'une plante est, outre la prise en compte des aspects géologique et climatique, l'aboutissement d'une analyse de son impact sur les échelles temporelle et architecturale. Son esthétique – texture, forme, volume... – et son rôle possible (contraste, harmonie...) dans chacune ou dans l'ensemble des compositions sont déterminants dans la sélection.

Dans cet *arrangement de formes individuelles* présentant une infinité de variétés, de profils et de couleurs, on porte malgré tout une plus grande attention aux silhouettes, aux textures des plantes ainsi qu'aux éléments structurants, notamment les arbres, qui viendront architecturer le jardin dans le temps et l'espace.

Si, par définition, le végétal est l'essence même du jardin, d'autres pièces, tels les espaces de circulation, sont nécessaires au puzzle, et chacune a ses impératifs pour répondre au mieux à sa fonction ou à son intégration harmonieuse au paysage créé. Nous les décrivons à la suite.

### LES LOGIQUES VÉGÉTATIVES

Trois strates végétales sont observées dans le milieu naturel : l'arborée, l'arbustive et l'herbacée. Dans une très grande majorité de situations, le concepteur doit respecter cette échelle graduée pour composer chaque massif, plate-bande ou toute autre composition végétale, mais également dans chaque espace et dans l'architecture générale du jardin.

La proportion des masses pour chacune des strates dépend d'une part de l'agencement envisagé et d'autre part de l'équilibre architectural au regard de l'espace traité (voir aussi page 102) – cette notion d'espace traité prend en compte le massif planté et son environnement immédiat.

Le choix des types de végétaux est conditionné par l'échelle et la fonction de l'espace concerné :

- Pour un petit massif de 2 m<sup>2</sup>, on simule les trois strates naturelles en choisissant une végétation

haute d'environ 1 m, une semi-haute autour de 0,65 m puis une basse de plus ou moins 0,20 m.

- À l'échelle d'un espace de 20 m<sup>2</sup>, une végétation arbustive de 1,50 à 2 m est accompagnée de plantes ligneuses ou herbacées de 0,80 m et d'autres de 0,30 m. Ce même espace peut également recevoir un petit arbre de 4 ou 5 m accompagné d'arbustes de 1 à 1,50 m et d'une strate basse de 0,40 à 0,60 m.

- Un espace de 100 m<sup>2</sup> est planté d'une végétation composée de petits arbres ou de grands arbustes de 3 à 6 m, de plantes ligneuses ou herbacées de 1,50 à 2 m et de végétaux de 0,30 à 0,60 m.

- À l'échelle d'un espace de 500 m<sup>2</sup>, on installe une végétation arborée de 4 à 8 m, arbustive de 1,50 à 2,50 m et ligneuse ou herbacée de 0,30 m à 0,80 m.

Ces repères sont donnés à titre indicatif et doivent être adaptés au vu de l'échelle des éléments situés dans l'entourage de l'espace planté.

Toujours à titre indicatif, et selon le contexte et la forme du massif, la répartition des masses végétales peut être d'un tiers pour chacune des strates, ou encore d'un tiers pour les strates haute et moyenne et deux tiers pour la strate basse, ou inversement.

Cette répartition des strates est corrélée au contexte qui appelle soit à occuper le volume spatial – les strates hautes et moyennes occuperont la majorité des surfaces – soit, à l'inverse, à le vider pour donner une sensation d'espace – la strate basse sera majoritaire.

Dès lors que les élévations des strates arborée, arbustive et herbacée sont proportionnelles à l'échelle de l'espace traité, de la perspective et du jardin, on obtient un équilibre architectural satisfaisant.

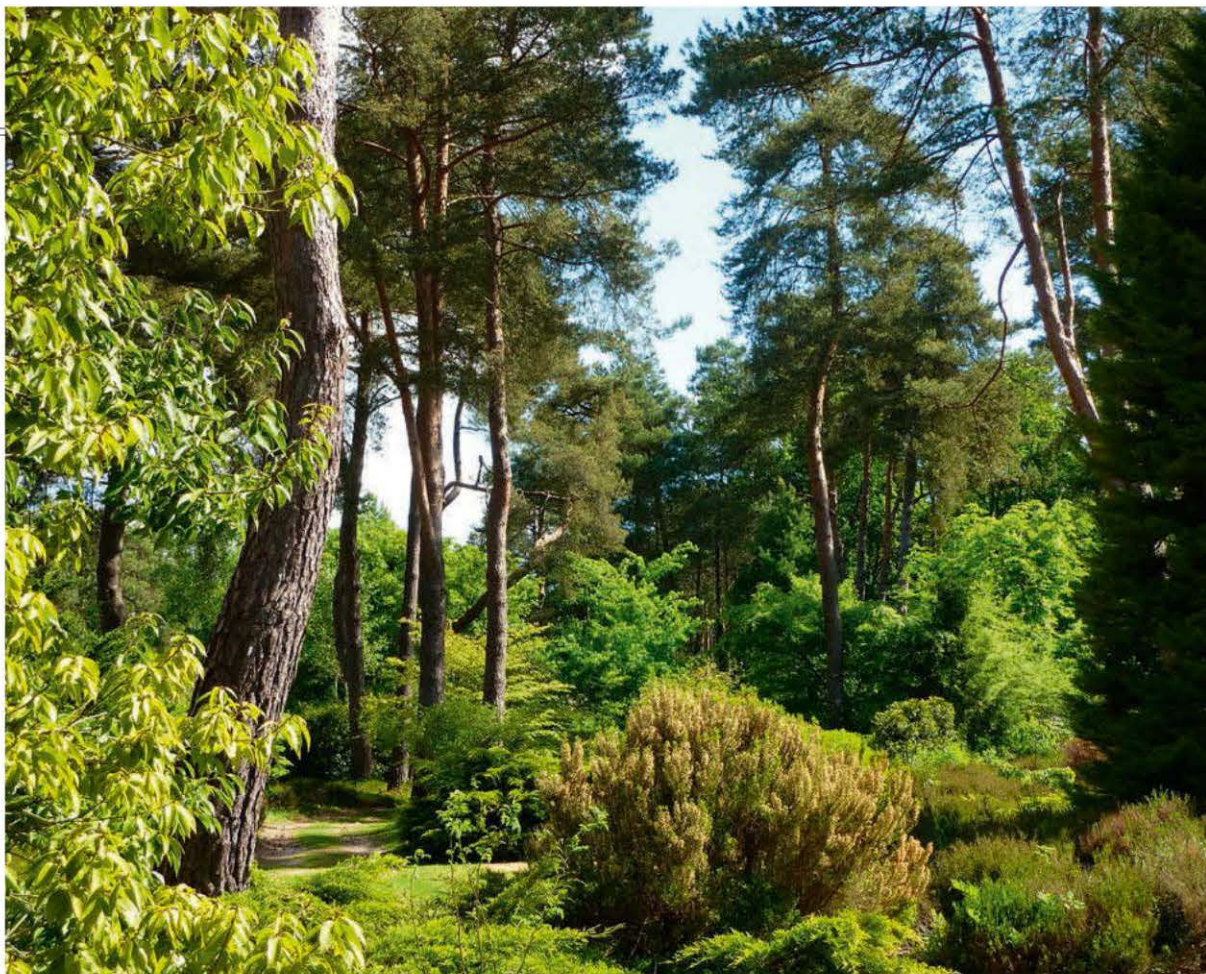


Du point de vue de l'observateur, la strate haute est en général placée en arrière-plan de la composition, c'est-à-dire plus ou moins dans la partie centrale d'une composition observable sous plusieurs angles. Même si dans certaines circonstances on peut déroger à cette règle, il s'agit dans tous les cas d'organiser une certaine proportionnalité dans la volumétrie afin d'obtenir l'ambiance souhaitée dans un espace donné (massif et environnement immédiat) et dans l'ensemble du jardin.

Le jeu des strates n'est qu'une association de vides,

couverts par la strate inférieure, et de pleins, composés des formes et volumes de la moyenne et de la haute strate. Toutefois, leur équilibre esthétique dépend aussi de l'association des silhouettes et des textures dont il faut tenir compte pour atteindre l'effet escompté.

Plus l'espace traité est petit, plus on cherche à incorporer un peu de légèreté aux compositions, en choisissant des végétaux dont l'architecture naturelle apporte de la transparence, de l'élégance et du mouvement.



*Ici la grandeur des pins est à l'échelle du parc et on y distingue clairement les deux autres strates végétales. Les pins sont éloignés les uns des autres, ainsi, malgré leur hauteur, leur volumétrie n'écrase pas le visiteur et laisse filtrer suffisamment de lumière pour les strates inférieures. Cela permet également de mettre en valeur la qualité architecturale de leurs houppiers. (Arboretum des Grandes Bruyères)*



## LE PORT ET LA FORME DES VÉGÉTAUX

Le port et la forme sont des biais intéressants pour introduire singularité et imprévu : le choix stéréotypé du végétal équilibré, comme un arbre tige, peut être avantageusement remplacé par une allure tourmentée et une architecture asymétrique pour apporter de l'originalité. Un fût filiforme est moins attrayant qu'un tronc capricieux aux formes inattendues et originales.

En pépinière, hormis pour certaines espèces, les arbres sont cultivés sous trois ports distincts :

- › *L'arbre tige*, possédant un tronc droit (dépourvu de branches sur 2,20 à 2,50 m de hauteur) surmonté d'un houppier. Ces arbres sont employés pour former des alignements ou arborer des espaces minéralisés. La couronne ainsi rehaussée libère les aires de circulation.
- › *Le baliveau branchu* qui, comme son nom l'indique, est un jeune arbre dont le petit tronc est pourvu de branches à partir de la base. À terme on obtient une silhouette fournie dès la base, ce qui le distingue de l'arbre tige.
- › *La cépée*, constituée de deux à cinq branches partant du collet. Après plusieurs années, ces branches formeront des troncs et donneront une silhouette atypique mais des plus charmantes.

Ces quelques troncs ébranchés sur 2,50 m ou plus seront d'un plus grand intérêt que la silhouette d'un arbre tige.

L'élégance tourmentée des troncs (ou branches charpentières) d'une cépée d'arbre ou d'arbrisseau prend toute sa valeur artistique au-dessus d'un massif de couvre-sol, en exalte la beauté, la légèreté, la particularité. L'arbre tige n'induit pas du tout la même relation avec cette strate inférieure. La rigueur de son tronc l'érige au-dessus, ne crée pas de véritable liaison, et la forme « artificielle » de ce tronc droit tend à le distancier du naturel d'une composition. On lui préférera un tronc légèrement tourmenté, sauf s'il s'agit d'un concept ordonné ou d'un alignement d'arbres où la droiture du tronc apparaît évidemment nécessaire.

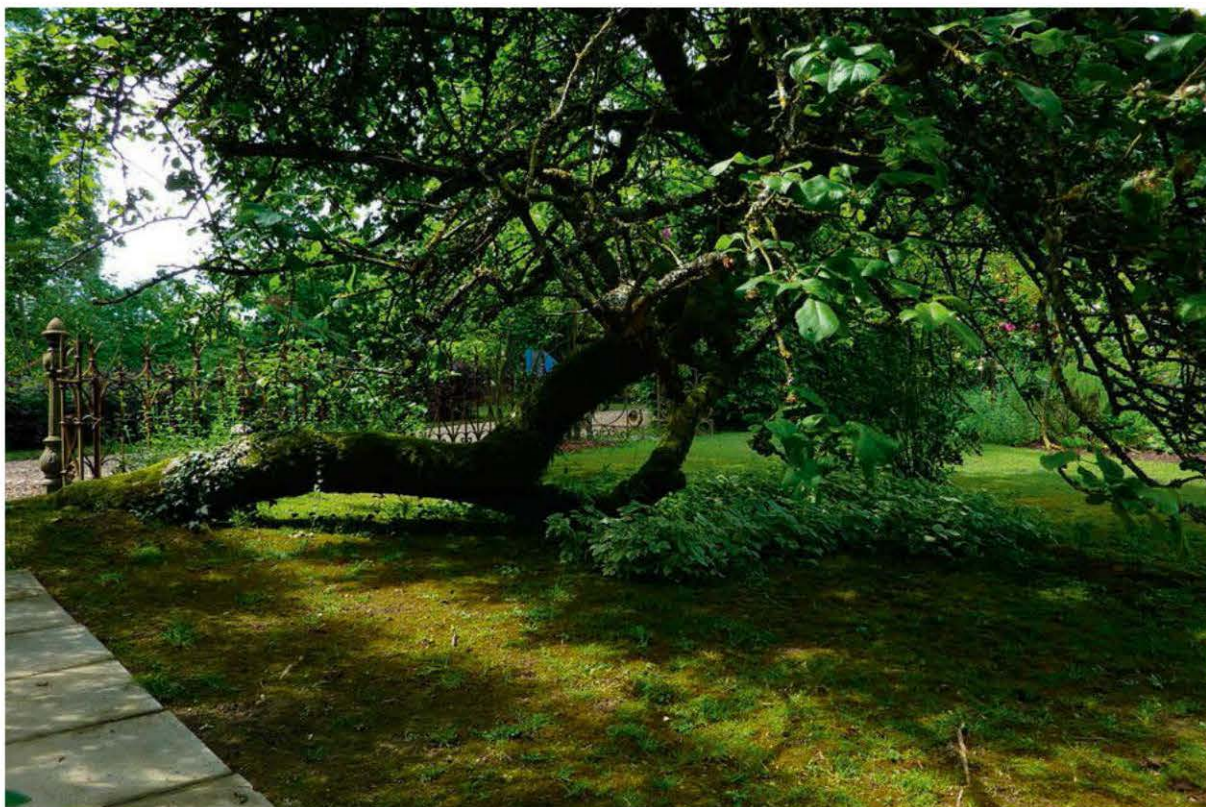
Chacun de ces trois ports produit donc, pour une seule et même espèce végétale, des silhouettes différentes. Ces expressions variées sont, de fait, adaptées à telle ou telle situation.

Les formes atypiques du cèdre du Liban, du cornouiller discuté panaché, du noisetier, du saule tortueux, etc., les destinent aux places d'honneur pour valoriser leur silhouette depuis certains points de vue.



Cet ensemble de topiaires aux formes irrégulières flanque admirablement cette belle cépée de noyer et met en valeur son écorce. (Jardin de Landon)





▲ Un vieil arbre fait la sieste sur la pelouse. (Jardins de la Mansonière)

◀ Les colonnes de *Taxus baccata* Fastigiata aurea signalent l'entrée d'une salle de repos et contrastent avec la forme des buis. (Jardins de la Mansonière)



## LA FONCTION ET LA RÉPARTITION DES VÉGÉTAUX

La sélection des végétaux et leur répartition sont guidées par l'esthétique de la composition mais également par les fonctions attendues et quelques autres critères déterminants.

### L'ombre

La nature de l'ombre projetée diffère selon l'espèce végétale. L'ombre portée peut être légère ou opaque et donc influe sur la luminosité de l'espace sous-jacent. Aussi, dès lors que l'on prévoit qu'une strate végétale couvre de son ombre une autre végétation, on sélectionne de préférence des végétaux dont le feuillage projette une ombre relativement légère afin de transmettre suffisamment de luminosité à la strate inférieure.

Certains arbres aux feuillages fins, comme les bouleaux, certains érables, les cercis, les albizias... projettent une ombre légère et favorisent l'infiltration de l'eau de pluie, donc l'humidification du sol sous leur périmètre. Cela à l'inverse de certains grands feuillages (marronniers, certains mûriers, érables...) dont la disposition ne laisse pas ou peu filtrer la lumière et rejette une grande majorité de l'eau de pluie en périphérie de leur frondaison. De manière générale, les grands conifères (*Pinus*, *Epicéa*, *Picea*, *Chamaecyparis*, *Tsuga*...) sont peu propices à des aménagements paysagers sous leur emprise, hormis sous les vieux sujets dont le tronc s'est naturellement ébranché sur plusieurs mètres de hauteur.

Sous une empreinte ombragée, on plante des végétaux d'ombre ou de mi-ombre, adaptés au degré de luminosité ambiante. Les ombres plutôt denses sont réservées à la protection de l'habitat (murs sans ouverture et toiture), des parkings et autres espaces minéralisés contre l'action directe du soleil.

### La durabilité

La pérennité du jardin s'établit naturellement à condition d'être attentif au développement et aux exigences des végétaux sélectionnés. Cette durabilité est selon moi basée sur la rigueur de la sélection des plantes maîtresses et structurantes du jardin :

des valeurs sûres parmi lesquelles on peut intégrer des plantes plus sensibles mais dont l'aspect chétif ou la disparition n'influe pas sur l'aspect architectural et paysager du jardin. C'est pour cela, et sans pour autant tomber dans la banalité, que l'on choisit les plantes en fonction de l'intérêt qu'elles offrent toute l'année (forme et texture) et non sur la base d'une belle floraison éphémère. Cette notion de pérennité n'interdit pas la diversité, qui évite la monochromie des espaces et garantit l'animation saisonnière.

Par contre, la transformation de son jardin en un musée horticole dont la majorité des individus serait sélectionnée pour leur rareté ou la beauté de leur floraison aussi éphémère que minuscule me paraît être une erreur. Ces plantes en général exotiques sont inadaptées à nos climats et donc peu enclines à donner le meilleur d'elles-mêmes. Par conséquent leur végétation plus ou moins chétive joue grandement sur la valeur paysagère du jardin. De plus, l'absence d'un résultat probant – due aux nombreux échecs et à la croissance limitée de ces plantes – fatigue le jardinier à moyen terme, sauf si celui-ci est un collectionneur dans l'âme. Leur emploi sera donc très modéré, voire anecdotique, et considéré comme une fantaisie ou une curiosité. On s'inspirera plutôt du paysage local en employant pour partie des plantes indigènes ou des espèces et variétés proches de celles-ci, qui requièrent peu d'entretien et dont les exigences pédologiques permettent d'espérer des croissances saines.

Les plantes locales sont les pièces structurelles servant à la fondation de la valeur paysagère du jardin, leur présence assure une continuité avec l'environnement et confère plus d'authenticité au jardin.

### Les senteurs

Les floraisons odoriférantes sont placées à proximité des lieux de vie ou des passages quotidiens afin de s'enivrer des effluves et d'éviter que les



vents dominants ne les détournent au profit de la propriété voisine. On cherche également à réserver les places de choix aux floraisons spectaculaires ou aux colorations automnales flamboyantes, pour valoriser leur spécificité et créer l'animation saisonnière dans l'architecture globale du jardin.

### La gestion du climat

La climatisation du jardin et de l'habitat est une fonction importante du végétal. La réduction de l'amplitude thermique dans le jardin est obtenue par le choix soigneux de l'implantation et du type de végétal. En effet, l'ombre portée sur l'habitat, les aires minérales, les murs, ainsi que sur les espaces récréatifs, réduit l'effet thermique au cours de la journée. Une végétation à feuillage caduc permet de bénéficier de l'apport solaire d'hiver.

Le brise-vent est une autre fonction essentielle, notamment pour les haies libres ou massifs aux volumes maîtrisés mais non géométriques qui filtrent et ralentissent les vents froids dont l'impact thermique dans le jardin se trouve réduit, avec un retentissement sur l'habitat – diminution des dépenses énergétiques liées au chauffage pouvant aller jusqu'à 10 %. Cette gestion du climat par

l'agencement et le choix végétal permet de tempérer les méfaits climatiques dans son espace de vie, et agit pareillement sur les conditions de vie de l'ensemble de la faune et de la flore du jardin.

### Le développement des végétaux

Outre son rôle esthétique et écologique, le développement du végétal sélectionné doit être en adéquation avec l'espace qui lui est réservé. Son développement ne doit pas engendrer de nuisances sérieuses aux propriétés voisines. En l'absence de dispositions réglementaires locales (mitoyenneté, règlement d'urbanisme...) qui sont prioritaires ou complémentaires, l'article 35 du Code rural détermine les distances à respecter entre les plantations et la propriété voisine. Ces distances sont de 2 m pour les arbres de haute tige et de 0,50 m pour les autres arbres et arbustes. Si les végétaux sont à distance moindre que la distance légale, le voisinage est en droit d'exiger leur suppression. Si l'arbre existe depuis plus de trente ans, il y a prescription et son abattage ne peut plus être exigé, néanmoins des aménagements seront pris pour réduire les éventuelles nuisances. Dans tous les cas, il s'agit de ne pas compromettre la qualité de vie du voisin en préservant un certain degré de luminosité et d'ensoleillement et en évitant toute nuisance notable (système racinaire, feuilles mortes...).



Dans cette scène, plusieurs éléments ont une fonction déterminante :

- situé dans l'axe d'une superbe perspective, le *Cornus controversa Variegata* est présenté comme une œuvre végétale. Son port et la teinte de son feuillage sont ses principaux atouts ornementaux ;
- la haie de *Taxus* ferme la perspective. Sa teinte sombre contraste avec celle du *Cornus* et sa densité souligne le port étagé de l'arbre. Le rôle de la haie est donc essentiel ;
- les houppiers des arbres situés en arrière-plan de la haie prolongent et renforcent le rôle de la haie tout en préservant une certaine transparence qui permet au regard de glisser vers le ciel ;
- la couleur des *Berberis* taillés en boule contraste avec celle du *Cornus* et forme un contrepoint à la haie ;
- le cordon d'*Epimedium* situé au pied de la haie habille avantageusement la base du *Cornus* et de la haie tout en formant un lien entre les deux plates-bandes de vivaces. (Jardins du Botrain).



## LA DYNAMIQUE VÉGÉTALE

### Les contrastes

Les contrastes trouvés dans les associations de formes, de volumes et de textures animent la lecture des scènes observées, dynamisent les structures végétales d'apparence statique par des jeux de géométrie et d'harmonie multiples.

Les paysages aux formes souples dépourvues de rigueur sont plus appréciés s'ils sont confrontés et soulignés par des éléments aux formes géométriques déterminées et contrôlées telles que les haies et les topiaires. Le contraste des formes et des expressions (douceur et rigueur) joue alors comme une mise en valeur réciproque : le spectacle de l'ondulation, sous l'action du vent, de végétaux souples (graminées...), placés en premier plan d'une haie ou de toute autre végétation rigide, met en avant à la fois le mouvement et l'immobilité, les lignes droites et ondulées.

L'alternance de volumes et de feuillages petits et grands, caducs ou persistants, rythme et accompagne la lecture de la profondeur d'une perspective. De plus, le déplacement du promeneur est conditionné et dynamisé par ces effets de masses, de vides, de luminosités, d'assombrissements, de volumes, de couleurs.

### L'ombre

L'ombre joue pour beaucoup dans les variations de ces effets. Selon l'incidence et l'intensité des rayons lumineux (soleil ou éclairage nocturne), l'ombre propre d'un élément est modifiée, mettant en évidence un relief donné tout en agissant sur l'expressivité de la texture. Quant à l'ombre portée, projection de la silhouette, elle se modifie également en fonction de l'intensité et de l'orientation de la source lumineuse et vient dynamiser la lecture scénographique au gré du temps et des saisons. Une ombre portée recouvrant partiellement une allée, crée une alternance de zones chaudes et fraîches qui, selon l'énergie solaire du moment, influe sur la progression du visiteur. La surface statique d'une pelouse est animée du mouvement des ombres de la végétation avoisinante.

### Les masses et hauteurs

Les masses et hauteurs végétales des bosquets, des massifs... agissent sur la fluidité du cheminement et la sérénité du promeneur. Une allée étroite bordée de part et d'autre d'une haie d'une hauteur moyenne d'un mètre, protège, guide et conduit le visiteur sans l'oppresser, tout en lui interdisant de bifurquer. Cette même allée bordée de part et d'autre d'une végétation mal proportionnée donne un sentiment d'insécurité (voir dessin n° 1). Le piéton a tendance à s'écarter des masses les plus imposantes (voir dessin n° 2), un espace aux strates étagées et plus éloignées du promeneur est vécu comme plus naturel (voir dessin n° 3).

Malgré leur apparence statique, les formes, les volumes, la densité, les couleurs, les textures des végétaux agissent sur le comportement humain, en fonction de la sensibilité de chacun, et engendrent de nombreuses réactions vécues consciemment ou non.

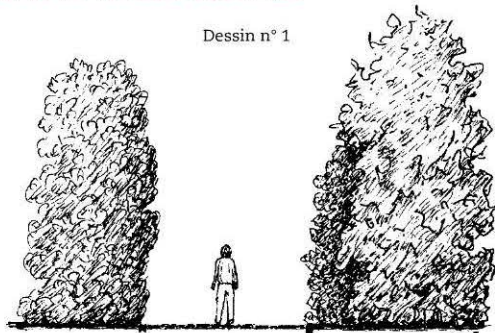


De simples ombres portées, aux formes variées, réveillent l'inertie de ce beau tapis vert et lui donnent vie. (Jardins du prieuré Notre-Dame d'Orsan)

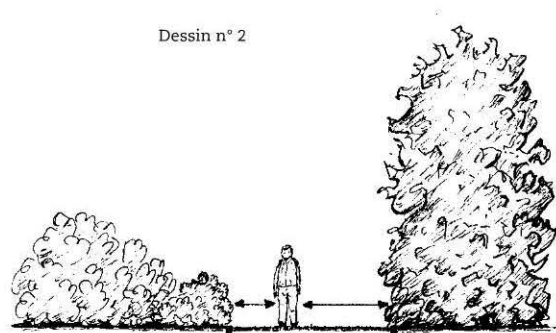


## LA DYNAMIQUE VÉGÉTALE

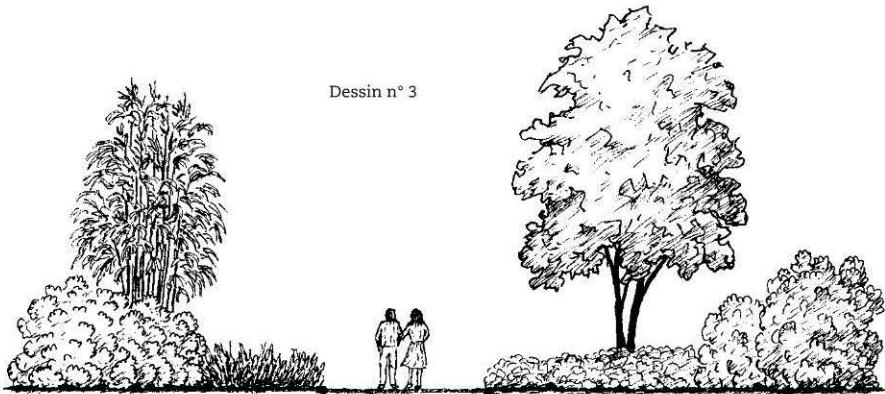
Dessin n° 1



Dessin n° 2



Dessin n° 3



Dessin 1 : cette situation est oppressante, génère de l'inquiétude, en raison de l'opacité et du surdimensionnement du volume végétal par rapport à l'allée. Le promeneur cherchera à s'extirper de ce passage en accélérant le pas.

Dessin 2 : l'asymétrie végétale conduit le promeneur à s'éloigner inconsciemment du volume le plus important, notamment si celui-ci est opaque.

Dessin 3 : cet espace ouvert tranquillise les promeneurs et ce malgré la présence de volumes importants.



La puissance et la force architecturale du port parasol de ce chêne bicentenaire situé au carrefour de plusieurs allées génèrent un sentiment de sécurité et de quiétude. De plus, la luminosité de cet important espace mi-ombragé renforce cette perception et encourage le visiteur à faire escale sous son emprise et à livrer, pourquoi pas, quelques anecdotes supplémentaires à la mémoire de cet arbre majestueux. (Arboretum des Grandes Bruyères)



La charpente tourmentée de ce petit arbre marque de son empreinte l'allée gravillonnée. Cette ombre portée se modifie au fil des heures et cette dynamique silencieuse anime cette surface et lui insuffle une forme de vie. (Jardin privé)



## LA PROPORTIONNALITÉ DES MASSES ET DES VOLUMES VÉGÉTAUX

Il faut éviter l'impression de claustrophobie due à l'absence d'espace libre, ou d'écrasement par des structures ou végétaux dont les volumes et hauteurs sont surévalués par rapport aux dimensions de l'espace traité.

Au plan bidimensionnel, les volumes sont répartis relativement à la surface aménagée, de manière à obtenir une proportionnalité cohérente, pour que l'espace traité (surface aménagée et son environnement immédiat) soit en accord avec l'ambiance projetée. Cela est particulièrement sensible à l'échelle d'une terrasse, d'un petit jardin de ville, d'un espace d'accueil, etc.

Au niveau tridimensionnel, on veille également à ce que les volumes soient proportionnels aux espaces qu'ils occupent. Afin d'apprécier cette proportionnalité, et uniquement à titre indicatif, voici quelques exemples susceptibles de varier en fonction des situations : la hauteur de la végétation

arborée (ou strate haute) est inférieure à 4 m pour un espace de 100 m<sup>2</sup>, s'établit entre 4 et 8 m pour un terrain de 500 m<sup>2</sup>, entre 4 et 10 m pour 1 000 m<sup>2</sup> et entre 4 et 15 m pour 2 000 m<sup>2</sup> (voir aussi page 92).

En aucun cas, les hauteurs des végétaux ne doivent fausser le rapport entre l'échelle humaine, la profondeur de l'espace traité et les dimensions des architectures environnantes. Cette proportionnalité dans l'association des volumes doit s'établir par rapport à l'espace comme dans les hauteurs respectives des végétaux.

L'application de cette proportionnalité et le rapport de mesure entre l'espace et l'échelle humaine qui en découle, viennent conforter une ambiance alors dépourvue de sensations d'inadaptation, de démesure ou d'oppression.



Par un rapport cohérent de volumes et de hauteurs, le végétal et l'architecture de la demeure, se mettent réciproquement en valeur. (Jardin de la Pellerine)





*Ce jardin d'inspiration asiatique exige une grande cohérence dans le rapport d'échelle des volumes et des hauteurs. (Atelier jardin)*



## LA LISIBILITÉ DES MASSES VÉGÉTALES

Une plante isolée ou un ensemble de végétaux qui occupe une surface de sol, forme une masse végétale, constituée d'une seule espèce ou d'un type (arbustes, plantes vivaces...). On porte une attention particulière à l'espace qu'occupera chacune de ces masses dans l'agencement interne des massifs. En effet, plus la volumétrie et les textures des différentes masses sont semblables, plus on obtient un effet de brouillage. Par contre, si la volumétrie et la texture sont dissemblables, l'observateur est en mesure de dissocier clairement les différentes associations végétales et donc de lire distinctement la composition. Ainsi, celle-ci est animée, la lecture des scénographies est pourvue de dynamiques dans les rythmes, volumétries, textures et couleurs au lieu d'offrir un flou sans caractère.

Pour cette raison, les massifs dont le spectateur est toujours proche (bord de terrasse, de salle de repos, banc...) peuvent être plus aisément composés, pour partie ou en totalité, d'« individualités ». En effet, la proximité permet de distinguer clairement chaque plante et procure une lecture délicate de l'agencement global. Toutefois, il est toujours nécessaire

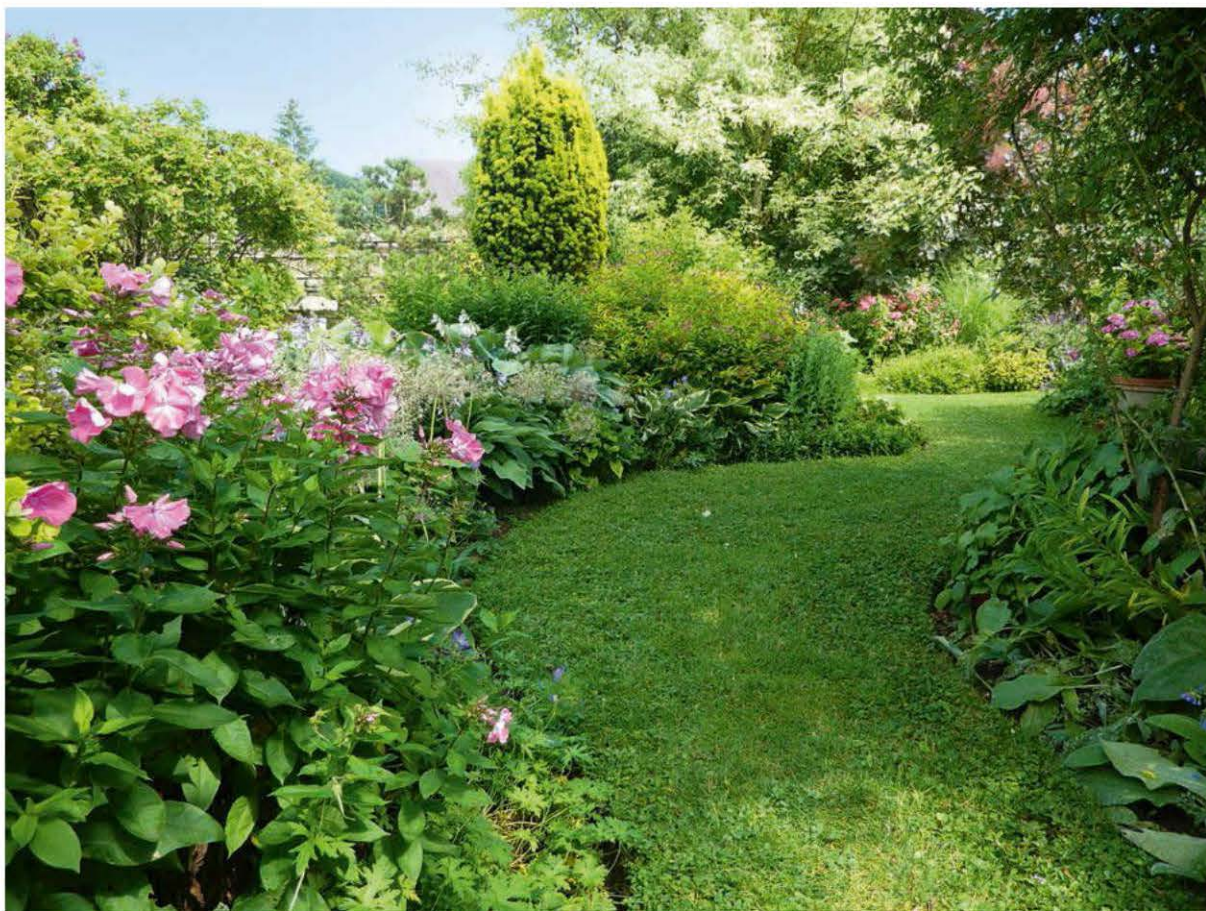
de veiller au rapport de volume et de texture entre chacune d'elles, afin de donner à la composition générale des valeurs architecturales et esthétiques, pour un effet à la fois contrasté et harmonieux.

En revanche, dans le cas de massifs arbustifs et surtout de plates-bandes de vivaces éloignés des principaux postes d'observation, il est indispensable d'accentuer le volume et la présence de chacune des masses. On veille à ce que la texture ainsi que les bi et tridimensionnalités soient distinctes. Chaque masse est alors composée d'une seule espèce ou variété de plantes. Elle gagne en impact dans la lecture de la perspective et l'ensemble de celles-ci construit une animation lisible à distance. Pour la même raison, il est préférable de restreindre la palette végétale d'un massif, afin de mieux souligner la subtilité des variations de teintes et de textures. L'absence de diversité n'est pas satisfaisante, mais une trop grande diversité nuit à l'appréciation de la qualité structurale et architecturale d'une scène.



*Sans la floraison des hémérocailles ce massif s'apparente à un méli-mélo de plantes où la lecture des masses par espèce végétale est impossible. Cette absence de structure, tant dans les masses et les volumes que dans les textures, nuit considérablement à la lisibilité et n'apporte aucune dynamique architecturale.*





▲ La bonne proportion des masses par rapport à l'espace et à la perspective permet de distinguer les volumes et les textures malgré l'éloignement. (Atelier jardin)

◀ Dans ces plates-bandes de vivaces, les masses et les volumes sont distincts et fournissent une belle animation architecturale. (Jardins de Castillon)



## L'ENROCHEMENT

Que l'enrochement accompagne un ruisseau, constitue une rocaille ou fasse partie de toute autre composition, cette particularité géologique doit être lue comme naturelle, à la fois dans sa présence et dans sa configuration. Dans son contexte originel, l'enrochement résulte de deux phénomènes naturels : l'éboulis de pierres émanant d'une roche-mère ou l'érosion consécutive à l'action millénaire des facteurs climatiques.

Un enrochement ou une rocaille suppose un lien géologique au sol, justifiant son existence dans le jardin. Une telle création dans une région dépourvue de rochers ou de pierres dans le sous-sol sera considérée comme une anomalie géologique et requiert donc une parfaite intégration – sauf s'il s'agit à l'évidence d'un petit décor minéral qui relève de l'intervention humaine.

### Le cas de la roche à caractère ornemental

Une roche affichant une forme sculpturale et suggestive peut être considérée comme une pièce ornementale. Dans ce cas, sa signification dans le jardin n'est pas reliée à des phénomènes géologiques ou climatiques et n'impose donc pas de traiter son apparence comme celle d'un enrochement naturel, supposé être dénué de l'intervention humaine. Néanmoins, elle doit s'adapter au style du jardin, aussi on sélectionnera des roches dont la nature et la spécificité ornementale favorisent l'intégration. L'adéquation doit être trouvée entre la présence expressive, voire démonstrative de ces roches métamorphosées et leurs position et cadre proche. Par ailleurs, une pierre isolée dans un massif ou une pelouse doit paraître légitime. De ce point de vue, si la masse d'une grosse pierre immuable peut justifier sa présence, l'existence d'une petite pierre, transportable à mains nues donne l'impression d'avoir échappé à la vigilance de l'aménageur.

## Les principes généraux

Que la roche soit locale ou importée, sa mise en œuvre doit donner à la scène paysagère une véritable authenticité. Cela implique que la nature des pierres soit cohérente avec la région (terrain calcaire, granitique, etc.) et que les faces exposées paraissent érodées par le temps.

De même, la disposition et le chevauchement des masses rocheuses doivent sembler naturels. Il n'existe pas de règles clairement définies quant à la répartition des roches. De manière générale, une certaine irrégularité dans l'association et la répartition des blocs est nécessaire. Il faut s'astreindre à reproduire des scènes naturelles, tel un éboulis avec dans la partie haute une densité plus importante de roches volumineuses pour référer à la roche-mère (la présence de quelques masses supérieures à la moyenne de celles qui composent un espace donné est indispensable même en partie basse, afin de créer du contraste).

Ci-contre :

*La justesse de la forme et du positionnement des roches ▼ donne l'impression que l'escalier a été construit en tenant compte de roches déjà présentes dans le sol, alors que celles-ci ont été sélectionnées, placées et intégrées à l'escalier. (Jardins de mon Moulin)*

*Fait de la main de l'homme, cet enrochement qui borde ► un petit ruisseau semble résulter d'une érosion naturelle, ce qui lui octroie une certaine authenticité. (Atelier jardin)*

*La répartition, les formes et les volumes divers ►► des pierres émergentes construisent l'aspect d'un sol naturellement rocailleux. (Atelier jardin)*



## L'ENROCHEMENT





## L'enfouissement de la roche

La proportion de la partie émergente des roches joue un rôle primordial. Les roches sont souvent posées sur le sol, or cette façon de procéder artificialise le décor, l'extrait du contexte, même si l'on s'évertue à l'habiller d'une végétation buissonnante et rampante. La partie émergente d'une pierre ou d'une roche doit toujours donner l'impression d'être la résultante d'une érosion, notamment si l'élément est situé dans une pelouse ou dans un massif – ce n'est pas nécessairement le cas pour la reproduction d'un important enrochement sous forme d'éboulis sur un talus ou autre sol accidenté.

Isolée sur une pelouse, une pierre de forme arrondie d'environ un mètre cube paraîtra naturelle si son volume émerge pour un tiers. Si les deux tiers émergent, elle donnera l'image d'une roche posée sur la pelouse et aura donc peu de légitimité. Cependant, accompagné de pierres dont l'émergence est proche du tiers, ce même volume paraîtra plus naturel, d'autant plus s'il est partiellement dissimulé par de la végétation.

Lors de la mise en place des roches, on règle aussi la partie émergente en fonction de la hauteur végétale prévue au pied ou en pourtour de chacune, afin qu'à terme elles ne disparaissent pas sous la végétation. Certaines formes de pierre ne permettent pas de préjuger de la proportion émergente et donc, quel que soit leur degré d'enfouissement, elles n'altèrent pas l'aspect naturel de la scène.

## Le rapport minéral/végétal

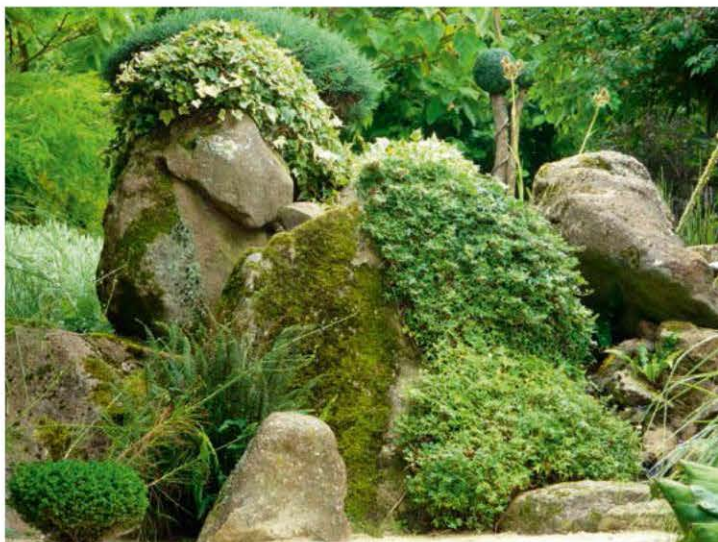
Chaque situation et chaque pierre ou roche est unique, aussi les règles de composition que l'on peut énoncer restent générales et consistent en cette vigilance vis-à-vis de la répartition et des proportions des masses, ainsi que vis-à-vis des contrastes entre formes et textures pour le minéral et le végétal. En effet, la répartition géographique et les proportions des roches influent sur le graphisme global dont la dominante sera, selon l'option retenue, végétale ou minérale.

Le végétal est l'élément de « percolation » et d'unification de ce milieu minéral. Des poches de sol naturel sont réservées à l'implantation des plantes hautes, les interstices et vides laissés par les pierres sont remplis de terre arable ou d'un mélange drainant (terre, matière organique, gravillons, sable) dans la perspective d'une végétalisation en adéquation avec le climat. De manière générale, les plantes hautes plus ou moins buissonnantes sont employées pour harmoniser, corriger ou équilibrer les volumes minéraux. Les plantes rampantes servent à recouvrir partiellement les grandes pierres plates ou de faible émergence ainsi que les zones pierreuses, pour simuler une reconquête végétale sur l'espace minéral, à l'image de scènes observées dans le milieu naturel.

*Le visiteur emprunte naturellement ce sentier qui se faufile entre un muret sous forme d'éboulis (à gauche) et d'autres pierres judicieusement distribuées, saillantes ou arasantes. (Jardin contemporain Intérieur à ciel ouvert)*







▲ La présence de cette pierre prise d'assaut par une végétation tapissante paraît naturelle. (Atelier jardin)

◀ Une belle rocaïlle sur laquelle le lierre est coiffé et restreint dans son développement afin que les formes des différentes roches s'expriment et laissent toute liberté d'interprétation. (Jardin contemporain Intérieur à ciel ouvert)



## LA CONCEPTION DES AIRES ET CIRCULATIONS

En théorie, les aires libres, voies, allées et sentiers de nos jardins sont supposés être conçus suivant la logique des espaces ou des cheminements naturels, logique découlant des activités quotidiennes, de l'animation familiale. Autrement dit, leur forme ou tracé résulte implicitement des nécessités et de la rationalité qui consiste à employer l'espace le plus adapté à son activité et le chemin le plus court pour aller d'un point à un autre.

Néanmoins, un trajet naturel reste dicté par la présence d'éléments existants qui contraignent à les contourner, tout comme une limite est créée par un événement donné. Aussi, dans la structure et l'harmonisation du dessin général du jardin, le concepteur doit imaginer ces tracés sur la base de la logique humaine qui consiste à rechercher les points d'intérêt (objectifs élaborés par le concepteur même dans le dessin et l'architecture du jardin) et à les rejoindre en employant les chemins les plus directs mais pas nécessairement les plus courts.

Le contournement d'un massif, d'un talus, l'évitement d'une dépression du sol, d'un arbre, d'un arbuste, d'un rocher... sont autant de raisons qui autorisent un changement de direction. Là encore on tend à reproduire la structure du milieu naturel. En effet, dans une forêt, une friche, les sentes tracées par les animaux et l'homme serpentent au gré des obstacles tout en dessinant le chemin le plus direct pour atteindre l'objectif recherché.

La matérialisation des circulations, minérale ou autre, a pour rôle d'offrir de meilleures conditions d'utilisation que celles fournies par un sol râpé et boueux. Cet objectif nécessaire est mis à contribution pour venir participer à l'esthétique du jardin.

Tout cela implique de réfléchir au mode de déplacement et à l'impact des aires et circulations du point de vue paysager et écologique. En effet, une liaison piétonne rejoignant deux points stratégiques du quotidien sera traitée différemment d'une liaison de promenade et de contemplation. De même que l'aménagement d'une liaison motorisée prendra en considération la catégorie de véhicules susceptibles de l'emprunter et la fréquence journalière.

Le concepteur veillera à ce que les changements de direction d'un cheminement, d'une allée ou d'une voie de circulation ainsi que les délimitations d'une aire, minéralisée ou non, soient justifiés par un obstacle.

## LES CHEMINEMENTS PIÉTONS

### Le tracé

Le tracé, qu'il s'agisse d'un cheminement étroit ou d'une large allée engazonnée, doit être imaginé selon le comportement attendu du visiteur face aux différents événements : scènes, motifs, luminosité, intrigues, points d'appel et d'intérêt, liaisons utiles. L'esquisse du jardin permet de définir les grands axes piétonniers (et d'exploitation) par rapport à l'agencement des principaux composants (masses végétales, plan d'eau, sous-bois, milieu humide...). Le détail de l'avant-projet conduit à déterminer les petits cheminements, ceux qui sortent des sentiers battus pour observer une fantaisie ou autre particularité.

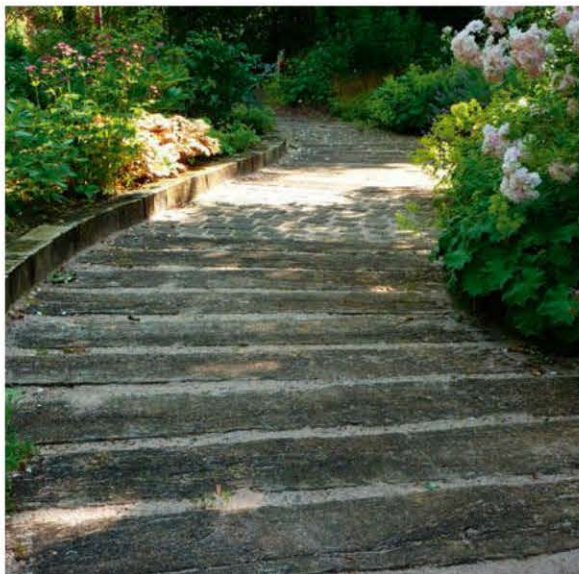
Ces derniers sont entièrement ou partiellement matérialisés, suggèrent d'emprunter la pelouse, s'orientent vers un banc, parcourent un sous-bois ou un talweg végétalisé de part et d'autre. Ce sont les sentiers de la découverte, de la contemplation, de l'isolement, ceux qui produisent d'innombrables plaisirs des sens et accentuent la relation entre le visiteur et son environnement. Une voie de circulation ou une allée piétonne fortement matérialisée est de caractère directif tandis que le sentier ne fait que proposer, sans imposer. Cette invitation à la découverte est d'autant plus forte si celui-ci fait une escapade dans un terrain accidenté ou s'il s'immerge dans une végétation.

### L'allée engazonnée

L'allée engazonnée est apaisante. C'est avec beaucoup de plaisir que l'on déambule sur ce beau « tapis vert » qui se déroule sous nos pas, sur lequel la démarche est feutrée. L'entretien ne suppose pas de désherbage, l'eau pluviale alimente le sol et l'évapotranspiration contribue au rafraîchissement



## LES CHEMINEMENTS PIÉTONS



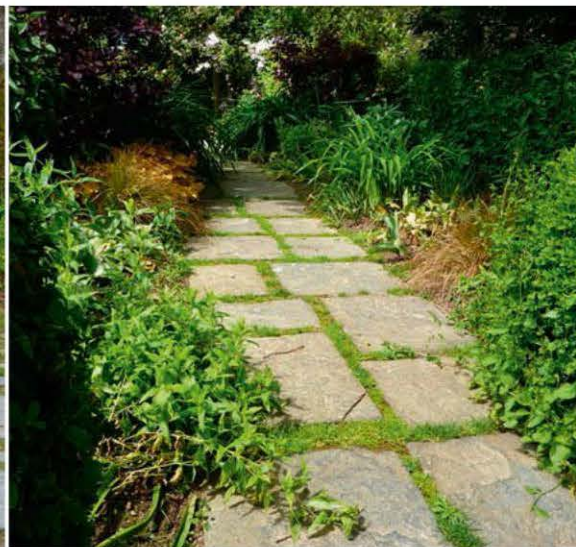
Cette allée piétonne est faite d'une alternance de madriers en chêne et de pavés de grès qui casse la monotonie, rythme la progression du visiteur. Le rayonnement des madriers dans la courbe et la forte présence d'une bordure constituée de madriers en surélévation et en position verticale renforcent la lecture du mouvement des courbes de cette allée. (Jardins de mon Moulin)



Cet espace piéton bordé de madriers de chêne est revêtu de pavés également en chêne posés sur un lit de sable. Ingénieux et confortable à la marche. (Jardins de mon Moulin)



À mi-chemin entre le pas japonais et le dallage, les plaques de schiste de dimensions variées composant cette allée forment un ensemble de belles courbes qui invitent le visiteur à progresser dans le jardin. (Jardins de la Mansonière)



Un dallage jointoyé de gazon se faufile dans un couloir végétalisé. (Jardins du Botrain)



du jardin : la pelouse est incontestablement le revêtement le plus économique. Elle renforce le caractère chaleureux, verdoyant et reposant des petits (ou grands) jardins urbains. De plus, sa géométrie est malléable à volonté et permet donc une infinie variété de formes.

### Le revêtement

Le revêtement, minéral ou autre, d'un sentier, d'une allée, répond à un usage intensif. Dans le cas d'un cheminement escarpé, le but est de sécuriser cet accès ou de le garantir fréquentable pendant les intempéries. Ces parements sont de natures diverses, mais le minéral, naturel ou reconstitué, reste majoritaire et se présente sous les formes suivantes :

▸ *Les dallages et pavages* : ces revêtements, à installer sur une solide fondation en grave-ciment pour faire face à l'action du gel, sont idéaux pour les espaces d'accueil, les terrasses... Ils sont jointoyés au mortier ou placés en bord à bord (pavage autobloquant) avec des joints sablés. La réservation de poches pour végétaliser ce type d'allée permet de simuler une reconquête du minéral par la végétation, et ainsi de gommer la dureté naturelle du minéral, d'en contrarier l'aspect statique en apportant de l'animation. De même, de larges joints engazonnés transforment ces revê-

tements minéraux, posés alors sur un lit de sable, en une allée verdoyante et favorisent très nettement leur intégration dans le jardin.

▸ *Le gravillonnage superficiel* : sur une fondation compactée (grave ou autre), l'emploi de gravillons roulés de diamètre 3/8 provenant de gravières, régalés sous la forme d'une fine couche de 0,5 à 1,5 cm d'épaisseur indépendante de la fondation, présente plusieurs avantages. Ce revêtement d'aspect naturel s'intègre très bien dans les jardins, reste confortable à la marche et ne colle pas ou peu aux semelles contrairement aux revêtements sablonneux. Par ailleurs, les jeunes plantules d'herbes sont contraintes d'élever leur collet au-dessus de cette couche superficielle, par conséquent la position du collet dans ce revêtement amovible permet au sarcloir d'y accéder aisément, ce qui facilite le désherbage manuel et en réduit la pénibilité.

▸ *Le pas japonais* : dénué de formalisme, il permet



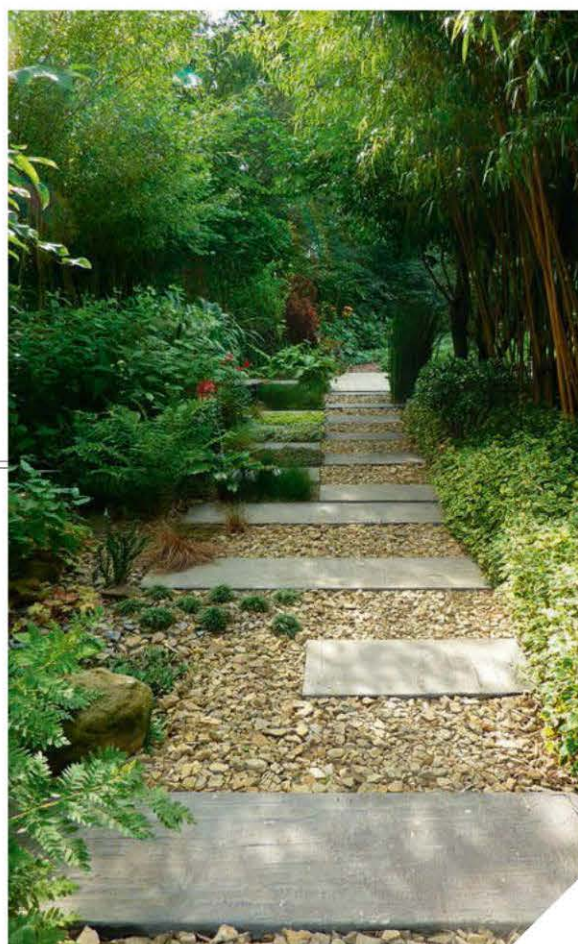


toutes sortes d'irrégularités spatiales et directionnelles, s'intègre dans les allées gravillonnées, les pelouses, les rocailles... partout où l'on invite le promeneur à se faufiler dans les endroits les plus secrets. Le pas japonais est constitué de grands formats (> 40 cm) pour un meilleur confort. Les éléments de pierre ou de bois, stabilisés sur un lit de sable, sont espacés de 63 à 65 cm d'axe en axe pour un cheminement plat ou peu pentu. Cette distance est plus importante si le pas japonais se substitue à un emmarchement pour absorber une pente (voir page 112). Sa surface, non glissante, est placée très légèrement au-dessus du sol afin de ne pas créer une petite dépression qui recueillerait des impuretés et gênerait le nettoyage. Ce type de cheminement présente l'avantage de réduire l'impact minéral dans les petits espaces tout en offrant un parcours accessible parmi les espaces verdoyants (pelouse, massifs de plantes vivaces, rocaille...) en cas d'intempéries.

Les platelages en bois, les tuiles, les briques ou des matériaux recyclés sont d'autres options et offrent également un excellent confort au piéton. De très nombreuses combinaisons de ces matériaux avec le minéral sont possibles et du plus bel effet. Quels qu'ils soient et quel qu'en soit le calepinage, la surface doit être antidérapante, notamment par temps humide (brouillard, pluie...).

## La largeur

La largeur des sentiers ou des allées varie en fonction de l'espace. Revêtue de matériaux, une allée de 1,20 m de large prendra une place importante dans un espace de 500 m<sup>2</sup> mais ne sera qu'un tout petit sentier dans un espace de deux hectares. Là encore, la proportionnalité doit être étudiée afin de ne pas tomber dans la démesure tout en préservant la fonction et l'esthétique du cheminement. À titre indicatif, une largeur de 0,60 m est nécessaire pour une personne et de 1,20 m pour le croisement de deux piétons, voire de 1,50 m pour plus de confort. Les allées piétonnes de 2,20 m et plus sont destinées aux grands jardins, aux parcs, et sont également des allées dites d'exploitation.



### Ci-contre :

◀◀ Un véritable parquet d'extérieur réalisé en épicea. (Jardin de Berchigranges)

◀ Un petit sentier en pas japonais se glisse sous la végétation et incite à la découverte. (Atelier jardin)

▶ La géométrie s'invite dans le revêtement pour rythmer l'allée dans sa profondeur. (Jardin contemporain Intérieur à ciel ouvert)



## LES ESCALIERS

### Le rôle de l'escalier

Le rôle d'un escalier, que celui-ci appartienne à la maison (marches du perron) ou au jardin, est de permettre le franchissement d'une dénivelée, mais sa principale qualité est de préserver la fluidité du déplacement, en accompagnant le visiteur dans sa déambulation sans que l'effort à produire ne vienne perturber sa contemplation. Que cet escalier soit une liaison entre deux terrasses ou un cheminement dans un terrain accidenté, son usage doit s'effacer, passer inaperçu face à l'ambiance et au plaisir que l'on vit sur l'instant. Plus la marche est haute, plus vite on franchit l'escalier, dans le souci de rompre le plus rapidement possible avec cet effort obligé. Dans le jardin, là où l'on vient flâner tranquillement, c'est en toute logique que les emmarchements seront conçus pour être franchis en douceur afin de ne pas perturber la quiétude du moment.

### Le profil

Le profil de l'escalier, meilleur moyen de franchir une dénivellation importante, doit être précisément établi. Son élaboration implique une connaissance précise de la distance et de la différence de niveau (cotes altimétriques) entre les points de départ et d'arrivée. La diversité de la morphologie humaine induit la difficulté de construire des emmarchements agréables, donc adaptés au pas de tous. Toutefois, afin de trouver un compromis, certaines règles sont susceptibles d'aider dans le calcul des dimensions des marches et des paliers. La base est établie sur la longueur d'un pas compris entre 62 et 65 cm. En théorie, le développé d'un pas correspond à deux fois la hauteur d'une marche complétée de la profondeur du giron (dessus de marche). Par exemple, une marche de 15 cm de hauteur avec un giron de 35 cm, correspond à un pas de 65 cm  $[(15 \times 2) + 35]$ . Cette application paraît beaucoup trop rigide dans les faits et doit être assouplie. Dans un jardin, un giron ne devrait pas être inférieur à 40 cm. Il peut s'étendre jusqu'à atteindre 55 à 65 cm,

avec une hauteur de marche de 5 à 12 cm, pour un développé de pas de 70 à 75 cm. Un giron profond, combiné à une petite hauteur de marche, adoucit considérablement l'effort dans le développé du pas. La longueur d'un palier sera faite de la profondeur du giron complétée d'un pas de 65 cm ou de son multiple.

Le calcul de la dénivelée prend en compte la hauteur réelle de la marche plus celle de l'inclinaison appliquée au giron ou au palier. Par exemple, une marche de 10 cm avec un giron de 50 cm dont la pente est de 2 %, donne une dénivelée absorbée de 11 cm  $(10 + 1 \text{ cm})$  ou de 14 cm pour un palier de 2 m.

À partir de ces principes, on détermine le nombre de marches et de paliers nécessaires pour absorber la dénivelée et la distance globale. Bien évidemment, le calcul nécessite toujours des réajustements que l'on effectue en augmentant ou en diminuant les profondeurs ou les pentes des giron ou paliers ainsi que les hauteurs des marches. Dans tous les cas, il est primordial que le confort et la sécurité prévalent au moment de l'élaboration du profil des marches.

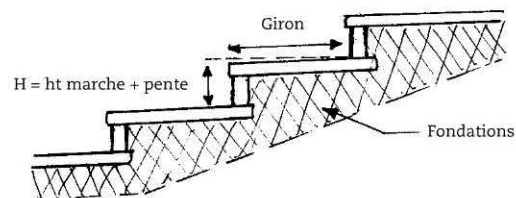
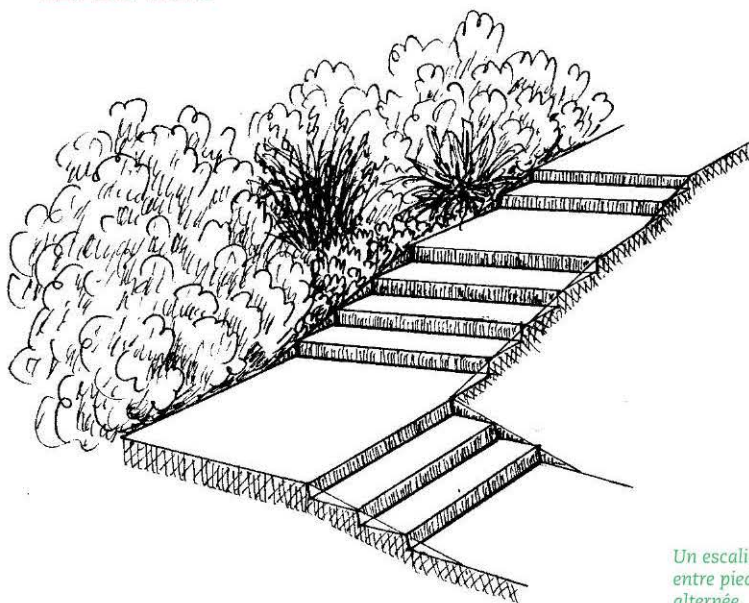
### Le confort de marche

Le confort de marche est induit par le calepinage du matériau et le degré de rugosité de la surface marchée qui ne doivent pas apporter de gêne aux pieds chaussés, et également par la répartition des marches. Dans la mesure du possible, face à une dénivelée importante sur une distance relativement courte, on alterne des volées de marches (5 à 12 marches) avec un ou deux paliers.

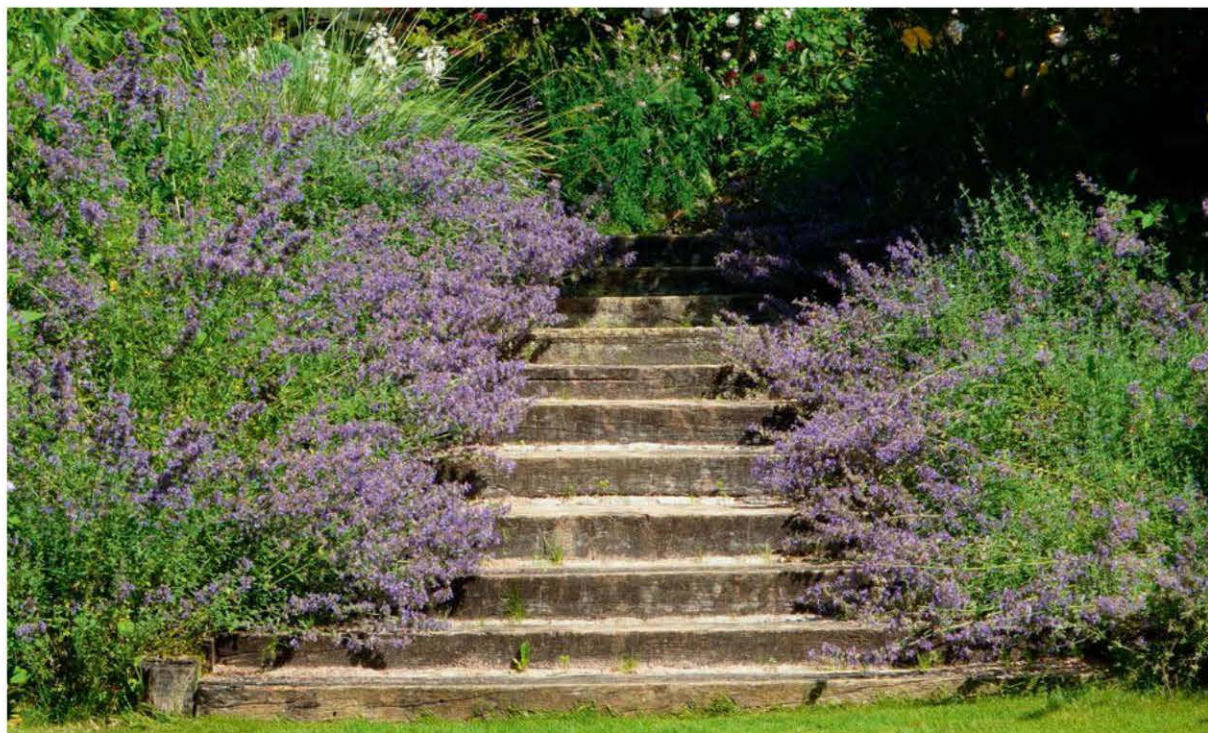
Dans le cas où la dénivelée et la distance exigent une succession de volées importantes, on cherche à réduire la pénibilité par différents moyens. L'engagement du pied sur la première marche de chaque volée doit se faire de manière alternée (par exemple pied droit pour la première volée, pied gauche pour la deuxième, etc.). Pour cela, le palier doit être d'un giron + un pas après un nombre pair de marches et d'un giron + deux pas à la suite d'un nombre



## LES ESCALIERS

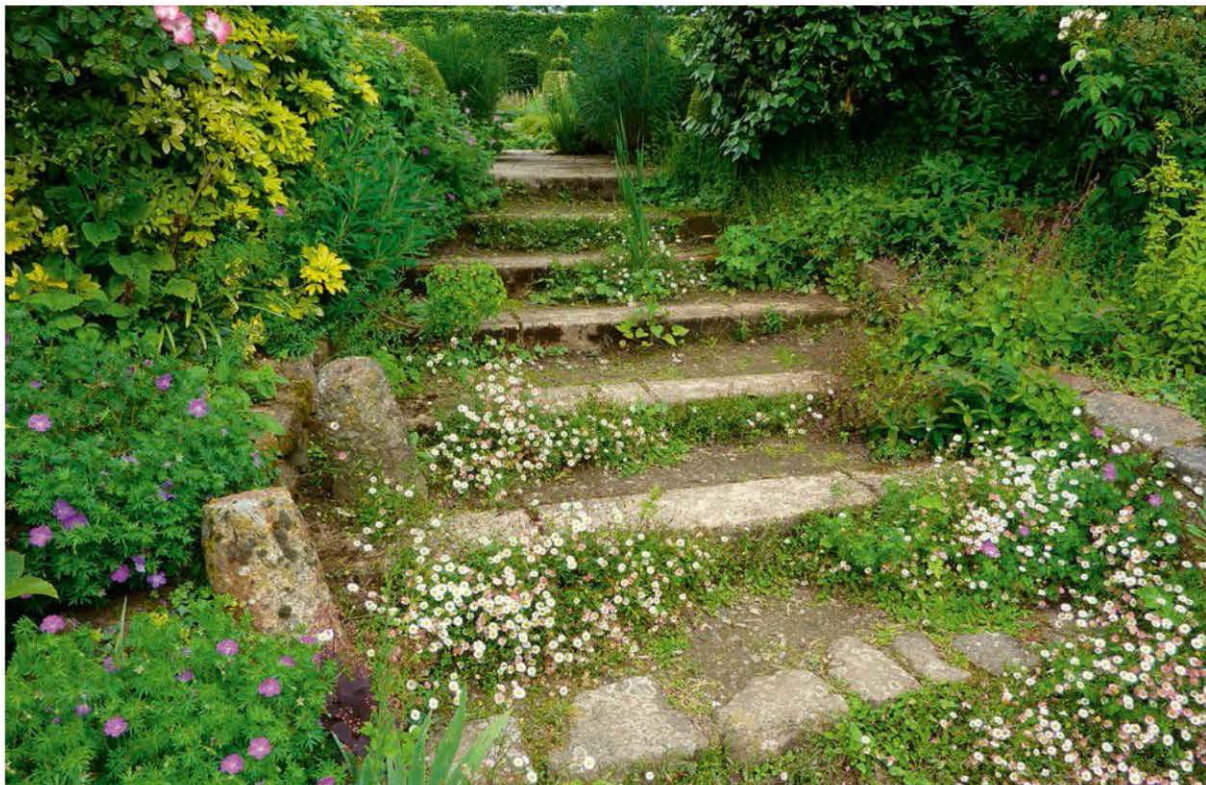


Un escalier aux volées et paliers irréguliers répartit l'effort de marche entre pied droit et pied gauche par le biais d'une attaque de marche alternée.

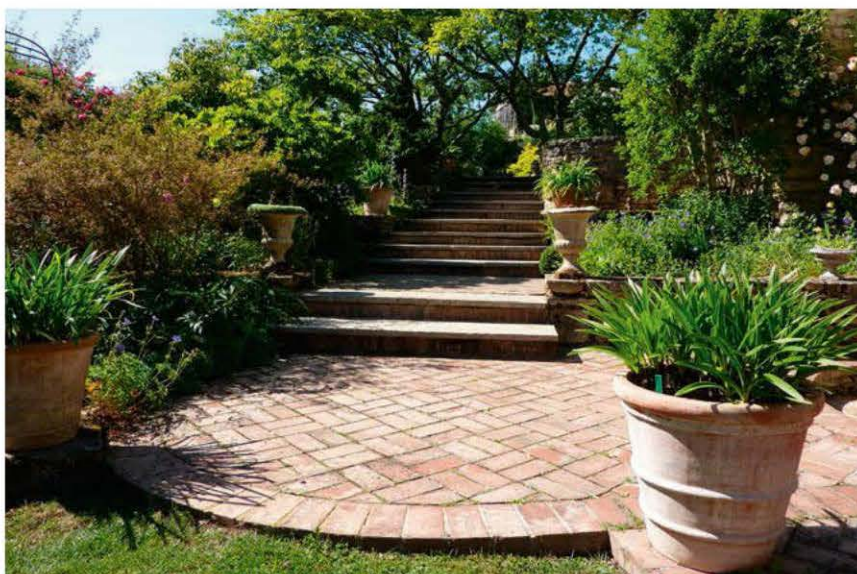


Cet escalier aux contremarches en poutres de chêne, est bordé de plantes (népetas) qui semblent s'incliner pour saluer le passage du visiteur avec élégance et respect. Un bel exemple d'accompagnement végétal. (Jardins de mon Moulin)





*La végétalisation volontaire de cet escalier rustique lui octroie une certaine discrétion et l'intègre à son environnement. (Jardin de la Pellerine)*



Ce bel escalier qui donne accès à une salle de verdure située en terrasse est fort agréable à emprunter pour plusieurs raisons :

- l'espace en pied d'escalier est une invitation à la visite et relie l'escalier à la terrasse de la demeure ;
- la présence de trois paliers, qui relient des volées de marches différentes et partiellement ombragées, restreint la pénibilité ;
- chaque palier est marqué d'ornements qui rythment l'escalier dans sa profondeur et accompagnent le promeneur.



impair. L'échelonnement irrégulier des paliers avec des volées de marches dégressives de bas en haut amoindrit également l'effort à fournir.

En outre, chaque palier offre l'opportunité de faire une pause et peut servir de « plaque tournante » pour orienter le promeneur dans une autre direction. Comme pour les autres cheminements, le circuit emprunté par un escalier répond à la recherche du chemin le plus direct, mais pas nécessairement le plus court. À ce titre, il doit être en parfaite cohérence avec son environnement : chaque changement d'orientation est justifié par le relief, par le volume d'un élément végétal, minéral..., afin de laisser le regard du visiteur rayonner vers les perspectives du jardin en limitant d'autant l'effort à produire.

### L'animation

L'animation de l'escalier provient du jeu de la succession des paliers et des volées, associé à l'accompagnement végétatif et ornemental.

Pour des dénivelées moyennes à faibles, on utilise des volées d'une à cinq marches placées devant des paliers dont la profondeur et le nombre varient en fonction de la distance à parcourir. Dans une pente longitudinale de 5 % et plus, la présence de paliers

successifs et irréguliers, précédés d'une à deux petites marches de 5 à 10 cm de hauteur, supprime la banalité d'une déclivité constante et donne de la vivacité à la scénographie. En effet, chaque marche anime et cadence la progression du visiteur comme une sorte de tempo. Elle fournit donc un intérêt visuel et rythmique mais réduit également la pénibilité de la progression du fait de la diminution de la pente longitudinale. L'emploi de paliers successifs présente aussi l'avantage de restreindre les effets négatifs de l'érosion.

L'épaulement d'un escalier au moyen de murets ou de bordurages latéraux dont le niveau supérieur est au moins égal au profil des nez de marche est un moyen d'éviter le souillage des emmarchements par l'érosion des sols situés plus haut.

De petites plateformes peuvent être ménagées de part et d'autre des emmarchements pour accueillir des éléments décoratifs (statues, contenants...). Ceux-ci signalent l'accès à l'escalier ou accompagnent et rythment agréablement l'évolution du promeneur.

Toute une végétation débordant de part et d'autre ou implantée dans le joint au fond du giron, en pied de marche, permet d'adoucir l'effet minéral ou angulaire des matériaux employés.



Associé au mur de soutènement, ce petit escalier permet d'accéder en toute sécurité à un autre niveau. (Jardin des Grandes Vignes)



## LES VOIES DE CIRCULATION MOTORISÉE

La matérialisation d'une voie de circulation découle d'une liaison indispensable entre deux points et son calibrage est défini par le type de véhicule et le taux de fréquentation. Les pentes transversales (de 2 à 3 %) et longitudinales sont suffisantes pour éviter à terme la formation de cavités et de flaques d'eau. Les eaux de ruissellement sont orientées directement dans les pelouses adjacentes ou captées et conduites vers un puisard pour être restituées aux nappes phréatiques.

### Le tracé

Le tracé dépend du style de jardin, droit ou mouvementé (sous forme de ligne brisée ou courbe, dont chaque changement directionnel est justifié par la présence d'un obstacle). Le dessin géométrique de la voie d'accès à la propriété et de l'aire de stationnement est déterminant pour la fluidité de la circulation et des manœuvres.

### La largeur et la surface

La largeur et la surface répondent aux commodités exigées par les engins motorisés et le taux de fréquentation. Le chemin d'accès à la propriété nécessite une largeur d'au minimum 3 m, l'aire de stationnement doit être de 2,50 x 5 m par véhicule et la profondeur de l'espace dédié aux manœuvres d'environ 6 m. Ces calibrages sont indicatifs et peuvent être adaptés à l'agencement du jardin.

### La fondation

La fondation des voies et aires de stationnement doit être au minimum de 30 cm d'épaisseur. La résistance mécanique de la fondation dépend de sa composition et de son épaisseur, elles-mêmes dictées par la portance naturelle du sous-sol, aussi l'avis d'un spécialiste s'avère indispensable si on ne souhaite pas observer à courte échéance de nombreuses déformations du revêtement. Tous les revêtements lourds (voir ci-dessous) sont installés sur d'épaisses fondations offrant une portance adaptée au trafic et une bonne résistance à l'action du gel.

## Le revêtement

Le revêtement des zones de circulation est décisif à plusieurs égards. Pour bénéficier au plus de l'influence rafraîchissante des espaces végétalisés, la tendance est à minimiser les aires minéralisées et notamment celles pourvues de revêtements de pierre (naturelle ou reconstituée), d'asphalte ou de bitume. En effet, pendant la période estivale, la température ambiante du jardin est accentuée par l'importante accumulation de chaleur imputable à ces matériaux. Toutefois, le choix de pierres naturelles ou reconstituées de teinte claire, dont l'indice de réflectance est nettement plus élevé, permet de diminuer fortement l'absorption d'énergie thermique et donc la restitution de chaleur.

D'autres revêtements tels que les graves provenant d'alluvions ou de carrières ou bien les dalles alvéolées (en polyéthylène basse densité recyclé ou en béton) ont la faculté de stabiliser les aires circulées tout en atténuant considérablement l'effet thermique. En outre, ces graves naturelles et dalles alvéolées favorisent l'infiltration des eaux pluviales. Les dalles alvéolées, conçues pour répondre aux sollicitations mécaniques d'un usage intensif, voient leurs alvéoles comblées de terre pour un engazonnement ou d'un minéral d'une granulométrie adaptée (sable, petit gravillon).

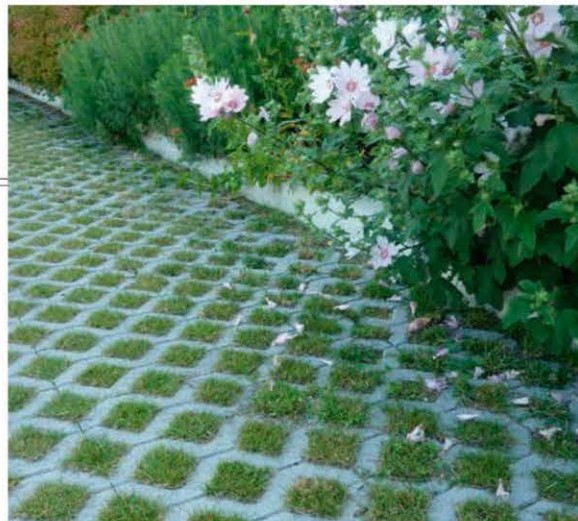
Si les graves naturelles ou les dalles alvéolées s'intègrent aisément dans un jardin, ce n'est pas le cas des dallages pleins ou autres mises en œuvre. La forme géométrique des pavés et dalles (pavés autobloquants, dalles gravillonnées ou en pierre naturelle) contrarie leur intégration. Pour que cette présence soit compréhensible et acceptée par le promeneur, leur nature ou leur teinte (deux teintes au plus) doit être approchante de celle des matériaux régionaux ou du parement de la maison (voire identique). Pour préserver ce lien, les motifs de l'appareillage du revêtement prendront également en considération les critères architecturaux de l'habitat. Il en va de même dans la construction de murets proches de la demeure ou des piliers du portail de l'entrée charretière. Cette attention unifie la maison et le jardin et favorise l'intégration de ces



matériaux. L'appareillage se fait en joints décalés par rapport au sens principal de la circulation ou en chevrons pour les trafics intenses bidirectionnels. En effet, si l'esthétique des calepinages de pavages et de dallages est importante, leur résistance aux efforts horizontaux occasionnés par les accélérations, freinages et manœuvres est primordiale pour la pérennité du revêtement. La pose en joints alignés est donc à proscrire. Les bétons décoratifs (coulés sur place) offrent une grande liberté

de création : teintes, effets de surface (béton lavé laissant apparaître les gravillons, tracés imitant un dallage...). On peut y intégrer les granulats ou les couleurs de la région.

Leur emploi est très efficace contre l'érosion naturelle des aires fortement inclinées (descentes de garage...). S'il permet d'obtenir des effets décoratifs des plus réussis, ce matériau semble toutefois plus destiné aux terrasses et aux zones dédiées aux véhicules qu'aux allées piétonnes de jardins.



► Une belle allée de gravillons, à la courbure soulignée d'une petite haie de buis. (Jardins de la Mansonnière)

▲ Des dalles alvéolées peuvent être employées dans le revêtement des aires de circulation ou de stationnement.

◄ De sympathiques sentinelles surveillent les allées et venues de cette voie de circulation dont seules les bandes de roulement sont minéralisées. (Jardin privé)



## LES MURETS ET CLÔTURES

Le caractère des éléments architecturaux qui matérialisent des limites doit, là aussi, créer l'unité avec l'habitat et le style du jardin. Une clôture faite de bois brut ou un muret en pierres sèches est cohérent avec un jardin informel (naturel) tandis que des bois équarris, poncés et peints ou des maçonneries avec des joints réguliers, lissés au fer, sont destinés à des espaces ou des jardins plus apprêtés.

### L'usage des éléments séparatifs

Il est dicté avant tout par une fonction attendue. Les murets épaulent un escalier, retiennent les terres d'un petit talus ou encore délimitent une terrasse et servent d'assise. Dits de soubassement, ils servent de support aux clôtures grillagées et feronneries, aux poteaux de pergolas, de kiosques... Le mur sert à fermer une perspective, à s'abriter du bruit, du vent ou du regard d'autrui, à interdire toute intrusion. Le mur de soutènement retient les terres d'enclaves importantes (descente de garage, cour...).

Les barrières et clôtures, opaques ou transparentes, fixent une limite, en interdisent le franchissement. Leur opacité ou leur végétalisation abrite du vent et du regard d'autrui, favorise, au même titre que les murs, la formation de microclimats. Néanmoins il est à noter que la clôture habillée d'une végétation transparente brise l'élan du vent et réduit l'intensité des turbulences derrière l'obstacle rencontré, contrairement au mur opaque qui en accentue les effets.

Ces éléments ne doivent en aucun cas interdire au regard de s'émanciper vers le paysage environnant. Trop souvent, de grands murs ceignent les petites et moyennes propriétés dans l'unique objectif de se protéger du regard d'autrui. De ce fait, le propriétaire se pénalise lui-même, en vivant cloîtré dans un cadre oppressant et en se privant de l'environnement apaisant, oxygénant et rafraîchissant qu'aurait apporté une haie libre ou toute autre végétation. Le rejet du regard du voisin tient souvent à une crainte d'être épié alors que généralement celui-ci est absorbé par son quotidien et vous salue furti-

vement par simple courtoisie, sans vraiment porter attention à votre présence. Pour avoir la sensation que son intimité est accrue par un isolement visuel, quelques végétaux suffisent, dans de très nombreux cas, à se préserver du voisinage.

### La végétalisation de murs ou murets

La végétalisation offre la possibilité de recouvrir partiellement des murs voire de les masquer entièrement. Pour les plantes ligneuses, la végétation est conduite en appui sur le mur ou en avant de celui-ci. Les supports indépendants ou fixés au mur (treillages, panneaux grillagés rigides et plastifiés ou simples fils galvanisés) sont réservés aux plantes lianes et volubiles (clématite, chèvrefeuille, vigne, glycine, bignone...) animées de floraisons printanières et estivales parfois odoriférantes. Dans tous les cas, les points de fixation des supports sont établis dans les joints de maçonnerie uniquement et ne le sont jamais dans les moellons de brique ou de pierre. D'autres plantes, dites grimpantes, s'accrochent directement aux murs (lierre, vigne vierge, hortensia grimpant). De manière générale, il suffit d'en contrôler le développement afin qu'elles n'endommagent pas les volets et fenêtres, les gouttières et les toitures ou n'encombrent pas les passages étroits.

Pour la végétalisation des murets ou murs de soutènement, il suffit de réserver en pied de petits espaces en terre végétale pour y installer quelques plantes grimpantes. Une autre méthode consiste à ménager, au moment de la construction du mur, des cavités d'une profondeur égale à l'épaisseur de la maçonnerie. La liaison de la terre végétale placée dans ces cavités avec le sol naturel situé à l'arrière du mur assure ainsi une capillarité spontanée qui alimente la végétation plantée dans ces poches de terre. Celles-ci sont réparties de manière irrégulière et harmonieuse pour simuler une reconquête naturelle du végétal sur la maçonnerie.

L'association d'une végétation et d'un parement de mur constitué d'un bel enduit ou de beaux moellons apparents crée un contraste de textures qui





*Un muret en pierres sèches joliment orné de plantes. (Jardin de la Pellerine)*



génère inmanquablement une mise en valeur réciproque. Pour profiter de cette plus-value, on n'autorise qu'un recouvrement partiel de cette œuvre maçonnée et, au minimum, de petites touches vertes de-ci, de-là. Cette végétation anime le caractère statique de ces œuvres maçonnées, les embellit et participe à la dynamique du site.

Malheureusement, on s'interdit encore aujourd'hui de végétaliser les murs ou pieds de murs en raison d'une idée reçue, infondée, selon laquelle les végétaux endommagent les murs et créent de l'humidité. C'est une ineptie, les plantes grimpantes s'accrochent au mur mais ne l'endommagent pas, sauf si celui-ci est dans un état de délabrement ; pas plus que celles qui évoluent sur un support, et encore moins les plantes arbustives et herbacées plantées en pied de mur. Il suffit pour s'en convaincre d'observer les murs déjà végétalisés. Par ailleurs, pour que les végétaux créent de l'humidité, il faudrait qu'ils produisent de l'eau !... Ridicule puisque, évidemment, le phénomène est inverse : ils consomment l'eau provenant du sous-sol ou de la pluie.

Seul le système racinaire d'un arbre situé au ras, ou très proche, d'un mur peut éventuellement l'endommager en agissant sur sa fondation. Dans de nombreux cas, on constate que les avaries observées sont dues à des malfaçons de construction.

Plus la prégnance minérale est marquée, plus on recouvrira les murs de végétation pour embellir et apporter un peu de fraîcheur dans ces espaces fortement minéralisés. Néanmoins, selon la région et l'exposition du jardin, la chaleur radiative d'un mur peut être bénéfique en s'avérant utile pour déjouer la fraîcheur des soirées de la fin du printemps et de la fin d'été.

Dès l'instant où le mur (ou la clôture) appartient au voisin, il est indispensable d'éviter des conflits inutiles. Pour cela, on cherche à obtenir l'acquiescement du propriétaire avec si possible son autorisation écrite. L'établissement d'un constat de l'état préalable du mur, amiable ou par huissier si cela s'avère nécessaire, est une précaution qui peut éviter d'éventuels conflits.



*Ce petit muret de soutènement en pierres sèches a permis d'intégrer l'allée dans la déclivité générale du terrain, d'en travailler le profil longitudinal et la pente transversale pour lui donner une certaine esthétique et un confort de marche. Une végétation indigène s'installe tout naturellement entre les pierres du muret. (Jardin de Berchigranges)*





*Belle intégration du portillon entre ces murets. (Jardin privé)*



## LES STRUCTURES

Toute structure est importante, car l'ajout d'un élément architectural constitue un enrichissement et influe sur l'ambiance générale de la scène observée, sous réserve que sa situation et sa conception favorisent l'intégration dans son environnement. Une structure détermine une volonté, délivre un message implicitement intégré dans son architecture et sa fonction. On ne peut absolument pas l'ignorer, soit parce qu'elle est un passage obligé, soit parce que son style, son rôle, sa place, est d'un attrait irrésistible.

L'appréciation d'une structure dépend donc de sa situation et de son caractère (matériaux, style, échelle, élégance...). Il convient d'évaluer tous ces facteurs avant de projeter l'installation de celle-ci dans le jardin.

Outre la nature du matériau utilisé, qui doit être en adéquation avec son environnement, la densité, la section et le profil des éléments employés agissent sur la perception de la structure.

Son intégration et son élégance sont en partie conditionnées par les bonnes proportions de son architecture, de la section utilisée pour chaque élément et par le profilage que l'on y applique (un montant d'une même section avec un profil rond, torsadé ou tressé produira des effets différents). La couleur modifie l'esthétique de chaque profil pour lui octroyer plus d'élégance, de présence ou de discrétion.

De manière générale, les structures sont employées pour permettre une protection matérielle ou visuelle et sont complémentaires au mobilier de jardin. Elles apportent la troisième dimension là où l'exiguïté de l'espace ne permet pas l'installation de volumes végétaux, donnent un sentiment de sécurité et d'intimité en offrant des écrans opaques ou transparents, offrent un abri face aux caprices du temps, favorisent une sereine contemplation ou méditation, répondent à des nécessités fonctionnelles... Quoi qu'il soit, dans toutes les situations, fantaisistes ou non, elles participent au resplendissement du jardin.

### Les pergolas, les kiosques

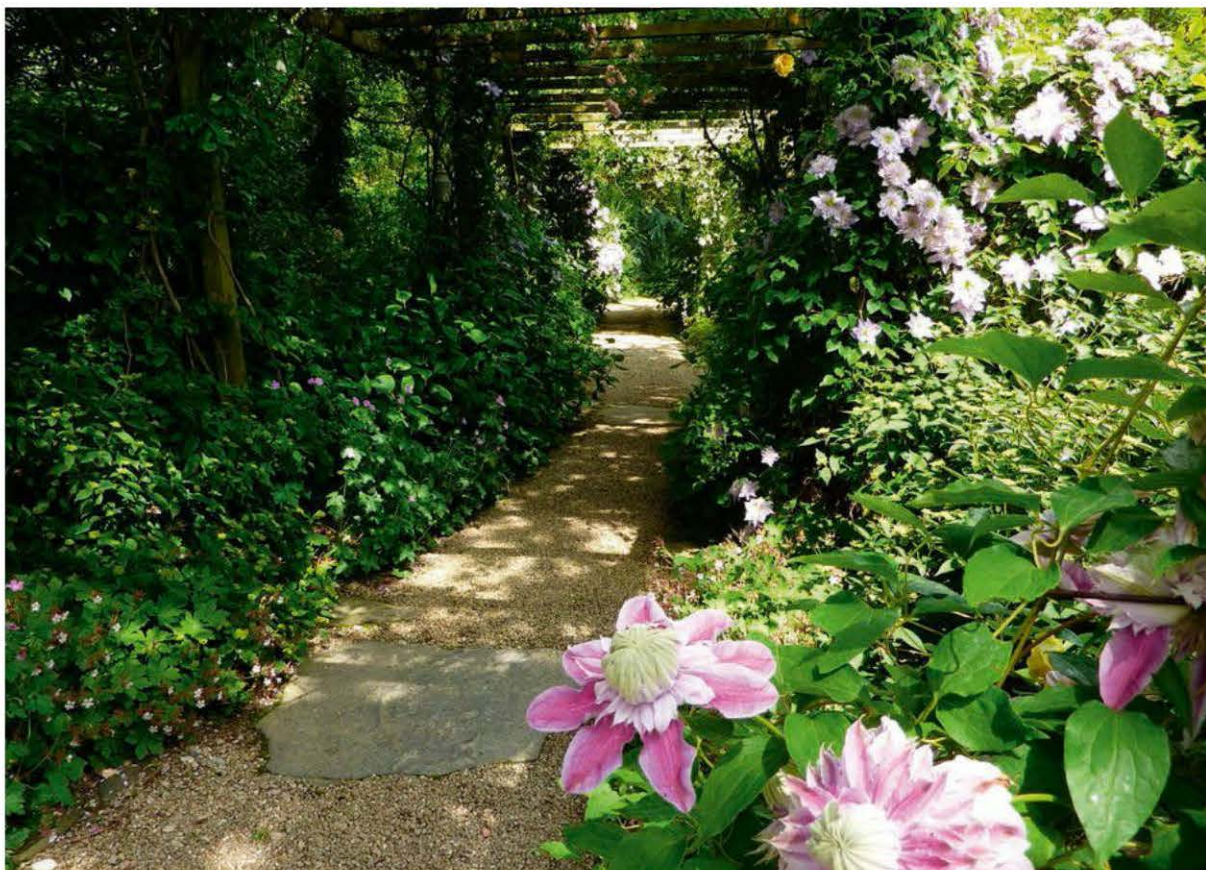
Ces ouvrages dont la valeur sculpturale est aussi importante que la fonction constituent des pièces maîtresses et contribuent fortement au caractère du jardin.

Associés à la demeure, les pergolas et kiosques répondent à des nécessités fonctionnelles et prolongent l'habitat en couvrant une terrasse, en créant un point de transition entre la maison et le jardin.

Indépendants de la maison, les ouvrages peuvent être un peu plus fantaisiste tout en tenant un rôle architectural primordial, mis en valeur dans un cadre attrayant, à proximité d'un bassin, dans l'axe d'une perspective, sur un point dominant (belvédère), etc. Ils vont conforter un coin d'ombrage, abriter des vents et de la pluie, favoriser d'agréables moments, une sereine contemplation..., et dans tous les cas ils constituent un point d'intérêt pour le visiteur.

Trop souvent, on observe une tonnelle ou un kiosque « posé » sur la pelouse. L'absence d'intimité et du microclimat réclamés par leur fonction les laisse peu fréquentés, voire abandonnés à leur sort. Aussi, leur position et leur orientation revêtent une importance capitale et sont directement liées à la fonction que l'on souhaite attribuer à ces structures. S'il est essentiel que l'accès soit aisé, le cadre végétal et la position vont être déterminants dans la recherche d'ambiance et requièrent donc une grande attention. Pour cela, il est important de choisir une échelle adaptée à la fonction, de veiller au climat et aux luminosités ambiantes, de même qu'à l'aspect intimiste recherché et au confort du mobilier. De plus, il est indispensable que l'orientation autorise la contemplation des paysages environnants ou de certaines perspectives sur la propriété. Cette attention permet de concocter l'ambiance souhaitée et d'éviter que l'investissement placé dans ce lieu privilégié soit à fonds perdu, comme on peut malheureusement le constater régulièrement.





Une petite allée, gravillonnée et ponctuée de quelques belles dalles, se faufile dans le couloir ombragé de cette pergola. (Jardins du Botrain)



L'adossement de cette gloriette à une haie lui confère un caractère intimiste, invitant à la contemplation, la méditation ou la lecture. (Jardins de mon Moulin)



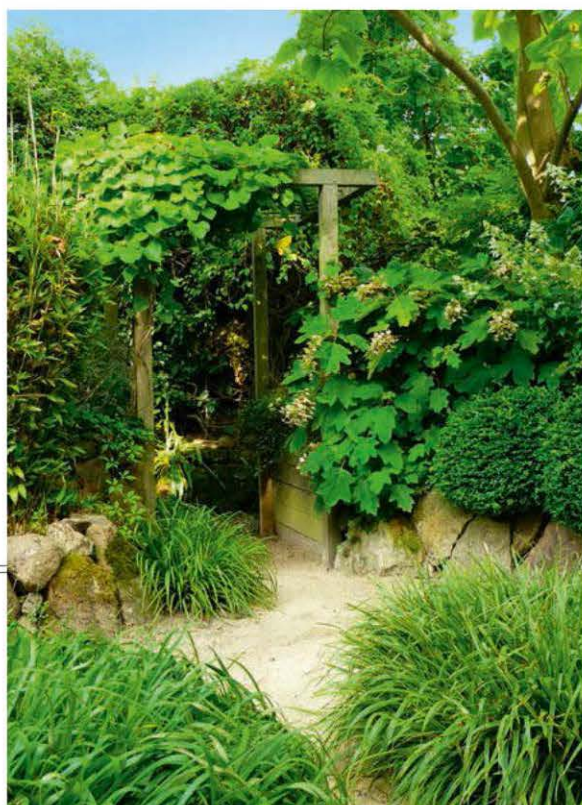
Un petit kiosque laqué rouge évoque un jardin d'inspiration asiatique. (Jardins de Castillon)



## Les portails, fenêtres et arches

Certaines ouvertures signalent un passage obligé, d'autres suggèrent un autre espace, toutes ont la faculté d'intriguer et d'appeler le promeneur à découvrir.

Le portail, ou le portillon, est un passage obligé, engage un arrêt, une pause. Sa transparence laisse deviner l'espace sans sacrifier l'intimité, tandis que son opacité définit la limite du regard et crée l'intrigue. Dans tous les cas, sa présence marque une limite à franchir et sous-entend une autorisation. Placée dans la continuité d'un mur, d'une clôture, d'une haie, cette rupture, constituée de piliers et de vantaux jointifs, n'exprime pas la même force si elle est encadrée de simples poteaux en bois, de piliers en topiaire ou bien en matériaux nobles (brique, pierre...). Leur nature doit rester cohérente avec le choix conceptuel affiché dans leur environnement immédiat.



La fenêtre aiguise la curiosité, convoque le sentiment éprouvé lorsqu'on écarte furtivement le feuillage d'un arbuste ou d'une haie pour percevoir ce qui est partiellement masqué ou interdit. Cette ouverture dans une masse solide ou végétale agit comme un aimant ; on ne peut s'empêcher d'aller vers elle, dans l'espoir de surprendre une petite scène furtive, de contempler une scénographie ou d'être invité à explorer un autre espace. C'est un moment magique durant lequel la concentration est à son maximum et se focalise sur tout ce qu'il est permis de voir, un moment intense à vivre. La fenêtre est un cadre, apparemment vide, dont il faut s'approcher pour découvrir la toile offerte.

L'arche seule, placée au-dessus d'une percée dans une haie, à l'extrémité d'une allée ou entre deux massifs, suggère une porte mais ne contraint pas à l'arrêt, n'interdit pas l'accès. À l'inverse, elle suggère et invite à emprunter librement un passage. Perçue à distance, c'est un point de repère qui renseigne le promeneur, l'aide dans son orientation parmi les différents massifs du jardin.

En accompagnement d'un portail ou d'un portillon, elle est tout aussi suggestive mais surtout elle adoucit la fermeté du message de la porte (alternant entre interdiction et autorisation). Elle confère un charme particulier à l'ouverture, d'autant plus si celle-ci est escortée de piliers en matériaux nobles, eux-mêmes accompagnés d'une végétation transparente.

Sa hauteur est adaptée aux engins motorisés susceptibles d'emprunter cet accès, et au minimum de 2,20 m entre le sol et la voûte végétalisée pour un accès piétonnier.

*Cette petite arche souligne une issue et constitue un point d'appel.  
(Jardin contemporain Intérieur à ciel ouvert)*





▲ La couleur des fenêtres et du portillon forme une unité qui associe instantanément cette clôture à ce cabanon de jardin. (Jardin de la Pellerine)

◀ Le portillon surmonté d'une arche vient cadrer l'escalier et l'allée à l'arrière-plan, créant un appel fort. La pierre des piliers, du sol et de l'emmarchement crée l'unité entre ces éléments, renforçant le lien entre seuil et intérieur. (Jardins de la Mansonnière)



## LES ORNEMENTS

Qu'elles soient anciennes ou modernes, artificielles (conçues de la main de l'homme) ou naturelles, les pièces ornementales donnent du caractère, de la personnalité mais également de la vie au jardin. Statue, fragment architectural de mur, de cheminée, de puits..., rocher insolite, vieil arbre musculeux, auge, bassin ou fontaine, vieux contenants décoratifs, ancien banc... tous valorisent le jardin. Aussi, si certains de ces éléments préexistent sur le site, il convient d'employer cette richesse à bon escient.

Les ornements sont des sources d'intérêt, d'une part pour leur architecture, d'autre part pour l'histoire qu'ils sont supposés raconter et l'imaginaire qu'ils convoquent.

Les éléments architecturaux importés dans le jardin et présentés sous forme de fragment doivent être sélectionnés avec grand soin. Tout vestige conte une histoire et suggère un passé, ce témoignage doit donc être en adéquation avec l'histoire locale ou régionale afin qu'il ne soit pas considéré comme un intrus. Si les pièces ornementales naturelles (rocher, tronc...) s'inscrivent en toute logique dans la dynamique des compositions, la statuaire exige plus d'attention. En effet, la statue, par son caractère

figé, doit s'accompagner d'un traitement environnemental sur mesure afin de l'intégrer et de lui donner une âme. Placée dans l'axe d'une perspective d'un jardin ordonné, sublimée par un cadre végétal soigneusement équilibré – un peu à la manière d'un voile végétal qui entoure l'œuvre sans encombrer son espace vital –, une statue magnifie la perspective et constitue un point d'intérêt majeur.

Que cet ornement soit préexistant ou importé, il est impératif d'éviter la faute de goût dans la mise en scène de son environnement matériel et végétal. La première étape de cette réflexion concerne le lieu où le présenter, elle est essentielle, car le contexte influe largement sur le résultat. Puis il faut réfléchir à l'échelle de l'espace qui lui est réservé et à l'association des éléments (formes, volumes, végétaux...) susceptibles d'habiller son environnement immédiat. Son exposition et son orientation dépendent de la volonté de renforcer son rôle et sa présence ou au contraire de lui assurer une certaine discrétion – une ruine ou un fragment sera découvert au détour d'un chemin, plus ou moins noyé dans la végétation, ou au contraire placé comme centre d'intérêt dans un cadre spécifiquement aménagé à cet effet. Il est bon de garder à l'esprit que l'objectif est de préserver la valeur artistique, l'expression et l'authenticité de l'ornement choisi.



*La présence d'un vestige, restauré ou non, ajoute une valeur sentimentale ou historique au jardin. (Jardins des Renaudies)*



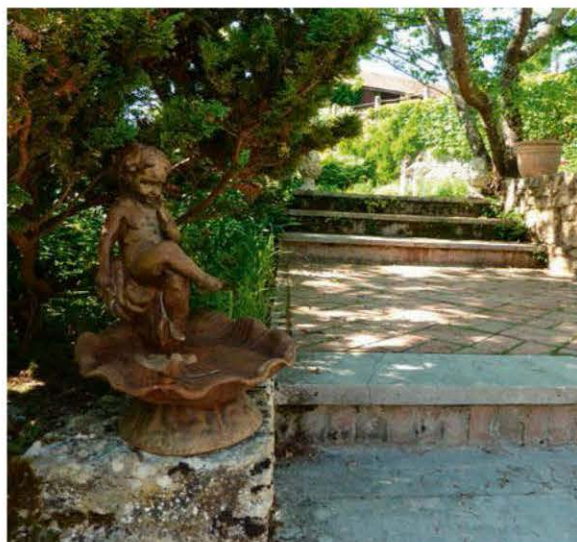
## LES ORNEMENTS



Les fantaisies végétales sont également à classer parmi les ornements. (Jardins de Castillon)



Une œuvre en bronze vient orner la plage du bassin. Imperturbable, la petite fille lit en toute quiétude, sans se préoccuper du passant. (Jardins de Castillon)



▼ Un simple pilier, patiné par le temps et couronné d'un bain d'oiseaux, suffit à orner le croisement des chemins d'un petit jardin des senteurs. (Jardins de Castillon)

▲ Un joli bain d'oiseaux sur le pilier d'un mur accompagne l'escalier. (Jardin privé)

◀ Une belle manière d'agrandir son jardin, d'observer l'endroit et l'envers du décor, d'aiguiser la curiosité, d'animer et embellir une limite du jardin. (Jardin contemporain Intérieur à ciel ouvert)



## LES SIÈGES

Écoute, contemplation, rêverie, lecture... un petit farniente dans le jardin permet de se ressourcer et d'apaiser l'âme, suscite un moment de bonheur partagé ou savouré seul.

Le banc et la chaise, sont des éléments indispensables. Fixes, ils auront un emplacement mûrement réfléchi par rapport à l'ensoleillement et l'ombrage, la contemplation, l'isolement... Mobiles, ils erreront dans le jardin au gré de notre humeur et

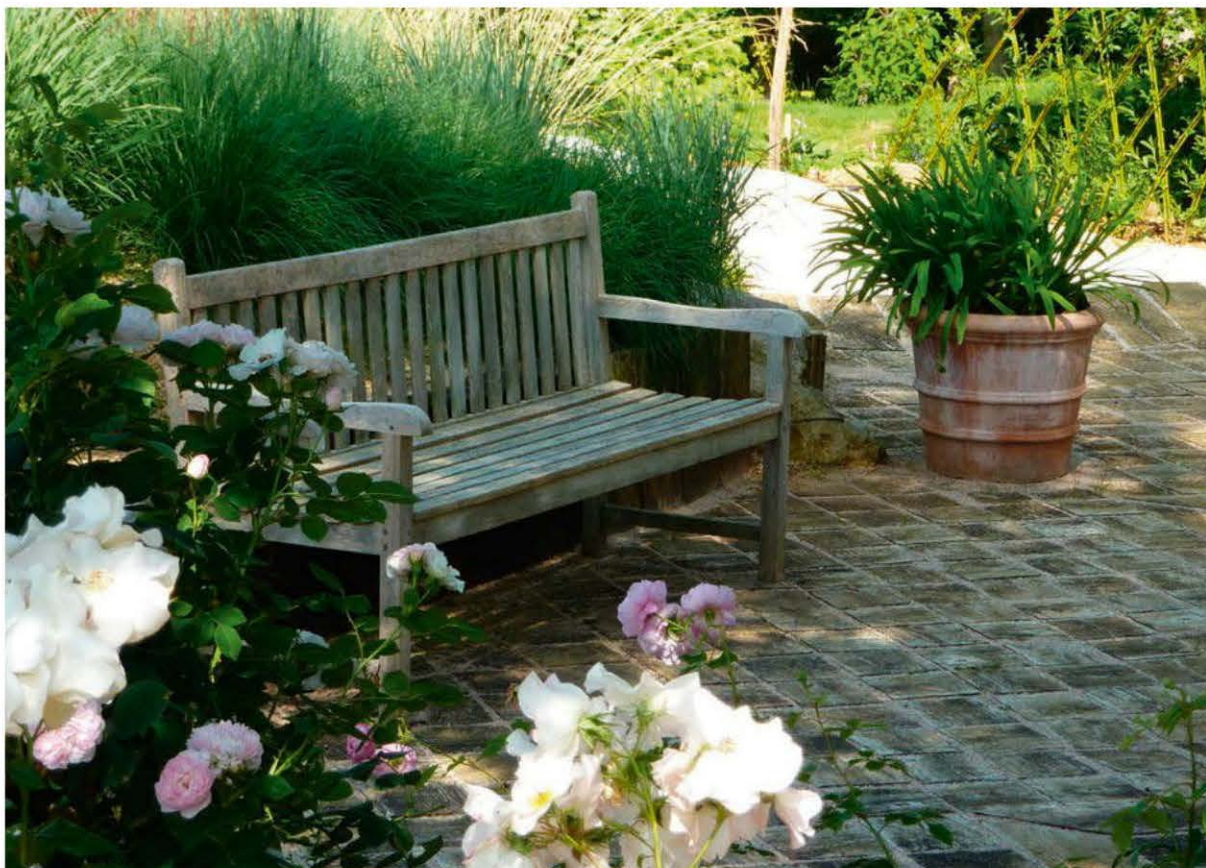
des conditions climatiques. Là encore, une certaine sobriété est recherchée dans le style, où l'élégance et la robustesse seront à parts égales. Que le choix se porte sur des bancs ou des chaises stylisés et sculptés ou sur une simple plaque d'assise sur deux pieds larges, les sièges doivent résister à l'usure du temps et aux agressions climatiques. Le bois, le fer et la pierre sont des matériaux nobles dont le choix est à l'appréciation de chacun.



*Mobiles, ces chaises longues vagabondent au gré des saisons. (Jardin de la Mansonnière)*



## LES SIÈGES



*Charme et invitation se mêlent à l'expression du banc. (Jardins de mon Moulin)*



*Sous l'emprise d'un feuillage dense, cet endroit est idéal comme salon de lecture ou de méditation pendant les heures les plus chaudes de la saison estivale. (Jardins de mon Moulin)*



*Nichée dans un massif, cette alcôve signalée par un beau fuchsia présente toute l'intimité recherchée pour un tête-à-tête. (Jardin de Landon)*



## LES MATÉRIAUX

Le choix des matériaux est fondamental, ces derniers agissent directement, en bien ou en mal, sur l'ambiance du jardin. Un aménagement rudimentaire peut être enrichi par un pavage ou un dallage dont l'esthétique est rehaussée par la qualité du matériau et les détails de son agencement. La présence de ces éléments façonnés par l'homme n'apparaît pas spontanément comme naturelle. Leur intégration dépend pour beaucoup de leur nature et de leur forme qui doivent s'accorder avec leur environnement naturel et architectural. En ce sens, les matériaux régionaux s'intègrent plus aisément, en préservant l'unité entre le jardin et le paysage avoisinant.

Toujours dans un souci de lisibilité, on privilégie les matériaux aux teintes approchantes ou de nature identique à celles de la demeure afin d'établir ou de renforcer le lien entre la maison et le jardin. Une allée pavée munie de larges joints engazonnés s'intègre aisément dans un milieu champêtre, alors que des joints cimentés accentuent l'aspect artificiel dans ce contexte naturel. Une entrée charretière flanquée de piliers en brique rouge devant un pavillon en pierre et couvert en ardoise crée immédiatement un malaise, au point que l'on pourra douter que cette entrée est bien celle de la propriété.



Mais cet accord n'est pas nécessairement fait d'harmonie, il peut être basé sur la complémentarité et le contraste. Prenons comme exemple un petit jardin composé en grande majorité de végétaux aux feuillages persistants (buis, lauriers...), de textures et de formes variées mais d'un vert plutôt foncé et peu lumineux. Cette ambiance végétale, bien qu'apaisante, est plutôt sombre et froide et appelle à être rééquilibrée par une sélection de matériaux de couleur claire et chaude pour le revêtement des allées et les ornements (vasques, pots...). Une telle ambiance est donc le résultat d'un travail sur la complémentarité (chaud et froid) et le contraste (couleurs claires et foncées).

Pour résumer, les matériaux utilisés peuvent être soit d'une certaine neutralité pour se fondre dans le décor général sans apporter d'enrichissement particulier, soit notables par leur forte présence, particulièrement remarquables en raison de la valeur et de la dynamique qu'ils apportent dans l'ambiance du jardin – tout en étant indissociables du style d'aménagement.

La cohérence de la nature du matériau et de sa mise en œuvre avec le contexte (jardin et maison), l'architecture et la géologie environnantes est un gage de lisibilité et d'identité.

Le même matériau (schiste) dans trois mises en œuvre – à plat, de chant et en éclats – crée une belle animation et garantit l'unité du revêtement. (Jardins du Botrain)



## LES MATÉRIAUX



Un exemple d'association contrastée entre deux matériaux. (Jardins de la Mansonnière)



Une irrésistible petite mise en scène où la froideur du mur s'oppose à la chaleur du petit buste, où l'assombrissement du premier contraste avec la luminosité du second. Des dissemblances adoucies par la présence d'un lierre qui semble respecter le songe de cette statuette habilement présentée. (Jardins du Botrain)



Le choix d'ornements en faïence ou en céramique permet souvent d'apporter de l'éclat, de la vivacité aux mises en scène. En général, ils sont un enrichissement, à condition que les teintes, les formes et les emplacements soient adaptés à l'ambiance et au contexte. (Jardins du Botrain)



## L'ÉCLAIRAGE

Que ce soit pour valoriser une volumétrie ou une forme architecturale par le jeu de la lumière et de l'ombre, pour créer un effet théâtral ou pour optimiser les conditions d'ambiance et de visibilité (sécurité), l'éclairage doit être discret et ne doit apporter aucune gêne dans le déplacement ou la contemplation.

Cet éclairage d'ambiance est réservé aux principales scènes paysagères, aux ornements, aux formes insolites et à toute autre composition qualitative susceptible d'être mise en valeur. La position, l'intensité et la forme de la source lumineuse permettent de travailler à la manière d'un peintre pour jouer sur le caractère artistique des scènes et des éléments placés sous les projecteurs et leur donner une nouvelle dimension esthétique. Les faisceaux de lumière directe (projecteurs...), placés au niveau du sol, latéralement ou en dessous des éléments visés, soulignent leurs contours et leur architecture: un arbre pittoresque dont la silhouette est projetée sur le mur de la maison est du plus bel effet ; des lumières immergées qui viennent éclairer les bassins d'eau.

La répartition de l'éclairage et l'intensité lumineuse sont choisies en fonction du degré de présence ou de discrétion souhaité. La lumière, directe ou tamisée, valorise l'architecture des éléments et laisse de nombreuses zones d'ombre. Le dessin général du jardin est ainsi rendu lisible sans véritablement être dévoilé, créant une petite note mystérieuse

qui aiguise la curiosité de l'observateur. Le regard s'oriente vers les éléments éclairés pour fouiller ensuite les coins et recoins sombres du jardin.

Afin de mieux bénéficier des chaudes soirées estivales, les lumières tamisées émanant de la maison ou d'un éclairage noyé dans la végétation en périphérie fournissent un effet de nimbe sur la terrasse. Et quelques bougies apportent un charme supplémentaire, pour un séjour nocturne des plus agréables.

Dans l'optique d'une économie d'énergie, l'éclairage est non seulement limité aux éléments méritant d'être soulignés mais aussi restreint à la durée des activités ou contemplations nocturnes et donc géré par un programmateur.

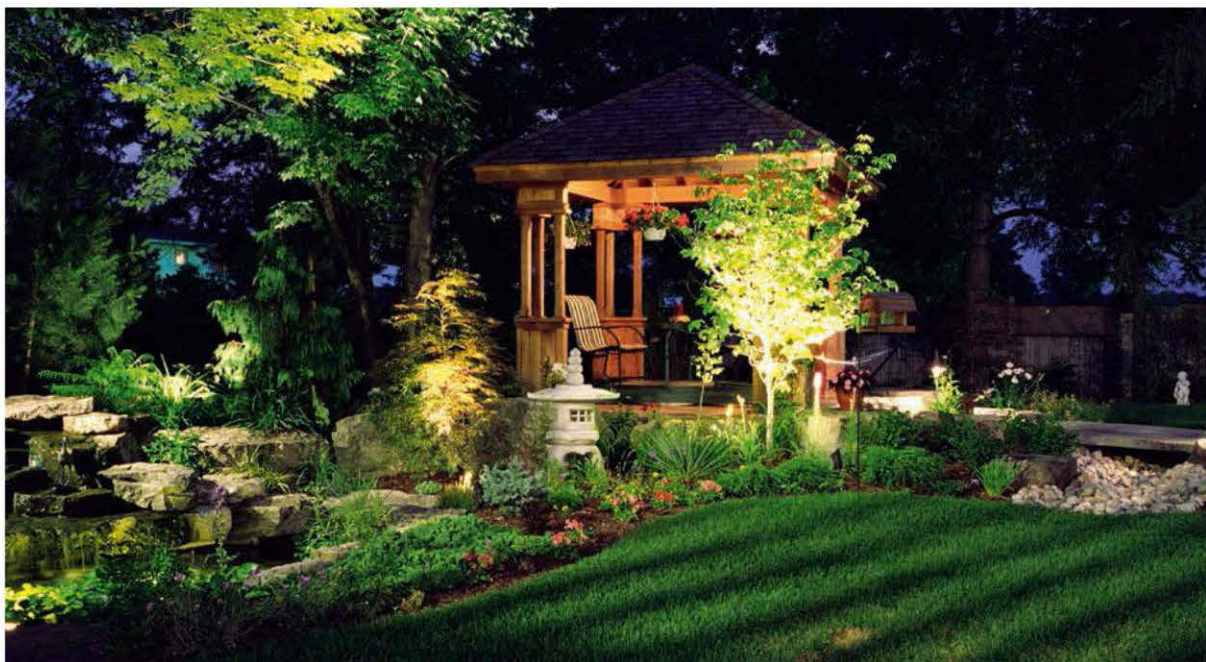
Le projet d'éclairage doit être conduit parallèlement au projet général du jardin afin d'assurer une bonne intégration de l'ensemble des équipements (câbles souterrains, projecteurs...) par rapport aux allées, aux autres réseaux souterrains, aux arbres, etc. Il doit faire l'objet d'un plan précis. Pour une question de sécurité et afin que l'ambiance produite par cet éclairage soit parfaitement réussie, la réalisation de cet équipement extérieur doit être confiée à un professionnel (garant de la qualité du matériel et de son installation). Si vous réalisez vous-même ces travaux, il est important que le choix du matériel et sa mise en œuvre se fassent quand même sous le contrôle d'un spécialiste.

*Cette catégorie de luminaires embellit par sa présence, n'éblouit pas et fournit un éclairage rayonnant. Il en existe sous de nombreuses formes et couleurs.*





## L'ÉCLAIRAGE



*Un bel éclairage d'ambiance où les luminaires sont discrets et mettent en valeur les principaux éléments sans nuire à l'appréciation de la scène paysagère.*



*L'éclairage d'ambiance souligne ce beau salon d'extérieur et le rend très attrayant.*





DU RÊVE  
À L'ÉLABORATION



|     |                                                               |
|-----|---------------------------------------------------------------|
| 136 | <b>Le climat et le sol</b>                                    |
| 137 | <b>Les besoins de l'usager et les spécificités du terrain</b> |
| 139 | <b>L'intérêt d'un plan général</b>                            |
| 140 | <b>Le relevé de l'existant</b>                                |
| 140 | Le relevé planimétrique                                       |
| 140 | Le relevé altimétrique                                        |
| 143 | <b>Les méthodes de relevé et de report</b>                    |
| 143 | Le quadrillage                                                |
| 144 | Les abscisses et ordonnées                                    |
| 145 | La triangulation                                              |
| 146 | <b>L'implantation de la résidence</b>                         |
| 147 | La topographie du lieu (plan altimétrique)                    |
| 147 | La présence d'eau ou d'humidité stagnante                     |
| 147 | La position de l'entrée charretière                           |
| 147 | Les points cardinaux                                          |
| 148 | <b>Le schéma d'aménagement</b>                                |
| 150 | Étapes 1 à 4                                                  |
| 151 | <b>L'avant-projet</b>                                         |
| 154 | <b>Le projet</b>                                              |
| 156 | <b>Les plans techniques</b>                                   |
| 156 | Les plans thématiques                                         |
| 156 | Le plan des réseaux                                           |
| 156 | Le plan de terrassement                                       |
| 156 | Le plan de plantation                                         |
| 158 | <b>Conseils de mise en œuvre et d'entretien</b>               |
| 158 | Le terrassement                                               |
| 159 | L'apport de terre végétale                                    |
| 160 | La commande de végétaux                                       |
| 161 | La période de plantation                                      |
| 161 | La répartition des végétaux                                   |
| 163 | La logique de plantation                                      |
| 163 | Les distances de plantation                                   |
| 165 | La délimitation des pelouses et allées                        |
| 166 | Les talus                                                     |
| 168 | Le désherbage préalable                                       |
| 168 | La protection des murs et murets                              |
| 168 | Le respect de l'environnement                                 |



Dans l'élaboration de l'exemple de projet de jardin que je vous propose de suivre tout au long de cette partie, l'habitat est déjà existant. Ce projet consiste à aménager un grand jardin privé classique composé d'un espace accueil côté domaine public de style assez formel, et d'un espace de vie côté privatif plutôt informel.

Dans un cas comme celui-ci, il convient d'abord de réaliser un état des lieux visuel pour apprécier les conditions végétatives, et déterminer les éléments

à masquer, à supprimer ou à conserver. On utilise ensuite des méthodes de relevé pour établir des plans planimétriques et altimétriques. De là, l'étude paysagère se fait étape par étape avec l'élaboration de différents plans allant de l'esquisse au projet d'ensemble, suivis de plans techniques. La réalisation quant à elle implique l'application de nombreuses règles fondamentales ; pour plus de clarté j'ai préféré les présenter sous forme de conseils pratiques de mise en œuvre et d'entretien.

## LE CLIMAT ET LE SOL

Pour construire l'univers d'un jardin, il est primordial de connaître les paramètres climatiques et géologiques de la région. Ces données influent sur le comportement de l'usager et l'état végétal, aussi le résultat leur est-il fondamentalement lié et leur prise en considération évite les déconvenues voire la nécessité d'élaborer un autre projet.

S'il est relativement aisé de déterminer le climat régional, certains mésoclimats offrent de petites variantes climatiques plus favorables que le climat général de la région. Aussi, il est souhaitable de se renseigner sur le climat local, pour son influence sur les plantes comme sur la manière de vivre son jardin. Tenir compte du climat au moment de l'élaboration du projet est crucial pour profiter au mieux de la quiétude du jardin en toute saison. Si le climat est froid avec un taux d'ensoleillement annuel faible, la conception tend vers des espaces ouverts (peu arborés) afin de ne pas assombrir l'ambiance, de bénéficier au maximum de la luminosité et de savourer pleinement les doux et bons moments ensoleillés. Inversement, en climat chaud, très ensoleillé, on privilégie de nombreux lieux aux ombrages légers pour jouir de la lumière ambiante et de la fraîcheur fournie par l'évapotranspiration des arbres. Sous un climat tempéré, il convient bien sûr de mixer ces deux extrêmes afin de tirer le meilleur parti des aménagements durant toute l'année.

L'accès au jardin d'agrément, au potager, aux plantes

aromatiques ou aux autres points stratégiques du jardin doit aussi être rendu possible dans de mauvaises conditions climatiques: le parement des allées doit donc être adapté à ces conditions (pavage, dallage...). Par ailleurs, la connaissance des températures minimales des deux ou trois dernières décennies dans la région est une information précieuse pour déterminer le niveau de rusticité requis pour la sélection des végétaux du jardin. Nouer de bonnes relations avec les voisins peut permettre de recueillir leur connaissance du territoire, source de renseignements précieux. En outre, cette démarche peut éviter de nombreuses rivalités souvent infondées et conduire à une sympathie partagée, voire à une véritable amitié.

Un autre excellent moyen d'acquérir cette connaissance consiste à identifier les vieux végétaux qui apparaissent de manière récurrente dans la zone et dans la région. La moyenne du niveau théorique de rusticité des vieilles plantes ainsi observées est proche des basses températures relevées depuis environ deux décennies. On peut également comparer ce résultat aux données de la carte géographique des zones de rusticité, dont les températures négatives sont établies sur la base de données météorologiques.

Ces plantes observées, calcicoles (acceptant un sol calcaire) ou calcifuges (demandant un sol acide à neutre) informent ainsi sur la nature du sol. La propriété drainante du sol (degré de perméabilité)



et l'hygrométrie ambiante au cours des périodes estivale et hivernale sont à prendre également en considération. Pour confirmer les observations sur la nature du sol, l'analyse d'échantillons de terre par un laboratoire spécialisé permet de déterminer les composants physiques et chimiques ainsi que le pH (acidité ou alcalinité). À la demande, cette analyse peut être complétée par de nombreuses recommandations sur les amendements physiques (apport de sable, d'argile, de matière organique...) et sur les fertilisations (azote, potasse, phosphore, oligoéléments...) nécessaires au bon équilibre du sol. Ces conseils avisés varient selon l'usage envisagé, aussi la commande doit préciser s'il s'agit

d'une terre pour un jardin d'agrément, un verger, un potager ou tout autre type de culture.

Les informations de terrain constatées ou transmises par un voisin passionné, confrontées aux renseignements théoriques d'une bibliographie spécialisée, permettent d'obtenir d'excellentes indications. À défaut d'une telle démarche, on risque de graves erreurs souvent à l'origine de l'état chétif ou du dépérissement des végétaux. Il s'agit d'employer à bon escient les renseignements récoltés pour établir la gamme végétale de son choix. Ensuite, on veille à ce que les exigences particulières de chaque plante (nature du sol, rusticité, humidité, exposition) correspondent à l'espace qui lui est réservé.

## LES BESOINS DE L'USAGER ET LES SPÉCIFICITÉS DU TERRAIN

C'est face au terrain et à partir des tendances caractéristiques des exigences actuelles de la société (voir encadré) que l'on réfléchit. On imagine, on projette, avec des moments d'euphorie puis de doute. C'est l'instant où le concepteur adapte son style et ses idées aux exigences qu'imposent la vie, la famille, le climat... et place son savoir au service des résidents, afin de répondre à leur attente.

Quel style de jardin leur convient et se trouve en même temps le plus approprié au contexte : jardin à la française, à l'anglaise, paysager, nature... ? S'agit-il d'un jardin d'intérieur pour embellir une véranda avec des plantes exotiques et voyager, ou bien d'un jardin en terrasse dans la perspective de profiter de la douceur climatique et du panorama... ?

Quel élément végétal aimeraient-ils intégrer ? Une collection de plantes (rosiers, hortensias, iris, azalées, plantes aromatiques et condimentaires...), un potager, un verger, des zones humides, une rocaille, un espace boisé... ?

Quel équipement leur semble indispensable ? Une aire de jeux pour les enfants, un kiosque, une piscine, une serre, une tonnelle, une pergola, des murets... ?

Un certain nombre d'intentions, corrélées à la société actuelle, sont à l'œuvre dans la conception des jardins :

- › la *fonctionnalité*, pour répondre au mode de vie notamment sur les plans matériel et culturel ;
- › la *sobriété*, à la fois dans le dessin et dans la composition, pour apporter une solution rationnelle au problème posé par l'entretien (équipement matériel et disponibilité) ;
- › la *fantaisie*, directement liée à l'esprit du concepteur, dont la touche personnalisée se manifeste dans le tracé, les matériaux, les décors...
- › la *décoration*, faite d'ornements, de contenants, de mobiliers, qui s'invite dans tous les styles de jardin ;
- › l'*hétérogénéité*, véritable source de variations et de dynamismes obtenus par les animations saisonnières, en opposition à l'homogénéité, source de monotonie ;
- › la *notion d'aménagement durable*, accompagnée d'une démarche écologique dans le choix conceptuel et le mode d'entretien.



Associée aux desiderata des résidents, la profusion d'idées du concepteur permet de construire le jardin de manière imaginaire. Toutefois, la concrétisation de cet aménagement paysager est implicitement liée à la faisabilité par rapport à la configuration générale du lieu, à l'environnement architectural et végétal du terrain mais également des propriétés voisines. En effet, il convient de modéliser le jardin selon des principes tant écologiques qu'architecturaux, tout en veillant à son intégration harmonieuse et fusionnelle avec le cadre général (voir deuxième partie)

De manière globale, la recherche du style d'aménagement est déterminée par des désirs, des craintes ou des privations conscientes ou inconscientes. Cela, et selon que l'on réside ou projette de vivre en ville, en banlieue ou en campagne, oriente spontanément le résident vers des aménagements qui correspondent à chacune de ses attentes.

- › *En ville* : les espaces restreints, plus ou moins cloîtrés, répondent au besoin de verdure et de protection. On s'oriente donc vers des aménagements très verdoyants, rassurants et douillets où l'on prend volontiers un petit bain de soleil ou un bol d'air à l'abri des regards indiscrets et du tumulte urbain.

- › *En banlieue* : la recherche d'air pur, d'espace, de calme et de nature est déjà comblée. La tendance est de conforter cela et l'espace, généralement plus important que celui disponible au cœur des villes, permet d'y répondre. On crée des aménagements susceptibles de reconstituer des milieux naturels, des paysages et des petites cultures de quelques mètres carrés.

- › *En campagne ou dans les villages* : certains s'y installent par dépit, pour des raisons financières (faibles coûts du foncier et des taxes) et non par choix de vie, aussi leur désir en termes de jardin est inconsistant. Ceux qui en ont fait un véritable choix de vie y développent souvent un espace de vie extérieure, de grandes aires d'agrément plutôt sobres. Ils ressentent peu la nécessité d'élaborer des espaces confinés et luxuriants sur le plan végétal, mais plutôt des lieux de culture et de détente. Ces tendances générales sont accentuées par un

mode de vie généralement très stressant et donc la nécessité de trouver un certain équilibre, comme en atteste l'exode massif des citoyens des mégalopoles vers les grands espaces paysagers pendant les week-ends. Ces escapades ont de multiples actions bienfaitrices sur le psychisme et sont fondamentalement indispensables, car leur effet en quelque sorte analgésique permet de retrouver une certaine stabilité. La construction d'un cadre de vie adapté aux goûts et aux exigences familiales des résidents fournit cet espace de revitalisation, relaxant, déstressant et apaisant.

Partant du postulat que le style du jardin a été déterminé, on analyse la configuration générale du terrain pour vérifier si les idées projetées sont appropriées à sa géométrie et à sa topographie.

Quelques exemples :

- › La construction d'une rocaille n'est, en général, concevable que si elle est adossée à une dénivelée importante et elle est fort peu envisageable sur un terrain plat, à moins de réaliser d'importants terrassements pour simuler des mouvements topographiques.

- › L'implantation d'une piscine nécessite un espace plan, réclame un microclimat et une certaine intimité. Le choix d'installer une piscine est-il vraiment un objectif en soi ou un simple caprice ? Il semble essentiel de s'interroger, surtout si l'emprise de la piscine correspond aux deux tiers de la surface du jardin...

- › La croissance d'un végétal souhaité par les résidents est-elle adaptée par rapport à l'espace disponible ? Par exemple, un cèdre, dont le développement varie entre 10 et 30 m de diamètre selon l'espèce ou la variété choisie, devra être planté à bonne distance des constructions ou des propriétés voisines. Ainsi, on anticipe toutes sortes de nuisances ou l'obligation d'amputer le végétal quinze ou vingt ans plus tard alors que son architecture végétale s'exprime dans toute sa splendeur.

Cette analyse sommaire exclut rapidement les éléments inadaptés qui, à l'évidence, ne peuvent être intégrés en raison de la configuration du terrain, de son exposition, de la surface à aménager, de la végétation voisine...



## L'INTÉRÊT D'UN PLAN GÉNÉRAL

**A**fin d'évaluer l'adaptabilité et la faisabilité de ses idées sur le terrain, au niveau planimétrique et altimétrique, un plan général s'avère indispensable. Quelquefois, un simple schéma à l'échelle suffit déjà à éviter de très nombreuses erreurs susceptibles de déprécier la qualité de l'aménagement. En aucun cas les travaux de terrassement ou de plantation ne sont réalisés avant d'avoir établi un plan général. Souvent, au moment de l'acquisition d'une propriété, le dossier qui est remis au propriétaire comprend un plan de la propriété établi à l'échelle 1/1 000 (1 mm/1 m) ou 1/2 000 ; le concepteur peut travailler à partir de ce document. Après avoir vérifié sur le terrain l'exactitude du plan, il convient de l'agrandir en utilisant une échelle adaptée à la taille du terrain, à titre d'exemples :

- › 1/100 (1 cm/m) pour un terrain de moins de 500 m<sup>2</sup> ;
- › 1/200 (0,5 cm/m) pour 500 à 1 000 m<sup>2</sup> ;
- › 1/500 (2 mm/m) pour un plus grand terrain.

Ce plan est primordial à d'autres égards, il permet en effet :

- › de mesurer la faisabilité et la fonctionnalité pour chaque élément et pour l'ensemble ;
- › d'établir le budget utile à la confection du jardin en quantifiant les fournitures et les volumes de travaux ;
- › de planifier les aménagements ;
- › d'éviter tout impact dévastateur des travaux différés (en raison d'une indisponibilité ou de moyens insuffisants) sur les aménagements déjà réalisés.

La détermination préalable des emplacements réservés aux équipements spécifiques ayant la particularité d'exiger une certaine planéité ou des alimentations de fluides (une piscine, un terrain de pétanque, une terrasse, un kiosque...) permet :

- › d'intégrer le nivellement de ces emplacements dans les terrassements réalisés pour le modelage général du relief avant l'engazonnement du jardin ;

› de prévoir les réseaux souterrains d'assainissement (eaux usées et pluviales) ainsi que l'alimentation en électricité et eau (par la pose de fourreaux aiguillés), afin d'éviter la destruction de la pelouse lors de la réalisation de ces équipements, parfois plusieurs années plus tard ;

› d'anticiper la plantation des végétaux prévus en accompagnement des équipements dont la construction est différée par manque de moyens. L'unité du développement des plantes structurantes permet d'estomper les traces d'échelonnement dans le temps des aménagements, et d'installer le nouvel équipement dans un cadre végétal déjà déployé.

Un plan de plantation est en général nécessaire et s'avère particulièrement utile lorsque, pour des raisons de temps ou de moyens, les plantations sont différées sur plusieurs années. Les masses végétales, aux contours clairement définis, et les végétaux structurels, situés avec précision, sont indiqués afin de procéder par étapes tout en ayant la garantie d'un résultat cohérent (voir page 157).

Cette méthode n'exclut pas quelques petites adaptations sur le terrain, en raison d'une erreur d'appréciation au moment de la réalisation du plan ou du fait de l'insertion d'une nouvelle plante (acquise à l'occasion d'un voyage, récemment découverte chez un voisin, un ami...).

*Le plan est un outil essentiel pour élaborer sa vision paysagère en fonction de formes majeures, lignes et surfaces organisatrices. Les différents éléments ou équipements à intégrer sont répartis : les allées principales, la terrasse, l'aire de jeux pour les enfants, le terrain de pétanque, la piscine, le potager, les murets, les masses végétales (vivaces, arbustes, arbres), les pelouses...*



## LE RELEVÉ DE L'EXISTANT

En amont de la démarche de création, la première étape est d'établir un plan sur la base de l'existant et notamment des éléments (architecturaux, végétaux ou ornementaux) que l'on souhaite préserver. Si les moyens financiers ne permettent pas de faire appel à un professionnel (géomètre topographe) ni d'acquérir ou de louer des appareils de mesure dont l'utilisation n'exige pas de compétence particulière, on peut opérer soi-même et avec des moyens rudimentaires mais efficaces (décamètre, piquets, fil à plomb, niveau à eau...).

### LE RELEVÉ PLANIMÉTRIQUE

Il est couramment établi par la méthode dite de triangulation, mais d'autres méthodes de relevé peuvent aussi être employées, voir page 143. À partir des mesures planimétriques effectuées sur les lieux, on réalise à l'échelle le plan dit « terrain nu », sur lequel on fait apparaître tous les éléments que l'on souhaite conserver, vieux murs, rochers, arbres..., mais également les éléments à masquer, les perspectives panoramiques à préserver, les réseaux aériens et souterrains existants (eau potable ou eaux usées, EDF, Télécom...)

Des copies de ce plan seront utilisées pour les étapes suivantes; on sélectionne donc une échelle suffisamment grande afin d'obtenir une bonne lisibilité des différents éléments sur les plans de l'avant-projet et du projet.

Ce plan est soigneusement archivé, une copie sert au travail d'élaboration du jardin. Attention, les scanners ou photocopieuses grand public peuvent déformer l'échelle. Pour réaliser une copie facilement avec des outils de bureau vous pouvez soit choisir de travailler avec du calque, soit effectuer la copie manuellement : placez une feuille blanche sous le document à copier puis appuyez la pointe du compas sur chaque point stratégique afin de marquer la page blanche. Ensuite, il suffit de relier ou de révéler les points de cette page blanche. Bien

évidemment, vous pouvez également utiliser un logiciel de dessin pour réaliser ces plans.

### LE RELEVÉ ALTIMÉTRIQUE

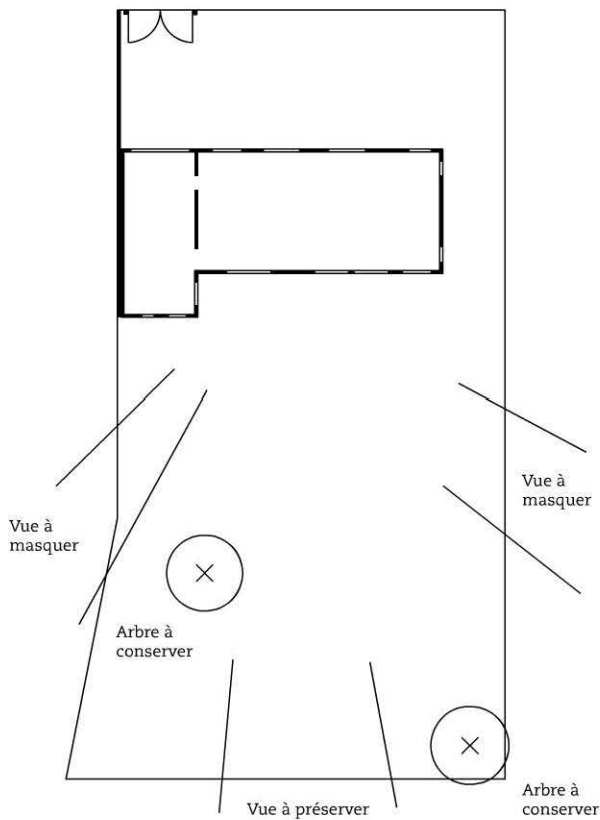
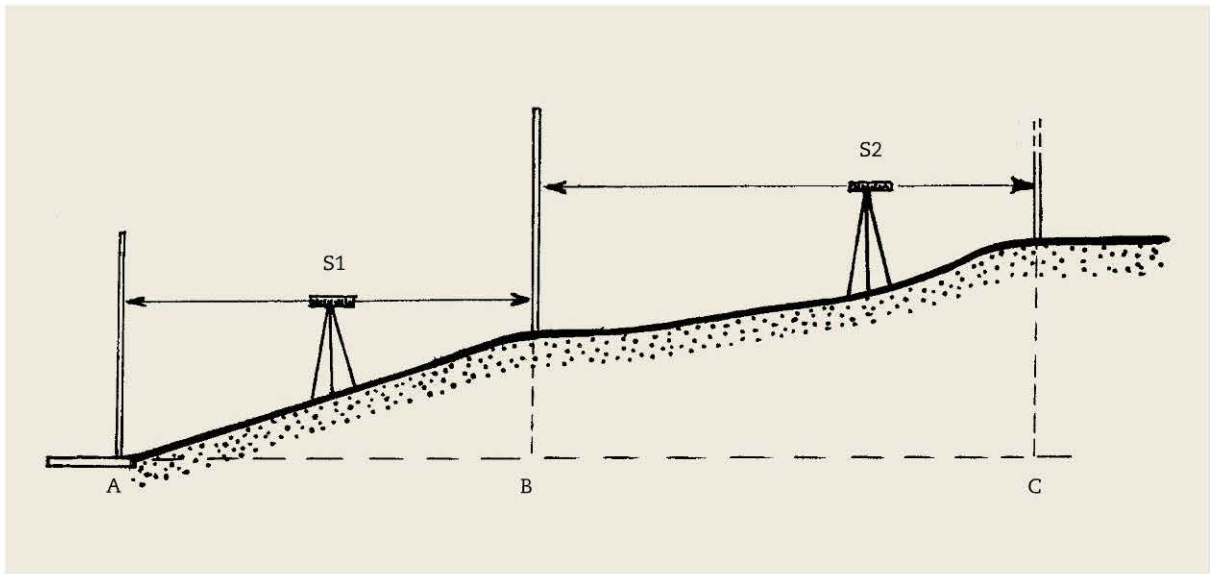
Un relevé altimétrique du terrain naturel (TN) vient compléter le relevé planimétrique, surtout dans le cas d'un terrain à pente moyenne voire forte. Ces indications de niveau sont précieuses pour l'agencement du jardin (perspectives, circulations...) et notamment lorsque des modifications du relief sont projetées pour intégrer certains éléments (terrain de pétanque, piscine, accès du garage en sous-sol, bassin, ruisseau) et assurer l'écoulement des eaux de ruissellement. En outre, dans le cas d'une composition autour de l'eau, la logique de son implantation et son fonctionnement sont liés à la topographie.

Le relevé altimétrique du terrain naturel peut être obtenu avec de petits appareils de relevé (niveau de chantier avec lunette optique, ou autre, en location) ou simplement avec un niveau à eau.

La cotation altimétrique du terrain part d'un point de référence (seuil de maison ou de l'entrée charretière, ou de tout autre point stable et immuable sur la propriété). La cotation du premier point de référence, dit point référentiel, est soit fictive et déterminée selon son choix (dix, cent...), soit rattachée à un point topographique du nivellement général de la France (cote NGF).

Les relevés doivent faire apparaître le plus précisément possible la végétation des propriétés voisines susceptible d'interférer dans l'agencement du jardin, ainsi que les vues sur l'extérieur à masquer ou à conserver. Des choix importants découleront des éléments à conserver (sélection des végétaux, création de points de vue ou de perspectives, etc.).





▲ Pour le relevé altimétrique, on effectue des mesures au moyen d'un niveau de chantier avec lunette optique, à partir d'un certain nombre de stations, selon les exigences de la topographie.

De la station S1, on effectue une visée, dite arrière, sur la règle graduée placée sur le point de référence A, dont la cote est connue, puis une seconde, dite avant, vers le point B, à relever. De la station S2, on effectue une visée arrière sur le point déjà relevé B, avant d'enchaîner vers le point C.

◀ Au moment du relevé de l'existant, il est très important d'observer le contexte avec attention. Tous les éléments susceptibles d'être intégrés et d'apporter une plus-value au projet sont relevés et identifiés avec précision.



Les plans de géomètre indiquent normalement les cotes NGF de plusieurs points d'un terrain, sinon s'adresser aux services techniques de sa mairie pour obtenir un point de cote NGF proche du projet.

La différence de niveau observée entre le point référentiel et le point à relever s'ajoute ou se soustrait à la cote du point référentiel :

- › si la lecture effectuée au point à relever est supérieure à celle réalisée au point référentiel, on soustrait la différence des lectures à la cote du point référentiel pour obtenir celle du point à relever ;
- › si la lecture effectuée au point à relever est inférieure à celle réalisée au point référentiel, on ajoute la différence des lectures à la cote du point référentiel pour connaître celle du point à relever.

Exemple :

- › cote du point référentiel = 100
- › lecture du point référentiel = 125
- › lecture du point à relever = 130
- › différence =  $130 - 125 = 5$
- › cote du point à relever =  $100 - 5 = 95$

En cas de besoin, à partir du premier point référencé, d'autres points référentiels sont choisis de manière stratégique sur le terrain. Toutes les cotations de points à relever sont établies par rayonnement à partir de ces points référentiels. Cette pratique évite le cumul d'erreurs qui peut se produire sur le relevé en chaîne de points successifs.

Le choix des points à relever n'est pas anodin : en plus des infrastructures et structures, sur toutes les lignes ou points de crête (ligne de séparation des eaux) et lignes de talweg (ligne de réunion des eaux) observés sur le terrain, on procède à la cotation de points matérialisés au moyen de piquets pour les reporter ensuite sur le plan selon la méthode dite de triangulation.

Le plan altimétrique ainsi réalisé est un document de travail sur lequel la cotation des seuils de constructions, des allées, de la terrasse, des regards, des pieds

d'arbres, des mouvements du sol..., renseigne sur les dénivelées entre deux points, permet d'établir les profils du sol et de calculer les épaisseurs de déblais ou de remblais (donc les volumes excédentaires à évacuer ou complémentaires à importer).

Ce plan est donc un moyen de mesurer les conséquences liées aux terrassements importants (descente de garage, piscine, talus, mare...) et d'éviter l'irréparable en raison de la sous-estimation des nouvelles cotes du sol engendrées par le reprofilage partiel ou total du terrain. En effet, la réalisation de quelques profils permet de vérifier non seulement la faisabilité (en jugeant l'importance des travaux) mais également les conséquences sur l'environnement : impact sur la connexion avec les espaces environnants, sur les implantations racinaires de la végétation en place ou sur un réseau souterrain alors mis à nu...



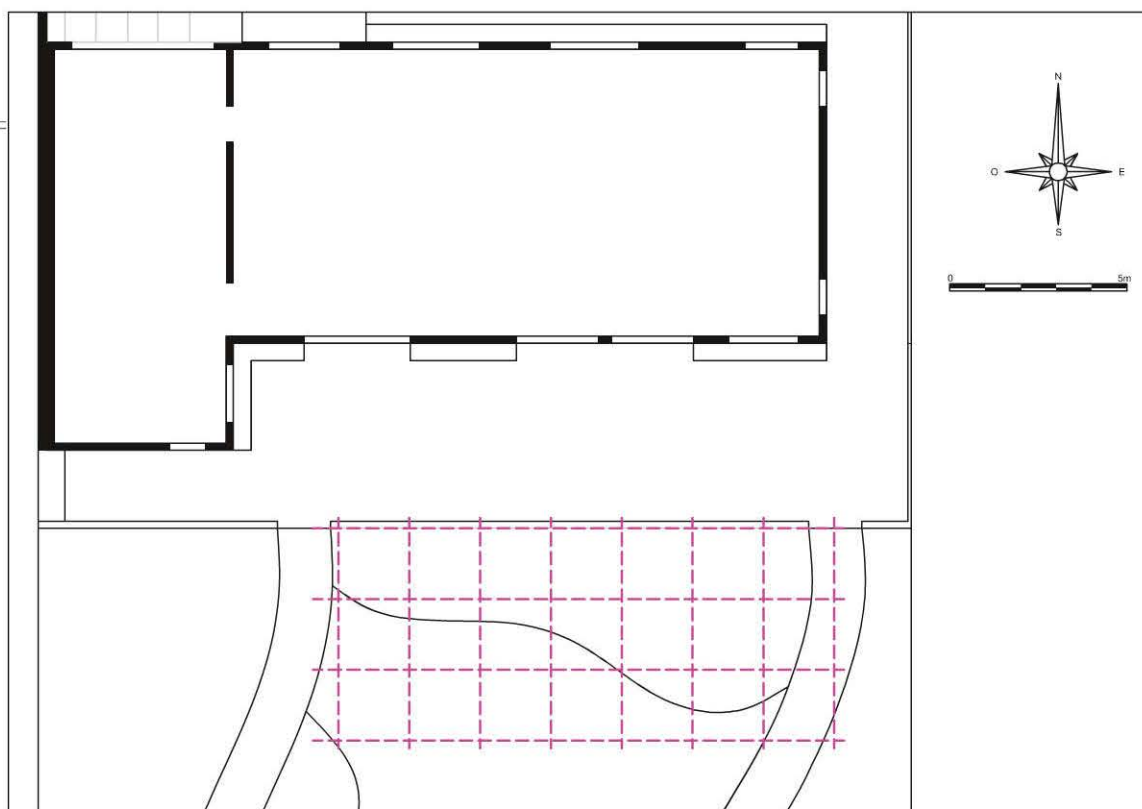
## LES MÉTHODES DE RELEVÉ ET DE REPORT

Quel que soit le stade du projet (relevé préalable, schéma d'aménagement, avant-projet...), trois méthodes permettent de réaliser le relevé d'éléments existants ou à l'inverse le tracé sur le terrain des éléments projetés. Sont décrites ici les méthodes pour le report d'un dessin (pour un relevé, l'opération est simplement inverse, la mesure sur le terrain est reportée sur le plan).

### LE QUADRILLAGE

Sur une copie de plan d'aménagement, on trace une grille constituée de carrés de 2 à 3 mètres (voire plus). On reporte ce quadrillage sur le terrain en

effectuant un tracé au sol (en portant attention au respect de l'angle droit). Puis, sur le plan, on relève et on convertit en mètres la mesure qui sépare un point à figurer (situé sur une des lignes) de l'angle du carré concerné. Cette mesure est reportée au sol, sur le côté du carré correspondant. Il suffit alors de relier les points ainsi matérialisés, selon la forme correspondante au plan, pour obtenir les lignes du dessin. Ce procédé est simple et convient aussi bien au tracé de la structure d'un petit jardin qu'à celui d'un massif d'une certaine complexité (par exemple pourvu de masses végétales diverses). On adapte simplement la dimension des carrés à la précision du tracé requis par le projet.



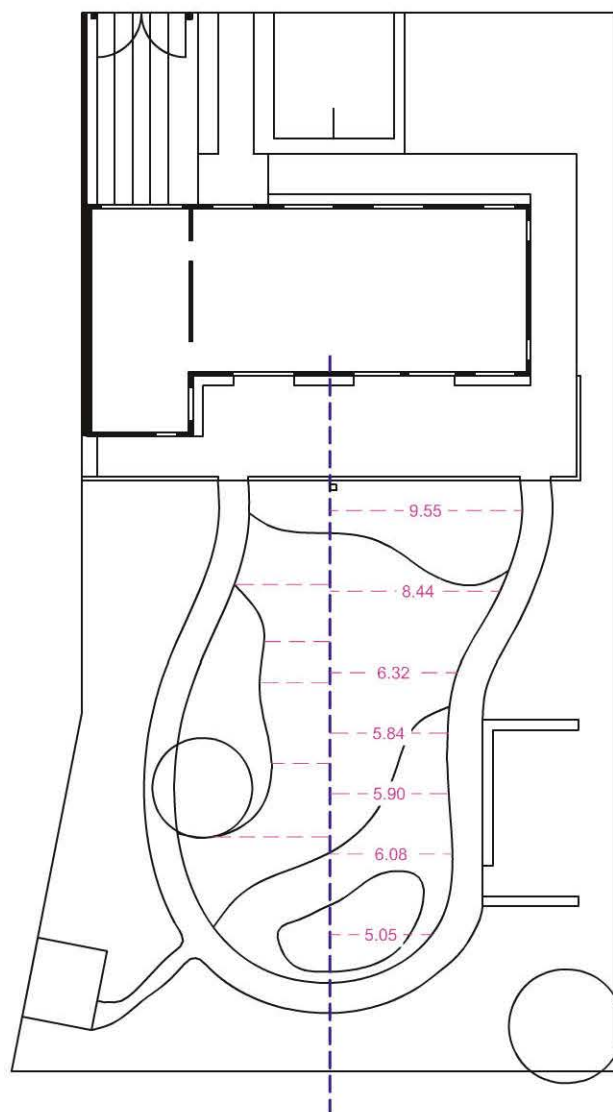
Plan de piquetage par quadrillage orthogonal permettant d'implanter avec précision.



## LES ABSCISSES ET ORDONNÉES

Sur le plan, on choisit une ligne existante (clôture, mur...) ou bien un axe référentiel fictif (ligne tracée sur le plan) qui sert d'axe des abscisses. Puis, on trace des perpendiculaires (les ordonnées) partant de la ligne de référence des abscisses pour rejoindre les points de changement de direction d'une ligne brisée, les points tangentiels des arcs et autres points intermédiaires de liaison. Ensuite, toujours sur le plan, on mesure ces ordonnées ainsi

que la distance en abscisse entre chacune d'elles et on convertit en mètres pour en avoir une lecture simple au moment du report sur le terrain. Selon le même procédé, on utilise la base existante ou l'axe référentiel fictif tracé préalablement sur le terrain pour élever les ordonnées et implanter tous les points de lignes brisées ou courbes ainsi que les éléments isolés. Pour tracer les lignes brisées ou courbes, on relie les points matérialisés.



Plan de piquetage par report de longueurs

Ligne principale de repère (abscisse)

Lignes perpendiculaires à la principale, permettant de reporter les distances (ordonnées)

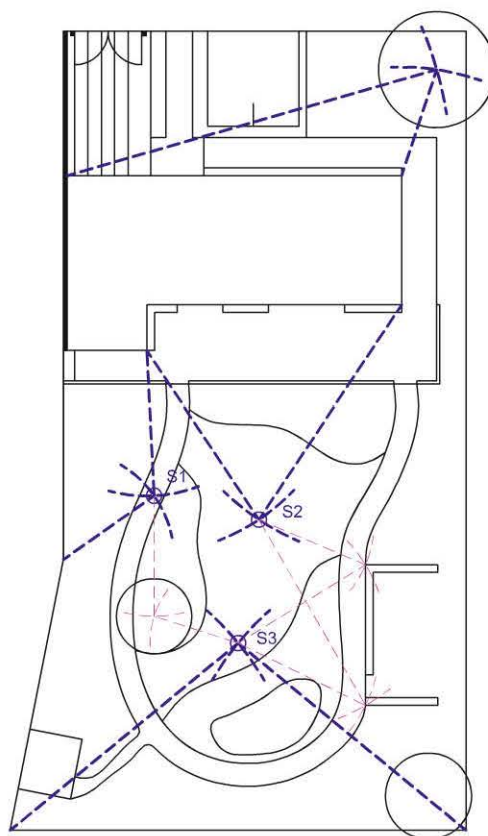


## LA TRIANGULATION

Les mesures sont prises à partir de points de référence facilement identifiables sur le terrain. Ces points peuvent être les bornes de la limite de propriété, les angles de la maison ou d'une construction cadastrée, etc. (Au besoin, ces points de référence sont construits à partir d'une ou plusieurs lignes droites fictives, elles-mêmes référencées par rapport à des éléments stables et immuables. Ces lignes sont alors matérialisées sur le terrain afin de permettre le relevé de l'ensemble des points stratégiques. Sur ces lignes provisoires, des piquets plantés forment les points de référence à partir desquels on procède aux mesures.) Tous ces points de référence sont bien évidemment reportés sur le plan général afin de servir au relevé de l'existant comme à l'implantation des éléments du projet. Pour chaque point à relever ou à reporter, on

mesure les distances le séparant de deux points de référence. Dans le cas d'un relevé, on reporte ces distances sur le plan à l'aide d'un compas : l'intersection des cercles ainsi tracés donne le point relevé. Dans le cas d'un report, on se sert sur le terrain de deux décamètres comme compas, afin de trouver le point d'intersection des deux mesures. On dessine ensuite les lignes droites ou courbes délimitant les masses.

› Chaque mesure planimétrique se fait le plus horizontalement possible afin de réduire au maximum les erreurs. Pour cela, il suffit de tendre le décamètre le plus horizontalement possible et d'en placer l'extrémité dans l'axe de l'élément à relever. Dans le cas d'une pente importante, l'utilisation d'un fil à plomb au-dessus du point à relever permet de lire la mesure avec précision.

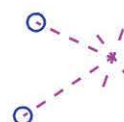


Plan de piquetage par triangulation

Station principale  
(point de référence)

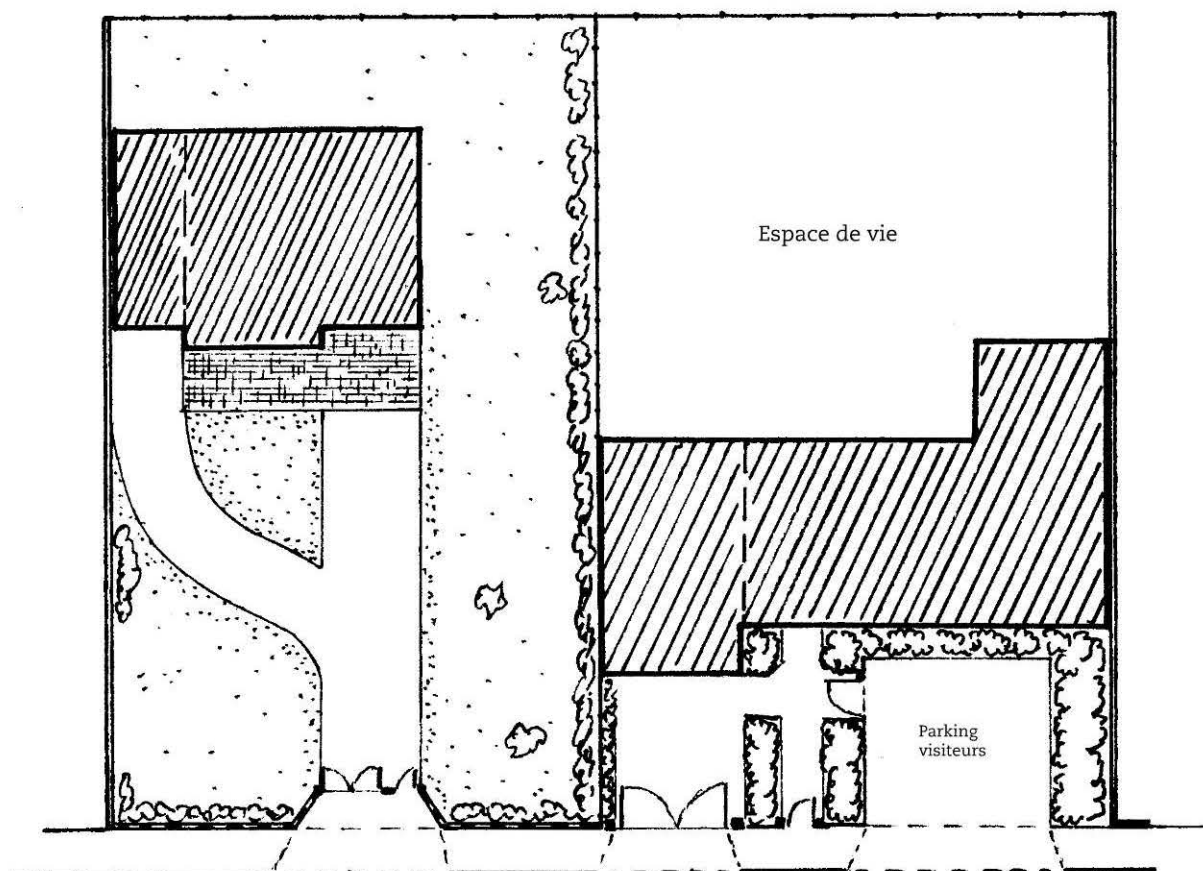


Implantation des éléments  
par triangulation depuis  
les stations principales





## L'IMPLANTATION DE LA RÉSIDENCE



À gauche, l'emplacement de la maison et des voies de circulation morcelle la parcelle en plusieurs sous-espaces. Ce fractionnement supprime l'avantage d'une grande surface, laquelle, de ce fait, n'offre pas plus d'intérêt qu'un terrain trois fois moins grand. La majeure partie du terrain est tournée vers le domaine public et remplit la double fonction d'espace d'accueil et de lieu de vie, entraînant une perte d'intimité et de liberté d'action.

À droite, la maison sépare l'espace d'accueil de l'espace extérieur de vie. L'aire d'accueil est cohérente et fonctionnelle. L'espace de vie (exposé sud-ouest), préservé du domaine public, offre une multitude d'agencements en cohérence avec l'habitat et le mode de vie. La position de l'habitat réduit les linéaires de réseaux (alimentation et assainissement) et entraîne une économie substantielle.

Il est très important d'examiner minutieusement la relation de la maison avec le jardin. Un élément placé au centre d'un terrain, d'un espace, condamne de nombreuses fonctions qui auraient été permises par la disponibilité de surfaces due au décentrage de cet élément. L'emplacement de la maison détermine donc l'espace disponible pour les activités et aménagements extérieurs. L'espace d'accueil situé entre la maison et la voie publique

doit être réduit au profit de l'espace de vie, essentiellement le jardin.

On positionne la demeure sur une copie du relevé planimétrique, en tenant compte du règlement d'urbanisme (plan local d'urbanisme – PLU) qui fixe les distances d'implantation par rapport aux propriétés voisines et au domaine public et en prenant en considération plusieurs éléments très importants détaillés ci-dessous.



## LA TOPOGRAPHIE DU LIEU (PLAN ALTIMÉTRIQUE)

Elle contribue à établir le niveau du rez-de-chaussée (qui déterminera la position vis-à-vis de l'environnement) et joue dans la gestion du ruissellement des eaux pluviales. Par ailleurs, la connaissance précise de la topographie est nécessaire pour apprécier l'impact des déblais et remblais dus à l'implantation de la maison et aux fouilles prévues (sous-sol éventuel et voirie d'accès au sous-sol, stationnement extérieur...).

## LA PRÉSENCE D'EAU OU D'HUMIDITÉ STAGNANTE

L'eau est susceptible de nuire à la construction, aussi, le cas échéant, des drainages seront mis en œuvre pour capter et diriger l'eau vers un puisard. Si l'écoulement des eaux captées forme un bon débit, on peut saisir cette opportunité pour alimenter une mare voire un ruisseau...

Si, au moment du terrassement, on découvre une source ou un très vieux réseau alimenté par une source inconnue, il convient de la canaliser vers l'extérieur des infrastructures. De là, il faut veiller à ne pas détourner son écoulement naturel vers les réseaux hydrographiques locaux susceptibles d'alimenter une fontaine ou un autre équipement en aval. L'eau n'appartient à personne.

## LA POSITION DE L'ENTRÉE CHARRETIÈRE

L'accès à la propriété et au garage doit être la plus simple et la plus sécurisée possible. Le positionnement de l'entrée charretière doit offrir une bonne visibilité, à droite comme à gauche, pour optimiser la sécurité des entrées et des sorties par rapport au domaine public et à la circulation. Pour favoriser cela, la largeur de cette entrée ne doit pas être inférieure à 3,50 m, son franchissement étant ainsi relativement aisé. Par ailleurs, celle-ci sera, si possible, placée en retrait, à environ 5 ou 6 m de la circulation, afin de permettre aux véhicules de s'arrêter en

La présence d'une entrée charretière exige un reprofilage du trottoir, avec abaissement de la bordure fil d'eau en limite de la voirie. Ces travaux, appelés communément « bateau », sont réalisés par les services publics.

toute sécurité (temps d'arrêt avant de s'engager sur le domaine public ou le temps de l'ouverture ou de la fermeture du portail).

## LES POINTS CARDINAUX

Ils guident l'agencement du jardin et de la maison (le degré de luminosité et le réchauffement ou la fraîcheur des pièces sont influencés par l'orientation de la maison). Une réflexion sur l'agencement des pièces (hall d'accueil, séjour, cuisine, chambre, atelier, garage...) en relation avec les principaux points du jardin (espaces d'accueil et de vie, entrée charretière, terrasse, piscine...) est indispensable pour mettre à profit certaines expositions.

Il est essentiel que l'agencement général du jardin fasse corps avec l'organisation interne de la maison. Il s'agit de déterminer les aménagements extérieurs en fonction de la position des pièces, mais aussi, inversement, de tenir compte de l'agencement idéal du jardin lorsqu'on envisage l'architecture de la maison.

Cette démarche garantit une vraie cohérence fonctionnelle (liaisons physiques) et visuelle entre la maison et le jardin. Les usagers seront alors en mesure d'apprécier l'esthétique et l'ambiance de leur cadre de vie au gré des saisons, depuis le confort intérieur. L'emprise de la maison sur le terrain est donc définie en fonction de cet agencement général (habitation et jardin), pour être en parfaite adéquation avec le mode de vie ambitionné.

La cuisine est souvent considérée comme le poste d'observation de l'aire de jeux des enfants. La terrasse est directement reliée à l'une des pièces à vivre de son choix et son ambiance dépend de son exposition. La salle à manger ou le salon sont souvent des postes de contemplation ou d'observation



du jardin. Le bon positionnement du garage par rapport à l'entrée charretière assure un accès direct et aisé. L'aire d'accueil des piétons doit être indépendante de celle du stationnement. Mais le choix et l'agencement des différents éléments et équipements se fait sur la base des critères personnels, du mode de vie, des goûts de la famille.

Le relevé planimétrique complété par l'implantation de la résidence et le positionnement de l'entrée charretière, de la végétation existante à conserver, des propriétés voisines susceptibles d'interférer dans l'agencement du jardin, des vues sur l'extérieur à masquer ou à conserver, des réseaux existants..., constitue le document de base dont des copies serviront aux étapes suivantes du travail.

## LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT

Qu'il s'agisse d'une maison existante ou à construire (plans validés), le concepteur du jardin relève les postes clés d'observation (cuisine, chambre, terrasse...), d'où ce dernier sera contemplé. De ces points d'observation ainsi que des points d'accès, on veille à ce que les scènes observées soient agréables et engageantes. Cela permet de définir les axes de perspective (ou panoramas) : présence, absence ou discrétion de certains végétaux et équipements.

Outre cette gestion des vues, le climat, l'exposition, la surface, la fonctionnalité ou encore la sérénité du voisinage sont absolument déterminants dans le choix du lieu d'implantation de chaque aménagement ou équipement.

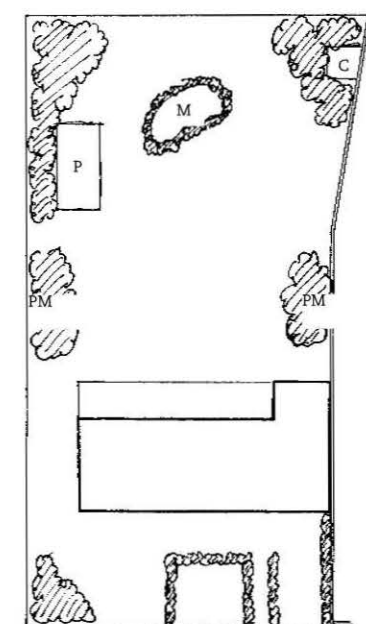
Par ailleurs, l'existence d'un terrain nu adjacent à la propriété (prairie ou autre) n'exclut pas la présence de nouveaux voisins à moyen ou long terme. Il est plus prudent de consulter en mairie le plan local d'urbanisme, afin de vérifier la constructibilité dudit terrain, ainsi le jardin peut être agencé en fonction de cette éventualité. Si aucune construction n'est possible (tout du moins à moyen terme...), on prend en considération le paysage offert par ce terrain contigu pour l'intégrer dans certaines perspectives et donner ainsi une autre dimension paysagère au jardin.

Cette étape du schéma d'aménagement constitue une première approche du projet et permet d'en définir la faisabilité par rapport à la réalité du terrain. Établi à l'échelle, à partir d'une copie du

relevé planimétrique enrichi de l'emprise de la maison, ce plan reste une représentation graphique très sommaire pour faire apparaître les masses végétales, le potager, la pelouse, la terrasse et les équipements utilitaires ou récréatifs. Ces éléments succincts, qui constituent la colonne vertébrale du jardin, doivent s'imbriquer entre eux et s'intégrer au contexte (architecture de la demeure, relief du terrain...).

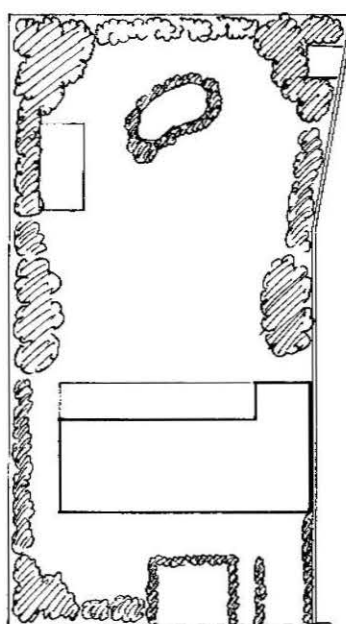
La nature reprend ses droits partout où il n'y a pas de circulation. Par conséquent, la logique principale d'aménagement d'un jardin est de végétaliser sous forme de massifs tous les espaces qui ne seront utilisés ni pour une activité donnée ni pour la circulation. La pelouse et les aires minéralisées sont dévolues à l'affairement quotidien et aux espaces de contemplation.



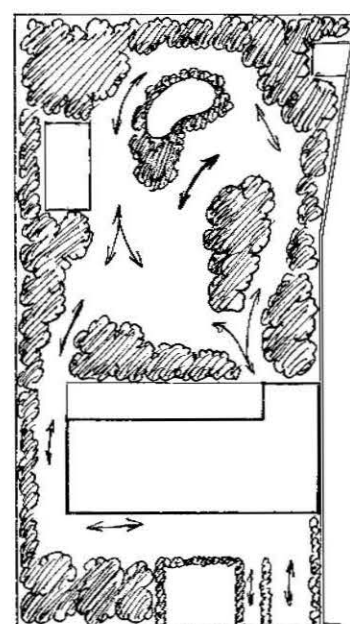


N/E

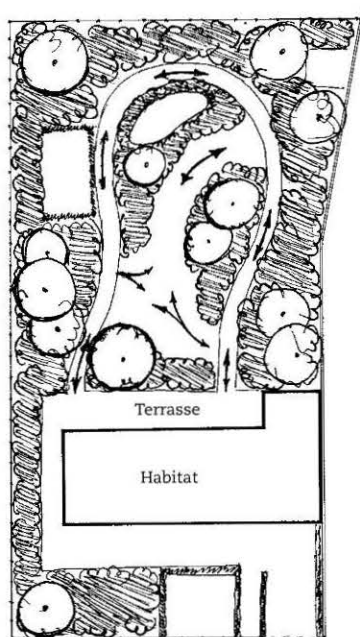
Étapes n° 1 et 2



Étape n° 3



Étape n° 4



Parking  
visiteurs

Accès voitures  
et piétons

▲ Étapes n° 1 et 2 : situer et végétaliser :

- › l'espace de compostage (C) : cette aire est entourée de massifs pour assurer sa discrétion ;
- › le potager (P) : exposé sud-est en ouest pour optimiser l'ensoleillement journalier et protégé des vents froids du nord et du nord-est ;
- › la mare (M) : point d'intérêt volontairement éloigné de l'habitat et accompagné de toute une végétation hygrophile ;
- › perspective à masquer (PM) : conduit à végétaliser côté nord et sud ;
- › angle nord-est (N-E) : l'objectif est de filtrer les regards du domaine public vers l'espace privé.

Étape n° 3 : compléter par des masses végétales là où cela paraît indispensable.

Étape n° 4 : imaginer le ou les circuits ; les différents itinéraires doivent orienter les promeneurs vers les points forts (potager, mare...) tout en organisant des variantes pour donner une certaine liberté. L'un des circuits doit faciliter l'exploitation du jardin.

◀ L'élaboration du schéma d'aménagement se réalise donc par un réajustement global et progressif des éléments. L'emprise des massifs, le ou les principaux circuits, la strate arborée... apparaissent et font naître le dessein global du projet, et son dessin.



La règle générale qui consiste à végétaliser tous les espaces non concernés par les activités quotidiennes est à moduler. Si elle doit rester à l'esprit et guider le crayon dans le tracé des formes générales, la détermination des surfaces à planter ou à laisser libres est aussi fonction des goûts de chacun, du choix d'aménagement et du contexte. Pour cela, on procède par étapes.

## ÉTAPE 1

À partir de l'implantation de la demeure, on dessine l'aire de stationnement et la voie de circulation qui la relie au domaine public. Puis on place les éléments majeurs (potager, verger, terrasse, terrain de pétanque...) en fonction des critères environnementaux exigés par chacun d'eux. La distribution schématique de la demeure, des aires de circulation et des principaux éléments laisse apparaître des surfaces vides, susceptibles de fournir les espaces réservés à l'affairement familial et à la contemplation (activités, jeux, balades...) ainsi qu'aux massifs végétalisés.

## ÉTAPE 2

Au sein de ces surfaces, des zones paraissent inexploitable du fait de leur petitesse ou de leur éloignement : des coins au pied d'un bâtiment, d'un muret ou derrière le vantail ouvert du portail, un talus dont la position ou la nature le voue à être végétalisé... D'autres zones appellent à être végétalisées pour masquer un élément, une perspective ou fournir le microclimat souhaité en tel ou tel lieu. L'ensemble de ces espaces est couvert de masses végétales.

## ÉTAPE 3

Outre ces espaces, il convient de végétaliser les pourtours du terrain ou les abords de bâtiments. En effet, en dehors de toute contrainte, le promeneur tend toujours à maintenir une certaine distance entre lui-même et une clôture ou un mur, aussi tous ces espaces non piétinés demandent à

être plantés. Cet accompagnement végétatif des éléments périphériques ou internes au terrain (clôture, mur, bâti...) doit être adapté à leur nature : les masses végétales sont d'épaisseur variable, opaques ou transparentes, et servent soit à masquer la laideur d'un élément soit au contraire à le valoriser. Dans d'autres cas, elles sont absentes ou soulignent uniquement la limite de terrain dans le but de préserver et de valoriser la vue panoramique qu'offre le paysage environnant.

## ÉTAPE 4

Un jardin est fait pour être fréquenté et visité, mais l'appel à sa découverte n'est effectif que s'il s'y trouve un circuit, aussi réduit soit-il. Il est donc très important, dès ce stade de la réflexion, de gérer les déplacements piétonniers. Pour cela, on organise le circuit par le jeu d'aires engazonnées ou minéralisées et de surfaces végétalisées – qui sont soit supplémentaires, soit additionnelles à celles précitées ou déjà schématisées (espaces inutilisables, abords de clôtures et de bâtis...). On saisit cette opportunité pour intégrer tous les éléments complémentaires comme les ornements, structures... Ce circuit dessert les aires d'activité, les lieux de contemplation, les constructions, etc., tout en flirtant avec les aires de jeux engazonnées et en serpentant parmi les espaces végétalisés. Dans le cas où la pelouse forme le circuit, sa largeur peut être totalement irrégulière, ainsi elle vagabonde parmi les masses végétales.

Outre toutes les notions évoquées ci-dessus, cette organisation de l'ossature générale du jardin doit répondre aux objectifs fixés en termes d'ambiance et de fonctionnalité.

À ce stade de l'étude, il faut évaluer la faisabilité d'une éventuelle modification du relief en estimant la hauteur des déblais et remblais nécessaires, d'après les cotes altimétriques relevées.

Bien qu'elle soit ici très simplifiée, cette approche est susceptible de vous guider dans la schématisation d'un projet de jardin. Par ailleurs, il est très important que le concepteur se place en tant que *visiteur*



pour élaborer son projet. Cette mise en situation permet de construire le jardin dans le souci de susciter l'intérêt, de créer la surprise, de flatter et de régaler l'œil, un peu à la manière d'un enfant qui découvre au fur et à mesure de son investigation. Ainsi, les résidents éprouveront cette même sensation lors de leurs déambulations.

Ce schéma d'aménagement est une étape très importante de l'étude parce qu'elle permet de concrétiser ses idées. On visualise l'emprise des masses et on en apprécie la bonne proportionnalité ou la démesure. Il est facile à griffonner, on peut multiplier les croquis, modifiant à volonté la proposition jusqu'à l'obtention du résultat escompté. Le concepteur peut ainsi présenter un, deux ou trois schémas de style distinct, aux résidents. Ces documents leur donnent la possibilité de mieux appréhender le futur aménagement et de participer à la construction de leur jardin.

Pour visualiser le rapport des masses et leurs volumétries à partir de ce schéma, on peut construire

une perspective tridimensionnelle au moyen d'un logiciel de modélisation. En l'absence de cet outil informatique et si l'on ne parvient pas à imaginer le résultat sur le terrain, on peut rapidement matérialiser le contour des éléments grâce à un marquage provisoire au sol (cordeau, plâtre, tuyau...). Des fiches (tuteurs en bambou...) sont plantées en lieu et place des éléments isolés sur la pelouse et des végétaux structurants dans les massifs (pièces maîtresses), afin de compléter la lecture des masses.

Cette matérialisation provisoire sur le terrain permet de vérifier le projet imaginé, on acquiert ainsi la certitude qu'aucune transformation notable ne viendra bouleverser les grandes lignes du projet au moment de sa réalisation.

Ce contrôle nourrit également la vision que l'on a du jardin et permet de corriger les grandes lignes (tracés et implantations). En fonction de ces rectifications, on met à jour le schéma et celui-ci devient une base de travail pour les prochaines étapes de construction du projet.

## L'AVANT-PROJET

**L**e schéma d'aménagement est une étape très importante mais encore succincte de l'étude. La deuxième phase consiste à déterminer avec plus de précision l'implantation des équipements, la forme des allées et des masses végétales : à partir du schéma, on complète, on ajuste, on affine les formes, on arrange les lignes, les aires minéralisées, les circuits piétonniers, on détermine l'emprise de la pelouse, de chaque strate (herbacée, arbustive et arborée), le positionnement du mobilier...

Cette étape a pour but de revisiter les formes planimétriques et leur chevauchement, de décomposer la volumétrie végétale.

En effet, le principe consiste avant tout à imaginer (prédéfinir) une association de formes et de volumes sans que l'identité de chaque végétal ait été définie. La difficulté de l'exercice réside effectivement dans cette recherche imaginaire du résultat

L'avant-projet doit exprimer les volumes, permettre une lecture des strates végétales. L'ordre hiérarchique de la végétation, selon les hauteurs décroissantes, est globalement fixé, sans que l'on ait établi pour autant un choix de végétaux.

spatio-temporel que fournira la volumétrie de certaines associations végétales. Dans la construction de cet avant-projet, on se contente donc de dessiner les arbres, les masses d'arbustes et de plantes vivaces sans en détailler la composition.

C'est donc à ce stade que la répartition des strates végétales doit être soigneusement étudiée (voir pages 92 à 100) afin de respecter l'échelle du lieu et d'élaborer une approche structurale de l'ambiance que l'on souhaite mettre en œuvre.



Les empreintes des grandes masses et des volumes sont donc tracées sur le papier en fonction du développement spatial des plantes à l'état adulte et des limites attribuées aux masses végétales. Dans l'emprise globale des masses végétales, on commence par disposer les éléments de la strate arborée, puis on distribue les masses arbustives soit de manière globale, soit par ordre hiérarchique. Ensuite, les surfaces susceptibles d'être occupées par la strate végétale basse (plantes vivaces, végétaux couvre-sol...) sont à leur tour définies.

La composition hiérarchique d'un massif apparaît sur le plan : le végétal d'une hauteur supérieure est représenté graphiquement par un cercle complet qui couvre partiellement son voisin (apparaissant alors comme trois quarts de cercle, un demi-cercle, etc.). Cette représentation correspond à celle d'une lecture vue du ciel. Cette transcription permet déjà une certaine lisibilité de l'architecture du jardin.

L'emprise théorique d'une masse suggère un volume et une hauteur : un cercle de 20 m de diamètre (soit, à l'échelle 1/500, un cercle de 4 cm) ne peut pas représenter un cerisier à fleurs mais détermine forcément un arbre de grande envergure et donc a priori de très grande hauteur. Cependant, certains végétaux de grande hauteur ont une empreinte réduite (volumes fusiformes), d'autres ont une empreinte plus ou moins égale à leur hauteur (végétaux pleureurs...). L'art consiste donc à imaginer l'association de volumes et de formes pour architecturer tel ou tel espace, tel massif... L'appréhension de ces associations nécessite de nourrir son imagination, pour cela on consulte des ouvrages spécialisés, on visite des arboretums ou des jardins afin d'établir une liste d'arbres, d'arbustes ou de plantes vivaces dont le port, la forme, le volume... conviennent à l'image du projet.

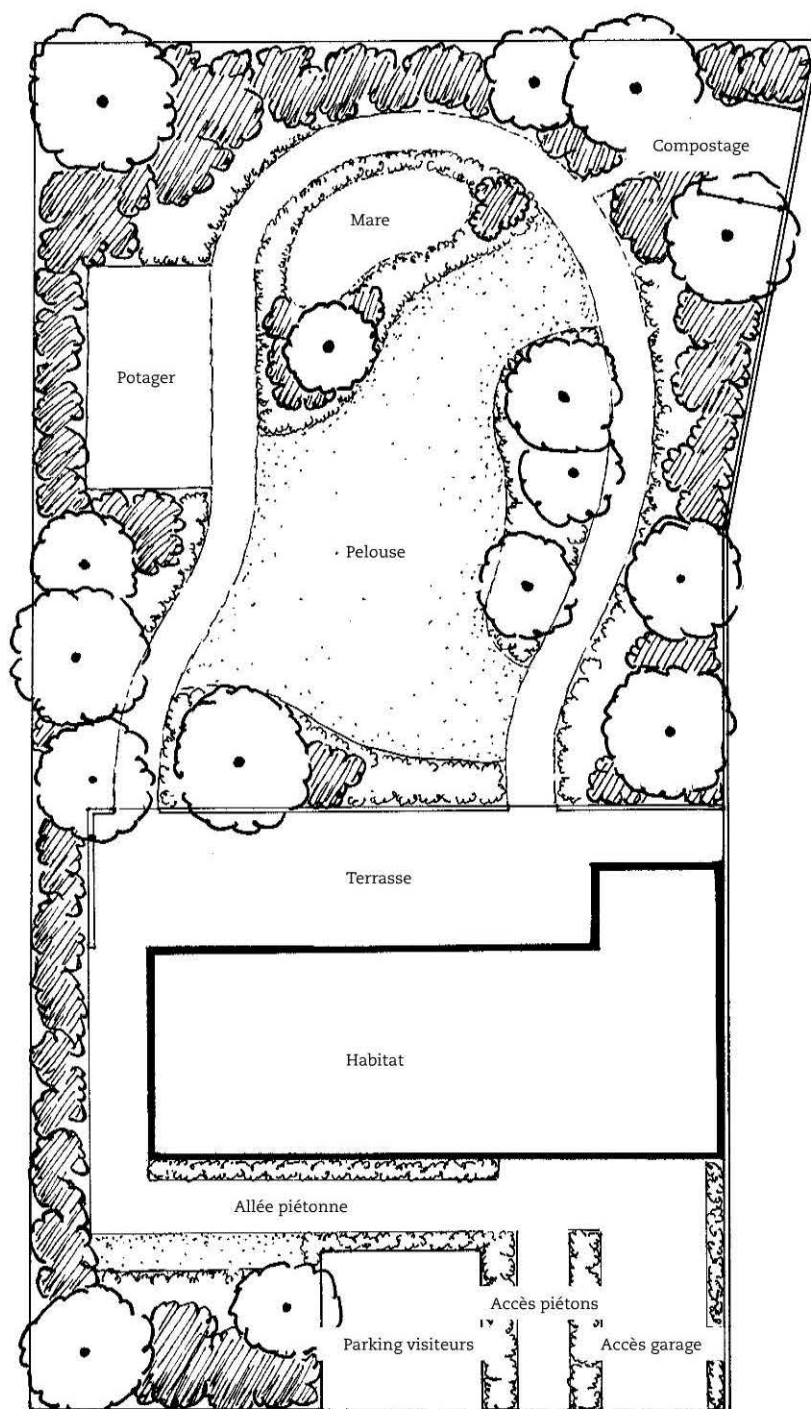
On affine également les autres éléments structurels du jardin : tout en veillant à leur fonctionnalité dans le cadre de l'entretien, les allées se faufilent sous une masse végétale puis réapparaissent, guident le promeneur vers les points stratégiques de l'aménagement. Les points d'intérêt sont l'aboutissement d'une perspective, à découvrir au détour d'une allée principale, d'un sentier du jardin, ou bien librement

en dehors de tout cheminement matérialisé.

L'appréciation d'un jardin se fait sur la base du premier regard posé sur l'ensemble de la scénographie et, seulement ensuite, le visiteur analyse et cherche le détail. La présence prégnante des végétaux structurels, des principaux équipements et ornements forge la première impression et rend l'aménagement appréciable ou non. Aussi on porte une attention toute particulière au choix des arbres et autres plantes structurantes qui constituent l'ossature végétale et architecturale majeure de l'aspect paysager du jardin. Ainsi, quelques petites altérations d'ordre esthétique, liées à la disparition ou à la faiblesse végétative des petites plantes, ne détruiront pas pour autant le style et la qualité de la scénographie générale. Néanmoins, cette strate inférieure valorise l'architecture, la forme et la texture des strates supérieures et représente de nombreuses sources de découverte, il convient donc de les sélectionner en ce sens afin d'obtenir une mise en valeur réciproque. Par ailleurs, la sélection de cette strate inférieure doit prendre en considération les conditions végétatives offertes par l'évolution des plantes supérieures au cours de la décennie suivante ou plus.

La vision jusqu'alors rêvée prend forme plus précisément sur le papier, cette étape stimule l'imagination.





À ce stade, les masses arborées, arbustives et herbacées (plantes vivaces et pelouse) apparaissent. La structure du jardin se parachève et son architecture commence à paraître.



## LE PROJET

Sur la base de l'avant-projet, on élabore le projet définitif en ajustant et en affinant à nouveau les formes, la distribution des éléments. En fonction de l'emprise des plantes structurantes, on extrapole les volumes et les hauteurs, on imagine les zones d'ombre, la luminosité engendrée par les vides organisés en périphérie de chaque volume, les perspectives par rapport aux principaux points d'observation, l'architecture produite par les différentes silhouettes et formes...

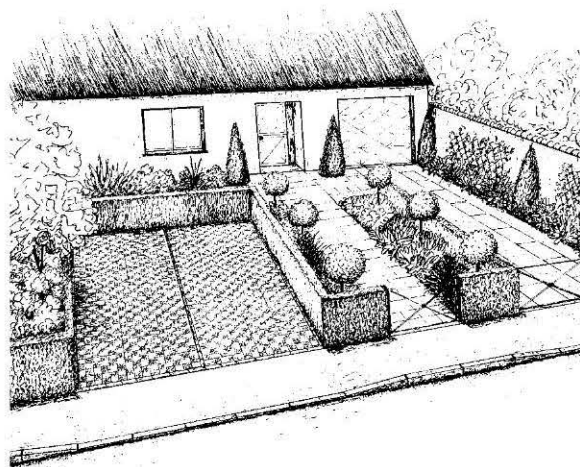
En théorie, ce plan est une projection depuis le ciel, présentée sous forme d'image flatteuse afin de vendre le projet au maître d'ouvrage. À partir d'une copie du relevé planimétrique, on détaillera beaucoup plus le contenu graphique de l'avant-projet pour réaliser ce plan. C'est sur celui-ci qu'apparaît, de manière imaginaire, la volumétrie des trois strates végétales ainsi que « l'espace temporel » (zone dédiée à la croissance) réservé à chacune d'entre elles. Cette représentation graphique de l'architecture végétale, associée aux allées, aux ornements et autres points d'intérêt situés avec précision, permet de s'imaginer l'ambiance du jardin, de s'en imprégner.

Les massifs sont détaillés et découpés par strates, puis par masses si l'échelle le permet. Chacune de ces masses, composée d'une variété ou d'unités isolées (arbustes et arbres), est soit non identifiée mais assignée à un type de feuillage, une hauteur et une forme, soit déjà identifiée et référencée par un abrégé (par exemple : Ag pour *Abelia grandiflora*). Cette association d'éléments identifiés et non identifiés (mais au « profil » prédéfini) évolue progressivement vers une identification générale des composants de chaque massif et du jardin dans son ensemble.

Cette construction semi-imaginaire du projet, associée à celle des plans de plantation (voir page 157), donne une lecture de l'ensemble des éléments géométriques avec leurs formes et leurs volumes. Elle permet d'identifier les opacités et les transparences, de s'imaginer le passage des saisons avec ses jeux de floraisons, de feuillages persistants et caducs, de

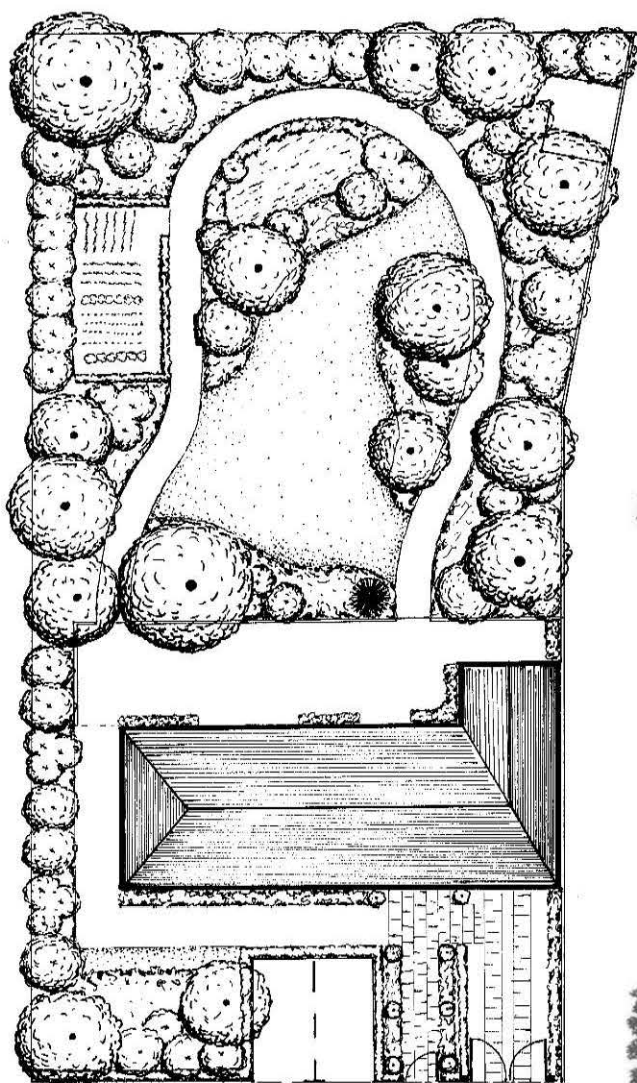
contrastes et d'harmonies, de textures et de couleurs... On pressent l'invisible sens, fait d'arômes et de parfums, de mouvements et de sonorités (par l'intégration de l'eau ou de végétaux particuliers). Ainsi, la lecture de l'ensemble des plans (projet et plantation) en connaissance des attributs identitaires des végétaux (forme, volume, texture, floraison, parfum, coloration automnale...), du caractère et de la nature des matériaux et des éléments d'ornement, dévoile le dynamisme et l'ambiance du jardin.

La prédétermination de la forme, du volume, de la texture, de la couleur d'un végétal permet de construire des associations dans une composition, facilite et oriente les recherches vers les végétaux correspondants à cette attente.



Perspective sur l'espace accueil (côté domaine public). Ce petit jardin au caractère géométrique se veut lumineux et coloré.





Toutes les plantes structurantes (arbres, arbustes ou vivaces) doivent apparaître individuellement afin de déterminer leur emprise à l'âge adulte.



La représentation la plus réaliste possible – créée sur un logiciel informatique ou par la grâce du crayon ! – aidera le profane à visualiser le projet tel qu'il sera concrètement.



## LES PLANS TECHNIQUES

**L**e projet général achevé, quelques documents sont nécessaires, soit pour concrétiser visuellement tout l'imaginaire du projet, soit pour faciliter la mise en œuvre sur le terrain.

### LES PLANS THÉMATIQUES

Afin de faciliter la lecture de la répartition de certaines données importantes – floraisons, parfums, feuillages persistants... –, on teinte chacune de ces caractéristiques grâce à un code (couleur ou autre), sur des copies du plan projet ou du plan de plantation. Par exemple, pour visualiser le calendrier des floraisons, on colorie ou surligne au moyen d'une couleur distincte par période (mois, saisons...), toutes les floraisons prévues dans le jardin. Cette simple démarche permet d'apprécier rapidement la répartition florale pour chacune des saisons. Sur d'autres fonds de plan, une autre teinte est employée pour les floraisons parfumées, on hachure les plantes ayant un feuillage persistant, etc. Pour avoir un regard d'ensemble sur la répartition des espèces végétales susceptibles d'être le fil rouge entre les massifs, on teinte celles-ci d'une couleur distincte afin d'en visualiser la répartition et la proportion des masses par rapport à l'ensemble des autres végétaux. Ainsi, on obtient une bonne lisibilité qui peut faire l'objet d'une lecture croisée avec les autres thèmes mis en évidence (floraisons, parfums...), afin de vérifier s'il n'y a pas d'incohérences par rapport à l'objectif recherché. On obtient de cette manière une meilleure lecture de la répartition des rythmes et autres éléments importants dans l'animation et la dynamique du jardin. Ces plans complémentaires viennent ainsi confirmer ou infirmer le choix végétal.

### LE PLAN DES RÉSEAUX

La mémoire de l'implantation des réseaux est souvent négligée, pourtant ils sont nombreux : assai-

nissement (canalisations, fosses, drains d'épandage des eaux usées...), distribution des eaux pluviales (avec les éventuelles cuves enterrées, puisards ou puits perdus), adduction d'eau, alimentation en électricité, télécommunications. Au moment des travaux, on a l'impression que l'on mémoriserait à jamais ces réseaux... mais dix ans plus tard leur plan s'avère fort utile pour modifier les infrastructures, planter un nouvel arbre ou rechercher la fuite d'un fluide. En outre, si les réseaux et installations souterraines sont nombreux, un plan les regroupant permet de vérifier la faisabilité et la logique de mise en œuvre et représente un document de travail précieux lors de la réalisation, surtout si les intervenants sont multiples.

### LE PLAN DE TERRASSEMENT

Il n'est nécessaire que dans le cas de mouvements importants du sol (voir page 158). Établi à partir des plans planimétrique et altimétrique, le plan de terrassement définit les zones de remblais et de déblais.

### LE PLAN DE PLANTATION

Un plan de plantation n'est autre qu'une représentation simplifiée du projet, sur laquelle on délimite avec précision l'implantation des plantes structurantes (arbres, arbustes ou grandes plantes vivaces) et chacune des masses végétales de la strate inférieure (couvre-sol, vivaces...). Chaque plante est référencée et apparaît sous forme d'un graphisme simple (cercle, point, croix, masse...).

L'emprise des plantes structurantes est déterminée par un simple cercle. Ensuite, on parcellise la surface des massifs en fonction des zones ombragées ou semi-ombragées et selon la progression graduelle souhaitée pour les strates végétales. Chaque parcelle ainsi dessinée est de taille variable et correspond à une masse végétale. Pour chacune



d'elles, on définit une espèce végétale, référencée par des chiffres ou des lettres (Ec pour *Echinacea*) en correspondance avec une liste annexe. Il suffit de réaliser des points ou des croix pour chaque plante, aux distances exigées, pour définir le nombre de plantes dans chaque parcelle.

Parfois, face à la complexité du projet, il est nécessaire de réaliser des plans sectoriels ou de détail de certains massifs afin d'en améliorer la lisibilité. Ces plans sectoriels établis à une échelle plus grande (par exemple, si le plan général est au 1/200, le plan de détail sera au 1/100 ou au 1/50) permettent d'agencer avec précision les masses dans une plate-bande et de mieux observer la répartition des végétaux dans chacune de ces masses.

Grâce à ces plans de plantation, on quantifie chaque espèce et variété végétale, pour chaque massif, et on établit la liste globale pour la commande de végétaux. Ils s'avèrent en outre être la mémoire du jardinier lorsqu'il s'agit d'identifier, autant que de

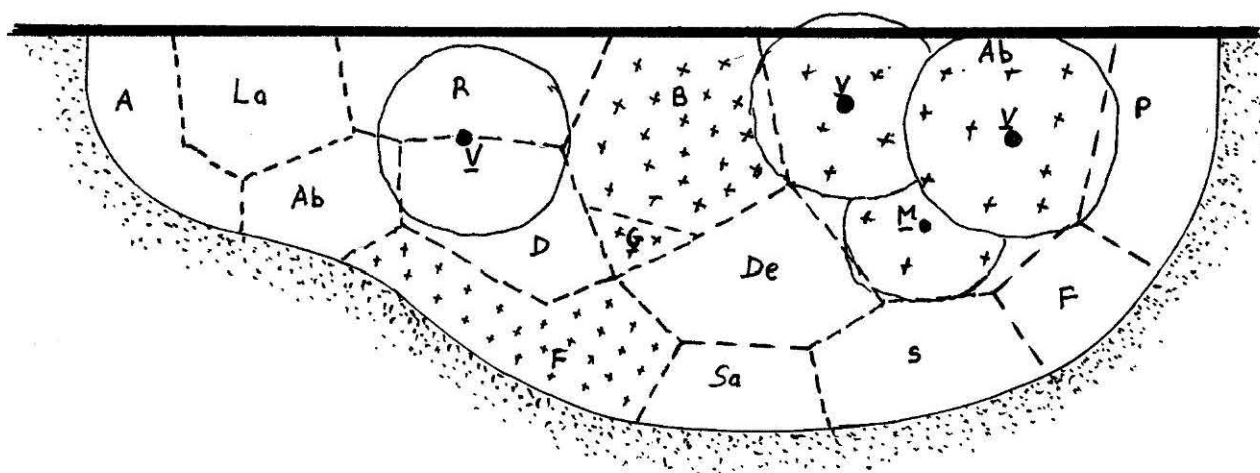
besoin, les végétaux plantés dix ans auparavant.

On établit également un dossier dans lequel toutes les fournitures sont répertoriées : la nature, le style des matériaux et des matériels utilisés, les coordonnées des fournisseurs, la liste des végétaux du jardin. Pour chaque plante, la référence indiquée sur le plan, l'identité (genre, espèce et variété) et le nombre sont mentionnés.

Ces documents (plans et dossier) servent à :

- › établir la commande ;
- › effectuer l'implantation et le traçage définitifs de tous les éléments ;
- › identifier les plantes pour, le cas échéant, les remplacer par la bonne variété ou éviter de renouveler l'erreur sur le choix végétal, ou encore pour renseigner un ami intéressé par l'une des plantes.

Un exemplaire du plan projet, des plans techniques et du dossier sont remis aux résidents.



On établit le plan du massif à l'échelle de son choix, celle qui permet d'apprécier aisément les dimensions. Les espèces végétales sont ici référencées par des lettres.



## CONSEILS DE MISE EN ŒUVRE ET D'ENTRETIEN

Les différents points d'attention énoncés ci-après sont à respecter dans la grande majorité des cas. Selon la spécificité du lieu ou certaines conditions particulières, chacun peut y déroger. Il faut simplement veiller à ce que les choix ne compromettent pas la pérennité des éléments et ne nuisent pas à l'esthétique du jardin.

### LE TERRASSEMENT

La réalisation d'un relief apporte du mouvement mais, qu'il s'agisse d'un simple emmarchement, d'une petite ondulation de la pelouse, de la formation de terrasses ou encore de la création d'un bassin, cela entraîne le déplacement du sol existant.

La terre végétale, ou terre arable, véritable trésor pour le jardinier, doit impérativement être préservée. Située dans l'horizon supérieur sur une épaisseur moyenne de 0,30 m, elle est donc décapée et stockée avant le déblai ou le remblai d'une zone, pour être régälée à nouveau en surface sur une épaisseur équivalente à celle observée sur l'ensemble du terrain. En cas d'excédent, donnez ou vendez ce trésor à des amis ou voisins. En aucun cas cette terre ne doit être évacuée en décharge, ni mise en place dans les profondeurs d'un remblai important.

En cas de déblais importants, on déblaie et stocke séparément chaque horizon du sol (strates de natures distinctes) afin de les restituer *dans le même ordre* au moment de leur mise en remblai. Cette précaution réduit les différences temporelles de développement des végétaux, résultant de l'absence d'homogénéité dans la constitution des couches géologiques et du tassement différentiel des remblais.

Le **foisonnement** des sols naturels est en moyenne de 20 à 25 %, donc le terrassement d'un volume de 10 m<sup>3</sup> dit vide de fouille fournit un cubage de 12 m<sup>3</sup> environ. (Cette information peut s'avérer utile au moment de choisir l'aire de stockage provisoire.)

C'est pourquoi le remblai de matériaux sur des épaisseurs supérieures à 0,30 m doit s'effectuer par couches et tassements successifs. Cette démarche rétablit le remblai dans son volume initial et évite un apport complémentaire quelques mois plus tard pour combler les dépressions dues au tassement naturel. Il est important de ne pas procéder par compactage (compression jusqu'au refus). Le tassement correspond à la pression naturelle de la masse volumique du matériau, cela permet aux sols naturels de respirer et de vivre.

Dans le cas d'une livraison, la rémunération du transport des terres se fait sur la base du volume foisonné. Par conséquent il est indispensable de commander un volume supérieur de 20 % au vide de fouille calculé pour obtenir le volume souhaité après tassement.

Le travail superficiel d'un sol sur 0,15 à 0,20 m crée un foisonnement de 3 à 4 cm de hauteur. Aussi, pour définir le niveau de tous les éléments supposés affleurer le niveau du sol ou de la future pelouse (regards, pas japonais...), on attend le tassement naturel ou on le provoque par simple piétinement du sol, afin que le niveau soit très proche de sa position définitive. Ce tassement n'a aucune incidence sur la levée et la végétation de la pelouse.

Le terrassement modifie l'assemblage structural du sol et entraîne inévitablement une augmentation de son volume. Cette augmentation apparente est appelée « foisonnement ».



Les travaux de terrassement doivent s'effectuer dans de bonnes conditions climatiques. La terre, sol et sous-sol, doit avoir ressuyé (non gorgée d'eau), afin de ne pas être malaxée au point d'être déstructurée. Cela anéantirait son activité biologique, indispensable aux bonnes conditions de croissance de la végétation.

## L'APPORT DE TERRE VÉGÉTALE

La qualité paysagère du jardin dépend en majeure partie de la qualité de la terre végétale et de sa quantité (au même titre que la croissance harmonieuse d'un animal est corrélée à son alimentation). Cela est d'autant plus vrai dans le cas d'un sous-sol de très mauvaise qualité, car les végétaux ne peuvent y puiser une partie des ressources nécessaires et doivent se satisfaire uniquement de la terre végétale. Si, dans cette situation, la qualité est importante, la quantité est capitale pour assurer la pérennité du jardin. Voici à titre indicatif les épaisseurs minimales à mettre en œuvre :

- environ 0,30 m pour la pelouse ;
- 0,50 à 0,60 m pour les arbustes ;
- 0,70 à 1 m pour les arbres.

L'arbre est particulièrement sensible à la qualité du sous-sol. Le développement racinaire se limite aux couches de sol dont la nature physico-chimique est favorable ; par conséquent, si le sous-sol est de médiocre qualité, le système racinaire se développe uniquement dans la couche superficielle de la terre arable. Or, l'implantation naturelle du système racinaire, qui est en adéquation avec l'architecture et le volume du houppier de l'arbre, alimente celui-ci et lui octroie une résistance naturelle face aux tempêtes.

Même si l'arbre sait s'adapter aux conditions de son environnement, celui dont le système racinaire est approprié à la nature et à la profondeur du sol fertile se développe avec plus de vigueur et sait mieux réagir aux mauvaises conditions climatiques, à l'exclusion, bien évidemment, des situations extrêmes (forte sécheresse, bourrasque, tornade...). Ainsi, il traverse le temps avec beaucoup plus d'aisance,

cela dans l'intérêt et pour le plaisir de plusieurs générations humaines.

Les enracinements diffèrent selon les espèces et on en distingue trois grands types :

- pivotant : dont les principales racines plongent en profondeur ;
- semi-pivotant : qui développe une majorité de racines en oblique ;
- traçant : qui évolue dans le premier horizon du sol, entre 0 et 0,50 m de profondeur.

En présence d'un sous-sol médiocre, le développement des systèmes racinaires pivotants et semi-pivotants est inévitablement atrophié, alors que le système racinaire traçant garde son profil naturel et apparaît donc comme le plus adapté en la circonstance.

Dans cette situation, les fosses d'arbres seront plus étendues et moins profondes (environ 0,70 m) et l'épaisseur de terre végétale sera légèrement supérieure à la couche du sol naturel. Le profil de la fosse ainsi établie, permet au système racinaire de s'orienter et de s'implanter naturellement dans le sol environnant, alors qu'une fosse d'une profondeur de 1,50 m et d'une superficie de 4 m<sup>2</sup> reviendrait à placer l'arbre dans un pot.

En théorie, dans un jardin dont la terre est de moyenne qualité, l'apport de 4 à 6 m<sup>3</sup> de terre végétale (installés sur une profondeur suffisante) constitue une excellente base pour la longévité de l'arbre. Toutefois, dans le cas d'un sous-sol de qualité et d'un sol de bonne qualité sur une épaisseur satisfaisante, il suffit de décompacter un volume deux fois supérieur au système racinaire de l'arbre fourni (soit 2 m<sup>3</sup> si le volume des racines est d'environ 1 m<sup>3</sup>). Même si l'arbre sait s'adapter à son environnement, celui dont le système racinaire est approprié à la nature et à la profondeur du sol fertile se développe avec plus de vigueur et réagit mieux dans de mauvaises conditions climatiques.



## LA COMMANDE DE VÉGÉTAUX

Si certains fournisseurs pépiniéristes respectent déontologiquement le désir du client, d'autres ont une fâcheuse tendance à remplacer les variétés demandées par celles dites approchantes qu'ils possèdent en pépinière. Certains vous placent même devant le fait accompli au moment de la livraison. Soyez vigilant sur ce point, car les prétendues similitudes des plantes proposées, voire imposées, sont rarement réelles. Aussi, il est bon de préciser, ou plutôt d'écrire, au moment de la commande qu'aucune substitution ne sera effectuée sans votre accord préalable. Si le pépiniériste ne respecte pas cette clause, entendez son argumentation puis acceptez ou refusez tout net la livraison des plantes ne correspondant pas à votre commande.

Il est donc préférable de commander dès le mois de septembre afin de consulter d'autres pépiniéristes si le fournisseur prévu s'avère défaillant. Si vous découvrez un pépiniériste qui possède des végétaux de bonne qualité, qui semble de bon conseil et qui se démène pour trouver, via son réseau professionnel, les plantes qu'il ne possède pas, surtout gardez-le, même si la facture est un peu plus élevée. Les pépiniéristes emploient des techniques de culture différentes et feront donc des offres sur la base de celles-ci. Les végétaux proposés en racines nues ou en motte proviennent d'une culture dite de pleine terre. Conditionnés dans des contenants, ils sont issus d'une culture hors sol. Les végétaux proposés en racines nues sont moins onéreux, mais il faut être attentif à la qualité du « chevelu » (petites racines fines) qui assure la reprise de la plante. Ce conditionnement ne concerne aujourd'hui qu'une minorité de végétaux caducs. Pour la plupart des arbres, plusieurs choix de port sont possibles (voir page 94), alors que pour les arbustes et les conifères cela se réduit en général au seul port en touffe.

La force du végétal, qui correspond au diamètre pour les arbustes couvre-sol, et à la hauteur pour les arbustes en touffe, est en général annoncée comme suit : 40/60 (soit comprise entre 0,40 et 0,60 m), 80/100, 180/200 et ainsi de suite ; même pour la fourniture de baliveaux branchus et de cépées

(225/250, 250/275...). Pour ces dernières, le nombre de branches principales est précisé : 2/3 br, 3/5 br. Pour les arbres tiges, la force annoncée correspond à la circonférence du tronc (en centimètres) mesurée à un mètre du sol : 14/16, 16/18, 20/25...

Les plantes vivaces sont conditionnées dans des contenants pouvant aller du godet de 7 (en centimètres) au petit contenant de 14 ou plus. Le volume des contenants employés dans la culture des arbustes est donné en litres (C2, C4...). Cette information sur le volume du contenant est, en théorie, liée à la durée de la culture et donc à la force du végétal.

Par conséquent, hormis dans les jardinerie où le client choisit directement et en connaissance de cause ses végétaux, l'offre remise par le professionnel doit comporter les renseignements suivants :

- › le nom botanique (genre, espèce et variété) ;
- › le port pour les arbres et les arbustes ;
- › la force ;
- › le conditionnement racinaire avec, s'il s'agit d'un contenant, son diamètre ou son volume.

Exemples :

- › Arbres :

*Acer platanoides* – tige – 14/16-RN (racines nues) ou 20/25-M (motte).

*Acer platanoides* – CP (cépée) – 250/275-M.

- › Arbustes :

*Kolkwitzia amabilis* 'Rosea' – tff (touffe) – 80/100 – RN ou M.

- › Conifères :

*Thuja occidentalis* 'Émeraude' – 60/80 – M ou C4 (container de 4 l).

- › Plantes vivaces :

*Delphinium belladonna* 'Piccolo' – G9 (godet de 9 cm).

Les pépiniéristes sont tenus de mentionner ces informations sur les devis. Ce document permet de contrôler le quantitatif et la qualité de la livraison et, si besoin, de négocier en cas de qualité moindre. De plus, ces indications aident à établir un comparatif dans la recherche de la meilleure offre.

Au moment de la livraison, on contrôle le bon état des végétaux, la qualité du collet, leur état sanitaire, on vérifie s'il existe des blessures sur les



écorces, des branches brisées, des mottes écrasées (irrecevables)... et on rejette tout ce qui ne paraît pas acceptable.

## LA PÉRIODE DE PLANTATION

Pour une très grande majorité de végétaux, la période de plantation est comprise entre le début octobre et la fin mars. De manière générale, il est préférable d'effectuer les plantations en tout début d'automne, avant que le sol ne se refroidisse. Ces plantations réalisées d'octobre à la mi-novembre profitent des sols encore chauds pour amorcer leur enracinement et se saisir de l'action bienfaitrice des invertébrés et des micro-organismes du sol dont l'activité n'a pas encore été réduite par les grands froids. Les plantes vivaces comme les autres végétaux sont de ce fait dans les meilleures conditions possible pour résister à l'hiver et accueillir ensuite les premières chaleurs printanières, contrairement aux végétaux plantés en hiver. Pour la plantation de très jeunes plants, et notamment de plantes vivaces dans les régions froides, on peut procéder à la plantation en fin d'hiver, quand la terre commence à se réchauffer.

Aujourd'hui, de nombreux végétaux sont élevés dans des contenants et ce mode de culture autorise la plantation toute l'année, car leur système racinaire n'est pas endommagé lors de la plantation. Néanmoins ces cultures, tout particulièrement les arbres et les arbustes, sont réalisées dans des substrats légers et drainants et sont placées sous perfusion avec de fréquents arrosages accompagnés de fertilisations. La plantation de ces végétaux en fin de printemps (juin) ou au cours de l'été (juillet-août) exigera d'innombrables arrosages avant l'arrivée des premières pluies d'automne, en raison de l'assèchement rapide de leur motte et de l'absence d'ancrage racinaire dans le sol naturel. Aussi, même pour ces cultures, la période traditionnelle de plantation (d'octobre à mars) reste celle offrant la meilleure garantie de reprise.

## LA RÉPARTITION DES VÉGÉTAUX

Afin de simuler une propagation naturelle des végétaux dans un massif comme dans le jardin tout entier, deux règles essentielles sont à respecter :

- › en dehors de ceux volontairement réalisés, aucun alignement composé de trois (ou plus) arbustes ou arbres, ne doit être observé sous les angles de vue accessibles au visiteur. Ce principe s'applique uniquement aux sujets dont l'alignement peut être constaté malgré leur volume végétatif ;
- › dans un groupe d'arbustes ou un bosquet d'arbres, le nombre d'unités plantées est impair. Bien évidemment, cette règle est destinée aux petits groupes de végétaux qui se démarquent des masses arborées, arbustives ou vivaces. Elle n'est pas à prendre en considération dans les massifs ou bosquets dont le nombre d'individus ne peut être comptabilisé d'un coup d'œil ;
- › sous certaines conditions, le nombre pair peut être mis en œuvre : quatre arbres, d'une même espèce ou non, peuvent être plantés dans un massif d'arbustes ou sur une pelouse. Ils sont alors répartis selon le principe de la première règle : trois d'entre eux sont regroupés et le quatrième est placé à l'écart. Pour six arbres deux solutions se présentent : cinq d'entre eux sont réunis et le sixième est isolé ou bien on crée deux groupes de trois unités.

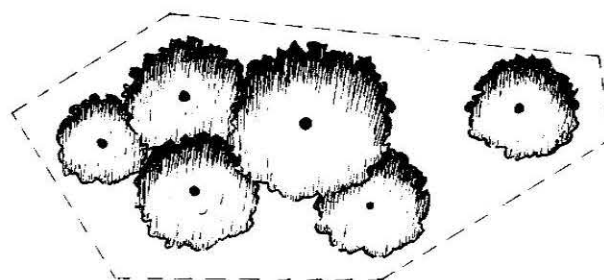
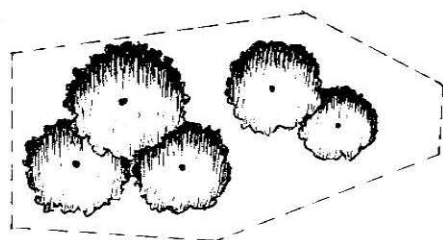
Ce principe de répartition s'applique à toutes les plantes structurantes, que ce soit des arbres dans un massif d'arbustes, des arbustes dans un massif de vivaces ou bien de grandes plantes à l'unité parmi des vivaces ou des couvre-sol.



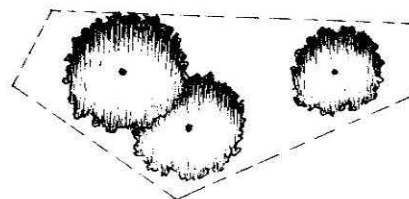
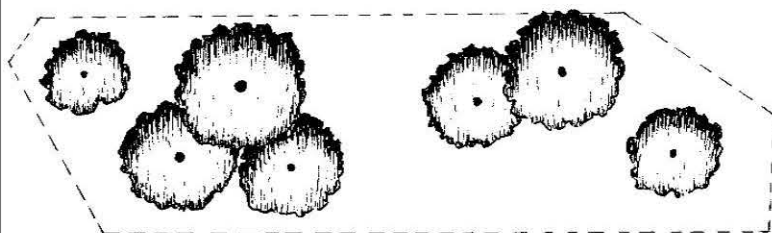
Dès lors que des silhouettes prédominent sur l'ensemble d'un massif, les répartitions irrégulières s'avèrent plus naturelles et flatteuses au regard.

On s'inspirera toujours de la logique végétale à l'œuvre dans le milieu naturel. Ainsi, une masse végétalisée traversée par un cheminement ou une allée évoque, dans l'imaginaire de chacun, la présence d'une clairière. Par conséquent, la répartition

du volume végétal bordant cette allée doit venir simuler cette petite clairière sans donner de sensation d'oppression : le passage traverse un ensemble végétal composé de la « masse mère » d'un côté et, de l'autre côté, d'une autre masse végétalisée en général moins importante. Cette dernière est composée en majeure partie des espèces végétales émanant de la « masse mère » et elle peut être simplement constituée de quelques unités, plus ou moins regroupées (un peu à la manière d'une importante masse végétale qui essaima, comme dans la nature).



Disposition des plantes structurantes dans un massif. Les angles de perspective sous lesquels on peut observer les végétaux prédominants d'un massif déterminent leur disposition. On obtient ainsi un échelonnement des strates végétales en concordance avec le style du jardin et l'environnement du massif.





## LA LOGIQUE DE PLANTATION

Lorsque les plantations sont réparties sur plusieurs années, on plante en premier lieu les végétaux structurels de l'ensemble du jardin, c'est-à-dire toutes les grandes et moyennes plantes dont dépend l'architecture d'un espace donné ou du jardin dans sa globalité.

Dans le cas où l'on plante l'ensemble des végétaux du jardin (ou d'un simple massif) au même moment, la même année, on réalise également les plantations selon un ordre hiérarchique. Après avoir réalisé le tracé définitif des massifs ainsi que le piquetage de l'emplacement des plantes, on procède à la plantation des arbres (ou autres plantes structurelles), dont la présence va définir l'espace des arbustes (ou autres plantes secondaires). Ces derniers délimitent à leur tour l'espace réservé à de plus petites plantes, et ainsi de suite jusqu'aux plantes dites « de remplissage » (couvre-sol...). Cette méthode permet de définir les espaces attribués à chacun selon la hiérarchie végétale que l'on a choisi de mettre en place. Les petites plantes viennent occuper les espaces laissés disponibles entre les plantes structurelles et secondaires. Par exemple, si une grande graminée (*Miscanthus...*) est l'élément structurel et la pièce maîtresse d'un massif de plantes vivaces, elle est plantée la première et définit ainsi l'espace réservé aux végétaux qui l'accompagnent. Des espaces proportionnels au développement de chaque plante sont respectés.

La plantation, ainsi hiérarchisée dans le temps ou dans l'espace, présente trois avantages :

- › plus vite les pièces maîtresses (végétaux structurels) sont plantées, plus vite le jardin se construit visuellement, malgré l'absence des petites plantes ;
- › la plantation d'arbustes ou de vivaces autour d'un arbre est beaucoup plus aisée que l'opération inverse (qui induit des piétinements voire l'arrachage de végétaux aux abords immédiats pour dégager l'espace nécessaire à la réalisation de la fosse de plantation de l'arbre ou d'une autre plante structurelle) ;
- › une modification dans le choix des petites

plantes restant à acquérir et à planter n'a qu'une incidence mineure sur l'aspect paysager du jardin, alors qu'une nouvelle plante structurante s'avérerait plus délicate à intégrer dans la dynamique et l'aspect architectural du jardin sans conséquence sur le développement des plantes environnantes.

## LES DISTANCES DE PLANTATION

Si la surdensité a un effet immédiat, elle n'en reste pas moins un gaspillage et une dépense inutile. Il suffit d'un peu de patience pour obtenir un meilleur résultat, car cette surdensité présente quelques inconvénients.

Par exemple, un massif de plusieurs mètres carrés planté d'arbustes tous les 0,80 m alors que le diamètre de leur développement est de 1,80 à 2 m (*forsythias*, spirée de Van Houtte...) rend à terme l'accès et l'entretien au centre du massif très ardu. En hiver, la silhouette se résume à un ensemble de paquets de branches fagotées, érigées vers la lumière et pourvues de quelques brindilles en leurs extrémités. Sous cette végétation « huppée », aucune branche ou brindille vivante n'anime le cœur du massif, hormis le bois mort... À l'évidence, une plantation tous les 1,30 à 1,50 m autorise ces végétaux à s'épanouir plus librement, conférant au massif plus de mouvement, de lumière, donc plus de dynamique et d'expression, plus de naturel.

Il en va de même pour les plantes vivaces : la surdensité des plants déforme leur silhouette et donc leur charme. Néanmoins, dans l'objectif de créer un important volume isolé constitué de trois à cinq unités, on peut légèrement resserrer les distances théoriques de plantation pour donner à cet ensemble une certaine opacité, agrémentée de la grâce architecturale de sa végétation en périphérie du volume. Les distances préconisées de plantation doivent être revues et corrigées en fonction de la nature du sol et du climat et selon l'implantation exacte de la plante (adéquation entre ses exigences et l'exposition). En effet, le développement de chaque plante diffère selon ses conditions de vie. Aussi, l'observation du comportement des plantes dans la région



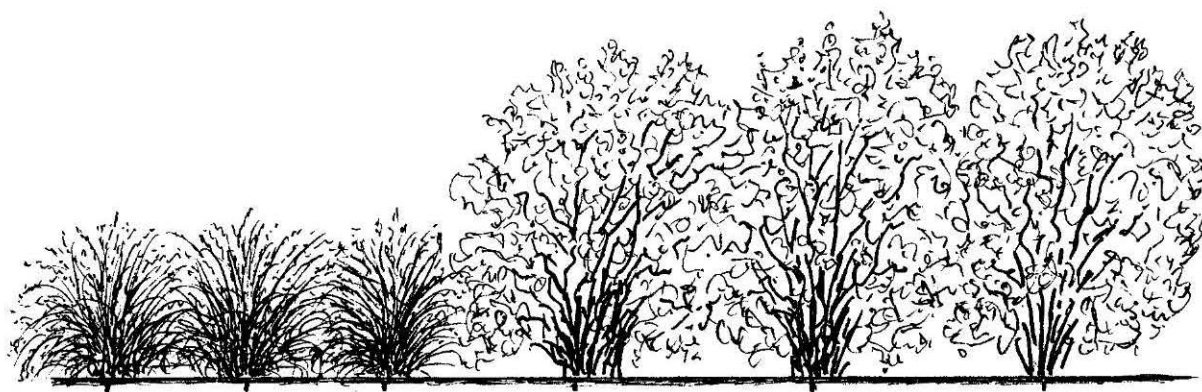
du projet, comparée aux renseignements théoriques, peut vous guider sur ce réajustement. L'avis d'un professionnel s'avérera aussi pertinent. Pour cela, on consulte de préférence les pépiniéristes locaux, ceux qui possèdent une vraie pépinière. Cette démarche permet de réaliser certaines économies et d'obtenir un meilleur résultat en termes de paysage.

De manière générale, à l'intérieur d'une masse végétale d'une même espèce, l'intervalle de plantation sera égal aux trois quarts du diamètre du développement théorique (voire réajusté) de la plante, ce qui couvre la surface tout en préservant la grâce naturelle du végétal.

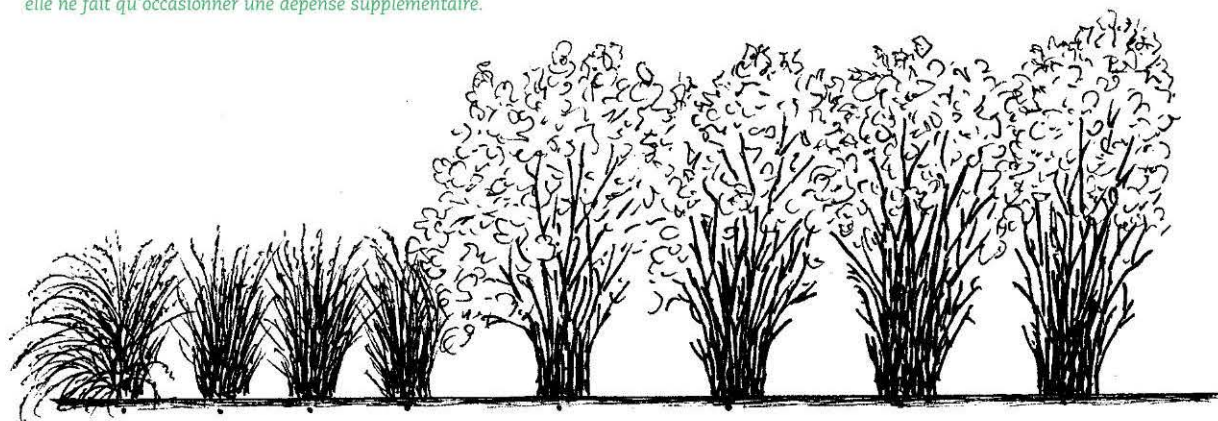
L'éloignement de deux masses végétales voisines dont les développements respectifs sont différents

sera, de même, égal aux trois quarts du cumul des diamètres théoriques des végétaux, divisé par deux (par exemple : développements théoriques de 0,40 m et 0,80 m, soit un total de 1,20 m ; trois quarts = 0,90 m ; distance de plantation =  $0,90/2 = 0,45$  m). On préserve ainsi un espace suffisant à chaque masse pour que la prédominance naturelle de l'une ne vienne pas réduire l'espace de la plus faible.

Bien sûr, certaines situations spécifiques dérogent à cette règle. Par exemple, la reconstitution d'un bois (sous forme de petits bosquets), où l'irrégularité des distances, inférieures ou très inférieures à leur développement théorique, s'impose pour donner un aspect sylvestre aux compositions ; ou encore le cas d'une haie, où les végétaux sont resserrés pour contrer les intrusions et obtenir un effet rapide.



*La surdensité de végétaux au mètre carré n'offre aucun intérêt, elle ne fait qu'occasionner une dépense supplémentaire.*





## LA DÉLIMITATION DES PELOUSES ET ALLÉES

La démarcation des pelouses, des massifs ou des allées peut être matérialisée par de nombreux matériaux arasés au niveau du sol environnant. Dans le cas où l'on recherche à souligner et à marquer cette limite séparative, on emploie des pavés, des briques ou autres moellons, posés de chant ou à plat sur un lit de sable, avec ou sans joints. Si l'on recherche une certaine discrétion, on utilise des planchettes, de petites plaques métalliques ou en matière recyclée (plastique), de 2 à 3 m de longueur

et de 0,15 à 0,20 m de hauteur, dont la flexibilité offre la possibilité d'épouser les formes.

Cette délimitation ainsi matérialisée doit impérativement être justifiée (lisible) par la différence de traitement des deux espaces juxtaposés (pelouses et prairies naturelles, aires minérales et végétales, pelouses et massifs...). Ces bordures de séparation fixent les limites dans la durée, soulignent les formes sans apporter de gêne dans l'entretien, dynamisent le mouvement et conduisent le visiteur.



*Délimitation d'une allée en pied de haie.*



*Dans ce charmant petit jardin, d'une belle richesse botanique, des bordures en pavés soulignent le mouvement des allées. (Jardin des Grandes Vignes)*



## LES TALUS

L'importante inclinaison d'un talus entraîne de sérieux ravinements avec, à moyen terme, de fâcheuses conséquences sur le bon état végétatif des plantes. En outre, son entretien est éreintant et contraint le jardinier à des positions de contortionniste dangereuses. D'ailleurs on constate que l'entretien de ces raidillons végétalisés est souvent abandonné.

Afin que les interventions sur les talus soient facilitées, la pente ne doit pas, si l'espace l'autorise, excéder 30 % (30 cm par mètre). La sélection et la répartition végétales doivent tenir compte de la difficulté d'accès.

Pour absorber l'excédent de pente, des aménagements spécifiques doivent être mis en œuvre. On crée de petits soutènements répartis dans le profil général du talus. Selon leur importance et leur rôle, ils sont maçonnés ou non (dans ce cas,

montés en pierre sèche ou constitués d'éléments fichés dans le sol). Leur construction retient les terres et absorbe une partie de la déclivité existante, le profil général du talus se compose de terrasses successives avec de plus faibles inclinaisons. Cela favorise l'infiltration des eaux pluviales, diminue l'érosion du sol, facilite et sécurise l'entretien du talus. La mise en œuvre de ces soutènements suppose un engagement financier et humain, mais la qualité paysagère du talus et l'aisance dans l'entretien des végétaux sur les trois ou quatre décennies qui suivent constituent un vrai retour sur investissement.

Dans tous les cas, dans un talus ou une rocaille, dès lors que le centre n'est pas accessible à bout de bras depuis l'extérieur, il est prudent d'aménager des cheminements discrets, sous forme de pas japonais, au moyen de roches plates ou de dalles, pour favoriser l'accès et faciliter l'entretien. Ces cheminements disparaissent très rapidement dans la végétation mais constituent de petites plateformes qui sécurisent le déplacement de l'intervenant.

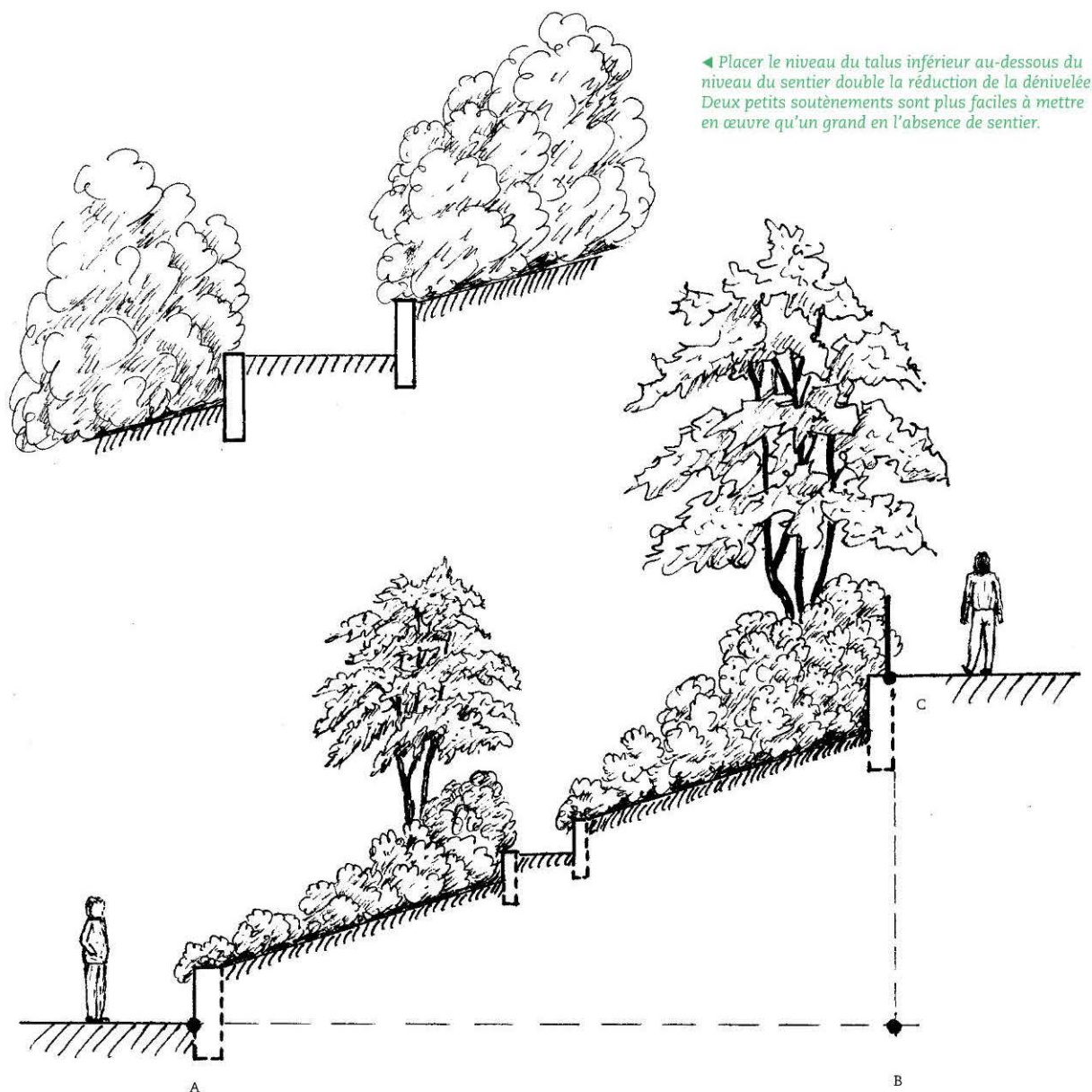


L'accès au centre de ce talus est très difficile du fait de sa pente abrupte et de son recouvrement par une toile tissée. Son entretien (taille et désherbage) sera repoussé aux calendes grecques...



Ce talus très abrupt est pourvu en son centre d'un petit sentier qui donne au jardinier la possibilité d'y accéder en toute sécurité pour effectuer l'entretien. (Jardin privé)





◀ Placer le niveau du talus inférieur au-dessous du niveau du sentier double la réduction de la dénivellée. Deux petits soutènements sont plus faciles à mettre en œuvre qu'un grand en l'absence de sentier.

Un aménagement, grâce à des murets et un sentier, réduit la pente et rend le talus praticable.

Dans ce cas de figure, le talus a une pente naturelle de 50 % ( $AB = 10 \text{ m}$  et  $BC = 5 \text{ m}$ ).

La réalisation de murets en pied et en haut de talus, d'une hauteur hors sol de 0,80 m chacun, diminue la hauteur  $BC$  de 1,60 m. On y ajoute les hauteurs absorbées par les soutènements du sentier, soit deux fois 0,40 m. La somme de la dénivellée absorbée par l'ensemble des soutènements est donc de 2,40 m. La dénivellée subsistante entre  $A$  et  $B$  est donc de 2,60 m.

En soustrayant de la longueur  $AB$  les épaisseurs des soutènements et la largeur du sentier, on obtient la distance de 8,10 m.

Il suffit de diviser la nouvelle dénivellée (2,60 m) par la nouvelle distance (8,10 m) pour obtenir la pente réelle après aménagement du talus : 32 %.



## LE DÉSHERBAGE PRÉALABLE

La réalisation d'un jardin ou d'une simple plate-bande implique de débarrasser d'abord le sol des plantes indésirables. Néanmoins, le simple binage et même le labour ne sont en aucun cas efficaces sur certains systèmes racinaires profondément ancrés dans le sol (liseron, chardon...) ou rhizomateux (chiendent, ortie...). Pour s'en débarrasser définitivement, une méthode écologique, ô combien efficace, se substitue au désherbage chimique dont la toxicité est aujourd'hui reconnue et affirmée. Cette méthode d'éradication réclame simplement un peu de patience : le cycle végétatif est anéanti en recouvrant le sol d'une bâche plastique, ou bien mieux encore, de cartons eux-mêmes recouverts d'un paillis. Cette dernière technique présente un double intérêt : non seulement elle élimine les plantes indésirables, mais elle active la vie de la faune et de la flore du sol qui se délectent du carton et des débris végétaux. Un recouvrement de mars à octobre (inclus) suffit à éliminer définitivement les plantes indésirables. Cependant le résultat ne sera durablement satisfaisant que si la surface voisine ne s'en trouve pas polluée. Dans ce cas, il faut s'armer de patience et extirper soigneusement et en profondeur les racines, l'opération est à renouveler périodiquement pour affaiblir et détruire ces plantes.

## LA PROTECTION DES MURS ET MURETS

En présence d'un sol humide, de suintements ou d'une source en arrière de la maçonnerie, un drainage est réalisé à l'arrière du soutènement, en pied. La hauteur de drainage dépend du taux d'humidité et du débit constaté. Le drainage est constitué d'un tuyau de drain, placé à hauteur de la fondation, inclus dans un complexe de gravillons enrobés d'un feutre non tissé (qui évite le comblement par la terre notamment et par les racines de végétaux). L'effet drainant des gravillons oriente l'eau vers le drain qui évacue celle-ci vers des barbacanes ou en l'extrémité de la maçonnerie dans un réseau d'évacuation.

S'il s'agit d'un débit conséquent et régulier, évoquant la présence d'une source, il sera probablement pertinent de la canaliser et de valoriser cette « vie » à travers une composition humide.

Les salissures des parois par le développement d'algues ou de mousses sont souvent provoquées par le ruissellement des eaux de pluie. Pour éviter ce phénomène, on place au-dessus de la maçonnerie un couronnement qui fait office de larmier : la face inférieure est pourvue d'une petite rainure, dite goutte-d'eau, ou bien la pièce possède une inclinaison qui contraint l'eau à chuter sans ruisseler sur le mur.

Les angles de murs ou de murets exposés aux circulations motorisées sont efficacement protégés par la présence d'un contenant décoratif végétalisé ou d'une borne chasse-roue. On déjoue ainsi les approches dangereuses de la maçonnerie qui pourraient occasionner de graves dégâts matériels.

## LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Dans un souci de préservation de l'environnement, tous les produits chimiques de synthèse (non naturels) doivent être bannis dans l'entretien de notre cadre de vie. L'objectif est multiple, puisqu'il s'agit de préserver à la fois la santé humaine, les eaux souterraines, la flore, la faune et la vie du sol c'est-à-dire la vie des invertébrés, des micro-organismes et de la microflore, garants de la qualité nutritive du sol. Cette chaîne du vivant est entièrement dégradée par l'utilisation de tels produits. Seuls les traitements phytosanitaires autorisés dans l'agriculture biologique sont utilisables.

Au vu de l'impact désastreux du désherbage chimique sur le milieu naturel, les désherbages thermiques (à l'eau chaude ou au gaz) ne sont pas la panacée mais constituent un moindre mal et donc une solution dans l'attente de méthodes plus saines. Malgré tout, la méthode la plus écologique reste le désherbage manuel. Lorsqu'on sait vraiment le pratiquer, il demande peu de temps et n'est pas

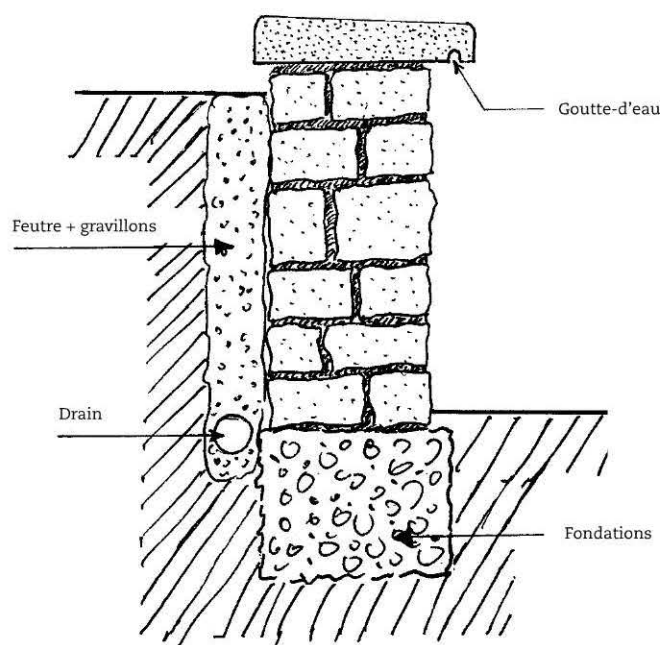


éteignant. En effet, un binage mensuel consomme autant de temps que trois ou quatre binages hebdomadaires et ce en raison d'un sol compacté et de la présence d'intruses volumineuses appelant un ramassage manuel. Par ailleurs, outre l'esthétique du sol d'un massif bien entretenu, le binage est un acte de jardinage important pour le bon état végétatif des massifs, car il préserve les réserves d'eau du sol, l'aère, l'oxygène, revigore également l'activité des agents de la fertilité du sol (micro-organismes, etc.).

Le binage doit rester superficiel afin de ne pas détruire la vie souterraine organisée tel un immeuble accueillant diverses familles (flore et faune) garantes de la qualité nutritive du sol. En ce sens et si besoin, un décompactage du sol est vraiment plus efficace et moins dommageable qu'un labour, qui détruit momentanément l'activité de cette vie souterraine. Si cela s'avère nécessaire,

l'état physico-chimique du sol est corrigé au moyen d'amendements ou de fertilisations organiques (engrais vert, compost, fumier...) afin de préserver le bon état sanitaire des végétaux sans porter atteinte à la vie du sol et à l'environnement au sens plus large.

Chaque professionnel a le devoir de porter ce message sur l'environnement afin de sensibiliser les résidents et propriétaires aux risques encourus. Pour cela, tant au niveau des aménagements que des techniques d'entretien, il propose des solutions susceptibles de favoriser une gestion saine du jardin.



Mise en œuvre classique d'un muret de soutènement.



Une manière de tendre la main aux musiciens de nos jardins, souvent victimes des pesticides. (Jardin du presbytère)



# CONCLUSION

et annexes



## CONCLUSION

### UN ART DE VIE

La nature est plus grande que nous. Il existe, chez la plupart des humains, une forme d'intimité avec la nature, du fait qu'elle est bien notre milieu naturel ou que nous considérons encore, malgré une vie citadine, que nous en faisons partie.

C'est la raison pour laquelle elle est une valeur refuge (nous y allons en vacances, nous souhaitons nous y ressourcer...). En nature, nous rompons avec le milieu urbain si tel est notre quotidien, avec le stress trop souvent présent dans nos vies et avec l'agressivité qui en découle. À l'opposé d'une certaine déshumanisation des milieux urbains, la nature est un exutoire, offre un repos – instants simples de contemplation, de méditation guidée par l'observation de phénomènes essentiels et primitifs.

La vie du jardin offre ce merveilleux service : la poésie de la rencontre, où soudainement cette vie sans esprit apparent se pose là, à notre écoute. Où la philosophie et le spiritualisme nous libèrent des influences sociétales et de l'endoctrinement, là où l'écoute silencieuse devient émotion, là où les influences aromatiques, chromatiques, énergétiques de l'aura des végétaux nous enveloppent, là où le romantisme et la poésie fournissent d'intenses moments d'oisiveté. Là, nous sommes en mesure de retrouver notre propre logique réflexive ainsi que notre capacité d'arbitrage ; une petite voix interne nous guide et nous engage dans un dialogue avec nous-mêmes sur les soucis majeurs que nous ne parvenions pas à clarifier. Là, nous nous sentons soudainement apaisés.

### UN LIEN PHILOSOPHIQUE ET SOCIAL

Le fait d'aménager ou de faire paysager son jardin est un moyen d'engager une relation philosophique avec soi-même, par l'intermédiaire de cet environ-

nement chargé d'émotions et d'expressions. Cet univers est également un outil pour renforcer le lien familial et social par l'échange et le partage avec ses amis et les membres de sa famille. C'est un espace de loisirs, d'éducation et de culture, pour les enfants en particulier, par l'intermédiaire de jeux, du développement des sens (découverte de couleurs, textures, formes, volumes, sonorités, parfums...) et de la connaissance et du respect des milieux naturels (faune et flore).

### UNE IMAGE DE SOI, POUR SOI

L'appréciation esthétique, le sentiment de bien-être et l'attachement à son cadre de vie sont les trois pôles essentiels de la raison d'être du jardin.

Lorsqu'il est façonné par sa propre personnalité, ce cadre de vie fonde en effet un fort sentiment d'appartenance et d'attachement. On s'identifie à son jardin, avec lequel on établit un rapport sensible fait d'émotions et d'une certaine connivence. Dans ce lien spatial et émotionnel, dans cette relation avec le décor paysager, le jardin devient un personnage, doté d'une identité capable d'exprimer de la sérénité, de la stabilité, du mystère, de la délicatesse, de la rudesse et même de l'humour.

Ce jardin, où la tendance est à la récupération et à l'innovation, est une somme d'espaces, proportionnels à la demeure et au contexte général, qui se succèdent et se chevauchent, animés d'une multitude d'imbrications de formes porteuses d'émotions. Elles s'associent pour dynamiser l'espace et accompagner le promeneur vers un point d'intérêt ou dans sa recherche spirituelle. Pour donner vie à ce havre de paix, utilitaire et récréatif, il est important de ne pas s'enfermer dans des conceptions stéréotypées ou élitistes, mais de faire preuve d'ingéniosité et d'inventivité dans la production des motifs, afin de matérialiser la relation au jardin



souhaitée par le résident. Il n'existe pas de pensée unique d'esthète, il suffit au concepteur de laisser son émotion, son sens esthétique et le contexte présent guider sa réflexion, pour agencer et architecturer une œuvre durable, marquée de sa touche personnelle et de sa philosophie, associées à celles du résident.

## UNE CRÉATION EN MOUVEMENT

Plus qu'une œuvre, le jardin est une unité composée d'œuvres vivantes, d'« individualités », dont la durabilité reste fragile. Cette harmonie implique une relation sensible entre le jardinier et la nature, afin de garantir la pérennité de l'œuvre grâce à une démarche anticipative. Cette dernière est faite d'observations, de modifications, d'actualisations périodiques mais perpétuelles. Ces ajustements résultent d'une nécessaire projection dans le futur, pour répondre à l'évolution des biotopes, consécutive à celle des éléments de bioclimatologie, émanant elle-même du développement végétatif – ces évolutions induisent l'altération des milieux de la végétation des strates inférieures (arbustive et herbacée) et impliquent donc des adaptations au fil des décennies. Grâce à ces ajustements, faits de tailles, d'élagages, de suppressions, de remplacements... Chaque plante est, au fil du temps, à sa place, joue son rôle sur la scène théâtrale du jardin, tonifie, consolide les traits de caractère de la « pièce » pour que, finalement, celle-ci plaise à son public.

La temporalité du jardin dépend également des saisons, des cycles journaliers, des changements météorologiques, de la dynamique de l'eau et du vent. Mais le temps est une force créatrice qui au fil des années construit l'architecture du jardin, le consolide et lui confère une âme. Tout un processus créatif se construit sur le passé, pour offrir un présent tout aussi éphémère. Ces actions et influences naturelles et humaines créent un mécanisme temporel qui finit par rendre « l'œuvre » effective. C'est pourquoi, dans les vieux jardins, on peut méditer, contempler, se délecter des scènes paysagères et de l'ambiance. Et c'est ainsi que l'on permet aux jardins d'aujourd'hui de devenir les vieux jardins de demain.

## UNE PIÈCE DU PUZZLE ENVIRONNEMENTAL

Chaque jardin apporte, à son échelle, sa contribution à de meilleures conditions de vie sur la planète. Il est un lieu où les cycles de vie de la nature peuvent s'accomplir (cycles biogéochimiques de l'oxygène, de l'eau, du gaz carbonique, de l'azote, dépollution de l'atmosphère et du sol, préservation ou restauration de la faune et de la flore, des qualités du sol...).

Modeste pierre apportée à l'édifice, une action individuelle n'en a pas moins de valeur, tant du point de vue local (la productivité de l'ensemble des jardins urbains joue un rôle essentiel dans l'écologie et le climat du milieu urbain) qu'au plan mondial (au vu des préoccupations relatives aux écosystèmes et au climat de la planète). Si la présence du végétal dans le milieu urbain est des plus avantageuses pour la qualité de vie des populations citadines, en milieu rural, sa part dans la préservation des écosystèmes locaux sera l'enjeu environnemental premier. Dans l'intérêt général, ces espaces doivent être dépourvus de pesticides et fertilisants chimiques dont les émanations de composés volatils et la rémanence sont nocives pour la santé de l'ensemble des êtres vivants.

Public ou privé, le jardin n'est pas un simple décor. Ses fonctions et ses propriétés en font un lieu magique, un philanthrope, un confident, doté de ses dimensions bio-physico-chimiques, avec sa biodiversité et la pluralité de ses cultures. Ces nombreuses fonctions écologiques et d'intérêt général le rendent fédérateur et universel.



## ANNEXES

### BIBLIOGRAPHIE

- *Art et Architecture du jardin – Histoire, principes, éléments, pratique*, William Lake DOUGLAS, Susan R. FREY, Norman K. JOHNSON, Susan LITTLEFIELD, Michael VAN VALKENBURGH, John BROOKES (introduction), Derek FELL (photographie), Éditions Garancières, 1986.
- *Le Jardin radical – Nouvelles définitions du paysage*, Jane AMIDON, Thames & Hudson, 2003.
- *Jardins d'aujourd'hui*, Anthony PAUL, Yvonne REES, Flammarion, 1992.
- *Leçon de jardins*, John BROOKES, Flammarion, 2003.
- *L'Univers de notre jardin*, ouvrage collectif, sous la direction de Raymond MONDET, Grasset, 1967.
- *Revue Jardins n° 3 : Le Temps*, Éditions du Sandre, 2012.
- « Lire le paysage », revue P + A – Paysage et Aménagement, Frédérique TANGUY, 1995.
- « Le partage du paysage », Anne SGARD, université de Genève, 2011.

### JARDINS VISITÉS

La majorité des jardins dont vous avez pu admirer de nombreuses vues dans cet ouvrage peuvent être visités d'avril à octobre, quelques-uns exclusivement sur rendez-vous ; d'autres sont ouverts toute l'année. Ci-dessous, les coordonnées des propriétaires et des institutions pour organiser au mieux votre visite avant de vous déplacer.

#### ARBORETUM DES GRANDES BRUYÈRES

45450 Ingrannes  
Tél. : 02 38 57 28 24  
[www.arboretumdesgrandesbruyeres.fr](http://www.arboretumdesgrandesbruyeres.fr)

#### ATELIER JARDIN

Route de Cousance 39270 Cressia  
Tél. : 03 84 44 50 72  
[corinne.bernard0929@orange.fr](mailto:corinne.bernard0929@orange.fr)  
[atelierjardin39.wordpress.com](http://atelierjardin39.wordpress.com)

#### JARDIN CONTEMPORAIN INTÉRIEUR À CIEL OUVERT

6 chemin du Lavoir 61430 Athis-de-l'Orne  
Tél. : 02 33 65 70 38  
[contact@delomez.net](mailto:contact@delomez.net)  
[www.jardin-interieuraciellouvert.com](http://www.jardin-interieuraciellouvert.com)

#### JARDIN DE BERCHIGRANGES

88640 Granges-sur-Vologne  
Tél. : 03 29 51 47 19  
[www.berchigranges.com](http://www.berchigranges.com)

#### JARDIN DE LANDON

101-103, avenue de Landon 39100 Dôle  
Tél. : 03 84 72 16 02 ou 09 65 19 62 18  
[dole39@jardindelandon.fr](mailto:dole39@jardindelandon.fr)  
[www.jardindelandon.fr](http://www.jardindelandon.fr)

#### JARDIN DE LA PELLERINE

La Larderie 53220 La Pellerine  
Tél. : 02 43 05 93 31  
[lejardindelapellerine@orange.fr](mailto:lejardindelapellerine@orange.fr)  
Informations sur le site [www.jardinez.com](http://www.jardinez.com)  
ou [www.parcsetjardins.fr](http://www.parcsetjardins.fr)

#### JARDIN DES FAÏENCIERS

Moulin de la Blies 57200 Sarreguemines  
Tél. : 03 87 98 28 87  
[jardindesfaïenciers@mairie-sarreguemines.fr](mailto:jardindesfaïenciers@mairie-sarreguemines.fr)  
[www.sarreguemines-museum.com](http://www.sarreguemines-museum.com)  
[www.facebook.com/pages/Jardin-des-Faïenciers-Sarreguemines](https://www.facebook.com/pages/Jardin-des-Faïenciers-Sarreguemines)

#### JARDIN DES GRANDES VIGNES

Chemin des Grandes Vignes 25870 Chatillon-le-Duc  
[santiago.annemarie@gmail.com](mailto:santiago.annemarie@gmail.com)  
[jardindesgrandesvignes.blogspot.com](http://jardindesgrandesvignes.blogspot.com)

#### JARDIN DU PRESBYTÈRE

2, route du Long-du-Bois 10260 Rumilly-lès-Vaudes  
Tél. : 03 25 40 98 44  
[domrami@free.fr](mailto:domrami@free.fr)  
Informations sur le site [www.parcsetjardins.fr](http://www.parcsetjardins.fr)

#### JARDINS DE CASTILLON

« Le Château » 14490 Castillon  
Tél. 02 31 92 56 03  
[sbch@wanadoo.fr](mailto:sbch@wanadoo.fr)  
[www.jardinscastillonplantbessin.com](http://www.jardinscastillonplantbessin.com)

#### JARDINS DE DRULON

18170 Loye-sur-Arnon  
Tél. : 02 48 56 65 96  
[info@drulon.com](mailto:info@drulon.com)  
[www.drulon.com](http://www.drulon.com)



#### JARDINS DE KERDALO

22 220 Trédarzec  
Tél. : 06 62 04 55 89  
ou 02 96 92 35 94  
[kerdalo@wanadoo.fr](mailto:kerdalo@wanadoo.fr)  
[www.lesjardinsdekerdalo.com](http://www.lesjardinsdekerdalo.com)

#### JARDINS DE LA MANSONIÈRE

61250 Saint-Céneri-le-Gérei  
Tél. : 02 33 26 73 24  
[mansoniere@wanadoo.fr](mailto:mansoniere@wanadoo.fr)  
[www.mansoniere.fr](http://www.mansoniere.fr)

#### JARDINS DE MON MOULIN

52300 Thonnance-lès-Joinville  
Tél. : 06 79 50 74 92  
[lesjardinsdemonmoulin@wanadoo.fr](mailto:lesjardinsdemonmoulin@wanadoo.fr)  
[www.lesjardinsdemonmoulin.fr](http://www.lesjardinsdemonmoulin.fr)

#### JARDINS DES RENAUDIES

Les Mézerais 53120 Colombiers-du-Plessis  
02 43 08 02 08  
[www.jardinsdesrenaudies.fr](http://www.jardinsdesrenaudies.fr)

#### JARDINS DU BOTRAIN

Manoir de Botrain 22530 Mûr-de-Bretagne  
Tél. : 06 12 03 38 44  
[lesjardinsdu-botrain@orange.fr](mailto:lesjardinsdu-botrain@orange.fr)  
[www.lesjardinsdubotrain.com](http://www.lesjardinsdubotrain.com)

#### JARDINS DU PRIEURÉ NOTRE-DAME D'ORSAN

18170 Maisonnais  
Tél. : 02 48 56 27 50  
[prieuredorsan@wanadoo.fr](mailto:prieuredorsan@wanadoo.fr)  
[www.prieuredorsan.com](http://www.prieuredorsan.com)

#### PARC BOTANIQUE DE HAUTE-BRETAGNE

Château de la Foltière 35133 Le Chatellier  
Tél. : 02 99 95 48 32  
[www.parcfloralbretagne.com](http://www.parcfloralbretagne.com)

## REMERCIEMENTS

Je remercie très sincèrement tous ceux et celles qui m'ont soutenu dans mon projet, notamment :

- les propriétaires des jardins visités, pour m'avoir accueilli chaleureusement et accordé l'autorisation d'employer quelques images de leurs œuvres pour illustrer cet ouvrage ;
- M. Mathieu Périn, ingénieur paysagiste, pour avoir réalisé les dessins assistés par ordinateur ;
- M. Jean Schnebelen, directeur adjoint des parcs, jardins et paysages du conseil général des Hauts-de-Seine, et M. Philippe Flinois, formateur en aménagement paysager au CFPPA de Saint-Pouange dans l'Aube, pour leurs avis et conseils professionnels ;

– M<sup>me</sup> Marie-Cécile Deconninck, directrice adjointe du Centre régional de la propriété forestière de Bourgogne, ma compagne, pour ses conseils avisés, ainsi que mes enfants pour leur soutien moral.





## Aux Éditions Eyrolles

### **Conception de jardin**

- M.-F. Maisnil, *Conception de jardins d'inspiration japonaise*, 2013  
T. Newbury, *Guide complet de l'aménagement de jardins*, 2010-2015  
T. Newbury, *Petits jardins de 9 à 90 m²*, 2009  
T. Newbury, *Conception et aménagement de jardins*, 2005  
B. Pleasant, *Créer et aménager son potager*, 2015

### **Jardinage**

- L. Deschamps et A. Maroussy, *Le jardinage avec les enfants*, 2008-2015  
P. Farcy, *Le compost*, 2<sup>e</sup> éd. 2014  
B. Flowerdew, *Passer au jardinage bio*, 2005  
A. Gedda, *Le potager bio*, 2004-2010  
A. Gedda, *Votre jardin sur balcon*, 2006  
E. et J. Jullien, *Cultiver et soigner les arbustes*, 2015  
E. et J. Jullien, *Cultiver et soigner les fruitiers*, 2014  
E. et J. Jullien, *Cultiver et soigner les arbres*, 2<sup>e</sup> éd. 2014  
E. et J. Jullien, *Guide écologique du gazon et des pelouses fleuries*, 2011  
C. Samson, *Le verger bio*, 2008

### **Autour de l'eau**

- C. et M. Branchu, *Choisir sa piscine*, 2012  
P. Glémas, *L'eau au jardin*, 2014  
B. Gonthiez, *Récupérer et utiliser l'eau de pluie*, 3<sup>e</sup> éd. 2013

- B. Gonthiez, *L'arrosage automatique*, 2010  
B. Gonthiez, *Réaliser et entretenir son puits*, 2009  
P. Guillet, *Baignades biologiques*, 2010  
P. Guillet, *Bassins de jardins*, 2007  
P. Robinson, *Fontaines et bassins de jardin*, 2005  
J. Taisson, *Filtres à roseaux et toilettes sèches*, 2011

### **Aménagement de jardin**

- M. Barkley, *À chaque arbre sa cabane*, 2010  
C. et M. Branchu, *Aménagements extérieurs*, 2012  
C. et M. Branchu, *Clôtures et portails*, 2012  
P. Glémas, *L'éclairage du jardin*, 2010  
P. Louchard, *Aménagez vos extérieurs*, 2009  
T. Lush, *Constructions en bois pour le jardin*  
– vol. 3 *Abri de jardin et serre*, 2012  
T. Lush, *Constructions en bois pour le jardin*  
– vol. 2 *Terrasse, gloriette et pergola*, 2012  
T. Lush, *Constructions en bois pour le jardin*  
– vol. 1 *Niche, nichoir, clapier, gîte à insectes, abri d'été pour hérisson*, 2012  
M. Marciewicz, *Décoration extérieure*, 2014  
C. Merlino et C. Vonnet, *Terrasses et balcons d'appartements*, 2008

### **Et aussi**

- G. W. Reid, *Dessin d'architecture paysagère*, 2005  
B. Tessaro, *Coffret champignons*, 2013-2014